

This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

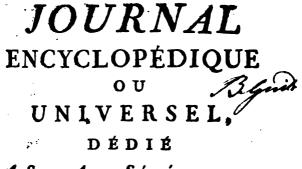




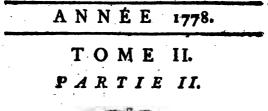








A SON ALT. SÉRÉNISSIME Mgr.le Duc de Bouillon, &c. &c. &c.





'A BOUILLON. De l'Imprimerie du Journal. Avec Approbation & Privilege. BP 340.1

L paroit deux volumes par mois de ce Journal. La fouscription n'est ouverte que pour l'année « entiere : elle est de 24 l. de France, prise à Bouillon + & par la poste 33 liv. 12 s. franche de port pour toute la France. Scavoir, 24 liv, pour l'abonnement, & g liv. 12 s. pour le post.

L'abonnement du port dans les posses du Genéralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coutera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de port dans cette partie de l'Allemagne.

Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser à M LUT-TON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce Journal. On aura soin d'affranchir les lettres; autrement elles resteront au rebat. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.

On s'adreffera auffi à M. WEISSEN BRUCH, Directeur du burgau de ce Journal à Bouillon, où la poste de France arrive & part tous les jours.

On trouve dans le même bureau le Journal Politique, dont il paroit un volume le Ier. & le 15 de chaque mois, & qui coute, pris à Bouillon, 10 l. paz année, & par la poste 15 l. franç de port. Il y a aussi quatre cahiers de supplément à ce Journal, qui coutent 3 liv., le port y compris.

La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille chaque semaine, coute 9 l. franche de port.

Les Directeurs des Postes étrangeres, ainsi que les particuliers qui desireront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresser leurs lettres M. WELSSEN BRUCH, Directeux des Journaux, à la poste restante à Liege.

040,000000

JOURNAL
ENCYCLOPÉDIQUE
OU
UNIVERSEL.
1 ^{er} . MARS 1778.
TOMEIL
PARTIE II.
An and an and an and a second s

101

Répertoire universel & raisonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisconsultes, mis en ordre, & publié par M. Guyot, écuyer, ancien magistrat. Tomes 13e. & 14e. grand in-8°., comprenant 1157 pag. A Paris, chez Panckoucke, & se trouvent chez les principaux libraires de France. 1777.

C Es deux volumes s'étendent depuis le mot Commissaire jusqu'à celui de Consens; on y lit beaucoup d'articles qui

méritent la plus grande attention, & ceuxei, entr'autres: Communauté, Communes, Compagnie, Compensation, Compétence, Complainte, Compte, Concile, Concordat, Concubinage, Concussion, Condition, Confesseur, Considence, Conquét, Conseil.

Si l'on en croit le célebre Dumoulin, lorsque des personnes domiciliées sous Tempire de la coutume de Paris, ou de quelqu'autre coutume semblable se sont mariées sans contrat de mariage, la communauté légale qui a lieu dans ce cas, comprend tous les héritages que ces per-fonnes peuvent acquérir pendant leur mariage, quand même ils feroient fitués dans des provinces où la communauté n'est point admise lorsqu'elle n'a pas été stipulée. D'Argentré s'est élevé contre cette décifion : il a prétendu que la coûtume de Paris n'exerçant d'empire que sur son territoire, elle ne pouvoit pas rendre conquêt un héritage fitue dans une province où la communauté n'a lieu qu'autant qu'elle a été flipulée ; en conséquence, il a sou-tenu que lorsque des Parissens se sont mariés fans contrat de mariage, la femme ne sçauroit prétendre aucun droit sur un héritage acquis dans le Lyonnois, par le mari, pendant le mariage : elle peut seulement, dit-il, demander récompense du prix tiré de la communauté pour faire l'acquifition,

M. Dareau, avocat au parlement de Paris, observe ici, à l'article Communauté, que cette opinion de d'Argentré est une erreur; que, quoiqu'on appelle Com-munauté légale celle qui se forme entre des Parifiens mariés sans contrat de mariage, ce n'est pas la coûtume de Paris qui en est la cause immédiate, & qui imprime aux héritages acquis par les deux époux la qualité de conquêts; que cet effet dérive de la convention tacite par laquelle ces conjoints sont censés avoir voulu qu'il y eût entr'eux une communauté telle que celle qui est établie par la coûtume de Paris, lorsqu'ils n'ont rien stipule de particulier à cet égard, avant de se marier; or, ajoute-t-il, une pareille convention, quoique tacite, doit avoir la même force que fi elle étoit expresse, &, conséquem-. ment, rendre communs & conquêts les héritages acquis par les conjoints, en quelque lieu que ces immeubles soient situés.

Suppofons que les parties aient leuf domicile, l'une à Lyon, l'autre à Paris, & qu'elles se marient fans contrat de mariage : d'après quelle loi déterminera-t-on s'il y a communauté entre les conjoints, ou s'il n'y en a point? M. D. répond que, dans ce cas, c'elt à la loi du lieu où l'homme est domicilié que les parties sont censées s'en être rapportées, parce qué la femme, en se mariant, suit le domicile de

fon époux, & qu'on doit préfumer qu'elle s'est foumife à la loi de ce domicile qui va lui devenir propre.

Si une maison appartenante à l'un des conjoints a été vendue pendant leur mariage, le prix qui peut en être du appartient à ce conjoint, quoiqu'une telle créance soit un bien meuble; la raison en est qu'elle tient lieu de la maison vendue. Il en feroit de même de la créance d'une fomme d'argent due à l'un des conjoints pour retour du partage qu'il auroit fait d'une succession immobiliere, pendant le mariage. Cette créance, quoique mobiliere, ne pourroit point être considérée comme un effet de la communauté, parce qu'elle seroit la représentation du droit que ce conjoint auroit eu dans une fuccession d'immeubles; & un pareil droit est immobilier.

Bourjon a cenfuré cette doctrine, adoptée par le Brun : il a prétendu qu'une fomme de deniers donnée pour rctour de partage devoit entrer dans la communauté légale fans que le conjoint pût, à ces égard, exercer aucune reprife. Il a fondé fon opinion fur ce que les partages ayant parmi nous un effet retroactif, le conjoint étoit préfumé avois fuccédé directement aux feuls immeubles échus en fon lot, & au retour en deniers dont fes cohéritiers étoient chargés envers lui ; il a conclu de-là, que ce retour en ideniers étant une chose mobiliere qui ne repréfentoit aucun immeuble dont le conjoint eut eu la jouissance, il devoit entrer dans la communauté légale. Mais ce raisonnement n'est que spécieux, selon M. Dareaut il eft évident, remarque-t-il, qu'on ne pout pas soutenir que le retour dont il s'agia at été un effet mobilier de la succession, puilqu'elle n'étoit composée que de biens immeubles : ce n'eft donc pas avec les deniers de la succession que ce rerour s'est acquitté, mais avec ceux du co-héritier chargé de cette dette ; ainfi un tel retour doit être confidéré comme une créance qui, guoique mobiliere, tient lieu d'un drois immobilier indéterminé : en effet, elle supplée à ce qui manquoit au lot du conjoint pour former la part dans une succession immobiliere.

Dans l'article Communes, M. l'abbé Remy, auteur de l'Eloge de l'Hópital couronné par l'académie françoile, décrit avec beaucoup de précision & de netteté l'origine, les prérogatives & les charges de ces aflociations ou confédérations qui, pendant le 12e. fiecle, se formerent en France, & jurerent de défendre leurs villes, leurs territoires, ainsi que leurs personnes, contre la tyrannie des seigneurs séodaux. Si l'on veut sçavoir jusqu'où s'étendoit la portion de liberté que nos monarques ren-I 4

doient alors à leurs peuples, il fuffit, diril, de jetter les yeux fur les chartes de ces sortes de ligues : tantôt on y trouve purement & fimplement que les hommes. de la commune de... seront libres, eux & leurs biens ; tantôt, qu'ils demeureront à perpétuité exempts de tous droits de prise, de taille, de prêts forcés & d'exactions : Permanent liberi ab omni taillatu, captitione, creditione, & universa exactione. Telles font les clauses des communes de Mantes & de Chaumont, Souvent le roi déclaroit que nul autre que lui ne pourroit lever aucun droit de mainmorte fur les hommes d'une certaine commune; quelquefois il y renonçoit lui-même, & l'abolifioit sans réferve. Nullas dominus, nifi nos, mortuam manum capiat : c'eft ainfi qu'il s'exprime dans la commune de Compiegne; & dans celles de Laon, de Crespy en Valois, de Bruye-res en Languedoc, il ajoute: Mortuas auz tem manus omnind excludimus.

D'après ces actes & beaucoup d'autres dumême genre, il femble que nos fonverains jouissent du droie d'éteindre la main-morte: pourquoi donc les habitans du mont Jura n'obtiendroient-ils point du monarque un affranchissement que les tribunaux n'ont pu leur accorder ? Le chapitre de St. Claude prétend conferver fur eux tous les droits de main-morte; mais

197

les habitans du mont Jura sont dans la position où se trouvoient ceux de Beaune, de Verneuil, de Bourg, de Comin, que Philippe-Auguste affranchit de cette espece de servitude en 1184. On peut voir dans le 7e. volume des Ordonnances du Louvre (pag. 500-501) ce que le roi fit à l'égard des habitans de Montolien; il les exempta non-seulement de tout don gratuit ou prêt force, mais encore de toute corvée d'hommes & de bêtes; il leur permit en outre, de transporter kur domicile où ils voudroient, de disposer de leurs biens entre-vifs ou par testament, de marier à leur gré leurs enfans, de faire entrer leurs fils dans les ordres eccléfiastiques.

Une charte de Philippe-Auguste prouve que, sous son regne, toutes les communes sans exception devoient le service militaire : La ville de Cressous fera tenue de nous fournir des troupes, ainsti que les autres communes.

Quoique la claufe du fervice militaire ne fe rencontre pas dans toutes les chartes, il n'en est pas moins vrai que les communes ont rendu les plus grands fervices à nos fouverains. On doit à leurs efforts, à leur constance, la destruction de l'anarchie féodale. Placées entre les feigneurs & le trône, toujours prêtes à repousser la violence par la force, toujours ennemies

des deffeins ambitieux des tyrans subalternes qui les environnoient, ces villes éparfes dans tout le royaume ont com-battu pendant trois fiecles, autant pour la liberté du trône que pour la leur. On voit même qu'elles confacrérent également leur or & leur sang à la patrie. Avant d'obtenir le droit de commune, les villes de Beaune & de Verneuil s'obligerent à payer le double de leur taille ordinaire. Pontoise rendoir annuellement 500 liv.; Sens, 600; Péronne, 200; Meaux, 140; Neuville, 100; Crefpy, 370; Villeneuvele-Comte, 220. Ces taxes augmentoient avec la population & la richeffe des communes; ces villes fe maintinrent dans la plupart de leurs droits jusqu'au commencement du 16e. siecle; mais lorsque l'équilibre & la subordination commencerentà fe rétablir dans la monarchie, lorsque nos rois se sentirent assez puissans pour réprimer fans fecours étranger la cupidité des grands, la politique de la cons changea de système : on diminua les prérogatives des communes, on augmenta leurs charges; infenfiblement on parvint à rendre ces confédérations impuissantes, & onéreules, pour ainfi dire, à elles-mémes. D'abord on avoit favorisé leurs entreprises contre les seigneurs; ensuite on favorifa les entreprises des seigneurs contre les droits des communes. La ville de

Roye, en 1374, sollicita comme une grace la suppression de sa charte. Neuvillele-Roi fit la même demande, & obtint la même faveur de Charles V. Le parlement supprima de sa propre autorité, la commune de Chesses, sous prétente qu'elle ne pouvoit pas représenter se lettres de confirmation : ainsi, dégénérant de siecle en siecle, les communes sont devenues de chétives communautés.

Un arrêtiste rapporte un trait fingulier de la jurisprudence de Catalogne : un assassin qu'on alloit conduire au dernier supplice, ne vouloitpoint le confesser, parce qu'il avoit, disoit-il, été condamné sur la révélation que son confesseur avoit faite de son crime; d'après cette déclaration, St. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, manda le confesseur; ce prêtre, qui étoit le frere du particulier affassiné, convint qu'il avoit trahi le secret de la consession. Le prélat alla trouver auffi-tôt les juges, & les engagea de révoquer leur sentence, & d'absoudre le criminel, pour faire un exemple, dit l'auteur, du respect inviolable que l'on doit garder pour le secret des con-fessions religieuses; & afin que cette révélation ne demeurat pas impunie, il fit punir legerement le confesseur, en considé-ration de ce qu'il avoit d'abord avoué son crime, & de l'occasion qu'il avoit donnée de faire voir un exemple de la véné-

199

-ration que les juges mémes doivent avoir pour les confesseurs. Au reste, on sçait que les confessions révélées ne peuvent pas servir de preuve.

Phyficæ quæstiones præcipuæ, &c. C'eftà-dire, Questions principales de phyfique, réfolues d'après des expériences, & des observations nouvelles, &c.

DERNIER EXTRAIT.

A troisieme differtation de ce volu-I me a pour titre : Du prolongement de l'atmosphere de la terre en forme de queue. M. l'abbé Arena croit que, par l'action des rayons du soleil, les vapeurs terrestres s'élevent, & s'étendent sous la figure d'une très-longue queue opposée à l'astre du jour. Il cite quatre phénomenes en faveur de son opinion. 19. Le témoignage unanime des navigateurs prouve que, dans la zone torride, & peu au-delà des tropiques, des vents réguliers soufflent constamment d'orient en occident, c'est-à-dire, felon la direction du mouvement diurne du foleil. Les phyficiens ont tâché de découvrir la cause générale de ces météores, & leurs recherches les ont conduits à des réfultats très-différens : notre auteur combat le sentiment de coux qui les attribuent à

la révolution de la terre autour de son axe; ils n'ont pas confidéré, dit-il, que dans cette révolution est comprise toute l'atmolphere, fans qu'il s'excite en elle aucun mouvement intérieur. M. A. ne croit pas non plus, comme Muffchenbroeck, que la raréfaction de l'atmosphere terrestre puisfe donner la folution de ce grand probléme; & il la déduit enfin du mouvement fuccessif de la queue atmosphérique, qui se. conde celui de l'aftre du jour. M. d'Alembert, dans un célebre mémoire couronné par l'académie de Berlin, rapporte la caule générale des vents à l'action du solcil & de la lune (1) fur notre atmosphere : cette opinion est peut-être la plus vraifemblable, & nous fommes furpris que l'auteur n'en ait absolument rien dit. 2º. Quelques cometes, observe-t-il, sont à une distance confidérable de la surface de la terre : la hauteur de l'atmosphere aërienne n'est que de 13 milles, comme le prouvent les crépuscules du matin & du soir : d'un autre côté, les aurores boréales doivent pénétrer dans l'atmosphere terrestre : il faut donc que celle-ci foit inégale, &, quelque part, plus haute que l'atmosphere aërienne, c'est-à-dire, qu'elle soit allongée en forme de queue. 3°. Dans les éclipfes totales de lune, on voit

(1) C'eti pa. ce même phénomene que Newton explique la formation des marées.

fur le disque de cet astre une foible lumiere ; M. l'abbé A. prétend que c'est celle de la queue en question. 4°. Il croix aussi que la lumiere zodiacale est entierement due à la même queue.

Des taches du soleil. Cet astre présente, de tems en tems, des parties noires qui paroissent tourner uniformément, & revenir, par rapport à nous, au même point du difque solaire en 27 jours, 12 heures, 20 minutes, quoique la véritable rotation du soleil soit de 25 jours, 14 heures, 8 minutes : c'est ce qu'on appelle fes taches. Galilée, qui s'en attribuoit la premiere découverte, les regardoit comme une espece d'écume, de fumée ou de nuage formés à la furface de l'affre du jour, & nageant sur un océan de matiere fluide & subtile. Si l'on en croit la Hire, ce sont les éminences d'une masse solide qui nage dans la matiere fluide, & s'y. plonge quelquefois totalement. Notre phyficien pense qu'elles consistent en un bitume noir flottant sur la surface de ce vaste océan de feu dont il croit le solei forme, & que ces matieres inflammables lui fervent d'aliment : opinion affez ailée à concilier avec celle de la Hire, laquelle est beaucoup plus vraisemblable que le sentiment de Galilée (2).

⁽²⁾ Si les taches du foleil étoient formées par une fir mée qui s'éleveroit de cet afire, elles ne feroient point attachées à fa mafie.

Du mouvement libre dans le plein. L'au-teur entreprend ici de soutenir contre Newton le système des péripatéticiens & des cartéfiens fur le plein. Après quelques remarques concernant la possibi-lité d'un fluide parfait, c'est - à-dire, exempt de ténacité ou d'adhésion de payties, ainsi que de toute force étrangere de gravité & d'attraction, il effaie de prouver que la diminution de vîtesse & de mouvement dans un mobile qui parcourt un milieu réfistant, est produite, non par la force d'inertie, mais par la cohétion & la ténacité de ce fluide imparfait : il conclut de-là, que, dans celui dont il a d'abord parlé, les corps pourroient se mouvoir auffi facilement que dans le vuide. M. A. prétend aussi qu'il est plus convenable à la divine providence d'avoir rempli tout l'univers d'un tel fluide, que de l'avoir laisse vuide. Enfin, il a recours aux tourbillons de Descartes; & pour justifier son hypothese, il infiste beaucoup sur le mouvement des poissons & des vaisseaux en mer. On feroit tenté de croire qu'en combattant une vérité (3) qui paroît aujour-d'hui démontrée, il a voulu donner une idée de sa sagacité; mais nous le prions d'observer qu'un pareil usage des talens est un véritable abus, & que l'esprit & le

(3) L'impossibilité du mouvement dans le plein par-

génie ne sont pas faits pour se mesurer. De la figure de la terre. Dans cette 6me. & derniere differtation, notre phyficien rappelle d'abord les anciennes mefures des différens degrés du méridien , exécutées à Cayenne, par Fernel, Snellius, Riccioli, Grimaldi, Richard Norwod, Picard, Richer, &c. Ensuite il expofe, 1º. celle que MM. Caffini ont faite du degré de France, & d'où il réfulte que la terre est allongée vers les pôles; 2º. celles qu'ont prises les sçavans académiciens envoyés à l'équateur & en Laponie, lesquelles prouvent que notre planete est applatie aux pôles, conformément à la théorie de Newton. Il parle aussi des mefures postérieures exécutées par l'abbé de la Caille, M. Boscovich, le P. Beccaria, & qui toutes, à peu de chose près, s'ac-cordent avec celles des académiciens françois. L'Europe sçavante n'ignore point que M. Maskelyne s'eft affez récemment occupé du même objet, en Ecosse, sur la montagne de Schehallien, & l'auteur auroit pu en faire mention. De la différence de ces mesures il conclut qu'on ne sçauroit être entierement für que la terre soit applatie vers les pôles, parce que, même dans les dernieres observations, il peut s'être gliffé quelque erreur capable d'en rendre incertains les réfultats : cette opinion lui paroît, d'ailleurs, la plus probable,

-puisqu'elle est confirmée par les trois mesures les plus exactes, faites en France, à Quito, & en Laponie. On pourroit ajouter que la probabilité dont il s'agit 'acquiert un de gre de certitude, fil'on confidere, 1º.que ces observations sont conformes à la théorie; 2°. que toutes les mesures postérieures, quoiqu'elles different des premieres, s'accordent avec elles pour donner à la terre la figure d'un sphéroïde applati vers les pôles; 3°. que la différence même des résultats, loin de démentir la théorie, la confirme, puisqu'il est prouvé qu'elle dépend de l'attraction exercée par les montagnes fur le fecteur astronomique (4). Reve-nons à M. l'abbé A. : il indique une nouvelle méthode pour mesurer les degrés terrestres en mer au moyen d'une cordo tirée le long de la surface de cette derniere, dans la direction du méridien, direction affurée par des nivellemens exacts faits à terre. Il décrit aussi un quart de cercle & un niveau de nouvelle invention à l'usage des arpenteurs. Enfin, il essaie de prouver que, quoique le retardement plus ou moins confiderable des pendules doive uniquement être attribué aux variations de la gravité de notre planete,

⁽⁴⁾ Il fuffit de fe rappeller, à ce fujet, les obfervations de Bouguer, de M. Maskelyne, & du P. Beccaria, fur les montagnes de Chimboraco, de Schehallien, & des Alpes.

il ne suffit point pour démontrer la rotation de celle-ci autour de son axe, parce qu'il ne s'ascorde pas entierement avec les loix de cette révolution. On pourroit quelquesois defirer plus d'exactitude & de solidité dans les divers mémoires qui forment ce recueil; mais ils supposent, d'ailleurs, des connoiffances assez étendues, de l'ésprit & de la fagacité.

Adresses to young men, &c. C'eft-à-dire, Avis aux jeunes hommes. Par M. Jacques Fordyce, doct. en théol. 2 vol. petit in-8°. A Londres, chez Cadell. 1777.

D Ans deux volumes précédens, adreffés aux jeunes femmes, M. Fordyce s'eft attaché à élever leurs ames au-deffus des frivolités, des minuties, à épurer leurs goûts, à étendre leurs vues, à leur faire connoître la dignité de leur être, & à leur infpirer des fentimens de vertu & de piété. Il étoit naturel que les jeunes gens de l'autre fexe eusfent leur part dans cette efpece de cours de morale pratique. L'objet des nouveaux difcours que nous annonçons eft de les garantir des effets pernivieux de la pareffe, de la diffipation & du déréglement des mœurs; de leur donner des notions justes de l'honneur, de la réputation, de l'amitié, de l'amour, de cet esprit de fermeté opposé à la poltronnerie & à la pufillanimité, des charmes de la modestie, & de l'importance de la religion. Il remarque dans le premier de ces discours, que leur conduite & leurs mœurs sont de la plus grande conséquence pour les générations actuelles & futures. « Dans votre maniere d'être, dit-il, est comprise celle d'une multitude innombrable. Vous avez un pouvoir illimité, inconcevable, de transmettre & de communiquer le bonheur ou le malheur. Il est impossible de calculer tous les effets que votre conduite particuliere produira fur les mœurs, les penchans, la réputation, la paix ou le trouble des personnes du sexe. C'est sur vous que votre patrie jette les yeux comme fut son espoir, sa sureté ou sa gloire. Elle fleurira fi vous la soutenez, fi vous lui servez d'ornement. Elle languira, tombera dans l'opprobre, fi vous la trahissez, fi vous la déshonorez... Au moment que je vous parle, je vous vois grandir, devenir peres, maîtres, ministres, instituteurs, jurisconsultes, médecins, théologiens, magistrats, juges, législateurs, en un mot membres utiles d'un état puissant dans l'un ou l'autre de ces emplois auxquels vous serez appellés dans le cours de votre vie. Lorsque vos prédécesseurs cassés de vieillesse ou courbés sous le poids de leurs

travaux, quitteront la scene, vons les remplacerez, vous remplirez leurs fonctions. Une postérité immense fera redevable de ses sentimens, de son caractere, de son bonheur ou de son infortune à vos démarches, à vos exemples, aux principes que vous ferez adopter. Si votre mémoire passe aux fiecles à venir, ils vous bénironz comme leurs bienfaiteurs, ou vous auront en exécration comme des stéaux de l'humanité ».

Dans le second discours M. F. s'étend fur les égards que les jeunes gens fe doi-vent entr'eux, & passe en revue les principales causes qui leur font d'abord quitter le fentier de la vertu, & les entraînene ensuite insenfiblement dans le vice & dans le défordre. Voici ce que dit l'auteur du defir naturel que l'homme a de mériter l'approbation générale. «Personne, je crois, ne nie que nous defirons naturellement d'être approuvés dans nos actions, nos pensées, nos sentimens, & que nous craignons le mépris; que nul ne se suffit pour être heureux; que nous dépendons julqu'à un certain point les uns des autres; que vivre fans estime, c'est vivre fans agrément, fans confolation; qu'il n'y a qu'un impudent, je dis plus, un homme désespéré qui défie, qui brave le public; que celui qui ne s'embarrasse pas de ce que l'on pense de lui, est un homme perdu ou le

sera bientôt; que le jeune homme qui renonce à l'effime publique est de toutes les créatures la plus dépravée & la plus infame. La raison en est fimple : il a foulé aux pieds la pudeur, ce principe le plus puissant, le plus actif, le plus beau que le ciel ait imprimé dans les ames honnêtes. Ce frein une fois rompu, qui peut retenir la violence des paffions, ou régler les écarts de l'imagination dans celui que l'expérience n'a pas encore éclairé fur les maux qu'entraîne un abandon aveugle aux penchans déréglés, & en qui la raison n'est pas encore assez développée pour lui présenter des confidérations d'un ordre plus relevé »?

« Il n'eft pas étonnant que ce principe foit fouvent affoibli, & que les hommes y deviennent infenfibles, comme à tous les antres, dans le cours de la vie humaine, agitée de tant d'intérêts qui s'entrechoquent. Mais un jeune homme qui perd de vue cette pierre de touche de fes actions, qui eft dépourvu de tout fentiment de louange & de blâme, eft à coup fûr une efpece de monstre dans l'ordre de la création ».

« Il y a peu d'exemples (ou du moins je le fouhaite) de cette perversité absolue, de cet oubli total de soi-même. Cependant souffrez que je vous prémunisse contre leur influence, Elle est plus dangereuse

209

peut-être que vous ne penfez. Il fut peutêtre un tems où ces jeunes infortunés rougiffoient à la feule idée du vice, & faifoient leurs délices de la vertu; mais, à force de fe familiarifer avec les déréglemens de toute espece, leur ame s'est corrompue, abrutie dans la débauche; ils se font perdus. Fuyez, mes amis, fuyez leurs approches, fuyez la vue empestée de ce jeune libertin, de ce brigand, de ce fils rebelle & dénaturé, de ce détracteur infensé desloix divines & humaines. Le connoître est un déshonneur; marcher à se côtés, un crime; être familier avec lui, une infamie ».

Cette fource féconde des malheurs de la fociété, les mariages d'intérêt ou qu'on appelle affortis, toujours de plus en plus frequens, caufent la perte de tant de victimes des deux fexes, qu'il n'est pas hors de propos de rapporter ici ce qu'en dit notre moraliste anglois.

«Que dirons-nous, s'écrie-t-il, de ceux qui ont la baffeffe de s'affocier pour compagne une malheureuse victime trainée à l'autel par la violence, ou une vile mercenaire qui ne calcule que l'or? Hommes méprisables vous achetez la possession du corps, & le cœur n'a que de l'aversion pour vous. Epoux indignes de ce titre facré, vous vous abaissez au-dessourdes brutes, qui ne se livrent jamais aux actes mystérieux que la nature leur enseigne, sans que l'ardeur d'une affection mutuelle les inspire & les détermine. Oui, l'homme voluptueux est le seul être de l'univers: dont les defirs errans & aveugles cherchent une satisfaction isolee, & sans le concours ravifant d'une tendresse réciproque. Comment une femme senfible & raisonnable n'auroit-elle pas le plus souverain mépris pour un homme qui, en conquérant barbare, ose envahir la personne sans le moindre droit sur son cœur? Mais ce cœur qu'il semble dédaigner, il reconnoît toute sa délicatesse, il l'admire, il en répete sans ceffe l'éloge dans les discours les plus flatteurs, il les a tenus à cent autres femmes; pouvez-vous, trop crédule amie, n'en pas voir l'artifice, & confondre ce jargon ulé, infipide, avec le langage fimple, naturel, d'une paffion vertueuse? Ne vous appercevez-vous pas que cet homme vous regarde au fond comme une acquifition qui fui conte plus ou moins d'art? Mais com-' ment un tel homme, s'il lui roste un peu. de sens, soutient-il l'idée qu'il est attaché à une femme qui appartiendroit à un époux plus méprifable encore, fi celui-ci eût voulu acheter la préférence par plus de richesse, ou un rang plus élevé » ?

Nous terminerons cette notice en traduisant un passage où M. F. jette un regard critique sur l'éducation moderne. « Traçons, dit-il, le plan de l'éducation

air JOURNAL ENCYCLOP.

des jeunes gens, & commençons au tems même où ils sont entre les mains des nourrices. C'est presque toujours à cette époque que le caractere des enfans est perverti. C'est alors que, par une indulgence cruelle, leurs defirs, leurs passions, leurs caprices, leurs humeurs qui devroient être réglés: ou domptés, sont au contraire nourris & fortifiés au point qu'on a la plus grande difficulté à les vaincre, ou qu'il est absolument impossible d'y réusfir. Sans ceffe, on flatte ces petites créatures, on les caresse, on les pare, on les entoure de colifichets, on leur donne de l'argent, on les accable d'éloges sur leur beaute. On éveille leur vanité par des habits magnifiques, leur gourmandise par des bonbons de toute espece, leur avidité, leur orgueil, le mépris de l'indigence, en leur répétant à chaque moment qu'ils sont riches, d'un rang élevé, &c. Et qui font ces féducteurs ? Ceux mêmes qu'ils font tenus & dans l'ufage de regarder comme leurs guides, leurs maîtres, les modeles qu'ils doivent imiter ? Qu'en réfulte-t-il? Leurs corps s'énervent ; leurs ames se dégradent; on les dévoue à une éternelle enfance; on les rend incapables de fupporter les fatigues, la faim, l'inclémence de l'air; ils en sont accablés, ils succombent sous le faix. Le moin-, dre accident les dérange, la plus petite contradiction les irrite, les emporte. On

. MARS 1778.

les rend violens, vains, capricieux, entêtes, durs, avides, égoïstes, esclaves de leurs passions, tyrans de ceux qui les approchent, qui les entourent. Dès leur berceau, on les réduit à l'impossibilité d'agir avec force, de penser avec énergie, de souffrir avec courage, de vivre avec · une égalité, une modération philosophique, d'avoir des mœurs douces & estimables ».

217

Histoire naturelle, générale & particuiere, servant de suite à l'histoire des animaux quadrupedes. Par M. le comte de Buffon, &c. Supplément. Tome 6e. in-12 de 268 pag. (conforme à l'édition in-4⁹.), avec 31 planches. - A Paris, de l'imprimerie royale, & fe trouve chez Panckoucke. 1777.

DArmi les 35 articles auxquels on I trouve ici des additions, nous avons surtout remarqué ceux de l'Ours blanc. autrement appelle Ours de mer, du Paea, du Raton, du Jaguar, du Cougar, du Margai, du Lynx, du Caracal, de la Genette, du Glouton, de la Chauve-Souris, du Tamanoir, de l'Encoubete, de l'Elephant, de l'Hippopotame, & de la Giraffe.

La figure de l'ours blanc que donne notre naturaliste, d'après un dessin qui ĸ

Tom. II. Part. II.

lui a été envoyé d'Angleterre par feu M. Colinson, prouve que cet animal est fort différent de l'ours de terre. Le cou, & sartout la tête sont si longs en comparaison de ceux de l'ours ordinaire, que ces caracteres seuls suffiroient, comme l'ob-Yerve M. de B., pour en faire deux ef-peces diffinctes; les extrémités des pieds du premier different aussi beaucoup de celles du second : ces dernieres tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandisque les autres sont faites, à peu-près, comme celles des grands chiens, ou des animaux carnassiers de ce genre. Gerard de Veira dit qu'ayant tué un ours de mer, & ayant mesure la peau, après l'avoir écorché, elle avoit 23 pieds de longueur; ce qui seroit plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre. Tous les voyageurs s'accordent à dire que les ours blancs different encore de ceux-ci, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, de forte qu'un coup de massue capable d'assommer un bœuf, &, à plus forte raison, un ours ordinaire, ne paroît point les étourdir. Les relateurs conviennent également que la voix de ces animaux ressemble, plutôt à l'aboiçment d'un chien enroué, qu'au-cri ou au gros murmure de l'ours commun. Robert Lade affure qu'aux environs de la riviere de Rupper, on tua deux:

MARS 1778.

. .

ours blancs d'une prodigieuse grosseur; que ces quadrupedes affamés & féroces; en se jettant sur les chasseurs, avoient tué plusieurs sauvages, & blesse deut Anglois. On lit dans le troisieme Voyage des Hollandois au nord, qu'ils tuerent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avoit 13 pieds de long. « Tout considéré, dit l'anteur après avoir cité ces saits, je serois porté à croire que cet animal, se célebre par sa férosité, est en effet d'une espece plus grande que celle de nos ours ».

Dans le tome 21 (édit. en 31 vol.) de l'Histoire naturelle, l'article du Paca est fort court, & suivi d'une figure desfinée d'après un de ces animaux qui n'avoit pas encore pris la moitié de son accroiffement. On trouve ici la gravure, les dimensions, & la description des mœurs d'un autre paca, moins jenne, que M. le comte de B. a sait nourrie chez lui, & qui, depuis le mois d'Aosts 1774, jusqu'au 28 Mai 1775 (1), n'a cessé de grandir assez considérablements On a construit pour ce quadrupede une petite loge en bois, dans laquelle il de-

(1) Quoiqu'il n'eût pas' enéore pris à cette époque, fon entier actroiffement, il avoit 18 pouces de longueur dans la fituation naturelle & renflée; mais lorfqu'il s'éremdoit, il avoit près de 2 pieds depuis le bout du mufe au jusqu'à l'extrêmité du corps.

216 JOURNAL[®] ENCYCLOP.

meuroit affez tranquille pendant le jour, furtout lorsqu'on ne le laissoit pas manquer de nourriture. Il semble même afsectionner sa retraite tant que le jour dute: car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit viene, il marque le defir violent qu'il a de fortir, en s'agitant continuellement, & en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive point pendant le jour, à moins que ce ne soit pour rendre se excrémens: car non-seulement il ne fait jamais, mais il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure.

La propreté femble être fi naturelle à cet animal, qu'ayant donné à la femelle paca dont il s'agit iei un gros lapin mâle; pendant qu'elle étoit en chaleur; pour tenter leur union, elle le prit en averfion au moment qu'il fit fes ordures dans leur cage commune ; jusques là elle l'avoir affez bien reçu pour en espéren-quelque chose ; elle dui faisoit même des avancés très-marquées en lui lechant le nez, les oreilles & le corps; d'ailleurs, elle lui laiffoit presque toute la nourriture; mais dès que le lapin eut infecté la loge, elle se retira dans le fond d'une vieille armoire, où elle fe fit un lit de papier & de linge, & ne revint à fa cage que lorsqu'elle la vit nette, & libre de l'hôte mal-propre qu'on lui avoit donné. OMARS 1778.

117

Le paca s'accoûtome très-aisement à la vie domestique ; il est doux & traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, leche les mains des personnes qui le careffent, connoit bien ceux qui prennent soin de lui, & scait parfaitement distinguer leur voix. Il a les muscles très-forts, & le corps massif; cependant sa peau est fi sensible, que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion : cette grande senfibilité, quoiqu'ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colere, lorsqu'on le contrarie trop fort, ou qu'il se présente un objet deplaifant ; la feule vne d'un chien qu'il ne connoît pas, le met de mauvaile humeur. Le corps de cet animal est couvert d'un poil court, rude & clair-semé, couleur de terre-d'ombre, & plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le def-Lous du cou, & les parties intérieures des jambes sont, au contraire, couverts d'un poil blanc sale; & ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq especes de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupare séparées les unes des autres. Ces cinq bandes font dirigées le long du corps, de maniere qu'elles ten-1 dent à se rapprocher mutuellement a leurs extrémités. Le paca domestique mange de tout ce qu'on sui donne, & il paroît

K 3

SIS JOURNAL2 ENCYCLOP,

avoir un très-grand appetit ; celui de notre auteur étoit nourri ordinairement de pain; & foit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin, ou même dans du vinaigre, il le mangeois également; mais le sucre & les fruits étoient si fort de son gout, que, lorsqu'on lui en présentoit, il en témoignoit sa joie par des bonds & des sauts. La viande étoit ce qu'il paroissoir aimer le moins. On pourroit sifément le nourrir de grain : car, souvent, il en cherchoit dans la paille de sa litiere. D'a-près ces observations, & beaucoup d'autres qui doivent être lues dans l'ouvrage même, l'auteur ne doute point qu'il ne fût possible de naturaliser cette espece en France : il remarque aussi que le paca étant facile à nournir, & sa chair bonne à manger, il seroiti une acquisition utile; qu'il ne paroit pas craindre beaucoup le froid ; que, d'ailleurs, pouvant creuser la terre, il s'enigarantiroit aisement pendant l'hyvers, enfin sequ'unesteul de ces animaux fourniroiquutant de bonne chair que sept on huit lapins.

Le 29 Octobre 1775, M. Blanquart' de Salines écrivit de Calais, à notre naturaliste une lettre fort intéressante, sur le raton, & dont voici un extrait.

Mon raton, dit M. B., a vécu soujours enchaîné avant qu'il m'appartint; dans cette captivité, il se montroit assez doux, quoique peu caressant : les personnes de la maison lui faisoient toutes le même socueil; mais il les recevoit différemment; ce qui lui plaisoit de la part de l'une, le révoltoit de la part d'une autre, sans que jamais il prit le change (2). Sa chuîne s'est rompue quelquesois, & la liberté le rendoit insolent; il s'emparoit d'un appartement, & ne souffroit pus qu'on y abordát; ce n'étoit qu'avec peine qu'on roccommodoit ses liens.

Depuis fon Jéjour chez moi, fa fervitude a été fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue, je le laisse promener avec sa chaîne; & chaque fois, mille gentilless m'expriment sa reconnuisance. Il n'en est pas ainst quand il s'échappe de luimême; alors il rode quelquessis 3 ou 4 jours de suive sur les toits du voisinage, descend la nuis, dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la volaille, lui mange la tête, & n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne le rendoiz pas plus humain, mais seulement plus circonspeci; il émployoit alors la ruse, familiarisoit les poules avec lui, leur permettoit de venir partainspiré la plus grande sécurité, qu'il en faisisfoit une, & la mettoit en pieces. Quelques jeunes chats ont éprouvé, de sa part, le même fort....

Cet animal, quoique très-léger, n'a que des mouvemens obliques, & je doute qu'il pusse attraper d'autres animaux à la conrse. Il ouvre merveilleusement les huîtres : il suffis d'en brifer la charniere, ses pattes font le reste. Il doit avoir le tad excellent. Dans sa petite besogne, il se fert rarement de la vue ou de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses pattes de derriere ; puis, sans regarier, il cherche, de ses mains, l'endroit le plus foible, il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le paisfon par lambeaux, & n'en laisfe au-

(2) M. de Buffon a observé la même chose au sujet du surikate.

K 4

cun vestige, sans que, dans cette opération, ses yeux, ni son nez, qu'il tient écartés, lui soient. d'aucun usage.

Si le raton n'est pas fort reconnoissant des caresses qu'il reçoit, il est fingulierement sensible aux mauvais traitemens; un domestique de la maison l'avoit, un jour, frappé de quelques coups de fouet; vainement cet homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier : ni les œufs, ni les sauterelles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ant jamais pu le calmer. A fon approche, il entre dans une sorte de rage; les yeux étincelans, il s'élance contre lui, pousse des cris de dous leur; & tout ce qu'on lui présente alors, il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparoisse. Les, accens de la colere sont, chez lui, finguliers: on croiroit entendre, tantôt le sifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien. Sa quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un ani-mal qu'il croie plus fort que lui, il n'oppose aucune réfisiance; semblable à un hérisson, il cache sa tête, ainsi que ses pattes, & forme de fon corps une boule ; aucune plainte ne lui échap-

pe; dans cette position, il souffriroit la mort.... Les enfans sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent; il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne, qu'il aime beaucoup, est séverement corrigée par lui, quand, elle s'avise d'aboyer avec aigreur. Je ne scais pourquoi plusieurs autres animaux détessent également les cris. En 1970, j'avois cinq souris blanches; je m'avisai d'en faire crier une, les ausres se jetterent sur elle; je continuai, elles l'étranglerent....

Mon raton est une femelle; au commencement, de l'été, elle entre en chaleur; le befoin de trouver un mále dure plus de 6 semaines; pendant ce tems on ne sçauroit la fixer, tout lui déplate, à peine se nourtit-elle; cent fois le jour, elle passe. entre fes cuiffes, puis entre ses pattes de devant, fit queue touffue; qu'elle saiste par le bout avec les dents, & qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant, & appellant son male, ce qui me feroit penser qu'elle s'accouple dans cette attitude. L'entier accroissement de cet animal ne s'est guere fait en moins de deux ans & demi.

· M. de Buffon rapporte à l'article du Margai le chat-tigre de Cayenne, duquel M. de la Borde lui a communiqué la notice suivante. « La peau de cet animal est, comme celle de l'once, fort tachetée; il est un peu moins gros que le renard; mais il en a toutes les inclinations. On le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de gibier, tel que les agoutis, akouchis, perdrix, faisans, & autres oiseaux qu'il prend dans leurs nids. Il grimpe lestement fur les arbres, où il se tient cache; il ne court pas vite, & toujours en sautant. Son air, fa marche, fa façon de se coucher, ressemblent parfaitement à ceux du chat. M. de la Borde en a vu plusieurs dans les maisons de Cayenne, qu'on tenoit enchaînés ; ils se laissoient un peu toucher sur le dos; d'ailleurs, ils avoient toujours un air féroce; on ne leur donnoit pour nourriture que du poisson, & de la viande cuite ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en été comme en hyver, & font deux petits

Κş

à la fois dans des creux d'arbres pourris. L'auteur croyoit (3) que le kinkajou. étoit le même animal que le carcajou; mais il s'est assuré du contraire à la vue de deux animaux dont l'un étoit à la foire St. Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche, animal inconnu à tous les naturalistes; & il l'étoit en effet, dit M. le comte de B. Un autre entierement femblable est encore vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvette-Espagne; M. Messier, astronome de l'a+: cadémie des sciences, l'a nourri pendant : deux ou trois ans. Notre auteur en donne . dans ce Supplément (art. du Glouton), la figure exacte, avec quelques observations de M. Chauveau.

'Ce kinkajou n'a ni le nez alongé, ni la queue annelée du coati; mais ils ont, d'ailleurs, le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, & furtout des dents canines pareilles. Le premier differe encore du fecond par fa queue prenante, avec laquelle il fe fuspend & saceroche à tout ce qu'il rencontre lorfqu'il veut defrendçe; il no la redreffe même, felon M. C., que quand fes pieds font affurés; il s'en fert heureulement pour faifir & rapprocher de lubles chofes auxquélles il ne peut pas atteindre. Get animal fe couche & dørt des qu'il voit le jour, & s'éveille lorfque la nuit vient; alors, il est d'une vivacité extraordinaire. Il grimpe avec une grande facilité, & furete partout. Il

(3) Voyez le tome a7 (édit. en 31 vol.) de l'Histoire naturelle. errache tout ce qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes; sans ce défaut, on pourroit le laisser en liberte; & même, avant d'êrre en France, on ne l'attachoit jamais; il forton la nuit, & alloit où il vouloit, le lendemain matin, on le retrouvoit toujours couché à la même place. On parvient à l'éveiller, pendant le jour, en l'excitant; mais il semble que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez careffant, quoiqu'indocile; il scait uniquement distinguer son maître, & le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du casé, du lait, du vin, & même de l'eau-de-vie, particulferement s'il y a du sucre, & il en boit jusqu'à s'enivrer, ce qui le rend malade pendant plufieurs jours; il mange auffi de tout indifinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, des fruits; on lui a donné longtems pour nourriture ordinaire, du pain trempé de lait, des légumes, & des fruits. Il aime passionnoment les odeurs, le sacre & les confitures.

Le kinkajou se jette sur les volailles, & c'est toujours sous l'aile qu'il les faisit ; il paroit en boire le fang, & les laisse fans les déchirer; quand il a le choix, il préfere un canard à une poule, & cependant il craint l'eau. Il a diffé- ' rens cris : loriqu'il est seul pendant la nuit, ses accens reffemblent affez, en petit, à l'abuiement d'un chien, & il commence toujours par éternuer. Quand il joue, & qu'on lui fai du mal, il se plaint par un petit cri semblable à celui d'un jeune pigeon. Lorsqu'il menace, il fiffe à pen près comme une oie ; quand il est irrité, co sont des cris confus, quoiqu'éclatans. Il ne se met guere en colere que lorfqu'il a faim; il tire, en bâillant, une langue très-longue. La femelle kinkajou dont on trouve ici la figure, n'a paru être qu'une seule fois en chaleur depuis qu'elle est en France; elle étoit alors presque toujours furiense.

K 6

On voit dans ce volume la figure d'un éléphant qu'on montroit à la foire St. Germain en 1773 : c'étoit une femelle âgée de 3 ans 9 mois, & qui avoit 6 pieds. 7 pouces 3 lignes de long sur 5 pieds 7 pouces de haut. Ses dents n'étoient pas encore toutes venues, & fes défenses n'avoient que 6 pouces 6 lignes de longueur. La tête étoit fort groffe, l'œil très-petit, & l'iris d'un brun fonce. La masse de fon corps, informe & ramassée, paroissoir varier à chaque mouvement, « en sorte, dit M. de B., que l'éléphant femble être plus difforme dans le premier âge, que quand il est adulte ». La femelle en queftion avoit la peau fort brune, avec des rides, & des plis affez frequens; fes deux mamelles étoient placées dans l'intervalle des jambes antérieures.

En comparant le mâle & la femelle qu'il a vus tous deux, l'un en 1771, l'autre en 1773 (4), il a paru à l'auteur, qu'en général la femelle avoit les formes plus groffes & plus charnues que le mâle; fes oreilles étoient sculement plus petites.

Dans l'espece de l'éléphant, comme dans toutes les autres, remarque-t-il, la femelle est plus douce que le mâle: celleci étoit careffante, même pour les gens qu'elle ne connoifsoit pas, au lieu que le

(4) Ils étoient, à peu près, du même ge.

male est souvent redoutable. Celui que M. de B. a vu en 1771, étoit plus fier,, plus indifférent, & beaucoup moins traitable que la femelle dont nous parlons. G'est d'après ce mâle que M. de Seve a definé la trompe & l'extrémité de la verge qu'on voit ici. Dans l'état de repos, cette partie ne paroit point du tout à l'extérieur; le ventre semble être absolument. uni; & ce n'eft que lorsque l'animal veut uriner que l'extrémité fort du fourreau. Cet éléphant cherchoit à saifir avec sa trompe les gens qui l'approchoient de près, & il a souvent arraché les poches & les basques des habits des curieux. Ses maîtres même étoient obligés d'user de précautions à son égard, au lieu que la femelle sembloit obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de fon emballage dans un caisson de voyage; elle refusa d'avan-cer; & ce ne fut qu'à force de contrainte, & de coups de poincon dont on la piquoit par derriere, qu'on l'obligea d'entrer dans l'espece de cage qui servoit à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitemens qu'elle venoit d'effuyer, & ne pouvant se retourner dans cette prison ' étroite, elle prit le seul moyen qu'elle eut de se venger : ce fut de remplir sa trompe, & de jetter le volume d'un seau d'eau au visage & sur le corps de celui qui : l'avoit le plus harcelée.

Notre auteur a dit dans le tome 22 t (édit. en 31 vol.,) de l'Histoire naturelle, qu'on pouvoit prélumer: que les éléphans ne s'accouploient point à la maniere des antres quadrupedes, parce que la position / relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paroît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, détruit cette conjecture. dans une lettre écrite de Bois-le Duc.

Il y a, dit-il, plusieurs endroits en Asie &) en Afrique, où les éléphans se tiennent toujours cachés dans des bois écartés & presqu'inaccessibles, furtout pendant qu'ils font en chaleur; mais dans l'iste de Ceylan, où j'ai demeuté is' ans, le terrein étant partoat habité, ils ne peu-1 vent pas se cacher si bien; je les ai constamment . observés; j'ai vu que la partie naturelle de la femelle se trouve placée presqu'au milieu du ventre, ce qui feroit croire, comme le dit M. de Buffon, que les máles ne peuvent point la couvrir à la façon des autres quadrupedes ; cependant il n'y a qu'une légere différence de fisuation: j'ai vu que, lorsqu'ils veulent s'accoupler, la femelle se courbe la tête & le cou; qu'elle appuie les deux pieds & le devant du corps, également courbés, fur la racine d'un arbre, comme fi elle se prosternoit par serre, les deux pieds de derriere restant debout, & la croupe en haut, ce qui donne aux males la facilité de la couvrir, & d'en ufer comme les autres quadrupedes. Je puis dire aussi que les femelles portent leurs petits 5 mois ou environ.

M. de Buffon pense qu'on ne peut guere douter de la premiere observation sur. la maniere dont les éléphans s'accouplent, puisque M. Marcel Bles affure l'avoir vu, mais qu'on doit suspendre son jugement fur la seconde, au sujet de la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de 9 mois; tandisque, selon tous les voyageurs, il passe pour constant qu'elle est de denx années.

Dans ce volame, ainfi que dans le précédent, l'auteur a mis à contribution diverfes remarques fort judicienfes, & d'autres morceaux fur le fanglier d'Afrique, le renne, l'hippopotame, &c., que MM. Allamand, Klocner, &c., avoient inférés dans la belle édition de l'Histoire naturelle publiée à Amsterdam, chez Schneider : nous n'en avons rien cité, parce qu'obligés' de choifir entre beaucoup d'articles, & n'en pouvant rapporter qu'un petit nombre, nous avons cru devoir préférer ceux qui étoient les plus neufs.

Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts & métiers, &c. Tome 3e.

L E faire a, dans les arts, différens caracteres qui, selon les lieux, les tems & les choses, sont autant de pas qui conduisent les artistes à la perfection. Quoique les procédés de la nature soient les

mêmes en Sibérie & en Laponie, que sous le beau ciel de l'Italie, de la Provence, &c., ces diverses contrées ont cependant des beautés qui leur sont particulieres. Pour exprimer les unes, il faut plus de force, & même, pour ainfi dire, une certaine rudesse qui imite cette rigueur, cette espece de désordre que la nature s'eft plu à mettre jusques dans ses bienfaits. Pour peindre les autres, il faut une touche plus légere, plus fine, plus gracieuse, qui rende i tous les traits dont cette même nature a embelli tous ses dons. De-là les différens : genres de beau, le noble, le fublime, le : gracienx, &c. Cette théorie va être micux développée que nous ne le pourr ons faire relativement à ce dernier objet.

GRACIEUX, adjectif (belles-lettres, beaux arts.) « Le fens de ce mot n'est pas toujours analogue . à celui de grace. On dit bien un pinceau gracieux, un style gracieux, un tour gracieux dans l'expression, & cela signifie un pinceau, un style, un tour qui a de la grace; mais on dit aussi un sujet gracieux & des images gracieuses; & alors gracieux signifie ce qui porte à l'esprit, à l'imagination, à l'ame, des idées, des peintures, des sentimens doux & agréables. Le gracieux le compose de l'élégant, du riant & du noble (le naïf, le naturel n'y entreroient-ils pas pour quelque chofe?) Un tableau de l'Al-bane, du Correge, de Claude Lorrain est gracieux; un tableau de Teniers, de Rembrant, de Michel-Ange ne l'eft pas. Une scene du Pastor Fido ou de l'Aminte, est gracieuse ; une scene de Moliere est plailante; une scene de Corneille

.9. . . M A'R'S 1778.

est fublime. On trouve dans l'Arioste, dans le Tasse, dans le *Télémaque*, des peintures gracieuses; on en voit peu dans Homere, si ce n'est l'allégorie de la ceinture de Vénus.

GRAMMAIRE. La grammaire françoife de M. Duclos a fourni à M. de Mairan des obfervations qu' n'ont point été, imprimées, qu'un anonyme donne ici, & dont nous allons extraire, entr'autres, celles qui tombent fur les élifions de notre langue.

La poéfie élide les ée, ie, ue, fuivis d'un mot qui commence par une confonne, & s'épargne par-là le foin de chercher un tour ou plus long ou moins naturel que ne lui fourniroit pas le masculin qui ne s'élide point.

. L'honneur eft comme-une-lie-efcatple-& fans bords, "

Quatre élifions, pourfuit M. de M., dans ce. feul vers. Je vois bien que dans la quatrieme. Poreille n'entend à la rigueur que pé-&, comme. dans cet autre exemple,

-Un son harmonieux s'y mile au bruit des eaux.

Elle n'entend qu'un équivalent des mots nie moi, ni eux; mais il est de fait que les denx, vers sont très-beaux, & qu'ils ne blessent en rien notre oreille, tandis qu'escarpé-&, & ni moi, ni eux, y seroient insupportables. En général, jepense que les fréquentes élisions de notre langue y produisent une beauté.

Par soi-même, blensôt, conduite à l'opéra, De quel œil penses-tu que la fainte y verra Du spectable-enchameur la pompe-harmonieuse?

C'est que l'élision y fait entendre à l'esprit guelque chose de plus qu'à l'ôreille; & pous

en revenir à notre escarpée & sans bords, au sont harmonieux, &cc., je trois qu'il y intervient nécession de l'ame qui est rectifie l'hiatus dont l'oreille auroit fouffert en tout autre cas. Ce n'est point ici, à mon avis, une affaire de pure fantailie cui d'habitude, ou de convention; c'est une espece de sensation composée du physique & de l'intellectuel.... On peut dire qu'en cette occasion, ' somme en beaucoup d'autres semblables, l'esprit fait allusion (illusion) à l'oreille, qui , à fon tour, & dans bien d'autres aussi, ne manquera pas de donner le change à l'esprit.

J'avoue encore que ces éé, ié, ue, dans la fuite du difcours, même fans élifion, ne me choquent pas tant que bien des gens dont l'organe est peut-être plus délicat que le mien. Je prens garde que la langue grecque abonde en ces concours de voyelles : Homere, l'harmonieux Homere en est plein. Or, la langue grecque est, de l'aveu des anciens & des modernes, la langue la plus fonore & la plus douce : donc, de l'aveu des anciens & des modernes, la langue la plus fonore & la plus douce : donc, de ur estre, il ne faut due faire attention sux trois prétérits, aux trois futurs, & à cent utres fineffes de la langue grecque, pour feutir combien le peuple chez qui elle s'est formée doit avoir eu les organes de l'oreille & du cerveau fouples & délicats.

Il n'eft pas étonsiant que l'anglois, qui n'a ni conjugaifons, ni terminations diffinctives des verbes, où l'on ne dit presque que moi asjourd'hui amour, moi hier amour, moi demain amour, pour j'aime aujourd'hui, j'aimai hier, j'aimerai demain, n'ait point aussi de genres, ni de terminaisons distinctives pour ses adjectifs fémininé; elle n'en a pas même pour désigner le pluriel de se adjectifs quelconques, quoique ses subltantifs aient un pluriel, (*Philosophical Transactions*). Seroit-ce l'intelligence de leurs ance (41) E M & R S & 47/8. 2 238

tres que les Anglois devroient en faire honseur ? Rien ne marque mieux, au contraire, une origine de paylans groffiers ; on y a fuppléé, fans doute, par quelques fignes, par des enclitiques. Il en a même pu quelquefois naître des commodités & des graces ; il en naît tout comme des défauts; & ce n'eft pas merveille qu'un peuplu devenu depuis fi recommandable, & qui ne le cede à aucun autre dans les feiences & dans les arts, non plus qu'en éloquence & en poéfie, siê trouvé le moyen de s'expliquer en fa langue ; mais le vice d'origine y demeare toujours empreint.

GRANCEY (géogr. hift.), bourg, cha-teau & titre de comté, en Champagne, autrefois en Bourgogne, entre Châtillon, / Langres & Dijon; c'est une ancienne baronnie qui a donné le nom à d'illustres seigneurs. Ponce de Grancey fut connétable de Bourgogne en 1193. Éudes de Grancey en fut gouverneur en 1370. On rap-porte ici divers traits de la vie de ces hommes illustres; mais comme trois maisons différentes l'ont porté successivement, & qu'on ne les diffingue pas, voici l'ordre dans lequel il faut lire ces anecdotes pour n'y pas trouver une certaine confusion; tout ce qui est entre 1193 & 1370 appartient aux anciens Grancey de Bourgogne. La lettre de Henri IV est adressée à Guillaume de Hautemer, marquis de Fervaques, maréchal de France; sa fille & son héritiere, Charlotte de Hautemer, comtesse de Grancey, épousa Pierre Rouxel ba-

ron de Medavi, aussi maréchal de France; & par ce mariage, la maison de Medavi devint la troisieme qui prit le nom de Grancey.

On conferve dans le château de Grancey l'original du billet fuivant, écrit de la main de Henri IV, avant la bataille de Fontaine-Françoife, au marquis de Fervaques, comte de Grancey, en Juin 1595 : Fervaques, à cheval; l'ennemi approche; j'ai befoin de ton bras; je fuis HENRI. Cette courte lettre pourroit être mife en parallele avec celle qui nous refie de Brutus, dir M. le préfident Bouhier dans un de fes manuscrits.

Quand Galas, général des impériaux, fit une irruption en Bourgogne en 1636, l'armée francoile fut obligée, en se repliant, de passer la riviere de Tillet, au pont de Spoi, près de Lux. Le comte de Grancey (Medavi), qui commandoit l'arriere-garde, pour amuser les ennemis, fit une action d'une valeur extraordinaire ; poulse par plusieurs escadrons de cavalerie, il fit sa retraite au pont de Spoi, & se vit abandonné de l'infanterie qui devoit le défendre : à la faveur des haies qui le bordoient, ayant passé ce pont, il se trouva seul contre ces escadrons. Il tua, d'un seul coup de pistolet, le cheval de celui qui le pression près; & ce cheval étant tombé mort sur le pont, Grancey, l'épée à la main, y disputa le passage, soutenu d'un seul cavalier. Ce fut un spectacle singulier que de voir, deux hommes arrêter mille chevaux : cette ré-. fistance donna le tems à quelques officiers d'infanterie de ramener des moulquetaires qui tinrent en bride les ennemis jusqu'à ce qu'on eut fait filer le bagage qu'on étoit réfolu d'abandonner. Il renouvella ainfi la belle action du chevalier Bayard & d'Horatius Coclès.

· On regrette que l'histoire, fi souvent

injuste envers les hommes qui ne portent pas un grand nom, ne nous ait pas tranfmis celui du brave cavalier qui partagea la gloire de cette belle défense avec le comte de Grancey.

En 1690, dans la guerre que la France déclara au duc de Savoie, le marquis de Grancey, brigadier, commandant l'aile droite de l'armée de Catinat, trouva un marais bordé de gros batailions foutenus de la cavalerie piémontoile; il fe mit dans la boue jufqu'au ventre, de paffa, appuyé fur un de fes gens qui fut tué en lui donnant la main. Lorfqu'il fut au-delà du marais, il cria aux foldats : Je vais bien voir fi je fuis aimé. A ces mots, chacun le fuivit, de paffa, malgré l'incommodité de l'eau & du feu des emmemis, qui fe retirerent en défordre. (M. Courtepée.)

GRAND HOMME (phil. morale.) Le ture de grand homme ne convient proprement qu'anx grands génies de deux especes de professions illustres & importantes. La premiere est celle des génies spéculatifs appliqués à perfectionner celles des connoiffances humaines qui sont les plus effentielles au honheur des hommes, comme a fait Descartes ; l'autre profession illustre & importante est celle des génies plus praticiens que Ipéculatifs ; elle regarde la grande augmentation du bonheur, non des hommes en général, mais d'une nation en particulier. Telle est la profession & l'emploi des rois, des ministres, des généraux d'armée, des premiers magifirats, qui tous, avec de grands talens, peuvent devenir de grands hommes, fi la plus grande utilité publique est le motif de leurs entreprises. Par-là Henri IV fut non-feplement un grand roi, mais un grand homme ; au contraire , Charles V (Quint), pour n'avoir fait du bien qu'à des

231

courtifans avides, & n'avoir cherché que lon propre avantage, & non celui de les sujets, ef parvenu, à la vérité, au titre de roi illustre, de grand empereur entre les empereurs. On peut avec justice l'appeller Charles le Grand ; mais de-là au grand homme il y a encore un espace prodigieux. Epaminondas rendit des services importans, non seulement à sa patrie, mais à toute la Grece, en détruisant la tyrannie des Lacédemoniens; il est donc un grand homme. Alexandre qu'est-il ? Un guerrier, un roi d'une grande réputation, en un mot, un homme illustre, & plus illustre par ses succès que par ses bienfaits envers fa patrie. Scipion est véritablement grand homme. Célar n'eut point d'Annibal à vaincre; & s'il eût perdu la vie à Pharfale, il est été comparé justement à Catilina. Ainfi, au lieu du titre de grand homme, il mérite plutôt celui de scélérat illustre. Sylla fut un scélérat du même genre, mais il mourut grand homme. Le dernier Caton a droit de marcher à côté de Scipion. (M. Courtepée & tiré ces ré-Aexions de l'abbé de St. Pierre.)

GRAVE, adj. (gramm. profodie.) On fe méprendroit au iens de ce mot, fi l'on eroyoit que dans notre langue, les voyelles graves ont un fon plus bas que les voyelles claires. Le caractere de nos voyelles graves n'est pas l'abaissement, mais le volume & le retentiffement du fon, sinsi, par exemple, dans repasser, détrôner, goûter, l'a, l'o & l'ou font plus renssée & plus fourds que dans placer, raisonner; douter; mais l'mtonation est la même.

Les sons graves; pour la même caule, font naturellement longs; mais ce caractere ne les diffingue pas des sons clairs, qui peuvent aussi s'allonger; & c'est à quoi l'on s'est mépris; le son grave ne peut être bref, à cause de son volume & de son retentissement; mais le son clair peut être long ; & foit dans la prononciation naturelle, foit dans le chant, rien n'empêche la voix d'appuyer fur l'a dans bocage, & fur l'p dans couronne ; mais le fon clair, en le prolongeant, ne devient pas, pour cela, plus grave, parce que l'émission en est toujours égale, & que sa durée n'ajoute rien à fon volume naturel. Ainsi, en donnant la même durée au fon clair & au fon grave, à l'a de fage & à l'a d'áge, à l'o de couronne & à l'o de trône, on les diftinguera toujours. (M. Marmontel.)

GRECS. (Hift. des arts chez les) Les Affyriens & les Babyloniens bâtirent les premieres villes, les premiers temples, les premiers remparts que l'on connut dans l'univers; ce qu'il est difficile d'admettre sans supposer à ces peuples la connoissance des arts. Néanmoins les sçavans sont à peu-près d'accord pour faire honneur aux Egyptiens de leur invention. L'architecture, la sculpture, &c., dit l'auteur de cet article, se ressentirent du caractere de grandeur, de noblesse & de fimplicité qu'infpireit (qu'inspiroient) la religion, la morale, & la politique chez ce peuple, dans le tems qu'il étoit gouverné par de vrais monarques. Les Etrulques s'instruifirent suprès des Egyptiens. Ils commencerent par êrre copistes; ensuite ils persectionne. rent les détails en sacrifiant une partie de la grandeur; d'Egypte les arts furent encore transportés dans la Grece, où le sçavoir, joint à la plus noble élégance, conduifit les artistes à la perfection. Auguste

les appella à Rome, où ils dégénérerent. En Italie & en Sicile, ils lutterent pendant environ deux fiecles contre la barbarie; ils fe, ranimerent un peu à Conflantinople, & dans quelques villes de la Grece, lorfqu'elle fut devenue le fiege impérial. Après la prife de cette ville par les Turcs, les artiftes grecs, pour fuir l'oppretilion, vinrent en Italie rallumer le génie, & reffusciter le bon goût. On scait que de l'Italie les arts se sont répandus en France, en Angleterre, en Allemagne, & c. Telle eft, à peu-près, leur marche dans les différentes régions de l'ancien continent.

M. Winckelmann, ajoute notre auteur, pense qu'il est plus vraisemblable que bes Grecs ont plutôt puisé l'art chez les Phéniciens que chez les Egyptiens, parce qu'avant le regne de Plammeticus, aucun étranger ne pouvoit aborder en Egypte; & que, pour lors, les Grecs commerçoient dejà avec les Pheniciens. En confidérant les groffiers commencemens des arts en Grece, on scroit tente d'embrafferune troi! fieme opinion qui confisteroit à croire que les Grees n'ont du leurs arts ni aux Egyptiens, ni aux Phéniciens, ni à aucun peuple étranger. 1 Voici des rudimens informes, tels qu'on nous les peint ici d'après Paufanias. Selon ce dernier, les peuples de l'Attique commencerent par adorer des cailloux, des troncs d'arbre, des piernes

MARS 1778. 237

équarries ou arrondies groffierement. Telles étoient la Junon adorée à Thespis, la Diane d'Icare & de Patroa, Jupiter-Melichius de Corinthe, & Venus adoree sous la forme d'une colonne à Paphos. Bacchus, les Graces, les Amours même étoient représentés par des colonnes; & le nom de Kicov, c'est-à-dire, colonne, fignifioit une statue. Sparte, Castor & Pollux étoient représentés hiéroglyphiquement par deux morceaux de bois paralleles, lies ensemble par deux petites traverses semblables à la figure qui désigne les gemeaux dans le zodiaque. Peu de tems après, les Grecs mirent des têtes sur les pierres dont on vient de parler. On donna le nom de Ermai, Hermes, Terme ou Mercure, à ces pierres quarrées qui servirent de limite & de divinité. Dans la suite, les Grecs mirent au centre de ces pierres quarrées ou de ces colonnes des marques vifibles du sexe de la divinité qu'elles représentoient. Peu après, Dédale sépara la partie inférieure de la pierre; il y forma deux jambes; dans les premiers tems, les statuaires ne marquoient les traits du visage, & même ceux des yeux, que par des lignes droites ou par des traits applatis ou allongés ».

Dans tout cela, nous le demandons, voit on tien qui décèle l'elprit imitateur, ou, fil'on peut le dire, l'elprit emprunteur Tom. II. Part. II.

qui, ayant dejà de bons modeles tracés. par la main des arts, n'a autre chose à faire que de représenter les formes qu'ils ont reçues d'un premier artifte, d'un ar-tifte déjà instruit & habile? N'y voit-on pas, au contraire, l'homme groffier dans l'impossibilité où il est de se représenter les objets de son imagination ou de ses prejugés, sous une forme vraisemblable, prendre d'abord ces objets tels que la nature les lui offre, & leur prêter des rapports, une ressemblance qui n'existent réellement que dans son idée? A cette premiere épo-que, de quoi les Grecs furent-ils redevables aux Egyptiens ou aux Phéniciens? De leurs troncs d'arbres, de leurs pierres quarrées, de leurs pierres longues tra-vesties en colonnes? Assurément ils ne leur devoient pas une grande reconnoissance pour de pareilles découvertes, & l'on ne peut nier que les hommes les plus ignorans ne soient capables de faire celles-ci d'eux-mêmes. Les Grecs mirent ensuite d'eux-mêmes. Les Grecs mirent enfuite des têtes fur ces pierres quarrées; c'eff le premier pas de l'art. Si quelque peuple étranger leur eut enfeigné à faire ce pas, ne leur auroit-il pas appris à faire les au-tres parties de la ffatue? Cependant ce ne fut que quelque tems après que l'on s'a-vifa de diffinguer les ffatues par les mar-ques vifibles du fexe. Peu après encore, Dédale sépara la partie inférieure de la co-

ι

MAR 5 1778.

239 - lonne ou de la pierre quarrée, & fit une jambe de chaque partie. Cette progression annonce-t-elle des lumieros puisées chez un peuple qui eût déjà réduit les arts en principes ? Ne montre-t-elle pas, au con-- traire, l'esprit humain qui travaille à rapprocher ses ébauches de la nature, qui obferve ses formes, qui cherche à les imiter, qui tâtonne, qui fait des efforts, qui s'éleve par degrés, du fimple au composé, en un mot qui fait voir tous les symptonies de la création & de l'enfantement? Ces cone fidérations pourroient suffire pout prouver que les Grecs n'ont point puilé les élémens des arts en Egypte, du du moins que la méthode dont ou se sert pour expliquer cette origine étrangere n'est nullement satisfaisante. Voici néanmoins encore une réflexion qui peut jetter plus de jour fur cette matière. Dans l'hypothèle de cette descendance, les Grecs étoient aux Egyptiens ce que les modernes fu-⁷ rent aux Grecs, lors de la rénaissance des « arts dans l'Europe occidentale. Il est bien démontré que les uns furent les modeles & les guides des autres. Mais ceux-ci ne prirent, ni ne nommerent point des pierres & des colonnes des statues. Ils ne mirent point graduellement sur ces piertes des têtes, des marques de sexe, des jambes. Leurs premieres productions ne furgnt point des chefs-d'œuvre ; mais elles eurent

L 2

des formes affez régulieres. On put y atmarquer des traces, finon d'une imitation parfaite, au moins d'un art déjà connu, & qui n'avoit besoin pour être admiré dans ses ouvrages, que de certains développemens du génie & du goût, & d'une pratique habituelle. Cette différence fonfible entre les Grecs & les modernes dans les premieres productions de l'art, démontre, ce nous semble, assez clairement que files Grees ne sont pas inventeurs des arts, ils ne les ont pas reçus de dehors de la maniere qu'on le pense communément, & comme les modernes les ont reçus d'eux, & que le sentiment qui leur attribueroit cette invention, seroit peut-être, le plus probable. Après cette discussion, qui ne paroîtra pas déplacée, sans doute, à ceux qui aiment à se faire des idées nettes des choses, nous revenons à l'article lui-même pour en détacher quelques autres confidérations de M. Winckelmann. Commencons par ses recherches sur les causes des différences de l'art chez les différentes nations.

L'inspection des hommes & des animaux, ditil, démontre l'influence générale du climat sur la taille, sur la figure, la couleur, les passions & le langage. L'élégance des formes est proportionnée à la pureté & à la chaleur du climat, La beauté sublime, qui ne consiste pas seulement dans la douceur moëlleuse d'une peau satinée, dans la couleur fleurie d'un teint de lys

MARS 1778.

& detrofes, dans la langueur séduisante des yeux humides, dans la vivacité piquante des yeux pleins d'un feu malin, mais qui conliste encore plus dans la juste proportion des traits, & dans leur... affortiment le plus touchant; cette beautéle trouverplus fréquemment dans les pays qui jouifient d'un ciel plus pur, plus fertile & plus benin. L'Italie renferme plus de belles personnes que -la France; la Sicile, ou plutôt Malte produit plus de belles femmes que l'Italie; l'Ionie en voit plus naître dans fon fein que toutes les autres îfles de la grande & de la petite Grece. parce que le climat y est plus doux, l'on y jouit d'an printems perpétuel, la température de l'air y est plus constante & plus soutenue que dans le reste de la Grece; la figure y est, par conséquent, moins alterée par les maladies.

La Grece, qui fembloit le terroir naturel des arts, & où ils firent en peu de tems de fi grands progrès, comme le dit plus haut M. W., les a-t-elle perdus fans retour? Non. Ils furent le fruit de la liberté. Qu'elle la recouvre, ils en naitront de nouveau.

Les voyageurs de ce fiecle, ajoute ce fçavant, prélument, avec railon, que fi les Grecs modernes acquéroient leur liberté, dans l'inftant l'ignorance, la lâcheté disparoitroient; & l'on verroit renaître parmi eux l'héroïsme, le génie, les vertus, les talens, furtout, 1º. fi l'on rétablissoit les anciens spectacles publics dans lesquels chacun avoit droit d'aller disputer les couronnes dans les jeux d'exercise du corps, & dans ceux de l'exercice de l'esprit; 2º. fi l'on gravoit des inscriptions, & fi l'on élevoit des statues aux vainqueurs & aux hommes de génie, conformément à l'ancien usage de la Grece; 3º. fi l'on

24T

rétablissoit la mode de devenir sage & unle à la patife, plutôt que de devenir ou scavant ou pe-tit-maître; 4º si le gouvernement, au lieu de ne longer qu'à pressurer la bourse des peuples, venoit à s'occuper férieusement de l'éducation publique, & que, conformément au décret porté " pendant la XLIe, olympiade, il faisoit (fit) rafsembler tous les morceaux dispersés des plus grands poëtes & des plus sublimes orateurs, pour en former un cathéchilme qui servit à instruire tous les enfans des vrais principes de la morale & de la politique ; 5º. fi , au lieu de respecter les gens par rapport à la naissance ou à la masse de leurs richeffes, on rétabliffoit l'ufage de vénérer les artifies & les grands hommes dans tous les genres, en leur difant : Ressouvenez-vous que Miltiade , Thémistocle , Aristide & Cimon s'éleverent pen-à-peu au rang de chefs & de fauveurs de la Grece. Ces généralillimes n'étoient . pas mieux loges & mieux nourris que les autres citoyens ; l'on ignoroit pour lors l'abus de ruinet les provinces pour élever aux commandans, aux intendans, aux premiers prélidens, &c., des paisis qui leur font souvent oublier dans les Indes, ce qu'ils doivent à l'état & à l'humanité.

Plus d'un de nos états d'Europe pourroit faire fon profit des moyens de réforme que l'on indique ici aux Grecs pour recouvrer leur antique fplendeur. Les abus font, à peu près, les mêmes partout; il n'y faut guere que les mêmes remedes.

Les Grecs failoient confifter l'art à produire les effets en menageant les moyens: leurs perfonnages agiffent fans effort, fans contrainte, excepté les lutteurs. M. W. observe que

dans l'Apollon du Vatican, qui décoche une. fleche sur le serpent Python, le statuaire, qui vouloit repréfenter le plus beau des dieux, a eu soin de caractériser dans sa figure le calme & la tranquillité; mais il n'a exprimé la colere de ce dieu que dans ses narines, qu'il sonleve un peu; & il a caractérisé le dedain qu'il a pour le serpent, en soulevant un peu le milieu de la levre inférieure. Il décoche le trait fans employer la moitié de sa force ; il paroît qu'il méprile affez l'ennemi pour refuser de lui faire face, &, par ce moyen, d'acquérir plus de force & de facilité pour le percer. Nous avons rapporté ces observations, dit l'auteur de cet article, pour démontrer que les Grecs étoient persuadés que plus on met de mouvement & de contorfions dans les traits & dans les muscles, plus on détruit la noblesse. Le grand homme gesticule peu. & s'affecte rarement ; un trait indique sa pafsion : mais on voit en même tems les efforts qu'il fait pour la contenir & la modérer suivant les regles de la prudence, de la justice & de la décence. Les attitudes des dieux sont conformes à leur dignité. On n'a trouvé que deux divinités grecques qui aient les jambes croifées, & les pieds polés dans une attitude ruslique ; mais on préfume que le satuaire a eu des raisons pour en agir ainfi. Les observations que l'on vient de faire démontrent aufi combien il est dangereux. pour un jeune artifte de copier servilement les. caracteres des passions dessinés par le fameux peintre François-Charles le Brun. Ce grand homme les a tracés dans leur excès le plus outré, pour les rendre sensibles même aux yeux des, ignorans.

Tout chez les Grecs encourageoit, animoit, enflammoit le génie. Les acclamations des assemblées nombreuses & éclai-

LĄ

rées, les prix, les couronnes, les récompenses décernées aux talens par ces affemblées; les honneurs, les distinctions accordes aux vainqueurs par les villes où ils avoient reçu le jour; les statues qui leur étoient élevées dans les places publiques à côté de celles des plus grands hommes & des dieux mêmes; les décrets honorables qui ordonnoient d'inscrire leurs noms dans les registres de l'état, pour en perpétuer la mémoire dans les âges à venir; felles étoient les sources d'une noble émulation, tel étoit le foyer de cet enthousiasme qui scul enfante les chefs-d'œuvre. Les temples, les portiques des forum ou marchés, ajoute notre auteur, les places publiques étoient remplis de statues & de tableaux... En un mot, la religion confacroit & immortalisoit la mémoire & les ouvrages des poëtes, des statuaires, des muficiens, ou plutôt des artiftes dans tous les genres. (Ed. étrang.)

GRENOUILLES (*hifl. natur.*) On fçait 'que, par une fuite de métamorphofes affez curieufes, le frai des grenouilles d'Europe devient un petit poisson connu sous le nom de *tétard*, & que celui-ci, environ au bout de trois mois, perd fa queue, acquiert des pattes, & cst changé en grenouille; mais la grenouille d'Amérique préfente un phénomene plus fingulier encore : de tétard elle fe transforme en greMARS 1778.

nouille, & redevient poisson ensuite.

Dès que ces grenouilles sont parvenues à leur groffeur, il leur croît une queue qui, dès la naissance, commence à prendre une peau ou une bande membraneuse. Dès-lors, il se fait une altération sensible dans toute l'habitude du corps. préfage de la métamorphose. Les extrémités des pattes, furtout des pattes antérieures, se replient & fe retirent à mesure que la queue fe prolonge, les groffes articulations des mêmes pattes disparoifient, & les ongles sont entierement effacés. La tête a aufli changé de forme, les pieds de derriere diminuent, ceux de devant ont disparu, & n'ont laisse qu'une tache blanche pour marque de leur existence. Les nageoires commencem à se former, la métamorphose des parties internes répond au changement extérieur. Les ouies du poisson naissent & croilfent, & les poûmons de la grenouille diminuent en proportion de la croissance de la queue, & de la diminution des pattes ; les intestins quittant peu-à-peu la fituation naturelle convenable à la grenouille, commencent à former plusieurs cercles, puis s'arrangent en spirale su moyen du méléntere, circonvolution convensble au poisson. Pendant toute cette opération . l'animal n'eft ni grenouille ni pouson, quoiqu'il ait quelque chofe de l'un & de l'autre, tant à l'extrémité que par rapport aux visceres; mais ce ne sont, durant tout ce tems, que des parties skerees qui decroiffent, ou des parties impassaites qui se forment; la bouche se garnit de pe: tites dents; les nageoires presque formées, larges, laches, mémbraneules, lont couchées les unes sur les autres en un feut paquet. Le dernier degré de la métamorphose, lorique les pattes lont tout-à-fait-offecces, offre un poisson. parfait, muni, depuis la tête julqu'à la queue, d'un double rang de petite os castilagineux qui LS

245

regnent de chaque côté; les nageoires font entierement développées; elles font doubles, difpofées par ordre, & temblent occuper la place des, premiers pieds. Seulement la tête confèrve encore quelque tems, vers les babines, un refte de l'ancien tégument du ventre qui pend fur les nageoires, mais qui fe détachera & tomberabientôt.

Ces poissons portent le nom de jaties à Surinam, au rapport de Seba, qui a fourni ces détails & les figures qui défignent chacun des changemens dont on vient de faire mention.

Voyage de Londres à Génes, passant par l'Angleterre, le Portugal, l'Espagne & la France. Par M. Joseph Baretti, fecrétaire, pour la correspondance étrangere, de l'académie royale de peinture, de fculpture & d'architecture. Ouwrage traduis de l'anglois sur la 3e. édition. 4 volumes in-12, comprenant 1196 pag. A Amflerdam, chez M. M. Rey. 1777.

DRSQUE cet ouvrage parnt pour la premiere fois, nous en filmes connoître non-feulement le plan & la marche, mais le mérite & les petits défauts, par diverses citations (1); aujourd'hui, nous

(1) Nous avons aufi annoncé les deux desnieres éditions de cu Voyage, publiées à Londres. en rapporterons quelques autres morceaux d'après cette traduction, qui paroit fidelle. Si l'on en croit Mme. d'Aulnoy (Voyage d'Espagne), chaque bâtard élevé dans la mailon des enfans trouvés de Madrid est censé gentilhomme par la loi-« Les auteurs de l'Encyclopédie, dit M. B., ont répété cette affertion avec un peutrop de facilité : ce fair est hazardé ; un, bâtard est aussi bêtard à Madrid que partout ailleurs; ni la noblesse, ni aucune autre espece de distinction ne sont conférées par la loi à nul des pauvres enfans, élevés dans cette maison ».

Notre voyageur est bien éloigné d'adopter l'opinion, trop générale, que les Elpagnols font naturellement pareffeux ; s'ils s'occupent moins que les François, les Hollandois, les Anglois, &c., c'eft, fuivant lui, parce qu'ils ont réellement. moins à faire qu'eux. « Qu'on les mette, ajoute-t-il, dans le cas de montrer une plus grande activité, & ils seront plus actifs; j'en juge par ce qui se passe actuellement sous mes yeux (à Madrid): je les vois dans leurs boutiques & dans leurs, atteliers, & je reconnois qu'ils font avec la, gaîté & la diligence convenables tout ce qu'exigent leurs professions. J'ai visité une. imprimerie confidérable dans la rue de las. Carretas, habitée principalement par des imprimeurs & des libraires. La dilizence Ľ6

de 50 ouvriers au moins, employés dans cette imprimerie, m'a convaincu que toutes les fois qu'on mettoit les Espagnols à même de travailler, ils étoient aussi diligens que d'autres... S'il y avoit dans ce pays autant de lecteurs qu'en France & en Angleterre, les imprimeurs espagnols ne travailleroient pas moins que ceux de ces deux royaumes. On peut en dire de méme des ouvriers des autres manufactures ».

En 1758, le P. de l'Isla, jesuite espagnol, fit paroitre à Madrid, sans se nommer, le premier volume (in-4°, d'environ 400 pag.) d'un ouvrage intitulé : Histoire du fameux prédicateur P. Gerundio. Le principal but de ce livre est de réformer la chaire en Espagne, en jettant du ridicule fur les mauvais prédicateurs, qui y font fort nombreux. Pour réuffir dans un projet aussi louable, l'auteur peint le caractere, & conte l'histoire de Gerundio; homme de basse extraction, & auquel on a donné une éducation très-bizarre. Ses parens ont tous les préjugés des paysans espagnols; rien n'égale leur engouement pour tout ce qui porte l'habit de moine; en sorte qu'ils dépensent la plus grande partie de leurs revenus à exercer l'hospivalité envers les religieux : les franciscains, les dominicains, &c., sont toujours furs d'un repas & d'un lit, lorsqu'ils paffent à Campazas, village peu connu,

249

que ces bonnes gens habitent. Gerundio, encore enfant, fait ainfi connoisfance avec beaucoup de moines, qui lui inspirent quantité d'idées extravagantes. On l'envoie chez un maître d'école de campagne, aussi présomptueux qu'ignorant. Malheur à ses éleves, s'ils s'écartent de fes principes, quelque ridicules qu'ils loient ! Gerundio n'eff jamais dans ce caslà: plus les préceptes font abfurdes, mieux il les retient, & les observe. En passant. d'un college & d'un maître à un autre, il parvient au plus haut point de démence dans l'art de raisonner, ou plutôt de déraisonner. D'une orthographe & d'une prononciation vicieuse, il arrive aux pointes & aux jeux de mots; de-là, aux anagrammes, aux acrofliches, enfin aux niaiseries fublimes, telles que les vers léonins, &c. A peine a-t-il atteint sa 16e. année, qu'il n'est plus possible de le défabuser de ses faux principes. Son entendement est si offusqué, sorsqu'il se fait moine, que les meilleurs argumens contre l'idée qu'il s'est formée de la véritable éloquence, employés, de la maniere la plus fimple, par quelques-uns de fes supérieurs; non - seulement sont inutiles. mais augmentent son mauvais goût.

Tels sont les principaux traits de Gerundio: le P. de l'Isla rapporte divers morceaux très-plaisans de ses premiers ser-

mons. Le tout a été approuvé par les gens, de lettres & les sçavans d'Espagne, les plus distingués, auxquels l'auteur l'avoit communiqué avant de le faire imprimer; les inquisiteurs eux-mêmes l'ont encouragé à le publier, & ont rendu témoignage; par écrit, de l'utilité de cette production. L'HISTOIRE DU FAMEUX PRÉ-DICATEUR P. GERUNDIO, dit le P. Alonso Cano, l'un des censeurs du St. office, est un de ces heureux expédiens ques l'indignation ou la nécessité fuggerent, lorsque tous les autres moyens qu'on a tentés ont été inutiles... Nous ne devons pas trouver mauvais que la dose du sel corrosif soit un peu forte : on ne guérit pas la gangrene avec de l'eau rose.

Malgré toutes ces approbations, quelques ordres religieux, particulierement celui de St. Dominique, s'éleverent contre cet ouvrage, dès qu'il parut. Ils re-, présenterent au roi, qu'une aussi vive critique ne manqueroit pas de porter atteinte au respect que méritent les ministres de l'évangile, & jetteroit, du moins aux yeux du vulgaire, le plus grand ridicule sur tous les ordres religieux; ce qui produiroit un reláchement total, & peutétre méme la ruine de la religion en Espagne. Beaucoup de prélats prirent le parti de ces moines; enfin, le confeil de Casrille examina l'ouvrage, & ordonna fa sup-

MARS 1778.

prefion, plutot pour le bien de la paix, remarque M. B., que pour aucune autre raison.

« Quant au fiyle, peu de nations, à' mon avis, dit-il, ont un ouvrage comparable à Fray Gerundio; notre fiecle n'a rien produit d'auffi plaifant. Les Efpagnols le mettent à côté du chef-d'œuvre de Cervantes, qu'il me paroît égaler à plufieurs égards. Ce Gerúndio peut produire fur les recueils de fermons à peuprès le même effet que Don Quichotte a produit fur les romans de chevalerie. L'auteur a fon fecond volume tout prêt (2); mais la fuppression du premier en a empêché la publication; il court en manufcrit, & l'on (dit qu'il est comparable au précédent ».

Voici comment l'auteur caractérife let rai d'Espagne régnant. « Pendant la vie de la reine il avoit la réputation d'un excellent mari, & point de maîtresse. Ses freres ont toujours été se meilleurs amis, & ses plus intimes confidens; quant à ses enfans, tout le monde scait combien illes chérit... Il n'a point de familiarité avec ses domestiques; mais aussi ne leurs témoigne-t-il jamais aucun mécontente-

(2) L'auteur de ce Voyage, qu'on sçait être un recueil de lettres, est censé avoir écrit ceci le 10 Ofteber 1360.

241

ment... Un jour, il reconnut le mensona: ge d'un de ses domestiques les plus fami-Hers; il lui défendit de se présenter degages. Sa conversation est généralement gaie, mais toujours aussi décente que saconduite... Ce souverain a beaucoup lu, & il ne se passe pas un seul jour qu'il ner lise encore. Outre sa langue maternelle,, il parle italien & françois avec beaucoup. de facilité & de netteté; il sçait aussi lelatin. On dit qu'il connoît ses intérêts & ceux des autres princes aussi parfaitement que ses ministres ; qu'il ne néglige rien pour être informé de bonne heure de tout ce qui se passe d'intéressant en Europe & dans le nouveau monde ».

Il existe en Espagne une loi dont notre voyageur fait avec raison l'éloge : c'est que le fils ainé d'un grand me peut pas épouser l'héritiere d'un autre grand. «Nous avons., dit-il, ici (à Madrid) la comtesfe de Bénévent, dont la fille héritera de 50 mille pistoles de rente : conformément à cette loi, elle doit épouser le second fils du duc d'Opuna, qui, comme cadet, n'arien à prétendre. Si le fils ainé de se feigneur eut pu être son mari, il auroit étés le fujet le plus opulent de la chrétienté; mais la loi l'obligera d'épouser une fille qui ne sera pas mieux partagée que son çadet : de cette maniere, l'Espagne aura · M A R'S 1778.

deux familles affez riches, au lien d'une ».

253

Non content de traduire cet ouvrage avec exactitude, l'anonyme a cru devoir y joindre des notes géographiques, hiftoriques & critiques ; nous n'en citerons qu'une seule. En traversant les parties de la ville de Lisbonne qui n'ont pas été détruites, je n'ai pu, dit l'auteur, m'empêcher de remarquer la mal-propreté des rues. « Quoi qu'en dile M. Baretti , observe le traducteur, les rues de Lisbonne font propres, bien entretennes, même beaucoup mieux que celles de Madrid; mais les montées & les descentes continuelles les rendent désagréables ». Il remarque ensuite que, dans la capitale du Portugal, toutes les maisons ont des jaloufies; que, quoique le froid y soit quelquefois très-piquant, on y fait très-rarement du feu, du moins dans les cheminées; qu'on y supplée par des manteaux qu'on ne quitte pas, même dans la chambre, ou par des brafiers.

Nouveaux voyages dans l'Amérique feptentrionale, &c.

DERNIER EXTRAIT.

D Ans la Basse-Louisiane, les lacs & les rivieres sont infestés de crocodi-

254. JOURNAL BNCYCLOF.

les si gros, fi dangereux, qu'ils devorent souvent des Négresses qui vont, fans précaution, laver du linge dans les lieux fréquentés par ces animaux. Ils ne font pas moins à craindre sur terre; mais le moyen de leur échapper lorfqu'on en est poursuivi, c'est de courir, en tournant à droite & à gauche : comme le crocodile ne pout pas se replier sur lui-même, à caufe de la groffenn & de la roideur de fes. vertebres, il ne change qu'avec laplns grande poine la direction de la courle; il faut qu'il remue entierement sa lourde masse pour faire de pareils détours; le tems confidérable qu'il y emploie permet au fuyard de le dérober à les poursuites, ou bien l'amphibie lui-même, épuisé de fatigue, est bientôt contraint de s'arrêter. Voici un fait affez fingulier, que notre voyageur tient, ditil, de M. de Livoy, capitaine d'une compagnie franche de la marine, entretenue, · ci-devant, par le roi, à la Louisiane.

Cet officier avoit une habitation fituée fur les bords de la riviere aux Poules, à 6 licues de la Mobile : le 21 Septembre 1762, vers-les 10 heures du matin, il confidéroit la marée perdante, lorsqu'il apperçut quelques rameaux verds fur la furface de l'eau, lesquels, au lieu de descendre, remontoient dans le plus fort du courant : il demanda à fon Negre ce que e'étoit, & comment il se faisoit que ces

* 214-

arbre dont il ne voyoit pas le trone, pât remonter contre la marée. Ne voyez-vous, pas, mon maître, lui répondit l'esclave, que c'est un crocodile qui dévore les hommes? j'en gi vu de parsils dans ces pa-. rages, qui portoient sur le dos de petita rameaux, ou branches vertes. M. de Li-, voy s'embarqua dans une pirogue, pour examiner de près ce phénomene; & lorsqu'il fut à une certaine distance, il vit les rameaux plonger au fond de l'eau; il. louvoya autour de cet endroit, proyant que ce pouvoit être un tournant ou gouf-Tre; mais il reconnut que c'était en effet. un crocodile : car l'animal s'étant élevé fur la surface de l'ean, quoiqu'on ne vit pas, tout son corps, l'officier remarqua tresdistinctement sa tête & sa queue ; il lui: parut aussi gros, & plus long que sa pirogue.

M. Boffu fait à ce sujet des observations très-judicieuses. On voit, dit-il, dans les lass & dans les fleuves de la Basse-Louisiane, des crocodiles si vieux qu'ils ont de la mousse sur la tête & fur le dos; ces amphibies passent l'hyver dans la vase; il arrive souvent que les balles de sufe; il arrive souvent que les balles de sufii les ayant atteints, restent ou sont des trous dans l'épaisseur de leur peau; ils demeurent ainsi engourdis pendant plufieurs mois, de sorte qu'il tombe dans ces eavités des graines d'ormes, de saules, ou-

d'autres arbriffeaux dont les rivières déce pays font bordées ; l'humidité fuffit pour opérer la végétation : d'après cela, 1 il-eft croyable que les graines ou femences, fe répandant entre le cuir & la chair des vieux crocodiles, couverts d'ailleurs de mouffe & de boue, y prennent facine, quand il y a des difpofitions à cet effet. Ces animaux, qui étoient comme gelés, reprennent, au printems, 'leur chaleur, & fortent de la vafe; les petits rameaux végetent, & paroiffent fur la furface des eaux, lorfque les crocodiles nagent dans L's rivières.

Huit jours après l'arrivée de l'auteur an pays des Akanças, ces peuples lui donnerent le divertiffement de la chaffe aux taureaux sauvages; ils les avoient cein tres dans une grande prairie; qu'ils appellent Savana ; les chasseurs étoient montés sur des chevaux d'Espagne, dont la race a été apportée d'Europe ; les uns te-?? noient à la main une forte lance, les autres une perche, au bout de laquelle il y avoit, en forme de croissant, un fer tranchant & bien affilé; chacun de ceux-ci, en piquant son cheval à la poursuite de ces animaux, tendoit le bras en avant, & leur coupoit avec cet instrument les muf-: cles du jarret; auffi - tôt les bœufs abattus étoient affommés à coups de hache out de massue par les sauvages qui suivoient.

10 T. M. A R S 1778. 17 257 à pied. La légereté & l'adresse des Akan-cas rendent cette partie de chasse fort amusante; elle n'offre cependant pas toujours un plaifir pur : il arrive quelquefois que le taureau, devenu furieux, s'élance fur le cheval n'éventre avec les cornes, & fait courir de grands risques au cavalier. Les Américains retirent divers avantages de ces animaux ; ils en font boucaner la chair, qui, de cette maniere, se conserve sans avoir été salée. Les femmes fondent la graisse dans des chaudieres de cuivre, pour en former des pains de suif, qu'elles troquent ou vendent aux François ou aux Anglois. Les peaux leur fervent de lits & de couvertures, ou à faire des robes d'hyver ; elles en filent le poil, qui est une laine très-fine, dont elles font des ceintures pour couvrir la nudité de leurs maris, &c., &c.

Les peuples qui habitent les rives du Missifipi ne paroissent point mériter l'elpece d'avilissement où ils sont dans l'opinion des Européens. Leurs bourgades, peu nombreuses, reconnoissent des chefs. Chez quelques-uns il y a des distinctions établies, Leurs guerriers sont sensibles à la gloire, & redoutent, l'infamie, Ils pe connoissent point la plupart des vices qui dégradent les nations civilisées; leurs loix aussi simples que leurs mœurs mettent un frein à ceux qui se sont glisses

parmi eux, Ils ont une teligion; dans plufieurs endroits, elle est fans cérémonies; mais partout on trouve l'idée d'un être suprême.

Notre voyageur, averti qu'au pays des Akanças, il y avoit au pied d'une mon-tagne une caverne, où étoit une idole qui parloit, s'y fit conduire par quel-ques Indiens chrétiens, pour les convaincre de la fauffeté de ce prodige. L'i-dole, placée fur une espece d'antel de pier-re brute, étoit faite de bois de Campéche, & peinte avec du vermillon, afin qu'elle eut un air plus terrible; le hadt de son corps étoit de forme humaine , & le bas représentoit un crocodile ; soi vi-Lage étoit hideux, ses yeux hagards; élle portoit sur le front une paire de corries de boue sauvage, tenoit autour du bras droit un ferpent à sonnettes, & du ¹ gauche un dard; elle avoit sur le dos des ailes de parchemin, peintes en noir, & figurées comme celles des chauves-souris: · l'autel étoit couvert de miel, de fruits fecs, de mais, de millet, & de langues d'ours boucanées. «Nous enlevâmes toutes ces offrandes, dit M. B, au grand fcandale des prêtres & des fauvages payens. Fetois impatient d'entendre parler · l'idole; je déclarai au chef des jongleurs (*),

(*) Chez les Akanças, ils font les fonctions de prê-

MARS 1778.

"que je ferois très-charmé d'être témoin de ce prodige... En conséquence, il interrogea l'idole, qui parut répondre directement à ses questions... Je visitai toutes les cavités du rocher, & je découvris la fourberie des prêtres payens : ces rufés jongleurs avoient pratiqué dans le rocher une fente imperceptible, où étoit placé un de ces gros & longs roleaux qui croiffent à la Basse-Louisiane, sur les bords du Millifipi ; ils avoient fait passer un bout de cette canne dans le corps de l'idole; Pautre extrémité répondoit à un petit rédnit obscur taille dans le roc : c'est la 'qu'un acolythe se tenoit caché, & répondoit par le tuyau aux questions que son collegue failoit à l'idole ». Aufli-tot que Pauteur le fut affure de cette imposture, "il fit abättre à coups de hache, & bruler par un ancien grenadier de sa compagnie Paffreux Manitou (c'étoit le nom de l'idole), & les Indiens chrétiens mirent à 'sa place une croix. Les jongleurs prédi-rent à M. Bossu, ainsi qu'à son grenadier, une mort des plus funcstes; mais ils fe moquerent, l'un & l'autre, avec raifon, de cette prophetie. Lorsque les Anglois eurent pris sur les

Loríque les Anglois eurent pris fur les Espagnols la Havane (en 1762), Mylord

tres, de médecine, de chirurgions, & reulent le faise

Albemarle en fut nommé gouverneur,; malgré la vigilance des gardes qu'il éta-blit pour la surce publique, il ne se pal-foit guere de semaines qu'il n'y eut, dans les rues ecartées, des Anglois affassines à coups de dague ou de stylet, par la po-pulace espagnole; les meutraiers le résugioient dans les églises & dans les couvens, où les moines les nourrissoient; le lord Albemarle ordonna de les arracher du pied même des autels,, & de les ren-dre sur le champ. On arrêta donc ces alfaffins, & on les conduifit au gibet, ac-compagnés de religieux deftinés à leur donner les secours spirituels. Cependant les meurtres continuerent ; le gouverneur imagina, pour les arrêter, un moyen un peu fingulier, & qui lui réuffit parfaite-ment: il fit publier, à son de trompe, le ter. Octobre 1762, une ordonnance portant qu'à l'avenir, tout habitant de la ville ou de la campagne, convaincud'avoir, méchamment & par surprise, tué un Anglois, seroit pendu sans confession. Depuis cette époque, on ne trouva aucun Anglois égorgé, même dans les en-droits les moins fréquentés de la Havane. M. B. rapporte cette anecdore d'après M. le chevalier de Bonreros, ancien of-ficier dans les troupes françoifes de la Louisiane.

Voici un projet de notre auteur, bien

digne d'être exécuté, & qui z été présenté à M. Turgot, pendant qu'il étoit contrôleur-général des finances, par M. l'archevêque de Toulouse, prélat aussi estimable que zélé citoyes. Personne n'ignore qu'en France on emploie à faire de l'amidon & de la poudre pour les cheveux une quantité prodigieuse de Lleds de toute elpece : c'est donc une subsistance bien réelle enlevée au peuple, qui n'éprouve que trop cette trifte vérité, par l'excessive cherté du pain. D'un autre côté, malgré les précautions que le gouvernément a pri ses pour remédier aux inconvéniens qui réfultent du mélange de maticres étrangeres dans l'amidon, plufieurs personnes se plaignent qu'on y met de la chaux, du plâtre, & du blanc d'Espagne; ces minéraux sont très-dangereux dans la poudre : ils causent des démangeaisons à la tête, déracinent les cheveux, & nuisent à la vue. Il est démontré phyfiquement qu'on peut faire de l'amidon avec toutes fortes de végétaux, particulierement avec les farineux, tels que les racines de ma-nioc, les ignames, les patates, le maïs, & la folle avoine.

« Pourquoi donc, dit notre voyageur, ne le feroit - on pas? Quelles difficultés pourroient s'opposer à cette entreprise? Rien de plus ailé que de former, a cet effet, un établissement au mole St. Nicolas, Tom. II. Part. II.

dans l'ille de St. Domingue ; là , on feroit à portée de tirer du continent de l'Amérique septentrionale toutes les matieres premicres qui sont nécessaires pour une pareille fabrication ».

On sera très-fatisfait des observations de M. B. fur les moyens de conferver les Negres en santé pendant la traversée en Amérique ; nous en allons donnet le précis. Il defireroit que des armateurs choifissent & payassent généreulement d'ha-biles chirurgiens, reconnus par l'académie royale de chirurgie de Paris; ils leur couteroient, à la verite, un peu plus, mais Ils leur rendroient de plus grands servi-ces que des *fraters*. Ces chirurgiens autoient soin de ne pas laisser entrer dans les vaisseaux de transport les Negres at-taqués du mal vénerien, & surtout du pian... Ces esclaves tout nuds, entalles pele-mele, enchaînes dans un petit elpace, couverts de sueur, sous un ciel brûlant, exhalent une odeur infecte & maldaine. Pourquoi, lorsque le tems le per-met, ne les fait-on pas, tous les jours, Sortir de l'entrepont (en prenant les pré-cautions ordinaires contre les révoltes), pour leur faire respirer le grand air? Pourquoi ne pas souffrir qu'ils se baignent dans inne baye, avec de l'eau de mer?... Il faudroit aussi empêcher les mâtelots de frequenter les Negresses desordre qui

. . . . M A.R. S 11778. . . .

263

devient très pernicieux aux équipages. - Raur prévenir les ravages du scorbut, il conviendroit de faire provision d'une grande quantité de citrons, fruits très-communs dans toute l'Afrique, ainfi que dans les isles du nouveau monde, & quifont un bon remede contre le mal dont il s'agit (*). Il feroit encore à fouhaiter qu'on nourrit un peu mieux les Negres; les feves de marais; le miller, le maïs & le riz font pour eux une excellente nourriture. On ne devroit pas non plus négliger de laver souvent les entreponts.... Il faudroit que les armateurs fillent embarquer fur leurs vaisseaux des Negres libres, habitans des illes françoiles de l'Amérique, & qui parlassent les langues de Guinée : ils détromperoient les nouveaux captifs de l'idee qu'ils ont que les hommes blancs doivent les manger; ils leur diroient qu'ils vont dans un pays où ils trouveront des parens & des compatriotes. Enfin, il seroit nécessaire qu'il y eus, fur ces vaisseaux des Negres muficiens, ou joueurs de quelque instrument... Nui moyen plus propre que la musique à dif-traire ces esclaves de la mélancolie qui,

...(*) On pourroit suffi pratiquer, avec les modifications convenables, la méthode que M. Cosk a fuivie pour conferver la fanté à l'équipage du vaiff-au de S. M. Britannique 14 Réfolution, peudant fon dernier voyage autous, du monde, s. Sc. dont nous avons rendu compte dans notre journal du 15 Août 1777, pag. 7 -- 9.

fouvent, les fait périr : car l'on fçait queles Africains sont très-sensibles à l'harmonie.

Outre les articles que nous avons rapportes ou feulement indiqués, il ya dans cet ouvrage, des hiftoriettes que nous avonscru pouvoir paffer fous filence, parcei qu'elles n'ajoutent rien à fon mérite effentiel. Le ftyle de l'auteur eft en général, naturel & facile, mais un peu diffus, & quelquefois incorrect; au refte, l'éditeur déclare que M. B. eft, à cet égard, fans prétentions; & nous ne ferions pas furpris que cette indifférence s'étendît aux petits morceaux de littérature américaine qu'il a verfifies.

Discours prononcé dans l'académie françoise, par M. l'abbé Millot (*), le lundi 29 Janvier 2778, jour de sa réception.

Lest rare que l'académie françoise cherche dans le successeur d'un de se membres, à retrouver par son choix la même

(*) M. l'abbé Millor est auteur des Elémens de l'hifzoire de France, de l'Histoire d'Angleterre, de l'Histaire générale, ancienne & moderne, d'une tradußion des Harangues de Démosthene & d'Eschine pour la couronne', de plusieurs Harangues choifies de Tacite, de Quinte-Gorce, de Tite-Live & de Salluste, d'une tradudien en

265

espece & la même mesure de talens qu'esle a perdus; on sent qu'un jour elle se trouveroit dans l'impossibilité de remplacer ou Buffon, ou Voltaire, &c., lorfqu'elle aura le malheur de les perdre. Esle ne s'occupe dans se élections, qu'à nommer un sujet dont les travaux aient pu légitimement le faire aspirer au rang d'académicien, soit par le bruit qu'ils ont fait dans la littérature, soit par l'utilité réelle dont ils sont à la société en général. On ne peut nier que les ouvrages de M. l'abbé Millot ne soient & dans l'un & dans l'autre cas; ainsi cette modessie qu'il annonce au commencement de son discours est plutôt de forme que de jussie.

Le public a vu plus d'un discours de réception traiter quelque objet important de littérature; mais lorsqu'on est chargé de l'éloge d'un prédécesseur tel que M. Greffet, c'est cet éloge qui doit être la base du discours; & M. l'abbé Millot s'est hâté de remplir ce devoir. « Au fond d'un college, dit-il, au milieu de la gêne, dcs ennuis, des tristes études, & de mille objets propres à glacer le génie, ou à l'af-

prole de l'Essai sur l'homme de Pope, avec un discours sur la philosophie angloise, d'une Histoire des troubadours, composée sur les mémoires de M. de Ste. Palays, St en dernier lieu, des Mémoires d'Adrien Maurice, duc de Noailles, pair & maréshal de France, & ministre désat.

Мa

fervir, un jeune homme devient tout-àcoup célebre par un chef-d'œuvre... Verveis paroit au grand jour; le naïf la Fontaine femble revivre avec toutes les graces, moins fimples dans leur parure, toujouss modeftes, jamais recherchées dans leur élégance ».

Bien des gens ne feront pas de l'avis de M. l'abbé Millot, lotsqu'il ajoute que le chantre du Lutrin; fi supérieur par le sujet, comme par la boanté de ses tableaux, semble trouver un émule dont l'omagination plus originale, plus seconde, produit un genre de beautés plus neuves. VERVERT est une bagatelle charmante; mais combien, du côté de la vraie poésie, le Lutrin ne lui est-il pas supérieur ? Où l'imagination a-t-elle été plus brillante & plus soutenue que dans le chef-d'œuvre de Boileau ? En pourquoi comparer ce qui me doit pas être comparé ?

« Comment définir, dit l'orateur, cette espece de magie poétique à laquelle tout rend hommage? Comment un oiseau, un cloître peuvent-ils exciter tant d'intérêt sans aucun trait qui bleffe les mœurs, fans aucune des reflources trop souvent employées par la licence pour suppléer au génie? Ici la trompette héroique ne donne point au sujet une noblesse contraire à sa nature ». Voilà, sans doute, le développement de l'observation critique de M. l'abbé Millot contre le Lutrin; mais c'est à ce ton de la trompette héroïque que prend Despréaux pour un objet qui paroîtroit devoir en demander un autre, qu'est attaché le ridicule que verse à pleines mains le poète sur une querelle qu'on ne pouvoit dévouer qu'à la plaisanterie.

«Si Ververt pouvoit être oublié, dit M. l'abbé Millot, ce ne feroit que pour la Chartreuse... Voyez comme il fourit aux jeux cruels de la fortune, aux fantômes nés de la folie & des passions pour le tourment des mortels; voyez comme il fe fait un élysée de son tartare, comme il foule aux pieds les peines & les soucis du présent, & se transporte dans l'avenir, pourbraver tous les orages de la vie humaine ».

M. Greffet fentit la néceffité de changer d'être. « Une fociété (dit l'orateur, qui lui-même a été jéluite) affujettie aux bienféances les plus rigides, où la penfée même étoit foumife à des loix que la religion n'impole point, où les lettres étoient un moyen lubordonné & non une fin principale, où Ververt n'avoit pu fe produite impunément, pouvoit-elle retenir M. Greffet, qui fe trouvoit déplacé ?... Ainfi, ajoute M. l'abbé Millot, le premier des élémens, le feu, tend à fe dégager des corps où il est caprif, & s'élance vers les régions sù il doit agir en moteur de l'univers ». M 4

L'orateur peint M. Greffet rendu à toutes les fociétés qui fe le difputent, & afpirant aux couronnes du théâtre ; il ne nous le montre qu'effayant fes forces dans la tragédie d'*Edouard*, qui ne réuffit point, & dans *Sidney*, qui lui fit beaucoup d'honneur en qualité de poëte, & fl pafle à la célebre comédie du *Méchant*. « Parmi les vices de la fociété, dit-il, M. Greffet remarquoit avec horreur ces caracteres malfaifans qui la rempliffent de fiel, de poifon & de feandale, par plaifir.. Il entreprit courageufement de mettre fur la feene leur caractere, fans le dépouiller des graces qui le rendent plus dangereux; & il compofa le *Méchant*».

« Fouvoit-on prévoir, dit l'auteur, qu'un poëte né pour enrichit la langue françoife, pour joindre aux honneurs académiques tous les avantages de la fociété, iroît fe confiner dans une province à l'âge où le génie victoricux doit être le plus fécond en prodiges?... Paris lui déplaît, il l'abandonne; fa patrie l'attire, il y vole; un heureux hymen l'y retient; l'amour, l'amitié & le repos l'y enchaînent, & les mules gémissent de l'avoir perdu ». «Des principes aufteres & facrés, les

«Des principes aufteres & lacres, les principes qui fubjuguerent autrefois l'incomparable Racine, se réveillent dans l'ame de M. Greffet... Ami & disciple d'un -pieux évêque, il abjure publiquement le théâtre ; il voudroit pouvoir effacer les premieres productions de sa muse, dont il craint qu'une licence irréligieuse n'abuse : tant la supériorité d'esprit se plie humblement au joug de la religion»!

En regrettant les sacrifices rigoureux que lui reprochent les muses françoises, M. l'abbé Millor publie un secret revélé par l'amitié, & digne de couronner son éloge. « Il s'éroit exercé dans un genre où la haine du vice semble quelquefois armer le génie..., dans l'épigramme satyrique : il en eut naturellement le goût....; mais il n'en a pas laissé le moindre vestige.... L'humanité s'applaudira d'un fi bel exemple; la méchanceté en seroit confondue, fi elle sçavoit rougir ». Ce dernier trait d'éloge est commun au plus sage des hommes, à Socrate, qui convenoit qu'il avoit eu toutes les peines du monde à triompher de ses dispositions naturelles à la raillerie.

M. l'abbé Millot, en terminant l'éloge de son prédécesseur, dit qu'il a moins rempli les fonctions de l'orateur que les devoirs d'un historien; & cette derniere qualité, qui rappelle se travaux, lui sert de transition aux courts éloges qu'il fait du fondateur de l'académie, de LouisXIV, qui s'en déclara le protecteur, de son petit-fils Louis XV, & enfin du jeune monarque

Мs

dont les loix, dit-il, raniment nos espérances, & auquel il n'offre que des vœux pour la puissance de sa monarchie, dans la crainte d'offenser sa modestie par les éloges dont il fait sentir combien il est déjà digne.

Réponse de M. d'Alembert au discours précédent.

MR. d'Alembert, fecrétaire perpétuel de l'académie, répondit à ce difcours avec cette force de raison, de jugement, d'esprit, avec ces graces qu'on lui connoît, & qui rappellent fi souvent à notre mémoire le célebre Fontenelle, auquet toutes les connoissances étoient familieres, & qui, lors même qu'il ne parloit que comme historien du peu de talens qu'il ne possédoit pas, en paroissoit roujours le législateur.

Il n'y a rien de fi modeste & de fi ingénieux que le début du discours de M. d'Alembert, qui faisoit les fonctions de directeur au défaut de M. de Buffon, & enfuire du prince Louis de Rohan. « Vous éprouvez, dit - il au récipiendaire, qu'on n'est pas toujours heurcux au moment même où l'on obtient ce qu'on mérite & ce qu'on defire. Le fort qui me destine aujourd'huit la périlleuse fonction d'orateur,

271

mous avoit d'abord mieux traités l'un & l'autre. Il avoit choifi pour préfider à cette féance, un philosophe éloquent & célebre, qui eût été dans ce jour solemnel, & devant une si respectable assemblée, le digne interprête de l'académie, comme il l'a été de la nature dans ses ouvrages; mais une santé fragile & chancelante; dont le foin nous est aussi précieux qu'à lui, le tient en ce moment éloigné de nous, & nous force de facrifier à l'intérêt de le conserver, le plaisir que nous autions à l'entendre ».

L'orateur fait une courte analyse des différentes productions qui ont mérité à M. l'abbé Millot la place qu'il occupe. Il dit de ses Abrégés historiques, que ne pré-.tendant pas, sous ce titre modeile, à l'honneur d'avoir des sçavans pour ledeurs, ils ont mérité d'avoir des lecteurs philoso-.phes, parce qu'il a fçu joindre à un ftyle élégant, pur & facile, une raison éclairée, courageufe & fage, &c. Il lui dit que les histoires-ont mérité d'entrer dans l'éduca--tion nationale, & qu'on les a vues recherchées avec empressement par des peres de famille: - Il paffe légerement fur les reaductions estimables de M. l'abbé Millot, où, dit-il, il a essayé de faire revivre les Démosshenes & les Tacites, autant que le lui ont permis les entraves & la timidite d'une

M 6

langue fi inférieure à celles de ces grands hommes, où il a revêtu d'une profe élégante l'*Effai fur l'homme* de l'Horace anglois, qui ne doit plus afpirer qu'à l'avantage de trouver un traducteur dans un vival... qui, pour l'honneur de notre langue, la fait fi bien parler à Virgile (1).

M. d'Alembert ne s'étendra pas plus longtems, dit-il, sur l'Histoire des troubadours, dont il peint le mérite en peu de mots; après quoi, adressant la parole au récipiendaire: « Nous venons, M., lui dit-il, de remplir la double tâche que la circonstance nous imposoit, à moi de vous faire effuyer des louanges en face ; à vous, de les entendre & de les souffrir ... Je rerminerois donc ici ce que j'avois à dire de vous, s'il m'étoit permis de pasfer sous filence un autre droit que vous -avezacquis, je ne dis pas seulement à nos suffrages, j'ose dire même à notre reconnoissance. Je veux parler du monument que vous avez élevé dans votre dernier ouvrage (2), à la gloire de Louis XIV, no-tre auguste protecteur». Ici M. d'Alembert fait un portrait de ce monarque avec au-tant de courage en parlant de son foible pour l'adulation ; que de vérité en par-

(1) M. l'abbé Delille prépare une traduction en vers de l'Effai fur l'homme de Pope, (2) Mémoires d'Adrien Maurice, duc de Ngailles, pair & maréchal de France, Sc. courant ce qu'il a fait d'utile & de grand... a Vous avez, M., dit l'orateur qui s'éleve avec la dignité de l'objet, vous avez diffipé fans retour les nuages répandus fur fa gloire, en nous mettant fous les yeux ces lettres écrites par lui-même, qui font bien mieux fon éloge que tous les hommages & les menfonges de la flatterie... Tous les bons citoyens, tous les François dignes de ce nom, ont lu avec attention ces lettres que l'histoire leur avoit cachées trop longtems ».

Čomme ce prince se plaint dans ces lettres, du peu de soin qu'on avoit pris de son éducation, l'orateur tonne contre les coupables instituteurs d'un roi qui s'étoit montré fi digne d'être formé par des sages. « La voix de la patrie a crié, dit-il, que ces coupables instituteurs étoient des ennemis publics faits pour être dévoués à l'anathême de la nation...Cette même voix, ajoute-t-il, redemande à la postérité, pour ce respectable & infortuné monarque le nom de Grand que son fiecle s'est trop pressé de lui offrir, & le nôtre de lui disputer, qu'une éducation digne de son heureux naturel lui auroit fait donner par ses ennemis même, & que, malgré son éducation, il a sçu mériter encore».

« L'aca lémie, pour suit-il, devoit cette justice publique à la mémoire d'un roi dont les pontés lui sont toujours présen-

.273

tes...Souffrez, M., dit l'auteur avec des expressions pleines d'ame, que, dans la seule occasion peut-être où je prêterai ma foible voix à mes confreres, je me félicite d'avoir été l'interprête des sentimens fi justes, dont je les ai vus pénétrés tant de fois; vous devez, Monsieur, vous séliciter, vous-même d'avoir contribué, par vos écrits, à ranimer & à fortifier ces mêmes sentimens dans l'ame de vos concitoyens ».

M. d'Alembert passe ensuite au tribut que réclament de lui les vertus & les ouvrages de M. Greffet; mais comment ce célebre académicien a-t-il cru appercevoir & démêler le fourire malin d'une partie de son auditoire curieuse d'observer comment la géométrie vas'y prendre pour ap-précier les talens d'un poëte? M. d'Alembert n'est-il qu'un géométre aux yeux du public; & ne l'a-t-il pas accoutume à trouver dans ses ouvrages le penseur profond, le juge éclairé? Et quel homme de lettres, s'il a été affez heureux pour l'approcher, n'a pas vu que Moliene & la Fontaine lui étoient aussi familiers gu'Euclide & Newton, n'en a pas reçu les confeils les plus fains, & n'a pas senti qu'une des meilleures raisons de s'eftimer un peu étoit l'avantage de lui plaire? En parlant du prender ouvrage de M. Greffet, il cit que dans le poëme de Varsert, il a sçu faire un ouvrage très-agréable de ce qui n'eût été entre les mains d'un autre 'qu'une plaisanterie infipide & monotone, deftinée à mourir dans l'enceinte du cloître qui l'avoit enfantée. Iteut l'are de deviner, ajoute-t-il, la juste mesure de badinage qui pouvoit rendre piquante pour les gens du monde, une production fi futile pour eux par le sujet; il y répandit avec intelligence & avec sagesse ces graces délicates & légeres qui, dans les détails dont il a égayé se tableaux, empêchent la gaîté d'être ignoble & fastidieuse, &c,

A l'occafion de son estai tragique, lorsqu'il fut rentré dans le monde, l'orateur trouve étonnant que dans la folitude il eut mieux connu le véritable usage de ses talens, & qu'il ne commençat à s'y méprendre qu'après avoir vu le monde & les hommes. ... «Quelques scenes de la piece de Sidney, dit-il, prouverent que ce poëte, à qui l'on ne connoissoit que les graces du Correge, avoit aussi, quand al le vouloit, la vigueur de Rembrande. "I'il mit dans les vers- de cet ouvrage une force qu'il n'avoit pas sçu mettre dans. ceux de la tragédie, c'estqu'il avoit dans l'ame plus de mélancolie que de chaleur, & que ce caractere le rendoir plus propre à faire parler des palhons triftes, qu'à faire agir des passions violentes

275

«Quelques amis de ce poëte, dit l'orateur, l'avertirent que la comédie étoit le véritable genre auquel la nature l'avoit appellé... Heureux confeil qui noùs a valu le chef-d'œuvre de M. Greffet, la charmante piece du Méchant, la derniere dont puisse fe glorifier dans fon déclin notre théâtre comique, où, depuis 30 années, noùs attendons des ouvrages qui lui fuccedent ».

Si ce dernier arrêt de M, d'Alembert n'est pas un peu sévere, tout est donc perdu pour nous dans la littérature : un talent, un art ne disparoissent guere d'une nation, sans entraîner les autres avec eux; la menace d'une indigence fi générale n'est-elle pas trop estrayante ?

« M. Greffet, dit l'orateur, que des talens bien reconnus appelloient depuis longtems à l'académie, ne s'y préfenta néanmoins qu'après le fuccès bien décidé de fon dernier ouvrage. . . Aufii la porte s'ouvrit-elle fans délai, aux acclamations du public & des gens de lettres, fans qu'aucun concurrent criât à l'injustice, fans qu'aucun protecteur lui prétât l'inutile appui de fes importunes follicitations, fans qu'aucune femme eût befoin de parler pour lui ». Aucun moment n'étoit plus propre à l'avis adroit que donne ici M. d'Alembert à des hommes qui fe préfentent moins à l'académie qu'iis ne l'afliegent, & qui

MÁRS 1778.

paroissent n'en dévorer les refus que parce qu'une aussi lâche constance a réussi quelquefois.

L'orateur termine son excellent discours par la peinture de la modération, de la douceur, de la sagesse, & du bonheur de M. Greffet dans sa retraite; mais 'il lui reproche avec ménagement de l'avoir quittée une fois pour venir, dans un discours de réception, essayer de peindre encore des ridicules dont son long éloignement de la capitale lui avoit fait perdre le trait & les formes : « le public, dit-il, vit avec un filence respectueux & avec une forte de douleur le coloris terne & suranné de ces tableaux, comme il voit les derniers efforts de ces artiftes célebres dont la jeunesse s'est immortalisée par des chefs-d'œuvre ». Tel fut à la cour de Louis XIV le retour d'un courtifan après un long exil.

Réveries philosophiques. Par M. Imbert. A Paris; chez les libraires qui vendent les nouveautés. 1777.

CE qu'on appelle les quatre âges de l'homme, dit l'auteur dans sa préface, pourroit s'appeller aussi bien les quatre saisons de l'enfance: l'enfance du premier âge, qui est foible & intéressante; celle de la jeunesse, qui est aimable & tumultueuse; l'en-

277

fance de l'âge mûr, qui est triste, & celle de la vieillesse, qui est ennuyeuse; il en survient quelquesois une cinquieme, ajoute-t-il, qui est encore pire.

Il y a quelque apparence que beaucoup. d'écrivains ont eu, à peu près, cette idée de la pauvre humanité, & que, pour faire avarler un breuvage falutaire à des hommes faits, ils ont cru devoir emmieller les borde du vale, comme cela se pratique pour les enfans du premier âge. La raison les effraies les hommes qui se sont consacrés à leur instruction, l'ont déguisée dans tous les tems; la fable est une de ses enveloppes; les jeux de Thalie, un de ses amusemens, & le conte une de ses mascarades. Hamilton rondit les niaiseries de nos fées " utiles & piquantes, en y développans aveç gous & avec adresse les ridicules de fon tems, dont il est nécessaire que justice foit faite quelque part, puisque tou-te législation les a laissés impunis. Voltaire, plus philosophe, a pris ingénieuse-ment la tournure des conteurs arabes pour y pourfuivre des ennemis plus graves que ridicules, les fottifes, les erreurs & les préjugés. M. Imbert nous paroît avoir voulu prendre un peu de la maniere de l'un & de l'autre de ces écrivains, & il étoit affurément difficile qu'il se propofat de meilleurs modeles. ., Si ces contes ne reuflissent point, dit

M'A'R S 1778.

279

l'auteur, il s'en tiendra là ; il se croira sur de leur difgrace, non pas fi l'on en dit du mal, mais fi l'on n'en dit rien : car en littérature, ajoute-t-il, il ne faut pas s'allarmer du bruit que fait le public, mais de son filence. Sur mer, en tems d'o+ rage, souvent le passager s'effraie quand il entend jurer les mâtelots ; il a tort : c'est quand ils ne jurent plus qu'il faut grembler, Sil, au contraire, le sucrès deces contes répond aux vœux de l'auteurs d'autres leur succederont bien vite. It lut en reviendra, fans doute, pen de gloire, dit-il; mais il l'avouera au hazard de n'ésre pas cru. Il a plus de plaifir à travailler qu'à réuffir, il aime la gloire, mais il aime mieux ce qui la donne... Cette preface ingénieule & courte ne peut que prévenir en faveur des réveries philosophiques dont nous allons donner une idée. La premiere réverie a pour titre la Montagne, l'Enigme, & le Roi des Scythes. Les Scythes devenus Tartares avoient un roi vaillant; généreux, mais original dans toutes fes actions .« Les grands hommes sont tous un peu sous, au dire sur-tout de ceux qui ne sont pas de grands hommes. Il faisois le métier de conquérant. .. Il alloit prendre une ville, dévafter un hameau, comme un dévot de nos jours va officir un cierge à quelque chat pelle, rifiter un calvaire ; faire un pele-

rinage, &c... Il ne voulut point fe marier: il prétendoit qu'il y avoit bien moins de plaifir à faire des enfans qu'à défaire des hommes, & qu'il n'y avoit point de comparaison d'une nôce à une bataille... Il revenoit quelquesois dans son palais, je veux dire dans son chariot (car leu Scythes n'ont point d'autres maisons), il revenoit, dis-je, avec 30000 hommes de moins; mais il avoit pris deux ou trois villes de plus; c'étoit tout gain ».

Ce roi, moitié barbare, moitié bouffon, après avoir pris la capitale de la Chine, quand le foldat, dit l'auteur, eut bien fait fon devoir dans l'enceinte de la ville, qu'on eut bien pillé, bien violé, qu'on eut enfin rempli toutes les formalités militaires, dépouillé l'empereur de fon trône, dont un de fes fils jumeaux, au choix du peuple, devoit hériter, à moins que la nation ne les defirât tous deux; mais comme les Chinois trouverent que c'étoit bien affez d'un roi: Eh bien, dit celui des Scythes, c'eft la valeur & l'efprit que nous couronnerons; je me charge de la cérémonie.

Après avoir ainfi réglé les affaires des Chinois, il s'occupa des fiennes; il prétendit qu'il étoit juste de lui faire quelques honnêtetés pour toute la peine qu'il s'étoit donnée de venir ravager leurs campagnes, prendre leurs villes, & égorger leurs foldats. Le vieil empereur ne trouva pas l'expression, *il est juste*, absolument bien placée; mais tout autour du vainqueur on s'écrie que c'étoit bien honnête de fa part, & que le ciel faisoit de fort beaux présens à la terre, quand il lui donnoit de pareils souverains... Il prit donc des provisions, des marchandises, toujours avec la même justice, & en observant fort sagement qu'il ne faisoit ças des chofes que lorsque la qualité & la quantité s'y trouvoient ensemble : puis on procéda à l'élection du nouvel empereur, selon la forme qu'il avoit prescrite.

Il avoit fait placer au fommet d'une montagne escarpée un petit corps de troupes, & le trône devoit appartenir à celui qui, avec un détachement de Chinois, & avec les feules armes que nous tenons de la nature, déposteroit les Scythes, foit par la force, foit par la ruse: car il seroit ridicule, dit l'auteur, que dans la profession où l'on se permet d'égorger son semblable, on défenuit de le tromper.

M. Imbert fait ici le portrait des deux princes, & des deux beautés qu'ils aimoient, & qui ne fe reffembloient que par la petiteffe de leurs pieds. Le premier s'appelloit Ilikan, & l'autre Kalankis. Au moment qu'il fallut fe disposer à la conquête de l'empire à coups de poings, cos deux princes recurent de leurs maîtreffes des ordres qui marquent bien la diversité du

caractere des deux amantes. La maîtreffé d'Ilikan lui ordonna tout uniment d'être vainqueur; elle lui dit qu'aimer, & être fils du roi, ne suffiroient pas pour être aimé, qu'en un mot, elle ne recevroit d'autre preuve d'amour que la victoire.

Celle de Kalankis, au contraire, vou lut, par amour-propre, triompher de celui de son bien-aime, & lui demander le sacrifice de sa gloire...C'est un effort trop commun parmi les guerriers, lui dit-elle, de vaincre pour la maîtreffe; ce sera, je crois, un exploit tout neuf de se laisser battre pour elle. .. Allez, courez au combat, mieux vous ferez battu , plus vous ferez aimé. Kalankis alloit partir, quand il se rappella qu'il y avoit aussi une énigme à deviner, & demanda ce qu'il diroit pour avoir au moins l'air de vouloir rénffir. Vous n'avez qu'à dire, fi vous voulez Pantoufle, dit la bizarre amante; & Kalänkis, rélolu d'être vaincu, fe rendit au bas de la montagne.

Ilikan avoit fait les meilleures difpofitions pour vaincre, & fon frere avoit cout arrange pour fe laisfier battre; mais des circonilances bizarres contrarierent ce double plan; & Kalankis, malgre lui, fe trouva vainqueur.

J'ignore, dit l'auteur, comment on combat quand on a réfolu de le laisser battre; mais bien des généraux de nos jours MARS 1778. 181

auroient pu (tant les arts se sont perfectionnés) donner i là-dessus de bons mémoires à Kalankis, qui, contre son gré, & sans avoir eu le tems de se reconnoître, le vit porter vainqueur au sommet de la montagne, vis-à-vis de l'énigme qu'il falloit expliquer. Comme il avoit de l'humeur fur sa victoire, il veut se débarrasser plus vite ; & fans jetter les yeux fur l'énigme, il s'écrie brusquement Pantoufle ; & voilà que ce cri retentit de loin : Vive l'empereur Kalankis. Le mot prononcé par le prince se trouva précisément être celui de l'énigme. Le dépit que lui donnoit sa victoire, le fit paroître modelle, & on le crut tel, tant on juge bien les hommes! Arrivé chez sa maitresse, il lui demanda bien humblement pardon de sa victoire; le hazard avoit tout fait : on dit qu'avec le teme elle lui pardonna de s'être couvert de gloite, & de s'être fait empereur.

Le roi des Scythes fut enchante de l'empereur qu'il venoit de faire; & en le quitfant, il lui confeilla de cultiver furtout la guerre, la plus belle invention qui foit fortie de l'esprit humain. Mettez, lui dit-11, en action le courage que vous venez de montrer: car, voyez-vous, mon'enfant, une valeur qui ne tue personne, est un argent qui dort chez un commerçant. C'est ainsi, dit M. Imbert en finissant

fon conte, qu'Ilikan se déshonora, que

Kalankis fut illustré, & voilà comment va la gloire.

La seconde réverie de l'auteur a pour titre l'Aventure merveilleuse, ou l'Heureux époux. Dorville, fecretaire du roi, fe croyant adoré de la femme, & l'aimant comme on fait à Paris, avoit un ami dont il ne connoissoit pas le profond sçavoir; c'étoit un Esculape, qui ayant entendu par-ler des universités de médecine de Londres & de Paris, étoit venu les voir de près ; il avoit un grain de folie qui ne nuifoit pas à son bonheur, avec beaucoup d'amour-propre qui ne faisoit qu'y ajouter. A l'égard de sa femme, dont le portrait mérite d'être rapporté, c'étoit une blonde, de taille moyenne, avec un peu d'embonpoint. Elle n'avoit pas dans les u emponpoint. Elle n'avoit pas dans les yeux cette vivacité qui enflamme, mais cette langueur humide qui amollit & brû-le doucement. Elle infpiroit cette espece de sentiment qui ne fait pas courir après une semme, mais qui fait qu'on ne peut pas la quitter quand on la voit. En lui parlant on n'étoit pas sou, on étoit heu-reux.. Elle pouvoit oublier un malheu-reux : elle n'auroit jamais nu la rebuter reux; elle n'auroit jamais pu le rebuter. Elle avoit toujours un fentiment à donner en échange de ceux qu'on lui témoignoit,. Elle étoit naturellement ce qu'on appelle honnête, &c. On voit cependant qu'elle autoit eu grand tort d'avoir trop d'orgueil de sa vertu.

MARS 1778.

Nos jugemens, fable un peu longue, mais philosophique. Tel est le titre de la 3e. réveries Ces pauvres humains, dit l'auteur, qui n'ont qu'une vie d'un moment, & qui sont encore embarrassés de l'emploi qu'ils en feront, il faut bien qu'ils s'occupent à quelque chose. N'ayant pu faire le monde, ils s'amusent à le juger. Que de juges pour un seul ouvrage! Il faut avouer que qui tiendroit registre de tous ces arrêts, pourroit nous offrir un recueil curieux... Jupiter, aux oreilles de qui montent nos réflexions morales, nos plaintes & nos éloges, nos conversations de table, nos plaisanteries, &c., en eut un jour le tympan fatigué, & il fe fit fourd... L'amour-propre de nos fages se scandalifa de cette humiliante surdité: ils sçavent bien que leurs opinions ne changent rien à l'ordre établi; mais ils veulent être entendus; ils recoururent à Junon, qui leur promit de porter leurs plaintes à son époux. Jupiter, dit l'auteur, n'avoit pas le bonheur d'être fourd pour fa femme, comme il l'étoit pour le genre humain; elle se fit entendre. Le souverain des dieux trouva que sa femme entendoit mieux les affaires de jaloufie que les affaires d'état; mais, pour la désabuser de la bonne idée qu'elle avoit prise de la sagesse humaine, il créa quatre homnies en quatre endroits différens du ciel, afin Tom. II. Part. II. N

qu'ils n'eussent aucune communication antr'eux. Junou craignit la tricherie, & que Jupiter n'eutcréé quatra imhécilles; mais il les interrogea devant fa femme, & lui demanda, fi elle croyoit que quand ils auroient étudié au college de Louis le Grand, qu'ils auroient fait des extraits pour le Mercure de France, qu'ils auroient même fourni quèlques articles à l'Encyclopédie, ils pourroient être plus éclairés : Junon en fut fatisfaite. A ces quatre hommes on joignit une femme charmante, & l'on envoya tout cela à Baby-Lone.

Sophie, à la vérité, par ordre exprès de Jupiter, y étoit arrivée laide; l'un des hommes, presque aveugle ; le second né malingre & valetudinaire, bien fain & bien vigoureux; le 3e., qui se portoit bien, arrive dégoûté & sans appétit ; enfin, le 4e. était devenu sourd. Ils reviennent au palais de Jupiter, en présence de Junon. Et bien, dit-il au malade, que pensez-vous de Babylone?... Le résultat de cet homme fut que le pays étoit mal sain, & qu'il n'éroit pas possible de s'y bien porter. Celui à qui Jupiter avoit rendu la santé, répondit que c'étoit un excellent climat, & qu'il étoit impossible d'y être malade. L'aveugle se permit quelques louanges sur Babylone; mais il finit par dire qu'elle avoit un très-grand défaut, qu'il y faisoit

Tombre, & qu'on y voyoit à peine claiz en plein midi. Le fourd affura que le climat de la ville étoit mauvais pour la poitrine : car il n'y avoit pas un citoyen qui n'eût une extinction de voix. Sophie ; qui étoit arrivée laide, dit qu'elle n'avoit pas trouvé l'ombre de galanterie à Baby-lone, & qu'on n'y failoit pas plus d'at-tention à une jolie femme qu'à un magoe de la Chine... Junon conçut l'apologue de son épons, le laissa dans la furdité, se débarrassa des sages importuns qui s'étoient adresse à elle, & sut persuadée, comme le lui avoit dit Jupiter, que quand on interroge la raison des hommes, ce sont leurs paffions qui vous répondent, en sorte qu'à les entendre prononcer, on apprend bien plutôt à connoître la personne qui vous parle, que la chose dont on vous parle.

Zamaleski, le 4e, morceau, eft un conte de 83 pages en 15 chapitres, avec des titres dans le goût de ceux de Zadig. L'auteur adreffe aux dames un portrait de fon héros, qu'il croit intéreffant. « Il étoit brun, la taille haute & bien prife, la jambe la micux deffinée, deux grands yeux noirs à fleur de tête, qui ne regardoient jamais fans parler, & le plus beau front, couronné de la plus belle chevelure... Les femmes qui le contentoient de le regarder, le croyoient un petit neveu d'Adomis; celles qui alloient plus loin, le foup-

connoient d'être issu du fameux Alcide ». Zamaleski étoit aimé & heureux; mais il s'ennuya d'être bien; il devint ambitieux; il voulut voir la cour. Il arrive à celle du grand kan de Tartarie, prince qui étoit chauve; il plaît d'abord ; mais le grand kan le plaint d'avoir de la barbe & des cheveux, & il se fait épiler pour plaire au souverain, qui, en effet, lui scait grand gré de ce facrifice, & l'en récompense magnifiquement jusqu'à ce qu'il lui arrive de marcher sur le pied de la petite chienne d'une maîtrefie du grand kan; événement funeste qui lui valut un ordre de ne plus reparoître à la cour. Il se retira à Méaco, capitale du Japon; il parvint à s'introduire chez le Dairy, homme d'un caractere bizarre, & borgne de plus. Zamaleski, au moment qu'il fut présenté, avoit été trouvé très-bel homme; mais le prince avoit dit que c'étoit dommage qu'il ne fût pas borgne ; il le devient, & se trouve replace à la droite d'un trône; mais il ne s'eft point courbé vers la terre, lorfque le prince a éternué, soit qu'il ait été distrait, ou qu'il ait ignoré l'ulage: Zamaleski est dilgracić.

Tel est le plan de ce conte. Chez le grand mogol il devient bossur, eunuque chez le fophi, & Negre en Ethiopie. Il revient enfin dans son pays; il n'y est plus reconnu; on lui dispute la propriété de ce qui lui appartient. Toutes les femmes qu'il avoit connues, ne le reconnoissent point, le fuient, lorsqu'elles scavent le facrifice qu'il a fait à la fortune chez le sophi de Perse. Il y a une chose qui me fait trembler, lui dit un de ses oncles: j'ai lu quelque part, que tous ceux qui, guidés par les motifs qui t'ont fait agir, mutilent ainfi leur corps, en même tems, sans y songer, & sans le vouloir, mutilent auffi leurs ames: or, il seroit cruel pour toi d'avoir l'ame bosfue, impuissante, noire, &c.

Un ennui mieux fondé que le premier s'empara de l'infenfé Zamaleski. Il cessa pourtant, dit l'auteur, de s'ennuyer un an après: car il mourut. Le mauvais plaisant d'oncle. hérita de son sou de neveu, & sit graver sur son tombeau l'épitaphe suivante:

Dans l'état qui m'avoit vu naîsre J'étois affez bien, Dieu merci; Mais pour avoir voulu mieux être, Je fuis ici.

Nous observerons que l'auteur, qui avoit dit dans son ter. chapitre, que le lieu de la naissance & l'origine de son héros étoient inconnues, même à ses concitoyens, lui fait trouver un oncle, à son retour dans son pays, ce qui implique un peu de contradiction. Au surplus, la lecture de cet ouvrage est agreable & amulante, & nous présumons que le succes de ces premiers

289

N 3

290 JOURNAL BNCYCLOP. contes engagera M. Imbert à les faire remplacer, comme il le dit lui-même, avant qu'ils ne foient oubliés.

Fables nouvelles, suivies du poëme de Pyrame & de Thisbé, tiré du 4me. livre des Métamorphoses, & autres pieces fugitives. Par M. Nivet Desbrieres, gradué en l'univ. d'Orléans, & profefseur des langues modernes. A Londres, & se trouve à Paris, chez Bassien. 1777.

A plupart des fables qui composent Le ce recueil sont des sujets déjà tranés par la Fontaine; il ne faut pas déserpérer qu'il ne prenne un jour fantaisse à leur auteur de refaire le Tartuse, le Misantrope, ou les Femmes sgavantes. Peut - être ceux qui donnent à la Fontaine, parmi les fabulistes, le rang que Moliere occupe parmi les poëtes comiques, prendront pour une hardiesse téméraire l'humble & louable entreprise de M. Niver Defbrieres. Mais on prie ces critiques d'obferver que la naïveté est le caractere distinctif du fabuliste, & certes il y a une sorte de naïvete à renoncer au titre d'inventeur; comme M. Nivet Defbrieres paroît y renoncer de bonne foi. Un autre trait de naïveté, c'eft de vouloir imiter la Fontaine, en convenant avec tout le monde, qu'il est inimitable. Quoi de plus naïf encore que l'épître dédicatoire adreffée par M. Nivet Desbrieres à une dame angloise? Il suffit de la lire pour se convaincre qu'il n'a pas cu le projet d'éclipfer la Fontaine; on en sera tout-à-fait persoadé en jettant un coupd'œil fur ses fables imprimées modestement à côté de celles de la Fontaine; il est évident, comme il en fait l'aveu fincere, qu'il ne les a composées que pour mieux faire sentir à son élève les beautes originales & le génie de la Fontaine. L'idéc est heureule, & le contraste est stappant : ce sont les mêmes plans; mais ce n'eft ni la môme maniere, ni le même ftyle. L'auteur du recueil a évité à dessein . toutes les graces de son modele ; il se garde bien d'emprunter ses couleurs, & il lui laisse son talent d'embellir la morale par les charmes de l'imagination. C'eft par respect pour la Fontaine qu'il a pris soin de ne pas lui reffembler; &, à le bien prendre, la Fontaine lui dois beaucoup de reconnoissance. Nous avouons que le travail de M. Nivet Desbrieres, confidéré sous ce point de vue, mérite de grands élogos ; voyons une de les fables ; nous citerons d'abord la Fontaine.

LE LOUP ET LE CHIEN.

Un loup n'avoir que les os & la peau ? Tant les chiens faisoient bonne garde l 11

N 4

Ce loup rencontre un dogue aufi puissant que beau,

Gras, poli, qui s'étoit fourvoyé par mégarde. L'attaquer, le mettre en quartiers,

Sire loup l'eut fait volontiers ; Mais il falloit livrer bataille , Et le mâtin étoit de taille

A se défendre hardiment.

Le loup donc l'aborde humblement, Entre en propos, & lui fait compliment - Sur fon embonpoint, qu'il admire.

- Il ne tiendra qu'à vous, beau fire, D'être aussi gras que moi, lur repartit le chien

Quittez les bois, vous ferez bien;

Vos pareils y font miférables,

Cancres, haires & pauvres diables, Dont la condition est de mourir de faim; Car quoi?rien d'assuré, point de franche lippée, Tout à la pointe de l'épée.

Sulvez moi, vous aurez un bien meilleur deffin. -

Le loup reprit : Que me faudra-t-il faire? Presque rien, dit le chien; donner la chasse aux

gens

Portant bâtons, & mendians,

Flatter ceux du logis, à fon maître complaire; Moyennant quoi, votre falaire

Sera force reliefs de toutes les façons,

Os de poulets, os de pigeons,

Sans parler de mainte careffe. Le loup déjà le forge une félicité

Qui le fait pleurer de tendreffe. Chemin failant, il vit le col du chien pelé. Qu'eft-ce là ? lui dit-il. Rien. Quoi rien ? Peu de chofe.

Mais encor. Le collier dont je fuis attaché, De ce que vous voyez est peut-être la cause. Attaché? dit le loup; vous ne courez donc pas Où vous voulez? Pas toujours, mais qu'importe & Il importe fi bien, que de tous vos repas

1 . M A R S 1778.

Je ne veux en aucune sorte, Et ne voudrois pas môme, à ce prix, un trésor. Cela dit, maître doup s'ensuit & court encor.

.293:

Il n'y a perfonne qui n'admire dans cette fable le naturel, la vivacité & la vérité du'dialogue, la beauté des tours & des images, & toures les richeffes de détail-dont une narration peut être ornée. Le fens moral de l'apologue fe préfente fi bien de lui-même, que le poëte n'a pas befoin de l'éclaircir. Voyons la maniere de M.Nivet Desbrieres; elle fervira merveillenfement à redoubler notre admiration 'pour la Fontaine.

LE LOUP ET LE MATIN

Un loup fort maigre & décharné, Car il avoit longtems jeûné;, S'en vint près d'une métatrie, Où, dans une grande écurie, Repoloit un mâtin

Après un bon feffin; L'appercevant *au travers d'une grille*, Ami, lui dit l'hôte des bois,

Tu me parois là bien tranquile; Dès aujourd'hui, s'il étoit à mon choix

D'avoir un pareil domicile, J'aimerois bien vivre aussi sous les toits, Comme j'y vécus aumesois...

C'eft une choie, très tacile,

Répond le dogue en s'éveillant :

Entre au fervice de mon maître ;

Rien ne te manquers dans ce sejour champétre ; De ces montons qu'on y fait paître,

Comme moi, chaque jour, tu croquerus les os;

Après un bon diner, su prendras ton repos. Quel bon defini ici m'envoie !

Que je me plais à récouver !

Interrompit le loup dans un transport de joie; Afin de mieux me raconter

Les douceurs que je vais goûter,

De grace, mon cher camarade,

Failons un tour de promenade.

A cette heure, repart le chien un pen honteux, le ne scaurois fortir à cause de ma chaîne. Ta chaîne ! repliqua l'animal orgueilleux. Quoi ! dans cette maison tu te crois fort heureux,

Tandis qu'on te tient à la gêne !

Fusies-tu cent fois mieux traité,

. Va, va, ton fort ne me fait point envie; Les meilleurs mêts, la plus tranquille vie Ne valent pas la liberté.

Què les matine cherifens leurs entraves; Jamais les loups ne feront des esclaves. A ces mots, il s'enfuit d'un pas précipité, Pour recommencer ses ravages.

Enfecouant le jong de toute autorité, Peuples vous vous croyez fort fages; Mais fans loi, fans humanité, Vous n'êtes plus que des fauvages. Le chien foumis, officieux, Goûte la paix & l'abondance; Le loup hautain, malicieux, Vit dans le trouble & l'indigence.

On voit au premier conp-d'œil, que cette narration feche, embarraffée & traînante, fourmille de défauts. Un loup fort maigre & décharné, car il avoit longtems jeuné. Comme ce début est lent ! Comme la tournure est pénible ! Quelle vivacité dans la Fontaine ! Comme tour y fait image ?

295

Un loup n'avoit que les os & la peau. On lo voit, Tant les chiens faisoient bonne garde. Quelle différence! Est-il vraisemblable que le loup s'en vienne chercher le chien pres d'une métairie, dans une grande écurie ? La Fontaine lui fait rencontrer le dogue, qui s'est fourvoyé par mégarde ; cela est naturel ; le poëte peint le caractere de l'animal féroce dans ces vets : L'attaquer, le mestre en quartiers, site loup l'eut fait volontiers; & puis tout de . fuite, mais il falloit livrer batailles : toujours l'expression pittoresque, & le ma-s: tin étoit de taille à se défendre hardiment ; le loup donc l'aborde humblements Voilà toutes les vraisemblances fondées " tout est motivé. Nous ne pousserons pas plus loin ce parallele; le reste de la fable, furtout la fin, est admirable; le fent moral est noble, & faisif d'abord l'esprit : c'est que la liberté, dans quelque dure condition que ce soit, est préférable aux douceurs d'une tranquille servitude. Tout est défiguré dans l'imitateur, tout est dégradé, jusqu'à la morale même, dont il ronverse les principes, puisque cet apologue ainfi travesti no tend qu'à faire méconnoître le pris de la liberté, Se n'eff bon qu'à former des efclaves. On peut juger des autres pieces de ce recueil par l'échantillon que nous en avons donné; nous citerons encore cette traduction de l'épi-

N 🌔

taphe de Phaëron, à cause de sa briéveté.

Hic fitus est Phaëton currûs auriga paterni, Quem fi non timuit, magnis tamen excidit aufis-OVID-

IMITATION.

Ci git un cocher fans pareil, Qui monta le char du foleil, Et finit so noble carriere En culbutant du ciel sur terre.

De pareils vers nous dispensent de paseler du poème de Pyrame & Thisbé; on voit que M. Nivet Desbrieres n'est ni un la Fontaine, ni un Ovide.

Pieces diverses de poësse, tirées de l'Almanacha des mules, année 1778.

La vraie philosophie, à mon ami. Par M. l'abbé de Reyrac.

L'Ourquoi ta voix enchantereffe Vient-elle troubler mon loifit ? Va! n'écoure plus la tendreffe : Laiffe moi goûtes le plaifir D'être inconnu, de vivre en fage; J'ignore, dans mon hermitage, L'amertuine du repentir : Un féduifant & beau langage Ne m'infpire point le defir D'aller languir dans l'efclayage.

Heureux bois, tranquilles forêts, Ce n'est pas sous vos do ux ombrages, Ni dans ces aimables bocages, Que l'ame éprouve des regrets. Ce n'eft pas vers ton onde pure, O clair ruiffeau, que l'impofture Vient méditer les noirs forfaits ! Je fuis content de cette plaine; Auffi -pur que cette fontaine, Mon cœur n'y connoît que la paix. Je lis, j'écris, je me promene; Et, fans compter la liberté, Pour comble de félicité, J'ai Racine, j'ai la Fontaine, J'ai tout enfin, j'ai la fanté.

Dans quel torrent d'iniquité, La foif des richeffes nous plonge! Eh quoi ! féduit par un vain fonge, Irai-je chercher le bonheur Chez les vils efclaves du monde, Dans les cours où le vice abonde, Où l'efprit remplace le cœur, Où l'ame vit dans le délire, Où l'équité n'a plus d'empire, Ni la vertu de protecteur?

Mon ami, qu'ils font méprifables, Ces hommes qui ne font que grands, Ces vains, ces riches ignorans Qui craignent de fe rendre aimables !

Moi qui, Dieu merci, n'ai de bien Que mes amis & leur tendreffe, Enfant chéri de la pareffe, Je dis fouvent, je dis fans ceffe : Ah! qu'il est doux de n'être rien! Puis, comparant notre mollesse : Aux mœurs pures de l'âge d'or, En foupirant, je dis encor : Houreux qui d'un champêtre afyle, Cultivateur simple & tranquile,

Du port confidérant l'écueil, S'éloigne du bruit de la ville, Et des cours foule aux pieds l'orgueil l Amant de la philosophie, De l'ordre & de la liberté, Dans une humble frugalité, Il passie doucement sa vie. Maître de lui, dans ses jardins, 'D'un arbre émondé par ses mains, Son œil préside à la culture. Prompt à le payer de ses soins, Le sein de la bonne nature S'ouvre à la voix de ses besoins.

Ne vante donc plus l'opulence, Ni les charmes de l'abondance, Ni l'attrait de la volupté : Satisfait de mon héritage, Dois-je courir après l'image, Quand je tiens la réalité?

L'Amour & la Mort, fable. Par M. Imbert.

Le monde étoit dans sa saison premiere.

Le tendre Amour, la Mort fauvage & fiere, (Ils ne fe boudoient pas encor)

Vers les champs, un beau jour, ayant pris leur effor,

Se promenoient de chaumiere en chaumiere : L'un, sur son dos, portoit son carquois d'or ;

L'autre, fa faulx en bandouliere.

Fatigués au retour, chicun desiroit fort

D'aller fe délaffer aut give :

Il fe fuit tuvdi ++ Bon-foir, la Mort !

- Adient, l'Amons ! Puls on fe quirie :

A droite, à gauche, ils dirigent lesses pas. La Mort logeoir ce feir ches su fexagémire Qui lui fit un actuait qu'elle n'attenduit pas; Si-tôt qu'il apperçut la face funéraire :

« Viens, cria-t-il, déeffe tutélaire !

« Odouce Mort ! viens, je vole en tes bras !

« Accours, toi seule as pour moi des appas ».

Trouver un ami tendre, où l'on cherchoit fa proie,

C'eft de quoi s'étonner. Peu faite à cet accueil, Sur son front épilé, l'immortelle déploie

L'étonnement, le plaisir & l'orgueil. L'allégreffe en son cœur sçait trouver une voie : Sa faulx même en treffaille, & femble s'attendrir; On voit presque le rire entre ses dents courir,

Et tous ses os craquer de joie.

« Eh quoi, difoit-elle tout bas ! « Les hommes, à mes coups, viennent s'afris eux-mêmes !·~

«On est tout réjoui de voler dans mes bras! "On m'accueille! J'ai des appas!

« Je suis la douce Mort qu'on aime » l

Elle n'y tient plus; à l'Amour

Elle veut, à l'instant, raconter sa prouesse : Elle fort; le vieillard, toujours plein de tendreffe, Lui fait jurer un prompt retour :

Car, plus de mort, plus d'allégreffe.

Au gite de l'Amour elle courut en vain : Il avoit délogé comme elle,

Pas tous-à-fait comme elle ; mais enfin , C'eft par hazard que l'immortelle

Le rencontra dans fon chemin.

· Dieux ! quel contrafte ! A la douleur en proie, En cheminant, le pauvre Amour pleuroit;

Et la Mort, dans l'ivresse où son ame se noie, Vient, par na récit indiferet, L'aurister encor dans la joie.

De fon bonfieur, tandis qu'elle parloit, De plus en plus l'Amour le défoion ;

A travers fes fanglots, à la fin fa trifteffe Éclate ainfi : « Pauvre Amour ! . . . on careffe « La mort, hélas ! & l'Amour feul déplaît ! « L'on m'a chaffé ! l'on me délaiffe !

« La Mort est belle !... & je fuis laid ! ». (Ses larmes, à ces mots, d'aller encor plus vîte.). « Méprifé ! moi ! presque battu !

« Nud que j'étois, quand je demande un gîte (; « Maman Vénus, que diras-tu ?

« Ah ! j'en mourrai » ! Soudain fa voix expire Au milieu des fanglots de son cœur oppressé.

Or, fon chagrin, puisqu'il faut vous le dire,

C'eft qu'un heureux de fon empire ; L'avoit, pour tout accueil, injurié, chaffé. La Mort le confola. Quand on fent l'allégreffe, L'amour propre ailément fe fait confolateur ; a Dire aux gens : Réfiftez au malheur qui vous

prefie, C'est dire : Moi, je n'ai point de malheur.

« Mais on m'attend, allons, je vais, dit-elle, « Rejoindre mon vieillard ; adieu, confolez-« yous ».

A-peine à quatre pas étoit notre immortelle, Que notre amant apostat & rebelle

Court, vole, atteint l'Amour, & tombe à ses genoux.

Au remords fon ame est en proie : Il implore un pardon qu'il obtient aisément. Ses torts tont efficés ; vienne un moment de joie, L'Amour oublie un fiecle de tourment.

Tandis qu'en volupté ce dieu change fa peine, La Mort, chez fon vieillard arrive hors d'haleine;

Mais en entrant, figurez-vous Ce bon-homme effrayé, qui s'écrie : « O ma fille ! « Ma femme ! mes valets ! à l'aide ! accourez « tous :

« Chaffer ce monftre »! Alors, tour fumant des « courroux, De fourches, de bâtons il arme sa famille, Et ferme sa porte aux verroux.

La Mort, furprise un peu de pareille inconstance, Et plus du geste encor que du propos,

Va trouver Jupiter, lui demande audience, Et Jupiter lui répond en ces mots : Votre double avantage est chose naturelle.

Celui par qui l'Amour avoit été chasse, Croyoit fa maîtresse infidelle.

Le vieillard qui t'aimoit, qui te trouvoit si belle, D'un vaisseau chargé d'or, sur l'onde fracasse,

Venolt d'apprendre la nouvelle. Or, ce vieillard on a fçu l'informer

Que fon vaisseau revient des portes de l'aurore; L'amant trop prompt à s'allarmer

Apprend enfin qu'on l'aime, qu'on l'adore: Le bon-homme veut vivre encore, Et l'amant veut encore aimer.

Rien n'est peine ou plaisir parmi la race humaine; Mais tout prend la couleur de son opinion : Ce qu'il reçoit d'en haut, suivant l'occasion, En arrivant chez lui, devient plaisir ou peine.

*. Vers de Sotadès, ancien poète grec, à un roi orgueilleux. Par M. François de Neufchâteau.

Tu regnes, je le veux; mais les rois font des hommes,

Foibles, paîtris de boue, ainsi que nous le fommes.

Qu'as-tu de plus que moi? Tes superbes habits? L'art, pour t'en revêtir, dépouilla des brebis. Ton luxe est un emprunt, ta richesse une dette; La pourpre qui t'entoure, un ennui d'étiquette. Es-tu vain? j'ai pitié d'un délire odieux. Es-tu modesse? alors c'est un présent des dieux. Descends du piédestal où t'a mis la fortune; Et tu n'es qu'au niveau de la foule commune;

Le cirque. Par M. Bertin.

Jadis on ouvrit à Cythère, Un cirque en l'honneur de Vénus; Et dans ces combats ingénus, L'amant & fa jeune bergere Briguoient, athletes demi-nus, /Le prix charmant de l'art de plaire.

A ces tournois voluptueux L'Amour & l'Hymen préfiderent; Freres, rivaux & demi-dieux, Vous jugez bien qu'ils les troublerens L'Hymen s'arrogea, fans façon, Le droit d'initier les belles : L'Amour, avec plus de raifon, Voulut, paré de fleurs nouvelles, Donner la premiere leçon D'un jeu qu'il inventa pour elles.

Le différend fur terminé Dans un parlement d'Idalle; Par Vénus il fut ordonné A fille nubile & jolie, Qu'au dieu d'Hymen, comme à l'ainé, Le premier four feroit donnés: Car telle étoit fa fantaifie; Mais que, pour prix de fa beauté, L'Amour, comme l'enfant gaté, Eur tout le refte de fa vie.

Les Graces, d'un malin fouris, Applaudirent à la déeffe; Et cet édit, plein de fageffe, Qu'adopta l'univers furpris, Bientôt, des murs de Sybaris, Paffa dans Rome, & dans la Grece, Et gouverne aujourd'hui Paris.

MARS 1778.

Mais loríqu'une vierge nouvelle, O Vénus! doit groffir ta cour, Suit-on bien une loi fi belle? N'eft-il point de fecret détour? L'Hymen, comme on fcait, n'a point d'aile, On en coanoit deux à l'Amour.

Le fripole gagne de vîtesse, Arrive avant l'aube du jour, Souffle à l'Hymen son droit d'atnesse, S'envole, & revient à son tour, Lorsqu'à peine le soleil baisse.

L'Hymen paroît : 6 douce erreur ! Aimable & fortuné preflige ! L'Hymen, de force & de valear, Se croit fermement un prodige, Et penfe avoir cueilli la fleur Qui ae tenoit plus fur fa rige.

Les baisers rendus, idylle. Par M. Léonard.

Heureux les cœurs qu'un doux penchant raffemble !

Mais que l'abfence est cruelle à leurs feux ! Nife & Myrtil se faisoient leurs adieux : Près du départ, ils conclurent ensemble Qu'à certaine heure, en regardant les cieux, Ils s'enverroient des baisers amoureux. En se quittant, leur chagrin sut extrême : Douleur d'amans est pis que la mort même : Car à son aide on appelle la mort ; Je le sçais bien : me préserve le fort D'être obligé de quitter ce que j'aime ! Le couple absent sut pendant tout ua mois Inconfolable ; & c'est un-long veuvage. Au tems marqué, les baisers, chaque fois, Alloient, venoient, soufflés entre les doigts.

Et les Zéphirs se chargeoient du message. Mais le bonheur passe comme l'éclair : Il nous fatigue, inconstans que nous sommes! Le changement, dans ce fiecle de fer, Est devenu le lot de tous les hommes. Las, à la fin, de ces baisers perdus, Le beau Myriil ne fut plus qu'un volage; Sur Nile absente, Emire eut l'avantage; Il oublia l'objet qu'il ne vit plus. Etant un jour entre les bras d'Emire, Il se souvient que, dans ce même instant, Nile envoyoit ion gage à l'inconftant : A 'cette idée, il éclata de rire; A son récit, la belle en fit autont; Elle disoit dans sa maligne joie : Rends-moi soudain les baisers qu'on t'envoie. Mais, scavez vous ce que Nise faisoit? Elle donnoit fes baifers à Sylvandre ; En les donnant, l'infidelle disoit : A mon berger charge-toi de les rendre.

Madrigal. Par M. le chevalier de ***.

Oui, jeune Eglé, puifqu'il faut vous le dire, On aime en vous cette vive fraîcheur, Ces yeux brillans, ce gracieux fourire, Et cet efprit naïf en fa douceur, Dont la gaîté nous charme & nous attire. Dirai-je rout? On fent encor pour vous Cet intérêt que l'on prend à l'enfance, Et ce respect qu'on a pour l'innocence; Sans rien prétendre, on tombe à vos genoux; Et vous aimer est un plasir si doux, Que l'on consent d'aimer sans esperance

Epigramme. Par feu M. de Marvielles.

Harpax, intendant de Toulouse, Prioit le corps des trésoriers MARS 1778:

D'honorer fa défunte époufe D'un beau fervice aux cordeliers. Pardon, dirent ces officiers! L'ufage, chez nous loi fuprême, Refufe aux femmes cet honneur; Mais, s'il s'agiffoit de vous-même, Avec grand plaifir, Monseigneur.

Fragmens d'un difcours en vers fur l'hifloire, la par M. Marmontol, à l'académie françoife, le jour de la réception de M. l'abbé Millot dans cette compagnie.

N bon regne est pour nous comme une isle enchantée

Qui s'éleve au milieu d'une mer agitée : Le voyageur y trouve un port délicieux; Sur de fertiles bords il repose seyeux; Et le bruit menaçant de la vague en furie Lui rend plus douce encor sa retraite chérie. Ainsi, lorsqu'un héros, tout brillant de vertus, Un Solon dans Athene, ou dans Rome un Titus, Vient faire aux nations adorer son empire, Sous ses heureuses loix l'historien respire; Comme un dieu bienfaisant il le montre aux humains;

Il croit fur un autet de placer de fes mains; Én fonge il voit du moins renaître un fi bel âge; Du poids de vingt tyrans un bon roi le foulage.

Que dis-je? Eft-il au monde un fi beau caractere Que, d'un mélange impur, que que vice n'altere? Partout de la bonté la foibleffe est l'écueil; La franchise est crédule, ou tient de la rudesse; Dans son aimable excès l'indulgence est mollesse; Ξ

La justice inflexible exagere ses droits; L'abus de la clémence avilit les bons rois; Le noir soupçon voltige autour de la prudence; La fiere liberté touche à l'indépendance; Le courage est bientôt fatigué d'obéir; Le cour qui scait aimer scait encor mieux haïr; Et d'une ame sensible à la reconnoisfance, La vengeance implacable a reçu la naisfance. En un mor, l'interêt, ce mobile fi doux, Ce hen mutuel qui nous rassemble tous, De nos divisions est la source séconde : L'amour de la patrie est la haîne du monde; Et former un héros, c'est dreffer avec soin Un tigre apprivoité qu'on déchaîne au besoin.

Il (*Tacite*) gémit comme un sage, il s'afflige en Romain;

Mais au burin vengeur qu'appesantit sa main, On reconnoît une ame indignée & souffrante. · Tel, suivant au tombeau la liberté mourante, Le front pâle & couvert d'un deuil majeftueux Caton, sans se répandre en regrets failueux. Caton, sur les débris de Pharsale & d'Utique, Promenoit un regard douloureux, mais stoïque: Et l'on voyoit écrit dans ses yeux abattus, Ce que Rome & Caton attendoient de Brutus. Qu'il est loin d'éprouver cette douleur profonde, L'écrivain qui ne voit dans les fastes du monde. Qu'un tableau qu'embellit le crime & le malheur L La prospérité calme est pour lui fans couleur. L'innocence & la paix n'ont plus rien d'énergique; Il lui faut pour briller quelque revers tragique ; . Quelque grand criminel, pour le peindre à grande traits.

Un regne heureux échappe à fes regards diffraits. Que feroient les pinceaux d'une mer lans orages? Il lui faut des écueils, il lui faut des naufrages. L'univers gémira de l'aurore au couchant: MARS 1778.

Qu'importe ? le spectacle en sera plus souchant. Oui, triomphe, barbare ! au signal des batailles ! Peins-les du genre humain ces grandes sunérailles ;

Va, comme les vautours, t'en repaitre à loisir. Je ne t'envirai point cet horrible plaisir. Tranquillement affis fous l'olive facrée, Je dirai le retour de Thémis & d'Athrée ; Je peindrai sous le chaume un roi consolateur Ranimant d'un regard l'humble cultivateur, Et des champs à la cour revenant plus sensible; Je le peindrai modesle, indulgent, accessible, Simple & bon, retraçant à fon peuple chéri L'image de son pere ou celle de Henri; Ennemi de l'orgueil, ennemi du mensonge, Des erreurs de son âge écartant le vain songe. Souriant aux plaifirs, fans jamais un inflant, Se dérober pour eux au devoir qui l'attend. Qn verra la bonté consultant la sagesse, La vigilance active éclairant la jeunefle, Aux abus réprimés l'ordre opposant ses loix, L'économie enfin, ce grand bienfait des rois, De l'intrigue vénale écartant les amorces, Et rendant à l'état sa splendeur & ses forces. Ah! qu'il foit en défense, & qu'il foit en repos; La paix aura la gloire, elle aura fon héros.

O flatteurs ! ò méchans ! ò féducheurs funefles ! Respectez le plus cher de tous les dons célesses ; Et tremblez de corrompre un cœur comme le tien, Un cœur qui ne respire & ne veut que le bien. Vous épiez, cruels, un mone, de foiblesse, Pour l'attirer su fein d'une indugne mollesse, Et lui persuader qu'au gré de ses desses , Tout ce qui l'environne est fait pour ses plaisire; Que l'empire est à lui, qu'il n'est point à l'empire, Et que pour un seul homme, un peuple entier respire.

S'il ne veut qu'être juste & partout révéré, Si, par de sages loix, son regne est tempéré, S'il a pu se résource à fermer sur ses traces Le gouffre dévorant des faveurs & des graces; Ménager dans ses dons, éclairé dans ses choix, Il n'est plus à vos yeux au nombre des grands rois.

Je sçais que la faveur est votre heureuse étoile, Que le vent du crédit ensie seul votre voile, Que l'épargne surtout vous afflige & vous nuit: Ce n'est qu'aux malheureux qu'en revient tout le fruit:

Et vous sur qui le faste aura plus d'influence, Vous en faités aux rois un devoir de décence : Les abus sont vos droits, & vous les défendez. Malheur au souverain que vous persuadez !

C'eft donc vous que j'obferve avec inquiétude: D'éclairer vos noirceurs je ferai mon étude. Pour miner lentement des deffeins vertueux, Je vous verrai creuser vos fentiers tortueux; Je fçaurai démêler vos complots & vos trâmes; Je porterai le jour jufqu'au fond de vos ames; Et ne présumez pas qu'à des tems reculés Je confie, en mourant, vos crimes révélés; C'eft votre âge & le mien que vous aurez pour juge.

Je vois de près la tombe où fera mon refuge : Dix luftres font déjà retranchés de mes jours ; Mais ma haîne vous refle ; elle vivra toujours. Oui, c'est pour vous punir que je veux me survivre.

Mes yeux fermés, mon ombre est prête à vous pour svre.

Dans peu, demain peut-être, on verra mes écrits Produire au jour vos noms déshonorés, profcrits; Vos enfans les liront, vous les lirez vous-mêmes Ces reproches fanglans, ces cruels anathêmes; Et le peuple, en montrant l'homme injufte st fone foi

fans foi, Dira : Voilà le traître ; il a trompé fon roi.

MARS-1778. 309

Histoire d'une affection hypochondriaque mélancolique, compliquée de mouvemens convulsifs, de coma somnolentum, de catal-psie, & de manie, guérie par un érysipele miliaire, & une fievre continue. Par M. Parent, ancien médecin des camps & armées du roi, & médecin de l'hôpital militaire de l'hionville (*).

TNe demoiselle de condition, âgée actuellement de 52 ans, d'une bonne constitution, d'une humeur affez gaie, mais d'un tempérament bilieux, & à laquelle on n'a jamais reconnu d'autre passion qu'une dévotion peutêtre trop scrupuleule, avoit 46 ans, & jouiffoit d'une très-bonne fanté, lorsqu'au mois d'Octobre 1768, elle se plaignit d'un mal-aise universel, avec une sensibilité générale & si grande, qu'on ne pouvoit toucher aucune partie de son corps sans lui faire une impression douloureuse; l'appétit, qui s'étoit toujours soutenu jusqu'à cette époque, fit place au dégoût, à des envies de vomir, à des douleurs d'effomac; elle éprouvoit même des vomillemens spontanés de matieres verdatres. Ayant été appellé pour lui donner des sec urs, je trouvai de la tension à la région épigastrique, la langue légerement chargée, quoique les envies de vomir subsistaffent; la peau plus froide que chaude, & une exemption parfaite de fievre, qui s'est soutenue pendant fix années entières qu'a duré la maladie. Je jugeai que les accidens étoient produits par une bile acre & mordicante, qui sejournoit dans fes couloirs, qu'elle avoit engorgés : en consé-

(*) Cet article vient de nous être envoyé par M. Perent lui même

Tom. II. Part. II.

Ο

quence, j'ordonnai des fomentations émollientes sur la partie souffrante, une boisson délayante, & des lavemens. Le second jour, je fis prendre un vomitif, qui évacua copieusement. J'eus ensuite recours aux demi-bains, aux savonneux, & aux minoratifs, qui firent rendre par les selles, & à plusieurs reprises, heaucoup de bile verte, très-concrete, & d'une confistance platreuse; la malade parut rétablie dans l'espace de 6 semaines ; mais sa convalescence ne fut pas de longue durée : elle eut quelque tems après, une attaque d'apoplexie, avec une paralyfie fur la langue, la mâchoire, & toutes les parties de la gorge; le pouls étoit très-petit. Les lavemens purgatifs & irritans, des synapismes, des vésicatoires aux jambes & à la nuque furent employés successivement ; les frictions feches le long de l'épine du dos ne furent point négligées, & ces remedes réuffirent au point que la déglutition devint plus libre, & que la malade recouvra peu-à-peu l'ufage de la parole, dont elle abusa dans les premiers tems de sa convalescence. Alors elle recommença ses exercices de piété, comme auparavant, quoique je lui conseillasse souvent d'y mettre moins de ferveur, & même de recourir à tous les movens de diffipation. Le flux menstruel, qui, jusqueslà, s'étoit montré régulierement, ceffa pour ne plus reparoître.

Cette demoifelle paffa l'espace de 18 mois dans un état affez tranquille, ne le livrant néanmoins qu'avec répugnance, aux différens moyens de dissipation que j'avois conseillés; je lui prescrivis peu de remedes pendant cet intervalle, jugeant bien qu'ils ne lui seroient d'aucune utilite; entuite elle tomba dans un état plus esfrayant que les deux premiers: à une affection hypochondriaque & méiancolique, se joignit une taciturnité opiniâtre; la malade éprouva

des mouvemens convulsifs, & souvent un véritable tetanos; la contraction des muscles dans fes accès étoit si violente que quatre hommes des plus robustes n'auroient pu lui stéchir le bras ou la jambe; les idées devinrent confuses, l'efprit s'aliéna, & la malade devint maniaque; il · furvint enfuite des accès de cataleplie dans lesquels elle restoit plusieurs heures, fans sentiment, sans parole, & sans mouvement, conservant la même attitude où elle se trouvoit lors de l'invasion de l'accès, & entendant tout ce qu'on disoit. Revenue de cet état, la malade éprouvoit des spasmes universels, & ne sortoit de cette nouvelle situation que pour tomber dans un coma somnolentum, qui duroit 38, & quelquefois 48 heures. Elle ne prenoit, pendant tout ce tems, aucune espece de nourriture, excepté quelques cuillerées de bouillon, quand on parvenoit à l'éveiller par des secoufies fortes & réitérées; son réveil étoit presque toujours suivi de convulfions ou de manie ; j'eus recours tantôt aux tempérans & aux antilpalmodiques, tantot aux cordiaux, aux céphaliques, & aux stimulans; mais ces remedes n'étant suivis d'aucun fuccès, j'infiftai longtems fur les bains domessiques à un degré presque froid ; j'employai les douches sur la nuque du col, & même sur la tête ; je fis faire des frictions seches sur toutes les parties du corps, avec des flanelles chaudes. & principalement sur les extrémités, qui étoient dans tous les tems, d'un froid glacial : j'épiai longtems le moment de pouvoir lui faire des saignées du pied, ou de la jugulaire; mais le pouls, qui se faisoit sentir à peine, ne me permit que de lui en faire une très légere du pied, & je ne m'y déterminai qu'à railon de la pefanteur & de l'embarras de la tête, dont la malade se plaignoit souvent; il y avoit même une fi grande atonie dans les solides, qu'une po-U 2

tion tonique où il entroit fix grains de kermès minéral, & un grain de tartre flibié, qu'elle prit par cuillerées dans une matinée, ne produisit aucune espece d'évacuation, quoique la malade fût tourmentée par des envies de vomin J'appellai en confultation M. Marchand, mon confrere, premier médecin de l'hôpital militaire de Metz, qui vit cette demoifelle dans fon accès de catalepfie. On confulta un des fameux médecins de Paris, dont la réponse fut de continuer les moyens que j'avois déjà employés; ils furent effectivement continués, mais sans aucune efficacités n'ayant d'autre espoir de guérison qu'une crise falutaire de la nature, je fis des tentatives réitérées pour exciter de la fievre; j'employai donc les cordiaux, les céphaliques, les flomachiques, & les flimulans de toute espece; j'eus recours ençore une fois à un large vélicatoire, que je fis appliquer à la nuque; la malade prit même les purgatifs les plus actifs, tels que les aloétiques, & les eaux thermales de Bourbonne : rien ne réuffit : fatigué enfin de voir que tous les moyens que j'avois employés étoient infructueux, j'abandonnai la malade à la nature. & me contentai de continuer les frictions feches. de prescrire deux lavemens par jour, & l'usage des eaux de Seltzen, coupées avec partie égale de petit-lait clarifié.

Au mois de Janvier 1777, on vint m'appeller pour voir cette demoifelle, attaquée depuis la veille, d'une fievre affez vive, avec un éryfipele phlegmoneux & miliaire au vifage, qui occupoit le col, les oreilles, & une partie de la tête; je me gardai bien de faire faigner la malade; je tâchai, au contraire, de favorifer cette éruption, par une tifanne légerement diaphorétique, & par les autres remedes convenables, L'allarme que cette nouvelle maladie avoit occafionnée à la famille de la demoifelle, fut bien-

tốt diffipée par l'affurance que je donnai que cette maladie seroit salutaire; j'osai même pronostiquer que ses anciens maux disparoîtroient, & que sa guérison seroit complette. La fievre fe foutint plusieurs jours, les boutons érysipélateux augmenterent de jour à autre, & se remplirent d'une sérofité purulente ; la suppuration s'établit même sur le nez, à une des commissures des levres, & aux deux oreilles; elle fut très-confidérable à ces dernieres parties, & fournit copieusement pendant plusieurs semaines; dans cet intervalle, la malade fut purgée plufieurs fois; & cette maladie se termina par une desquammation générale de l'épiderme, qui fe sépara exactement de toutes les parties du corps. La malade fut guérie si parfaitement, qu'elle jouit actuellement de la meilleure santé ; elle dort très bien, & fait ses quatre repas par jour; elle a repris fon embonpoint & fa gaité; elle n'a nul souvenir des maux qu'elle a soufferts, & de l'état fâcheux où elle a été pendant l'espace de fix années.

Observation très-importante sur un ulcere cancéreux guéri par le moyen de l'air fixe, dans l'hôpital militaire des religieux de la Charité de Grenoble : article extrait des Affiches de Dauphiné.

L E nommé Jean Ouvret, natif du Reculé, régiment d'Aquitaine, fervant depuis 1756 dans le régiment d'Aquitaine, aujourd'hui Anjou, fut atteint à Strasbourg, où ce corps étoit en garnifon en 1763, d'une fievre aiguë, à la fuite de laquelle fe déclara un vice fcorbutique, marqué par des taches noires aux jambes, le faignement des gencives, les bouffitures, & autres fymptômes qui

03

caractérisent cette maladie. Il fut à Agneau, où il se rétablit par le changement d'air, & l'usage des remedes appropriés au scorbut Il en conferva toujours un principe à Perpignan, où il eut une gonorrhée dont il se traita lui-même fort longtems.

Le régiment étant en garnison à Grenoble, le 12 Août 1775, Ouvret, alors fergent, vint à l'hôpital militaire avec un babon vénérien trèsconfidérable à l'aîne gauche, le 5 Novembre suivant, trois semaines après qu'il eut connu sa maladie. Il fut préparé par les bains domestiques & autres remedes généraux, prit 400 dragées antivénériennes de Keyfer, avec toutes les précautions convenables. Le bubon prenant la voie de la suppuration, on lui appliqua une traînée de pierres à cautere qui déterminerent promptement à la suppuration les bords qui étoient très-durs. Après les dragées, il prit 16 frictions, dont il éprouva de bons effets par une falivation fans accidens; mais quelque tems après, les bords du bubon devenant durs, la peau seshe, on lui fit prendre des bains domestiques qui donnerent à la peau de la souplesse, sans cependant rien diminuer de la mauvaise qualité de l'humeur rongeante qui donnoit chaque jour à l'ulcere une étendue plus confidérable, & occasionnoit des douleurs très-vives. On mit le malade à la diete blanche, & on lui administra les remedes les plus sûrs. Tant d'opiniatreté fit recourir au mercure sublimé; ce traitement parut même plus convenable : on en donna la quantité de 12 grains diffous dans deux livres d'eau diftillée, comme le conseille M. de Horne. Le malade en prenoit tous les matins une cuillerée dans une décoction d'orge ; on le pansoit avec des plumaceaux trempés dans une pareille liqueur, mais dans une plus grande quantité d'eau. La falivation s'établit, dura trois femaines, & avec tant d'avantage, que l'ulcere étoit fur le point de se cicatriser. L'espoir d'une guérison prochaine ne dura pas longtems; bientôt une suppuration grisâtre, fétide, rouvrit l'ulcere : les douleurs cuisantes auxquelles le malade étoit en proie, exigerent des adoucissans, les sucs des plantes de morelle, de ciguë, &c.; alors les douleurs se calmerent, & le sommeil sut rappellé.

Dans le cours de l'hyver de 1776, on ne s'occupa qu'à varier le régime : le malade prit l'extrait de ciguë, qui convient affez dans ces vices lymphatiques, & dont on fut content après qu'il en eut fait ulage pendant deux mois. Quelque tems après, une petite fievre colliquative le jetta dans un marasme qui fit désespérer de sa guérifon ; on le remit à la diete blanche pendant trois mois : les bords de l'ulcere, qui étoient fort durs, fe ramollirent, le pus perdit de son acreté, une nouvelle cicatrice donnoit quelques espérances, lorsque de nouveaux accidens parurent : une fievre ardente, un pus sanieux & âcre, comme un ennemi qui semble ne lacher prise que pour reparoître avec plus de fureur, augmenta confidérablement l'ulcere. La foiblesse, l'appauvrissement du sujet, ôtant tout espoir, firent craindre pour sa vie, comme on l'a exposé plusieurs fois dans les procès-verbaux envoyés en cour. Sur l'exposé de l'incurabilité de cette maladie. on donna ordre, à la fin de Juin dernier, à M. Odoul, commissire des guerres, chargé de la police de l'hôpital, de ne plus porter Ouvret sur les états, à compter du Ier. Juillet, & de lui faire donner deux sols par lieue, pour qu'il retournat dans fon pays. Son triffe état attendrit les religioux, qui le garderent, par charité, dans leur hôpital, en lui laisfant même ignorer l'ordre de la cour. Il touchoit presqu'a sa fin, lorsque la découverte de l'usage de l'air fixe, & ses heureux effets rapportés dans le Journal Ency-

04

clopédique, & dans celui de M. l'abbé Rozier, ranimerent leurs espérances.

Ouvret, avec un ulcere dégénéré en cancer, occupant toute la région iliaque gauche, s'étendant depuis la crête de l'os des isles jusqu'a l'aine du même côté, se propagéant encore jusqu'an périnée en embrassant la racine de la verge, une grande partie du scrotum, accompagné souvent d'hémorrhagie, continuellement inondé d'un pus ichoreux, qui, en augmentant les douleurs, répandoit une odeur fétide, cadavéreuse; Ouvret, dans cet état, devint l'objet d'une tentative dont on éprouva le plus grand fuccès. Le .25 Juillet dernier, on commença l'application de l'air fixe fur toute la surface ulcérée; on tira cet air de la craie, par le moyen de l'acide vitriolique; on le reçut dans une vessie de bœuf, à laquelle étoit adapté un tube de verre pour l'entrée & la sortie de l'air. La vessie étant com-· primée, on répandit l'air fur l'ulcere; le poids de la colonne de cet air occasionna au malade des douleurs qui durerent 15 jours, & qui ne · cefferent qu'à mesure que l'ulcere se détergea. ·On répéta deux fois le jour cette application julqu'à parfaite guérison; & à chaque pansement, on couvrit la plaie avec des plumaceaux trempés dans de l'eau faturée du mêmé air. Alors la suppuration n'étant plus fi abondante, ni si âcre, les douleurs coffant, on la vit devenir de très-bonne qualité, les chairs grenues, les bords s'affaisser', & l'ulcere tendre à la cicatrifation, avec tant de promptitude, qu'au bout d'un mois, il avoit considérablement diminué. Alors M. le comte de Tonnerre, commandant en chef, & M. Pajot de Marcheval, intendant de la province, attentifs à ce qui intéresse l'humanité, vinrent voir le mala e, & affisterent plusieurs fois à son pansement, prenant le plus vif intérêt à cette cure. MM. Marmion, médecin dudit hôpital, de Rouvsire d'Ozon, télebre médecin de Creft, & Daquin, médecin de Chamberi, furent étonnés, d'après l'expolé qu'on leur fit de tout ce qui avoit précédé cette cure, de voir le malade dans la plus heureule fituation. Piusieurs médecins & chirurgiens de Grenoble ont été témoins de ce fuccès, qui mérite d'être publié pour le bien de l'humanité.

Lorfque le malade prenoit en boifson de l'eau faturée d'air fixe (environ une bouteille par jour), il fut obligé d'en interrompre l'usage au bout de 15 yours, par l'effet qu'elle produisoit chez lui; femblable à de la biere, elle lui donnoit des maux de tête, une espece d'ivretie, & une légère diarrhée; cela n'arrêta point le progrès d'une si grande cure. On vit le malade sortir de son lit, après 6 semaines de traitement, & marcher avec des béquilles. Aujourd'hui, 18 Octobre 1777, la cicatrice est entierement formée : il ne reste qu'un peu de roideur dans les jambes du malade, fuire ordinaire d'une grande cicarrice voifine de l'articulation. Le fuiet ie porte bien, il reprend de l'embonpoint, & le corps fait très-bien ses fonctions.

Ce succès est dû, comme t'on voit, à l'heureuse découverte de l'usage de l'air fixe, qui peut devenir d'une très-grande utilité dans les maladies où l'art a épuisé toutes se ressources, se particulierement dans les vices cancéreux.



Qʻs

Lettre(1) adrefféeà MM. les auteurs du Journal des Içavans, fur un ouvrage dont ils ont rendu compte, par M. de St. Auban, maréchal de camp, commandeur de l'ordre royal & militaire de St. Louis, & ancien infpecteur-général de l'artillerie.

MESSIEURS,

L a paru dans votre 2e. journal de Décembre 1777, un extrait sommaire d'un ouvrage de M. Tronçon du Coudray, qui a pour titre : Discussion nouvelle des_changemens faits dans l'artillerie depuis 1765, où je suis nommé. Si

(1) A cette lettre, que M. de St. Auban vient de nous envoyer, il en a joint une autre qui nous est adressee, & dont il nous suffira de donner eet extrait. Je dois, Messieurs, à la mémoire de feu M. le marquis de Valiere de manifester l'erreur dans laquelle ont été induits MM. les auteurs du Journal des scavans, qui, dans leur 2e. volume du mois de Décembre 1777, attribuent à ce célèbre artilleur l'établissement en 1772, d'une artillerie courte & légere, tandis qu'il n'a cessé, au contraire, de s'opposer jusqu'as a mort, à l'adoption de ce systême, & qu'il l'a toujours combattu ; MM. du Journal des sçavans, convaincus de la faussete de l'affertion inféréa dans le volume déjà cité, n'ont pas balancé de la corriger en publiant dans celui du mois de Février, la lettre que j'ai su l'honneur de leur écrire. Si l'erreur dans taquelle ils ont été induits n'étoit pas démontrée, ce seroit une teche à la mémoire de M. de Valiere, qui prendroit faveur chez les gens peu inftruits de ce dont il est question. Au refte, l'ouvrage dont MM. les auteurs du Journal des scavans ont reçu l'extrait tout fait par l'auteur lui-même (ce qui est prouvé à la fin de la 2572e. page, où l'on s'énonce ainfi : J'ai teuté de justifier, je croyois incontestable : j'ai taché de faire voir), cet ouvrage, disje, n'eft qu'un libelle rempli d'injures contre ta mémoire de MM, de Valiere pere & fils, contre MM. de Buf-fen, de Mefnil-Durand, de Maizeroy, & autres auteurs

votre journal n'étoit pas aussi estimé & recherché qu'il l'est dans toute l'Europe, je garderois le filence fur cet ouvrage posshume (2) d'un jeune homme ébloui par un commencement de fortune qu'il ne devoit qu'à son enthousiasme pour le nouveau système d'artillerie, & à son ardeur infatigable à le préconiser; mais l'erreur dans laquelle vous avez été induits, permettezmoi de vous le dire, en avançant que M. du Coudray a adopté & étendu le nouveau système d'artillerie légere que M. de Valiere avoit établi en 1772, &c., &c., deviendroit trop dangereuse, si je ne vous mettois à même de la rectifier, comme je suis persuadé que vous ne manquerez pas de le faire, en publiant cette lettre. Quelles qu'aient été les raisons de l'écrivain dont il s'agit pour s'étayer du nom de M. de Valiere, & pour faire croire qu'il s'eft contenté d'adopter & d'étendre le nouveau système d'artillerie légere, établi, en 1772, par ce directeur gé-néral de l'artillerie, & fur lequel on a vu un mé-moire publié par lui dans les volumes de l'académie des sciences de Paris (3), vous êtes à portée, Messieurs, de vous assurer que cette asfertion est la plus absurde des impostures qui aient jamais été imprimées. Ainfi, sans discuter si c'est pour accréditer ce système auprès des

célebres, tant françois qu'étrangers, & particulierement contre moi. Le minifire de la guerre ayant eu connoiffan ce de ce que j'ai dit de cet écrit dans votre journal du 15 Mai dernier, page 139-144, me fit l'honneur de m'écrire, & de me dire par /a lettre, qu'il étoit véritablement affligé de la conduite de M. du Coudray; qu'elle étoit très repréhensible; que s'il étoit encore en France, il en feroit pun très féverement; qu'il ne connoiffoit pas, & n'avoit pas entendu parler de cette brochare, dont il feroit faifir les exemplaires, & artêter le débit, &c.

(2) Il s'eft, dit on, noyé en Amérique.

(3) Déc. 2. v. 2564.

06

gens peu instruits qu'il s'appuie d'une autorité - auffi respectable que le fera toujours celle de M. . de Valiere en matiere d'artillerie, ou pour faire croire que j'ai des principes entierement contraires à ceux de ce célebre artilieur, je me bor-" nerai à vous prier, ainfi que ceux qui peuvent avoir cté entraînés, d'après vous ; dans la même erreur, de jetter les yeux fur l'ouvrage de M. de Valiere, ayant pour titre : Mémoine fur la fupériorite des pieces longues & solides sur les · pieces courtes & légeres., & où l'on fait voir l'importance de cette jupénionité à la guerre, qu'il a · lu lui-même, le 16 Août 1775, à l'académie des sciences, dont il étoit membre, & que cette académie a jugé à propos, vu l'importance de la matiere, de faire inférer dans son volume de 1772.

Le titre seul de ce mémoire annonce combien-· les sentimons de M. de Valiere étoient éloignés. des opinions soutenues par M. du Coudray, combien même ils leur étoient contradictoires; & · c'est cependant, suivant votre extrair (auquel: feul je me bornerai, n'ayant aucune envie de · lire l'ouvrage, & encore moins d'y répondre), le système établi en 1772, par M. de Valiere, d'une artillerie légere que M. du Coudray a adopté & étendu, & sur lequel on a vu un mémoire-- publié par lui (M. de Valiere) dans les volumes de l'académie des sciences. J'indique l'époque du mémoire, & le volume qui le contient ; veuillez, Messieurs, y jetter les yeux, & engager vos lecteurs à le parcourir. Un simple coupd'œil, la lecture la plus rapide convainctont tous ceux que le ton léger de M. du Coudray pourroit avoir séduits, que, loin d'avoir établi le système d'une artillerie légere, M. de Valiere combat ce système avec toute la force que la théorie la plus profonde, & une expérience de la guerre de plus de 40 années peuvent lui avoir

: fournie. Si des témoignages aufii authentiques dans le dépôt le plus respectable pouvoient paroître insuffisans, j'y ajouterois ceux que donne le Supplément à l'Encyclopédie, qu'on peut consulter aux mots Artillerie, Canon de bataille, Affuts, &c. Il n'est aucun de ces articles où l'on ne trouve des témoignages raisonnés & multipliés de l'opposition de M. de Valuere au systême que M. Tronçon prétend n'avoir adopté & étendu que d'après M. de Valuere.

C'est donc à moi, Messieurs, que convient le titre que s'est asrogé l'auteur de l'écrit dont vous faites l'extrait; c'est moi qui véritablement ai adopté & étendu le système de M. de Valiere, non celui d'une artillerie légere, mais précisément le contraire; & il se trouve que ces ouvrages de M. de St. Auban, auxquels M. du Coudray prétend répondre, montrent à chaque page, & a chaque ligne, l'unité de principes & la conformité de sentiment que nous avons toujours eues M. de Valiere & moi, sur la présérence que méritent, à tous égards, les pieces longues & solides sur la prétendue nouvelle artillerie courte & légere.

Celui de ces ouvrages qui a pour titre : Mémoire fur les nouveaux Jyftémes d'artillerie, est peut-être celui qui a le plus excité la mauvasse humeur de M. du Coudray, parce qu'indépendamment de ce que tous les vices & défauts de cette artillerie courte & légere y sont démontrés dans le plus grand détail, j'y fais (page 193) un déti d'expérience comparative, ou plutôt je ne fais qu'accepter celui que les instituteurs du nouveau système avoient précédemment proposé. Comme nous soutenons eux & moi que le suitere que nous avons respectivement adopté est, fans contredit, le meilleur & l'unque à fuivre; que nous appuyons nos opinions de raifons au moins probables, & que, cependant

l'un des deux partis a furement tort, il n'y's que des expériences comparatives & impartiales, telles que je les propose, qui puissent décider la question, celles de 1764, à Strasbourg, ayant été contredites par celles faites à Douay; mais ces nouvelles expériences proposées devant coûter une fomme affez confidérable, & n'étant pas juste que le gouvernement supporte ce surcroît de dépense occasionné par la témérité, l'entêtement ou l'ignorance, je me foumers à configner une somme plus que suffisante pour ces expériences, à la charge par les inflituteurs de la nouvelle artillerie de déposer pareille somme, & de consentir, comme moi, que tous les frais de ces expériences foient pris fur le dépôt fait par les partifans des pieces qui auront fuccombé à l'épreuve, & que même l'excédent en appartienne à ceux dont les pieces auront eu la supériorité.

Voilà, Messieurs, un argument auquel je ne vois pas, du moins par votre extrait, que M. du Coudray ait répondu. Il se tait aussi sur la démonstration que j'ai faite dans le même ouvráge (page 46), par les calculs les plus incon-testables, de la nécessité d'entretenir un corps de 40000 hommes & plus pour le transport des munitions, les manœuvres à bras, & l'exécution des 400 pieces courtes & légeres que les inflituteurs du nouveau système destinent a une armée de 100 bataillons. Il garde le silence sur tant d'autres objets défavorables au fystême qu'il soutient, & détaillés dans le même ouvrage, qu'il me faudroitici le transcrire presque en entier, fi je voulois les exposer tous, ce que je n'ai garde de faire. Je me contenterai de relgver quelques absurdités que je rencontre dans l'extrait que vous faites de l'ouvrage de M Tronçon du Coudray, qui prouveront que si le jeune homme scavoit faire des phrases, il n'avoit pas la moindre expérience de la guerre, & qu'il ne lui en coûtoit rien pour dénigrer ou rabailfer ceux qui pouvoient en avoir, quand ils n'étoient pas de fon fentiment.

C'eft ce qu'il fait à l'égard de feu M. du Pujet. Je lui parois ridicule d'avoir attribué à cet officier des lumieres & des talens supérieurs, & d'avoir dit que son Effai sur l'artillerie devroit être entre les mains de tous les officiers d'artillerie (4). Mais que ce ridicule me doit être glorieux, puisque je le partage avec le roi de Prusse, qui, ayant lu avec attention ce même livre de M. du Pujet, objet de la dérision de M. du Coudray, ordonna qu'il sût traduit en allemand, pour servir (est-il dit dans les écrits périodiques de ce tems-là) d'instruction non-seulement à se officiers d'artillerie; mais à ses officiers généraux. Quant à l'autorité de M. de Vauban, dont M.

Quant à l'autorité de M. de Vauban, dont M. du Coudray tâche de s'étayer, j'ai démontré (page 129 du Mémoire fur les nouveaux systèmes d'artillerie) le faux de l'application que fait le jeune artilleur de la maxime de ce célebre maréchal.

Pour établir l'étendue de portée des pieces courtes & légeres, l'ouvrage dont vous donnez l'extrait, avance que la piece de 4, la moins longue de toutes, doit porter à 500 toiles, pointée fous 3 degrés. Le plus grand nombre de vos lecteurs n'eft furement pas en état de fentir l'importance de l'aveu que fait, par-là, de l'infériorité des pieces courtes, leur plus infatigable apologifte. Ces pieces ont donc befoin d'être tirées à 3 degrés d'élévation pour atteindre le but que tes pieces longues frappent de but-en blanc. Or, il n'y a que ce dermier vir; ou celui qui en approche le plus, qui procure des coups rafans & des ricochets, feux, fans contredit, les

(4 Déc. 2. ¥. 2565.

plus meurtriers; & l'on est privé de ces evantages inestimables en donnant de l'élévation aux pieces, les boutets n'étant alors que de projection parabolique, & s'enscriçant au seul point de leur chûte.

Pour peu qu'on ait de connoiffance des loix du mouvement, de la balifique, & de la chymie, on fentira combien font illufoires tous les raifonnemens que fait votre auteur pour tâcher de prouver que les pieces courtes & légeres l'emportent fur les anciennes en justefie de tir & en durée, ou plutôt pour éblouir les gens peu inftruits fur ces objets.

Il l'est hui-même on ne peut pas moins, ou c'est le comble, chez lui, du charlatanisme, de nous donner les moyens que je trouve dans votre extrait pour remédier a l'exceffif recul des pieces légeres, qu'il annonce être incontestable. Il faut que ce vice soit bien essentiel & bien évident pour que M. du Coudray en foir convenu, ou n'ait pas tenté de le faire passer pour une bagatelle. Ce n'en seroit qu'une cependant. & même très-légere, si des deux moyens qu'il propose avec sa légereré ordinaire, pour parer à ce défaut, un seul étoit praticable avec quelqu'apparence de fuccès. Le premier confiste à donner plus de relief aux plattes-formes, ou au sterrein qui en tiendra lieu, & le fecond à donner , quatre coups de pioche sous la crosse & sous les roues de chaque piece; ce qui rendra le recul fi court qu'on voudra (page 2570 du journal). Quiconque a les moindres notions du service de l'artillerie, ne peut ignorer que les canonniers doivent être couverts lorsqu'il est question de plattes-tormes, & que ces plattes-formes ou le terrein qui en tient lieu, ayant le relief nécessaire pour rendre nul le recul immente des pieces légeres, les canonniers se trouveront alors expoles depuis les pieds julqu'à la tête, pendant tout

le tems de leurs manœuvres, au feu de canon & de mousqueterie de l'ennemi; mais qu'avec l'auteur de la Discussion nouvelle, on compte, f l'on veut, pour rien la vie de ces hommes, qui devroit êrre sieprécieuse, qu'on se fasse la même illusion que lui sur la possibilité qu'on aura toujours de le procurer le second moyen en enterrant les roues & la crosse de l'affut dans le roc, les terreins pierreux, &c., que réjulteroit-il de l'un & de l'autre moyen ? L'anéantiffement total des rouages & des affuts. L'officier d'artillerie de la plus mince expérience, n'en eat-il même pas plus que M. du Coudray, ne peut douter de l'infuffilance en rélistance de tel affut que ce puisse être contre un recul ainsi contenu. Mais lui-même certainement n'en doutoit pas, ayant mis en réferve un troisieme moyen, seul propre à subvenir au défaut, ou plutot à la nullité des deux premiers. Il est trop merveilleux pour n'être pas transmis à la postérité la plus reculée. Les artilleurs futurs apprendront, fans doute, avec admiration, que le grand apologiste de l'artillerje légere, ayant remarqué que l'obstacle est le rouage, on le met bas, & on arrange la piece de façon que, portant sur fon efficu, elle recule sur des longerons ou lambourdes qu'on dispose pour la soutenir. Je conviendrai que ce n'est pas relativement aux inconvéniens du recul que M. du Coudray propole cet expédient, & qu'il s'agit en cet endroit (page 2572 du journal) de vaincre l'impossibilité de tirer les pieces nouvelles avec des embrafures; mais comme il est, au moins, austi applicable à l'un qu'a l'autre de ces deux défauts inhérens à la nouvelle artillerie, & qu'il seroit même d'une plus grande reffource contre le recul, que pour la confervation des embrafures. je conseillerois à M. du Coudray, s'il vivoit encore, de substituer ce secret aux deux qu'il pro-

326 JOURNAL ENCYCLOF:

pose pour fauver le recul immense de sa nouvelle artillerie; il n'en resteroit pas moins applicable à fa premiere destination, ou plutôt il feroit toujours, dans l'un & l'autre cas, un objet de dérition pour les gens de quelque expérience dans cette partie. Si cet auteur a cru avoir trouvé dans les expédiens qu'il donne, les véritables moyens de parer le recul excessif des pieces nouvelles, qu'il avoue être incontestable. pourquoi me chicaner sur les expériences que j'ai faites à Grenoble en 1767? C'est en préfence de plus de 400 personnes que j'ai opéré fur un terrein à peu près uni & d'égale confiftance, mais non battu; les deux pieces de 12 anciennes & nouvelles, ont été comparées avec la plus grande égalité, & changées réciproquement de place. J'ai donc pu affeoir un jugement positif sur la différence des reculs, tel que je l'ai rapporté (page 21 du Mémoire, imprimé, fur les nouveaux systèmes d'artillerie).

Mais c'est fuivre trop longtems M. du Coudray dans l'extrait que vous donnez de fon ouvrage, que vous avez, fans doute, jugé digne des éloges par lesquels vous terminez cet extrait; qu'il renferme (j'y confens) beaucoup de fcavoir, & de sagacité dans les réflexions; mais, permettez-moi de vous le dire, Messieurs, les conféquences que l'expérience pouvoit lui avoir fournies, doivent passer pour être absolument fans conféquence: il avoit beaucoup écrit; mais il avoit peu vu, & toute fon expérience fe bormoit à des exercices d'école de mines seulement. C'est ce que tout le corps de l'artillerie est en état d'attester.

Je finirois ici ma lettre, Messieurs, si je n'avois à vous faire part d'un paradoxe aussi étomnant au moins que celui qui m'a si étrangement surpris en voyant dès les premieres lignes de l'extrait. que vous avez donné de l'ouvrage de M. Tronçon, cet écrivain traduit en disciple de M. de Valiere, qui ne fait qu'adopter & étendre le système d'artillerie légere de ce directeur général de l'artillerie. Toute la différence qu'il y aura entre mon procédé & celui des personnes dont vous teniez l'ouvrage dont il s'agit, c'est que vous avez été on ne peut pas plus cruelle. ment induits en erreur, & que, quelque mer-veilleux que soit le fait que jai à vous apprendre, je n'avancerai rien que je ne sois en état de justifier de la maniere la plus authentique, ayant en main les pieces originales qui constatent que les sentimens de M. de Gribeauval, ceux de M. de Valiere, &, conséquemment, les miens sont parfaitement conformes, & se réunissent dans tous les points effentiels sur la préférence que méritent, à tous égards, les pieces longues & folides, sur la plupart des défauts d'une artillerie courte & légere, & sur quantité d'accessoires introduits avec cette nouvelle artillerie.

Lequel, en effet, de nous trois pourroit-on imaginer avoir écrit & publié ? « Le canon prufsien est plus court, plus foible & de moindre effet que le norre à la suédoise; l'expérience de la derniere guerre (celle de 1741) a fait réformer ce dernier; on n'en usoit plus que pour l'escorte des fourrages; il manque absolument de justesse, n'a point affez de force pour tirer d'écharpe, ou prendre des flancs sur une ligne, point affez de violence pour pénétrer dans des colonnes ou corps profonds : ainfi ces pieces font hors d'état de remplir les grands objets de guerre auxquels l'artillerie est destinée. Les Suédois s'en servent parce qu'ils font la guerre en pays fi difficile qu'il ne leur seroit pas souvent possible d'y en traîner d'autres ».

« La nature des troupes que les Prussiens ont en tête a produit chez eux l'usage de répartir le sanon dans les corps perpétuellement entourés,

foit dans les marches, foit dans les camps, par une multitude de troupes légeres, qui craignent exceffivement le canon. Ils ont employé ce moyen pour s'en débarraifer, & les tenir éloignées; ils en avoient un plus fimple : c'étoit de p-endre autant de peine pour exercer leur infanterie à tirer juste, qu'ils en ont pris pour la faire tirer vîte. Ils ont préféré d'imiter les Suédois, qui, dans leurs guerres contre les Rufies & la Pologne, font harcelés par toute la Tartarie ».

« L'artillerie de ces nations, qui n'a que ce. petit meyen, & qui ne peut en imposer que par fon appareil, ne feroit pas longtems refpectée par des troupes fermes ; la nôtre le sera toujours pir le mai réel qu'elle fait à l'ennemi. principalement dans les grandes actions, où fes e'E ts iont décififs, parce qu'elle se porte en masfe & en force partout où eile veut pénétrer, & qu'elle arrête l'ennemi partout où elle veut faire effort. La diviter, c'est fe priver de ce grand avantage d'une bonne arrillerie : divisée, elle ne décideroit rien. Que peut-on attendre d'une artill-rie foible de la nature, sans portée, sans justeffe. & dispersée également sur tout le front d'une armée ? Quand cette, artillerie feroit bonne & maniée par un officier supérieur entendu. il ne pourroit presque jamais en tirer parti; étant enveloppée de colonnes dont il ne peut pas déranger la marche, il faut qu'il attende leur développement pour la raffembler, & faire fa difpolition ; il n'aura pas le tems de faire repasser fes pieces à la gauche & à la droite, & de vaincre pour cela les obstacles que le terrein lui oppofera; il faudra donc que ce canon refte difpersé, ou tout au plus ratlemblé par 6 ou 8 pieces qui, faute de portées, tireront devant elles. Chaque piece occupera dix des meilleurs hommes qui feroient plus de mal à l'ennemi avec leurs fusils & leurs bayonnettes, qu'avec une pareille arme; elle coûtera cependant plus d'entretien au roi qu'une bonne piece d'artillerie; &, par faute de rechanges, elle rompra ou appesantira la marche des troupes ».

Quoiqu'il ne foit question ici que du canon à la sué toue, tout ce qu'on en dit est absolument applicable aux pieces légeres des trois calibres dont les ames n'ont, comme celle de ce canon, que 17 diamétres de leurs boulets respectifs; cette artillerie manque donc absolument de justesse, n'a point affez de force pour tirer d'écharpe, point affez de violence pour pénetrer dans des colonnes ou corps profonds ; elle est donc hors d'état de remplir les grands objets de guerre auxquels l'artillerie est destinée; comme elle ne peut en imposer que par son appareil, elle ne seroit pas longtems respectée ; la nôtre (celle de l'ordon-nance de 1732) le sera toujours par le mal réel qu'elle fait à l'ennemi, principalement dans les grandes actions. Que peut-on attendre d'une artillerie foible de sa nature, sans portée, sans justeffe, & dispersée également sur tout le front d'une armée? Nous sommes-nous jamais élevés plus fortement, M. de Valiere & moi, que l'auteur de cet écrit le fait contre une artillerie courte & légere ? C'est cependant ainsi que s'exprimoit M. de Gribeauval en 1756, lorsque voulant détourner le gouvernement du projet de fixer une piece à la suédoise à la suite de chaque bataillon, il adressa au ministre un mémoire dont je viens de transcrire le précis, qu'il en répandit lui-même parmi ses camarades, pour faire connoître qu'il n'étoit point auteur du projet dont il étoit soupconné, attendu le voyage qu'il avoit fait en Prusse. Je conserve précieusement en original & ce précis, & une des lettres ct culaires qui y étoient jointes, & qui en contenoient l'envoi, comme un monument authent que de la confo nité de sa façon de penser avec celle de M.

de Valiere & la mienne, & pour en opposer les principes aux nouveaux du Coudray qui pourroient s'élever. Celui qui, dit-on, n'est plus a tant vanté une certaine hausse ou visiere mobile pour le pointage des pieces nouvelles, de laquelle même il est encore parlé dans votre extrait, que je suis tenté de vous faire connoître ce qu'en pense M. de Gribeauval. C'est ainsi qu'il s'en explique dans la lettre circulaire dont je viens de parler.

a Les visieres font plus de curiofité que d'ufage; mais comme beaucoup de jeunes gens de la cour en avoient vu en Pruffe, où on les prife beaucoup, on auroit regardé comme un acte de mauvaile volonté si je n'en avois pas mis (5); elles ne font deflinées qu'à pointer dans le cas où l'on veut tirer au-delà de la portée naturelle des pieces, c'est-à-dire, quand on est obligé d'élever aflez le bourlet de la piece pour perdre fon objet de vue; alors en le retrouve dans l'un des points de la visiere; & si l'on est parvenu au but, on continue de pointer par le méme trou; mais comme le grand défaut de ces pieces est de manquer de justeffe, c'est, pour ainfi dire, l'augmenter que de tirer de fi loin,

(5) Pour entendre ceci, il faut sçavoir que l'exécution du projet de donner une piece à la suédoise à chaque bataillon ayant été décidée, malgré les bonnes raifons que M. de Gribeauval avoit données pour l'empêcher, il fut lui-même chargé de monter & d'armer ces pieces, & d'en décrire la manœuvre. C'est dans cette instruction qu'il prescrit de ne tirer à cartouches qu'à 60 ou 80 toises au plus, tandis que M. du Coudray avance comme une maxime constante dans son artillerie nouvelle, qu'il faut tirer à aatouches sous peine d'être battu, à 400 toises, aves la piece de 12 ; à 350, avec la pieee de S, & à 300, avec la piece de 4, & cesser à 200 toises, pour laisser faire l'instanteie. Nouvelle contradiction entre les principes de M. de Gribeauval & ceux de MARS 1778. 331

& cela ne peut être bon que pour quelques cas in dispensables & très-particuliers ». Je finirai par ce trait, croyant n'avoir rien à ajourer, au désavantage du nouveau système, à ce qu'en dit celui-là même qui passe pour en être l'auteur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris, le 4 Janvier 1778.

Lettre de M. Pingeron, capitaine d'artillerie au fervice de Pologne, à M. * * *., fur l'état de la mécanique chez les anciens, & dans laquelle on décrit les orgues qu'Hiéron avoit fait confirmire.

MONSIEUR,

T'Ai eu l'honneur de vousentretenir plusieursfojé des progrès étonnans que les anciens avoient faits dans les mécaniques; nous avons differté fur les fameuses pyramides d'Egypte, sur l'immensité des blocs de pierre qui les composent, de même que sur les obélisques & sur les colonnes qui se voient encore à Rome, & que nous scavons tous avoir été apportés du Grand Caire. Je n'avois point oublié la célebre coupole de Ravenne, qui est d'une seule pierre, de même que des tambours des colonnes du temple d'Hercule qui se voient encore en Sicile, parmi les ruines de l'ancienne Sélinonte, fous Castel-Veldano. J'aurois encore cru manquer mon objet, si je ne vous avois pas rappellé ces stone honges (I), ou ces masses de pierre foutenues par des especes de piliers qui se voient en Angleterre. Tous ces prodiges exciterent votre Turprise, & vous parûtes rempli

(1) On croit communément que ces monumens sont des mausolées de béros chez les premiers Bretons,

d'admiration pour ces hommes audacieux qui oferent élever & mouvoir de pareilles maffes.

La Russie a joui d'un pareil spectacle, dans le transport de ce rocher qui doit servir de base à la statue équestre du czar Pierre. Une princesse protectrice éclairée des sciences & des arts, la gloire de son sex & de notre siecle, excite le génie; les obstacles disparoissent quand elle commande, & les merveilles opérées sous les Égyptiens, les Grecs, les Romains, se reproduisent sous son regne.

Ces efforts extraordinaires des hommes vous font connus, Monfieur; mais vous me demandez, dans votre derniere lettre, ce que l'on doit penser des machines de toute autre espece qui furent inventées par ces grands hommes dont parle Vitruve, tels que les Hiéron, les Archimede, &c. &c., dont quelques-unes font parvenues jusqu'à nous. Je ne puis m'empêcher de les regretter, puisque les descriptions qui nous en ont été données, annoncent des prodiges. Pouvoit-on, par exemple, rien voir de plus merveilleux que les colombes automates du philosophe Archytas, qui, si elles ont jamais exifté, voloient pendant quelque tems; & cette flatue de Memnon, qui rendoit des fons très-agréables, au lever du toleil? Le fameux fluteur de M. Vaucanson, construit, par le Sr. Bourgeois de Château-blanc, le canard automate de ce fameux mécanicien moderne, le concert automate du Sr. Richard, que tout Paris a entendu au Louvre, nous prouvent la possibilité de ces efforts de l'industrie humaine. Je pourrois encore parler du fameux miroir d'Archimede, dont les découvertes du Pline de la France nous font foupçonner la possibilité,

L'orgue, cet inftrument li ingénieux, & en même tems, fi compliqué, qui vaut lui feul un concert, étoit auffi connu dans ces tems · 383.

reculés; Hiéron d'Alexandrie parle de celui qu'il svoit fsit confiruire. Comme les détails dans lesquels il est entré à cet égard, de même que Vitruve, nous sont parvenus same figures, ils ont fait jusqu'ici le supplice des commentateurs. Ce mécanicien dit, entre autres choles, qu'il employon comme moteur, les secours séunis de l'air & de l'eau.

Si l'on suit la lettre, on ne scauroit concevoir au premier coup d'œil, comment ces deux élémens ont toujours pu remplir conjointement le même objet. Rien de plus fimple que de les voir agir checun separement : car une chûte ou un courant d'eau faisant mouvoir une roue à aube on à auger, peut faire agir des soufflets, & ceux-ci peuvent produire des sons dans les tuyaux de l'orgue, en y introduisant l'air avec force. Comme vous m'avez paru, M., trèscurleux de l'explication de ce concours fimultané de l'air & de l'eau dans l'orgue d'Hiéron, connu sous le nom de l'orgue des anciens, je m'empresse à vous le faire connoître. N'ofant prendre fur moi cette tâche difficile. j'y suppléerai en vous donnant un précis de la description latine de l'orgue que M. Meifter, scavant distingué en Allemagne, a imaginé d'après Hiéron, & que l'on trouve 'dans le 2e. vol. des Mémoires de l'académie royale des fciences de Goitingue, page 174, fous les titre d'Organi hydraultei, hoo eft, organi mus fici empneufti, hydraulicis machinis emendatis? & exculti fubrica ex merito Hieronis. 1 A 121

(2) Il parole que Claudica eut cot orgue en vue, quand il écrivit à Manlius : Et qui magna levi detrudens murmura tadu, Innumeras poces segetis moderatus ahena, Intonat erranti digito, pendusque trabeli Véde laboranes in carming congitat undus. Tom. 21. Part. II. P

Suppofez un vale cylindrique on cubique d'une grandeur proportionnée à celle que vous voulez donner à votre orgue; enfermez-y un autre vale en forme de cylindre, recouvers par une saloite hémisphérique, ou passille à une marmite renversée. Ce dernier récipient doit avoir plusieurs ouvertures en forme d'arcades, vers la partie par laquelle il touche le fond du pre-, mier réservoir.

On y adaptera, outre cela, deux tuyaux, fçavoir : l'un vertical, qui partira du centre de fon couvercle, pour aller au conduit d'air de l'orgue, & un fecond tuyau qui fera du même calibre que le premier. Celui-ci fostira d'un des côtés de cette marmite renversée, pour traverfer le couvercle du réservoir qui contient cette derniere. Ce fecond tuyau le recourbera, au fortir du réfervoir, qui doit être prefque, rempli, d'eau quand on voudra toucher l'orgue, & aboutira à la partie supérieure d'un autre réfervoir, cylindrique ou corps de pompe fixé solidement dans une position verticale.

Le dessus de cette pompe sera garni d'une petite boîte circulaire & sans fond, qui communiquera avec le corps de pompe. L'ouverture supérieure de cette boîte cylindrique seramoins large que l'inférieure; sous les rebords de la premiere ouverture, serant fixées quare pointes de ser ayaat une tête, qui squitendront une, plaque de métal très-légere, ou un morceau de bois qui aura la facilité de pouvoir monter & descendre le long de ces pointes, & qui ne s'écarrera au plus que de quelques lignes de la premiere ouverture de la boîte. Cette plaque de métal fera l'effer de ce que les Grecs nommoient platismatican ou clapet.

Le pisson de la pompe sera cylindrique, comme dans les seringues ordinaires. La verge de ce pisson sera ajustée à charniere, près du pif-

La Mara Axarak

ton, afin que ce dernier étant prefié par la pédale dont on va parler, monte toujours verticalement. La partie inférieure de la même verge du pifton formera une enfourchure pour recevoir le bout d'un levier horizontal ou d'une pédale qui fera mobile fur une signille ou boulon que celui-ci traversera par fon milieu, de même que les côtés d'une enfourchure fixée sous le buffet d'orgue.

- 335

Quant à la maniere d'introduire l'air dans les tuyaux, rien n'est plus simple : chaque touche qui compose le clavier aura la forme d'une efpece de triangle rectangle, lequel cst enfilé dans une forte verge de ser près de l'angle droit : l'angle inférieur de ce triangle ou équerre pleine est abattu, & remplacé par une verge de ser qui a une tête; cette verge traverse un tirant de ser qui aboutit à une piece de bois ou languette percée d'un trou dans le milieu. Cette languette se meut à commile, c'est-à-dire, comme un tiroir, entre la partie supérieure du conduit d'air, qui est percé d'un aussi grand nombre de trous qu'il y a de tuyaux d'orgue à la planche qui supporte ces derniers.

Lorsque toutes ces especes de registres sont fermées, il y a une communication avec le conduit d'air & le tuyau, au travers de la languette ou du petit registre. La verge de fer qui est fixée sous la touche, est attachée d'un surre côté, à un reffort d'acier fixé d'un bout dans le buffet d'orgue. Ce reffort cede en preffant la touche, quand on veut établir la communication de l'air avec les tuyaux; mais étant abandonné à lui-même lorsqu'on ceffe de preffer la touche, il force cette derniere à represdre fa fituation horizontale : ce reffort retire, par conféquent, le registre, & ferme la communication du conduit d'air avec les tuyaux s' orgue. Ceux-ci font confirmine à l'ordinaire.

P 2

Comme l'art étoit très-imparfait du tems d'Hiéron, cet orgue ne peut avoir qu'un seul jeu. Voici la maniere d'en tirer des sons.

L'organiste mettant le pied sur le levier horizontal ou la pédale, pousse le pisson de la petite pompe dont on a déjà parlé; ce pisson refoule l'air; cet air souleve le petit clapet, & ne peut plus sortir du corps de pompe par la a boîte supérieure. Comme il trouve le tuyau recourbé absolument ouvert, il y entre, & se rend dans le réfervoir qui est presque rempli d'eau. Cet air, toujours pressé, s'échappe de l'eau, & monte dans le conduir horizontal qui est sous le clavier, par le tuyau vertical. Il entre ensuite dans les tuyaux de l'orgue, quand le mulicien ouvre cette rommunication en pressant la touche.

On ne scauroit craindre que l'eru contenue dans le rélervoir remontât dans la pompe par le tuyan recourbé, quand on senseroit le pifton : en effet, le clapet tombe pour lors; & l'air qui entre aufli-tôt dans le corps de pompe, interdit toute espece de communication.

Les anciens croyoient que l'air qui traversoit. l'eau pour se rendre dans les tuysux d'orgue, fortoit de cet élément, d'une maniere plus uniforme. C'est peut-être d'après ce principo, que l'on a confiruit pour les enfans un perittinfirument en terre, en forme de vase, lequel imite le chant du rossignol, quand, après l'avoir rempli d'eau, l'on y fouffle dedans par un petit tuyen qui y est adherent. Ces bagatelles sont connues de tous les tems, dans la partie méridionale de la France, & dans l'Italie. · L'art de l'organiste:a fait de très-grands progrès depuis Hiéron : car l'addition des soufflets est plus commode que celle des pompes. L'orgue le plus fameux de l'Europe est celui des bénédictins de Carane en Sicile, & celui de Tren1

te. Le sçavant bénédicin Dom Bedos de Celles a publié, de nos jours, un très bon traité sur la confiruction des orgues. Je desire, M., que ces éclairciffemens puissent vous faire juger de l'état de la mécanique chez les anciens, relativement aux objets d'agrément. Acceptez la présente comme une nouvelle preuve des fentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Anecdote consernant Lauis XII, roi de France.

Es grands, les rois ont eu quelquefois des Ligours, des fantailles qu'on pourroit appeller petitesfes, fi elles ne tenoient pas quelquefois aux mœurs & aux usages du tems. Rapporter celles- ci, c'est rapprocher ces personnages des aurres hommes au-deflus desquels on les croit i fort élevés. M. Hawkin cite dans fon Histoire générale l'anecdote suivante, d'après Giarcanus. « Louis XII, dit-il, avoit, selon les apparences, une voix très-foible; mais il aimoit beaucoup la mulique, & à chanter avec ses musiciens. It dit à Jodocus Pratensis, mattre de fa chapelle, ou précenteur, comme on l'appelloit alors, de composer une piece dans laquelle il pur chanter seul une partie. Le mai-· tro-fcachast que le forn avoit nulle idée de l'exé-, cution de la mulique, fut d'abord éronné de cèt-- te demande; mais, après y avoir réfléchi un moment, il promit de fatisfaire S. M. Il composa un air; & le lendemain, après diner, le roi demanda, à l'ordinaire, sa musique. Le composteur donna son morceau, qui n'étoit qu'en deux parties, & pouxoit se chanter sans couvrir la foible voix du roi. D'ailleurs, Jodocus Pratenfis avoit fait en forte que la partie du monarque ne fut qu'une espèce de ton soutenu propre

337

۲3

à la voix. Dans les momens qu'il falloit changer de ton, le fecond mulicien étoit à l'unilfon, une octave plus bas, ce qui empêchoit que Louis ne chantât faux. Il fut très-fatisfait de l'adrede du compositeur, ôt le récompensa généreusement.

ACADENIES ET SOCIÉTES.

L 22 Janvier, l'académie des sciences de L Munich tint une assemblée publique dans haquelle M. le comte Savioli Corbetti fit la lecsure de l'éloge funebre du feu électeur de Baviere. Ce prince, dont la mémoire sera longtems chere à ce pays, avoit ordonné, par son tessance de l'on retranchât de ses oraisons funebres tous les éloges outrés que la staterie est dans l'usage de prodiguer; que pendant les trois jours que son corps feroit exposé, on fit venir tous les pauvres de Munich & des envisons, pour leur distribuer de l'argent & du pais, & qu'on envoyât de scasse aux régences de la Baviere quelques millions de florins destinés à être répandus par les curés dans le sein des familles les plus indigentes.

La société royale de médecine de Paris avoit proposé en 1776, le sujet suivant; pour un prix de la valeur de 300 liv. qu'elle devdit distribuer dans la présente année : Déterminer quelles sont, dans les fievres exanthématiques, les circonfiances qui indiquent le régime rafratchissant, & celles ou il faut avoir recours à une méthode contraire. Dans la séance publique tenue le 27 Janvier dernier, au college royal de France, elle a décerné la paime à M. Jaubert, médecin résident à Aix en Provence, L'accessit a été remporté par M: Barailon, médecin à Chambon en Combrailles. La société a cru devoir faire l'éloge de plusieurs autres mémoires dont les auteurs sont MM. Bouffey, Malrieu, Gastellier, &c. Le sujet d'un second prix de la valeur de 300 liv., qu'elle avoit proposé la même année, & pour la même époque, concernoit l'épizootie qui régna en 1776, dans la Flandre & l'Artois. M. le duc de Charost, après avoir été témoin des malheurs causés dans ces provinces dont il est gouverneur, of. frit cet encouragement aux médecins ou aux physiciens qui feroient des recherches sur les moyens curatifs & préfervatifs qu'il convient d'employer en pareil cas. La société a couronné l'ouvrage de M. de Berg, un des premiers magiltrats de Bruxelles, membre & ancien député du comité établi par S. M. I. & R. dans le Brabant & dans le Limbourg. Parmi les mémoires qui ont concouru pour le prix, M. le duc de Charoft en a diffingué un dont-l'auteur est le Sr. Chanut, caporal au régiment des gardes françoises. Sans prétendre apprécier le mérite de cet écrit, il s'est empressé de récompenfer le zele du Sr. Chanut, qui emploie utilement les loifirs ; il lui a destiné une médaifle d'argent semblable à celle qu'il a fait frapper en or pour le prix. La société propose pour le prix de 300 liv. qu'elle adjugera l'année prochaine, de déterminer quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même tems & dans le même lieu, & , que l'on appelle intercurrentes, quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications influent sur leur traitement. Les mémoires doivent être remis le 19 Novembre 1778. La même compagnie demande pour un fecond prix qu'elle distribuera en 1780, quel peut être le meilleur traitement de la rage. Les auteurs 1. 200 - Mar 1 P 🗛 🖓 🖓 🖓

, qui concourtont feront attention qu'il ne s'agit point d'une théorie fur les causes de la rage, mais qu'ils doivent prouver par des faits l'efficatité du traitement qu'ils adopteront. Ils observeront encore que l'on desire s'a est possible, non-seulement de prévenir la rage avant qu'elle soit déclarée, mais de la guérir quand elle est confirmée. S'ils fe bornent à n'indiquer que les moyens de prévenir cette maladie, ils doivent s'appliquer à prouver que l'a-nimal qui fera regarde comme l'avant commeniquée, aura été réellement enragé, & que le fujet que l'on citera comme préfervé, en aura éprouvé quelques. symptômes svant-coureurs, tels que la tristeffe, la taciturnité, une sensibilité excessive au bruit, à l'agitation de l'air, &c., fans quoi on ne pourroit rien conclure des expériences rapportées, puisqu'une maladie con-tagieuse quelconque n'attaque pas tous ceux qui s'y exposent. On desireroit en même tems, qu'on rapportat des exemples de rage spontanée dans les hommes, s'il y en a rée lement. On a cau devoir remettre ce prix à 1780, non-feulement afin que les suceurs aient le tems de faire les recherches nécessaires, mais encore pour les met-, tre dans le cas d'oblerver par eux-mêmes, fait - qu'ils aient occasion de traiter des hommes mor-. dus ou hydrophobes, foit qu'ils sentent des expériences sur des animaux, qu'ils feront mordre à dessein : dans cette derniere supposition, les auteurs indiqueront les meilleurs moyens de faire ces expériences. Les mémoires feront envoyés avant le premier Novembre 1779. Ce prix, de la valeur de 600 livres, est du à la bienfaifance de M. Lenoir, conseiller d'état, & lieutenant-général de police. La société propose de travail suivant fur les maladies des bestiaut. pour senir lieu d'un troifieme prix. Presque toutes les maladies aigues & chroniques dont les animaux sont attaqués portent différens noms

non-sculement dans chaque province, mais dans - chaque canton: elles n'ont, d'ailleurs, jamais été convenablement observées ni décrites. La compagnie, persuadée que ce travail doit être re-- gardé comme la base de l'art vétérinaire, de-- Areque chaque médecin ou phyficien lui envoie - un exposé succine des maladies dont les bestiaux - sont attaqués dans le pays qu'il habite, en faifant la plus grande attention à l'influence du - climat : il est facile de voir qu'elle sera, par 'ce - moyen, en état de comparer ces maladies entr'elles, d'en fixer les especes, d'en indiquer le traitement, & de déterminer ju'qu'à quel point celles que l'on observe dans les provinces · les plus éloignées different les unes des autres. Elle demande donc qu'on lui envoie un tableau des maladies aiguës & chroniques auxquelles les bestiaux de toute espece sont sujets dans chaque - paus, contenant 10. les noms vulgaires de ces malaties; 2°. leur description; 3⁶. leur traitement ordinaire ; 4°. les causes auxquelles on a contume de les attribuer. La compagnie ne pourra déseminer la somme néceffaire pour ces encouragemens, que loriqu'elle connoîtra le nombre des mémoires dont les aureurs mériteront fa re-· connoitlance. Elle fe contente d'affurer qu'elle en donnera des témoignages publics à tous ceux qui lui enverront des descriptions bien faites des maladies fur lesquelles elle defire avoir des renseignemens. Elle n'espere point réunir en un an tous ces matériaux ; mais elle fera mention dans sa séance publique, des moilleurs mémoires qui lui seront adressés dans le courant de chaque année. Les ouvrages qui concourront pour ces prix seront adreffés, francs de port, à M. Vicq d'Anyr., secrétaire perpetuel de la société royale de médecine, rue du l'épulcre, à Paris. Revenons à la féance de cette compagnie, tenue le 27 Janvier. M.M. Lorry & Mauduyt de la Va-

Pj

senne ont lu, le premier, un tableau raisonne des maladies qui ont régné en 1777, dans lequel on trouve des observations neuves sur cortaines complications de la petite vérole, & fur la fievre rouge ; le second , un mémoire sur l'électricité médicale, dans lequel, après avoir rapporté avec toute l'impartialité possible les fuccès qu'il a obtenus, ce médecin a établi plusieurs propositions qui sont le résultat de fes expériences. Il a surtout fait observer que l'électricité produit des crites. Il a exposé les symptomes qui les annoncent, & les moyens qui peuvent être employés pour suppléer à ces efforts de la nature, enfin, il a déterminé la classe dans laquelle le fluide électrique doit être rangé comme médicament. M. Daubenton a fait lecture d'une differtation fur les maladies des moutons, dans laquelle il a indiqué un procédé simple & facile pour les faigner lorsque les circonstances le demandent, & un traitement pour les guérir de la gale, fans faire aucun tort à leur laine. M. Vicq d'Azyr a lu l'éloge de M. Bouillet, célebre médecin de Beziers, affocié regnicole de la société, mort au mois d'Août dernier. M. Bucquet a fait lecture d'une suite d'espériences fur l'effet des différens gas, appliquée à l'économie animale, & sur les alphyxies. Il résulte de fes observations, que l'alkali volatil appellé fluorpar M. Priefiley n'a point une propriété spécifique pour rappeller à la vie les personnes suffoquées par les différens gas, puisque le vinaigre radical, l'acide fulfureux volatil, furtout l'acide marin fumant, & même l'æther vitriolique ont rappellé à la vie différens animaux foumis à ces expériences. Tout ce qui est stimulant peut alors être administré avec succès. M. Bucquet a donc augmenté le nombre des secours qui peuvent être employés en pareil cas. Il an d'ailleurs, parle avec éloge des

MAR S 1778.

travaux des chymifles modernes qui se sont oceupés de cet objet av. nt lui. M. l'abbé l'effier a terminé la séance en rendant compte du voyage qu'il a fait en Sologne, par ordre du gouvernement. Après avoir parlé du sol de cette province & de la nature des grains que l'on y recueille, il a existé les résultats dis expériences qu'il a tentées en faisant manger de l'ergor à différens animaux dont plusieurs sont morts avec des signes non équivoques de pangtene, & il a annoncé une fuite de travanx sur les maladies des grains, sont il a été chargé par la société.

Traits d'humanité, de courage, de définiérestement & de bienfaisance.

N connoît les soins que les intendans des provinces de France se donnont pour secourir le peuple, surtout depuis l'ordonnance du roi, du 30 Juillet dernier, sur la mendicité, soit en allégeane les impolitions autant qu'il est possible, & en formant des atteliers de charité, soit en aidant les peres de nombreuses familles, en failant passer des médecins & des remedes lors des maladies épidémiques & en accordant du riz gratuitement aux pauvres. Pour procurer à l'ordonnance de S. M. le complément de son exécution, l'intendant de Paris a écrit aux subdélégués de sa généralité une lettre circulaire dans laquelle il leur recommande de concourir à l'établiffement des bureaux d'aumone dans chaque paroifle, lesquels seront composés dans les campagnes, du feigneur ou de son agent, du curé & des habitans les plus ailés ; & dans les villes, des prin-cipaux magifirats, des curés, & des autres perfonnes recommandables par leurs mœurs, & l'aifance de leurs facultés. « Lorsque ces bureaux auront été établis, dit le commissaire départi,

P 6

je me joindrai avec plaifir à ceux dont les moyens ne feront pas suffisans, & je les aiderai de l'autorité & des fonds que le roi a bien voulu me confier pour les mettre en état de secousir complettement les malheureux dont-ils seront chargés. Je distribuerai avec abondance des remedes, du riz, des matieres, & des outils pour le travail, & même de l'argent, quand cela sera nécesfaire ».

Pour répondre à la sagesse des vues de l'admipifiration, on voit de toutes parts les curés adopter avec transport un plan fi conforme à leurs desirs. Il y en a qui, en établissant un bureau " de charité, affocient aux premiers du lieu un cer-_ tain nombre de cukivateurs ; leurs femmes y font aufli invitées & admifes. Elles se rendent, chaque mois, chez tous les paroisfiens sans distinc-- tion, tant pour s'affurer du degré des besoins, que pour recueillir l'offrande du riche, & le de-(nier de la veuve. Les passeurs se réfervent l'em-: ploi d'unir leurs démarches à celles de leurs · coopérateurs, & de se concerter avec eux sur " la répartition équitable des aumônes ; & lors-: que, malgré leurs précautions & leurs vœux, - la fomme des fecours fe trouve au-deffous de celle des besoins, ils réclament avec confiance les supplémens que l'administration leur promet. Ces dispositions si propres à inspirer l'amour de l'humanité n'ont jamais été poussées aussi loin que de nos jours. Aulli produifent-clles les ef-" fets defirés; on peut en juger par le trait suivant. La nommée Marianne Bouiteville perdit fon - mari, qui étoit maître d'école de Courville, près - de Filmes en Champagne, & resta chargée de · 7 enfans. La maison qu'elle occupoit appartenant à la communaute, elle fut obligée d'en fortir, n'emportant avec elle que fes hardes, & fes 3 meubles devant être vendus pour deux autres e cafaas mineurs que fon mari avoit eus d'unpre-

MARS 1778.

mier mariage. Quoique cette femme fût étrangere dans cette paroisse, la communauté touchée de son état s'assembla au presbytere pour en délibérer. Une veuve se charges de lui donner un logement commode & gratuit pendant 10 ans ; les habitans lui affignerent , pour autant d'années, une pension de 40 écus sur les revenus de la fabrique, sous le bon plaisir du seigneur décimateur, qui y consentit avec joie. On fe cottifa enfuite, les uns en bled, les autres en argent ; ce qui produisit à cette veuve la valeur d'un muid de bled, dont une partie doit lui être fournie pendant plusieurs années. Frapoé d'une aussi belle action, M. de la Ruelle du Port, subdélégué à Filmes, en informa M. Rouille d'Orfeuil, intendant de Champagne, qui lui en témoigna sa satisfaction, le pria de faire, de sa part, au curé de Courville tous les remercimens dus à son zele, & de témoigner aux habitans de cette paroifie combien il leur sça-. voit gré de leur conduite ; & pour leur en donner des preuves, ce magistrat a expédié une ordonnance de 400 livres de diminution sur leur taille, qui leur a été présentée par leur curs.

Les ames bienfaisantes n'ont pas besoin d'exemples pour voler au secours de l'humanité; cependant il est bien édisiant de voir des prélats fervir de modele à cet égard, aux curés de leurs dioceses. L'évêque de Leiccoure (M. de Cugnac), lors de la nomination à cet évêché, se trouva engagé dans un procès concre fa ville épiscopale, au sujet de la dixme du millet. Obligé par son état, de désendre les droits de son église, il suivit ce procès au parlement de Toulouse avec la plus grande medération; son droit prévalut; mais sa charité vient de triompher, lorsqu'après le gain de sause, il a sait remise à la ville des arté-

rages de cette dixme, qui forme une partie confidérable de fon revenu, & il a engagé fon chapitre à imiter fon exemple.

M. Le:cot, curé de Prémont, diocese de Noyon, dans une lettre du 28 Janvier, peint ainli les vertus pastorales d'un prélat déjà célebre par son éloquence (M. de Beauvais.)

La cour, la capitale & les provinces n'ons encore qu'une connoisfance imparfaite de M. l'éveque actuel de Senez, fi elles ne le conno ffent. que pour un des premiers orateurs de j'on fiecle : il en est encore l'exemple par fon humanicé. Pendant le féjour de ce prélat dans ma paroisse, où il a conféré le sacrement de la confirmation, les charmes & l'onction énergique de jes discours n'ont pas encore tant contribué à lui gagner tous les cours, que ses actes cumulés de bienfaisance. Qui pourroit jamais vous rendre les transports d'admiration de tout un peuple, en voyant un célebre évêque devenu petit avec les petits, affis fur une pelouse, faisant lire & même epéler de jeunes enfans, les encourageant par des recompenses, & les exhortant pathétiquement à la versu? Qui pourroit vous rendre l'attendriffement des malheureux grabattaires surpris de voir un illustre prélat penétrer, le corps plié, pour ainst dire, en deux, jusques dans l'asyle obscur de leur mifere, pour y répandre des confolations & des fecours? Mais dans ce cours de vifites charitables, quel spectacle d'étonnement pour moi-méme! J'avois administré deux heures auparavant le dernier des facremens à une de ces infortunées victimes de l'humanité souffrante, sans qu'elle pue me donner aucun signe de conneissance; & à levue du charitable prélat, qui la trouve agonifante, & couchée fur un peu de paille étendue fur la terre, je la vois tout-à-coup lever les mains jointes & défaillantes pour demander la bénédicuan épiscopalo. Le désceurs touchant du respecMARS 1778.

table prélat, ses sanglots, les larmes de la charitable dame du lieu, les miennes, sans doute, & celles des affistans, voila de ces spectacies, de ces impressions, de ces sensations que je taisse à définir & à apprécier sux ames sensibles, mais qui me semblent bien mériter a être connus.

M. Necker, directeut-général des finances. a écrit , le 17 Janvier, à la femme Souchor, qui, en se dévouant à la fameuse opération de la symphyse, à rendu à l'humanité le service le plus important, que S. M. lui avoit accordé une pension de 300 liv. M. Sigault, docteur-régent de la faculté de Paris, au génie duquel on doit cette heureuse nouveauté, avoit dejà reçu, ainfi qu'on l'a dit, de la part d'une personne qui ne s'est pas fait connoître, l'avis qu'on avoit constitué 100 livres de pension sur la tête de cette même femme; & comme M. Sigault en avoit témoigné sa reconnoissance dans quelques papiers publics, au généreux anonyme, il en a reçu un second avis, que la pension éroit portée à 40 écus, laquelle étoit réversible sur la tête de l'enfant, omission dont le bienfaiteur s'accufe, comme d'un tort qu'il avoir eu, & qu'il s'eft hâté de réparer.

« Le 27 Décembre dernicr, à 4 heures du foir, 3 enfans appartenant à un particulier de Lyon, patinoient fur la glace qui couvroit le bras oriental du Rhône, près du pont de pierre. La glace fe brifa, & ils difparurent dans un creux d'environ 10 pieds de profondeur, où ils refterent près d'une demi-heure fans que perfonne ofat braver le péril qu'it y avoit à les fecourir. Cet accident étant venu à la connoiffance du nommé Vincent Bernin, natif de la Guillotiere, faubourg de Lyon, caporal au régliment d'Anjou, cet intrépide militaire courue au lieu qui lui fut indiqué, & fe précipita feus

347

la glace. Le succès ne seconda pas entierement fon courage & son bumanité; mais il eut le bonheur de ramener deux de ces infortunés, & de les rendre à leurs parens ».

« M. de Flesselles, intendant de Lyon, instruit de cette action généreule, l'a récompensée par le don d'une épée d'argent, sur la garde de laquelle est gravé l'abtégé d'un fait si digne d'être confervé. Mme. de Flesselles a voulu aussi y joindre une récompense pécuniaire. MM. thu consultat se sont également empressée de reconnoître, par une gratification, le zele de ce brave citoyen ». (Article tiré des Affiches de Lyon du 21 Janvier.)

Une femme réduite à la dernière pauvreté alla le jetter, il y a quelques années, aux gendux d'une des perfonnes les plus refpectables de Meaux, & la prier de l'affilter, lui repréfentant l'indigence où elle fe trouvoit, veuve, infirme, chargée d'une nombreuse famille. Cette perfonne charitable lui accorda 4 louis par année, qu'elle cominue de lui payer depuis 1774. (Extrait des Affiches de Meaux.)

FAIT REMARQUABLE.

O Nécrit de l'iste de Bouin, fur les côtes de la Bretagne & du Poitou, en date du 31 Décembre, que, malgré la rigueur des froids, on y entendit la veille de Noël, à près de 8 heures du foir, un feul coup de tonnerret si furieux, qu'on crut que tout étoit écrasé dans l'iste; la foudre tomba sur le clocher de l'église; les chaînes de l'horloge surent fondues, deux barres de fer coupées, une cloche cassée, & le dedans du clecher, hâti foligement en briques; fur ouvert MARS 1778.

en plusieurs endroits : une seule personne, du nombre de celles qui alors étoient à l'église, ly fut frappée & marquée à l'épaule par le seu du eiel, quoigu'il n'y parût pas à ses vêtemens.

Divers articles de nouvelles inventions dans les arts, & de découvertes nouvelles dans les feiences, & c.

/ R. L. Desjardins, natif d'Amiens, a in-IVI venté depuis peu un météoromêtre pour marquer le degré de sécheresse & d'humidité de l'air ; voici la construction de cet instrument, & la maniere de s'en fervir. 19. Une planche d'environ 6 pieds de hauteur, & large de 8 pouces à peu près. 2°. Un clou d'environ 3 pouces, attaché fixement au haut de la planche, sur le bord, vis-à-vis de la gauche du spectateur. 3º. Une corde de boyau de Naples ou de Lyon, eppellée corde en g-ré sal, attachée au clou, & tombant perpendiculairement julqu'au bas de la planche, portant à fon extrémité une boule de plomb du poids de 16 onces à peu près. 4º. Une aiguille de cuivre, très-polie & adoucie, attachée fixement au haur de la planche, sur le bord, regardant la droite du spectateur. s?. Une petite boule ayant dans son centre un petit bout de tuyau de verre, au travers duquel passe l'ai-guille de cuivre, se fur laquelle la poulie tourne librement. 6º. Un cordonnet rond de fil, noué fixement à la corde de boyau, contre fla boule, remontant & paffant fur la poulie, netombant perpendiculairement jusqu'au tiers de la planche, & portant à son extrêmité une netite boule de plomb du poids d'une demi-once au plus, qui la tient tendue, de forte queste cordonnet de fil, avec la corde de bayau, for-

me un angle ouvert de 6 à 7 pouces; & dont 'la pointe touche à la boule, où elle est attachée avec la corde de boyau. 7°. On trace une ligne perpendiculaire sur le bord de la planche regardant la gauche du spectateur, divisée par pouces depuis le bas jusqu'au haur : à chaque pouce est un trou de vik brequin pour y poser un poinçon marqué en tête de la lettre V, comme nous dirons ci-après; ces trous sont numéroies de bas en haut 1, 2, 3, 4, & font deltinés à marquer les variations dans les mouvemens de la boule pour l'humidité ou la sécheresse, par l'apposition du poinçon. Au bas de la planche est attachee une tablette d'un pied quatré, sur laquelle est collé un cadran au moins de 4 pouces de diamêtre, dont la circonférence est divilée en 12 parties. Ce cadran est enfermé dans un cercle de 5 pouces de diamêtre, aussi divisé en 12 parties répondantes aux rayons du cercle intérieur, & perce, à chaque rayon, d'un trou de vilebrequin, pour y passer des fiches, comme nous le dirons. Le tout ainfi disposé, on attache la planche où l'on veut.

Quand il fait humide, la boule tourne suivant l'ordre des chiffres 1, 2, 3, 4, qui y sont marqués, & qui la partagent en 4 parties égales, & qui paffent de droite à gauche devant les yeux de l'observateur : par ce moyen, sont formées des enveloppes qui s'élevent en vis du premier chiffre au second, du second au troifieme, du troisieme au quatrieme, fur la ligne perpendiculaire, attirant autour de la corde de boyau le cordonnet de fil; & au numéro où se · termine la pointe de la vis, on met le poinçon marqué de la lettre V, qui fignifie variationi; & l'on continue de faire monter le poinçon de numéro en numéro, tant que la boule tourne en ce sens, & que les vis s'élevent; alors le cordonnet de fil, formant la derniere vis, fe troute par-deffus la corde de boyau.

Lorfque l'air se seche, les enveloppes defcendent la ligne d'humidité jusqu'à zero contre la boule ; & fi la sécheresse continue, les enveloppes remontent dans un sens contraire, la boule tourne, & fait passer les chiffres de la gauche à la droite du spectateur, comme 4, 3, 2, I ; alors le cordonnet de fil, formant la derniere vis, se trouve par-deffous, c'est-à-dire, derriere la corde de boyau; & l'on fait monter', ou descendre le poincon de variation, suivant que les vis: s'élevent ou descendent. Il fant tenir note de ces variations dans un cahier divisé en 😽 ou 6 colonnes, la premiere pour le quantiente du mois, la seconde pour l'humidité, la troisieme pour la sécheresse, la quatrieme pour le baromêtre, la cinquieme pour l'état du ciet, - fombre ou férein, &c., &c. Une boule de plomb convient mieux que toute autre, parce qu'elle se forme plus ailément sur le tour. Celle destinée pour une corde de contre-basse peut peser au plus 20 onces ; celle qu'on emploie pour une corde en giré-foi, 16 onces ; au deflous de la boule on colle un indice; & selon que la boule tourne de droite à gauche, ou de gauche à droite, l'indice fait connoître les degrés d'humidité ou de fécheresse. Ces degrés se marquent par des poinçons que l'on place dans les trous du grand cercle, qui y sont faits de pouce en pouce avec un vilebrequin, & repondent aux rayons du petit cercle. Pour mieux se reconnoitre, il faut avoir un poinçon différent en grandeur, figure ou matiere, appellé le poinçon chef, que l'on pose sur le rayon où l'indice est arrêté, au moment que l'on fair l'observation; l'on tire tous les autres, & l'on en tient note dans le cabier.

A l'extrémité d'un des rayons de la roue, dit M. Desjardins, je perce un trou dans lequel je passe une épingle ou aiguille à coudre dont

la pointe tombe fur la circonférence du petit bercle, & marque la route, & le nombre des degrés qu'elle parcourt, dont je tiens note dans le journal dont j'ai parlé, & je mete an rayon où tombe l'indice, le poinçon chef au trou du grand cadran, répondant au rayon du petit, & je retranche le cordonnet de fil. Le pignon doit avoir au moins 12 à 15 lignes de hauteur, 16 côtes , l'engrenage fort profond , & faire au moins 5 tours, tandisque la roue n'en fait qu'un. Il faut observer que celle-ci tourne dans un sens contraire à la boule, & noter, conféquenment, les degrés d'humidité & de fécheresse. Je pense qu'il n'importe pas de quel son soit la corde de boyaux dont on se servira, pourvu que le poids lui soit proportionné; plus la corde fera mince, plus la boule tournera vîte. Pour le choix des matieres, je crois que les boyaux les plus flexibles & les plus déliés méritent la prétérence, & qu'on peut les prendre des aniles plus timides.

Il fers facile aux curieux de confiruire des météorométres de cette espece... Par ce moyen, ils parviendront à connoître la différence des saiions & des lieux pour les qualités des vents, les mouvemens de l'air, &c. (Article extrait des Affiches de Picardie.)

M. Rebelet, curé de St. Léger, qui a déjà publié une leure fur l'efficacité des emplâtres de miel pour les plaies, a voulu exciter la charité de fes confreres, en donnant au public un remede contre l'esquinancie, dont il a fait l'épreuve avec le -plus grand fuccès sur plusieurs malades. Ce topique le compose de la maniere suivante : Prenez une cuillerée de poivre blanc moulu, pareille quânfaité de sucre rapé, & suffisiante quantité d'eaude-vie pour délayer ces deux substantes; on fait .un peu chauffer le tout en remuant; & après

M A R S 1778

33**T**

l'avoir mis entre deux linges, on l'applique fur le col. On renouvelle ce topique julqu'à, la guérison, qui cst très-prompte, sans faire usage même des saignées.

M. Silber(chlag, directeur de l'école réelle, & ministre du SJ. évangile à Berlin, a imaginé un instrument astronomique auquel il donne, le nom d'uranométre. Il l'a présenté à l'académie royale des sciences de la même ville, dont il est membre, & en a lu la description dans la féance de cette compagnie, tenue le 8 Janvier dernier. L'un & l'autre ont été fort applaudis ;¹ nous les ferons connoître d'après les Mémoires de l'académie de Berlin, où l'on doit en rendres compte.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

I Ifoire politique des grandes quérelles entre l'empereur Charles-Quint & le roi François I, 2 vol. in-8°. avec fig. A Paris, chez Moutard. 1777. (Prix, br., 9 liv.) Nous ne connoiffons cet-ouvrage que paç un avis, imprimé; de l'épliceut, nous allons le tranforire, fans adopter noutes les réflexions qu'on y trouve. « Les rivalités entre l'empereur Charles-Quint & leroi. François I n'ont pas feulement été marquées par un concours unique de grands événemens; mais elles ont été fans ceffe nourries par des atimolisés particulieres qui les ont fait dégénéret en de véritables querelles. Les princés né féfont ordinairement la guerre que quand leur intérêt les oblige à prendre les armes; du moins il n'y a entr'eux aucune paffion perfoanelle;

mais lorsque, dans les débats entre François I & Charles-Quint, la fortune fe fut mi'e du côté de celui-ci, ces deux monarques se firent de guerre en princes qui se haistoient. Et quel homme plus capable que Charles Quint de seconder fa brillante étoile? prince d'un génie aussi vaste que fécond, qui prévoyoit tout, connoissoit les hommes, & scavoit les appliquer aux objets où ils convencient le mieux, pour qui les affaires étoient des délices, & dont l'habileté imaginoit au sçavoit mettre en usage tous les moyens, de quelque nature qu'ils fuffent, pour augmenter la puiffance. Qu'el avantage un pareil homme ne devoit-il pas avoir fur François 1, qui n'avoit que du courage à lui opposer, & dont le cœur généreux ne connoissoit pas les voiestortueuses de la politique? Cependant ils ont tous deux enivré de leur gloire les nations fur lesquelles ils ont régné, & leurs rivalités personnelles femblent en avoir allume de nationales. Delà cette espece de passion avec laquelle les écrivains françois & espagnols ont reciproquement revendiqué dans les événemens, ce qu'ils pouvoient avoir de glorieux, & rejetté sur la nation ria vale ce qu'ils pouvoient avoir d'odienx. Ici on' s'est dépouillé de tout préjugé national, & l'on n'a cherché dans les événemens , & dans les caules qui les ont produits, que la vérité. Como me les prétentions de François I fur Milan & fur Naples ont été un des principes qui out mis fans, coffe les armes à la main à deux monarques qu'aucun traité ne put jamais réconcilier fincerement, il a été nécessaire de tracer, dans une premiere partie, l'histoire des guerres des rois Charles VIII, & Louis XII en Italie. C'eft ce tableau, où l'on voit les succès rapides, &: les revers encore plus prompts du premier, ies alternatives de bonne & de mauvaile Fortune du fecond, la constitution des trois. plus célebres

MARS-1778. 335-

républiques de l'Italie (Florence, Gênes, Vonile); c'est ce tableau, disons-nous, qui développe la profonde politique de Ferdinand, roi d'Aragon, celle des Médicis, & celle du pape Jules II. Mais de simples récits, quelqu'intéressans que soient les événemens qui en sont l'objet, ne fixent qu'imparfaitement l'attention. de ceux qui veulent lire en observateurs, lorsqu'ils ne trouvent pas sous leurs yeux la peinture des grands hommes qui les ont conduits. Ici l'on voit quel étoit Gonsalve à la tête des Espa-. gnols; la Palice, Bayard, Gafton de Foix, exc., à la tête des François; le cardinal de Sion, à la tête des Suiffes; Jules II sur le trône pontifical, & Ferdinand fur celui d'Espagne. Cette premiere partie est terminée par une notice des plus célebres sçavans qui ont contribué, à cette époque, à la renaissance des lettres. La seconde partie commence avec la premiere expédition du roi François I, que le bonheur accompagna en Italie, malgré les intrigues du pa-pe Léon X, juíqu'au moment où la couronne impériale, devenue l'objet de fon ambition, comme de celle du nouveau roi d'Espagne, Charles d'Autriche, fut déférée à celui-ci. Alors le reffentiment de ce prince ne tarda pas d'éclater sur de légers prétextes; mais son prévoyant rival s'étoit affuré, par un traité fecret, du pape, dont l'habileté avoit sçu tirer parti d'une conspiration formée contre la vie, pour agrandir sa maison. Cependant, avant d'en venir à une guerre ouverte, il y eut des confé-rences à Calais sous la médiation de Henri VIII, roi d'Angleterre. Mais, malgré ce qu'attendoit l'Europe de Volfey, de Gatinara, de Duprat, (dont on dépeint les caracteres), la guerre éclata fur la Meuse, & gagna bientôt l'Italie, où François I perdit en très-peu de tems fa premiere conquête. Ce n'étoit point affez pour lui

d'être poursuivi au dehors par l'étoile, toujours heureuse, de l'empereur; elle lui suscita encore un orage domestique qui pensa lui faire perdre fon royaume: ce fut la conspiration du conmétable de Bourbon. On rapporte ici les motifs qui y ont donné lieu, les incidens qui l'ont accompagnée, & l'histoire du procès juridique qui en a été la suite, & qui est un des plus curieux de la pairie. Cépendant l'aigreur entre les deux monarques ne fit qu'augmenter, par une des eauses même de la conspiration du connétable, le courage inflexible où la mauvaise étoile de François I le pouffa encore en Italie, où la fortune lui étoit devenue si contraire; & ce fat pour y tomber entre les mains de son ennemi. On rapporte les circonftances & les conditions du traité fait à Madrid, pour la délivrance de ce prince; ce qui se passa en France à set égard ; les nouveaux mouvemens qu'occasonna l'inexécution du traité de Madrid; le défi de l'empereur & du roi; les conditions du traité de Cambrai ; les intelligences de François I avec les protestans d'Allemagne, pendant qu'il persécutoit ceux de France; la déclaration faite par l'empereur à Rome, dans un confiftoire; l'ajournement donné à ce prince en qualité de comte de Flandre, à la cour des pairs de France, la treve de Nice; le passage de l'empereur en France ; tes causes d'une nouvelle guerre ; la paix de Crepy ; l'ouverture du concile de Trente ; enfin, deux lettres, devenues très-rares, toutes deux adressées au pape, l'une de la part de Gharles-Quint, l'autre de celle de François I, contenant le détail des griefs respectifs de ces deux monarques. Tout a été puisé dans les meilleures sources, comme Guichardin, du Bellar, St. Gelais, Paul Jove, Steidan, le maréchal de Fleurange, Bramôme, &c. On trouve à la tête de Ponvrage une introduction contenant l'état

-de la milice, & la description de l'art de la guerre à cette époque; & l'on a placé dans le corps de l'ouvrage les figures des rois Charles VIII, Louis XII, François I, celle de l'empereur Charles Quint, & celle du connétable de Bourbon ». Lettre d'un fermier de France (*) à un fermier de Brie. Broc. in-12 de 16 pag. A Paris, chez Grangé, & chez Edme. 1778. (Prix, 8 f.) Un opuscule que nous avons annoncé, & qui a pour titre : Projet d'un priz d'agriculture, a donné lieu à cette lettre, dont voici les principaux réfultats : 1º. une charrue qui produiroit le même effet que le labour à la bêche, feroit très-utile aux cultivateurs de tous les pays, parce qu'ils ont tous quelques coins de terre de 8, 10 ou 12 pouces de profondeur, dans lesquels ils pourroient s'en servir avantageusement. 29. Ces terres choisies, bien nettoyées & préparées avec cet instrument, seroient en état de rapporter, chaque année, du bled, à moins de frais que de toure autre maniere. « Nous fommes convenus, dit le fermier de France, plusieurs laboureurs de mes amis & moide déposer chacun une somme de 24 liv. au moins, pour ajouter au prix que les véritables amateurs & protecteurs de l'agriculture offriroient au génie inventif qui trouveroit une nouvelle charrue par laquelle, fans qu'il en coûtât plus de frais, ni plus de tems que pour deux labours avec la charrue ordinaire, on parviendroit à donner à de bonnes terres à bled de la profondeur de 10 pouces au moins la même culture que celle qu'on leur donne avec la bêche. Nous devons faire ce dépôt chez M. le Posd'Auteuil, notaire à Paris, rue Sr. Honoré, pour être remis aux juges du prix à proposer,

(*) C'est sinfi qu'on nomme un canton de l'Istede-France, dont le chef-lieu eft Dammartin. Tom. II. Part. II.

-318 JOURNAL ENCYCLOP.

s'il a lieu, finon lorique le montant des forimes qui pourront être déposées dans le cours de 2 ans, ira à celle de 1200 liv. Nous supplions, dès ce moment, MM. de l'académie royale des siciences de Paris de publier un programme pour cet objet de premiere utilité, &z comme l'effet d'une telle machine est très-sacile à reconnoître, nous les prions de décerner le prix à celui qui le méritera le mieux, &z de publier dans des planches gravées la defcription de cet instrument, en faveur de ceux qui voudront le faire exécuter ». Ce projet &z cette inviration sont affurément très-dignes d'éloges.

Épaques les plus intéressantes de l'histoire de France, fervant d'explication au Tableau chronologique de cette histoire, extrait des meilleurs historisns. Par M. Viard, maître de pension. In-12 de 500 pag. Prix, 8 liv., broc., avec le Tableau chronologique, &c., port franc par la poster = Traité de l'usure, servant de repon-Je à une lettre sur ce sujet, publiée en 1720, Jous le nom de M, Prost de Royer, procureurgénéral de la ville de Lyon, & Traité anonyme Jur le même sujet, imprimé à Cologne en 1769, Par M. Souchet, avocat en parlement, & au préfidial d'Angoumois. In-12 de 249 pag. Prix, 2 liv. broc., port franc par la poste. = Les vrais principes de la lesture, de l'anthographe & de la prononciation françoise, de feu M. Viard, revus & augmentés per M. Luneau de Boisjer-. main : ouvrage utile aux enfans, qu'il conduit, par degrés, de l'alphabet à la connoissance des regles de la proponciation, de l'orthographe, de la ponduation, de la grammeire, de la profodie françoise, & des premiers élémens de l'hisioire & de la géographie. 3 parties réunies en un vo-Iume in-8°. de 298 pag. Prix, 18 T., broc. port franc par la polte. = Traité de Perthogra-

{ .

359

phe françoife. Par M. l'abbé Cournault. In-12. Prix, 36 f., broc., port franc plimia poffe. =Carte intitulée : Exposition des principes de la nouvelle agriculture, avec des expériences rapportées su produit d'un journal & demi ou d'un arpent de terre de 100 perches quarrées de 22 pieds de roi, qui démontrént la supériorité de cette méthode sur l'ancienne : extrait de LA CULTURE DES TERRES de M. Duhamel; & des ouvrages de plusieurs autres auteurs qui ont écrit fur öette mattere, & qui font exadement cités à chaque article. Par M. Joyeufe l'ainé, ancien commiffaire de la marine. Prix, 24 f., port franc par la poste. = Quatre cartes incitulées, les deux premieres : Epoques élémentaires principales d'hiftoire universelle, suivant la chronologie vulgaire, &c., per M. Mahaus. maître aflocié de la maison nominée Académie des enfans, place de l'Estrapadé, à Paris (priz, 24 f., port franc par la poste) : la 3e., Premier petit tableau de 19 époques; Second petit tableau des dénominations séculaires : la 4e., Indication des sujets contenus dans les deux grands tableaux d'époques élémentaires. Tous ces ouvrages, plus ou moins effimables, dejà connus, & dont nous avons 'eu 'occasion de parler, fe trouvent à Paris, au bureau de l'abonnement littéraire, ou du port franc des livres par la poste, hôtel de la Fautriere, rue & à côfé de l'ancienne comédie françoile, de même que chez Durand neveu, & chez Baftien. On peut aussi s'adresser au même bureau pour se procurér un Traite fur le scorbut (in-12, Prix, broc., 36 f., port franc par la poste), que nous ferons inceffamment connoître.

La paysanne pervertie, ou Les mœurs des grandes villes : mémoires de Jeannette R * * ., recueillis de fes lettres, & de celles des personnes qui ont eu part aux principaux événemens de

fa vie; migau jour par M. Nougaret. 4 parties in-12. A Londres, & le trouvent à Paris, chez Bastien. 1777. Il y a des tableaux vrais dans ce roman; mais on y destretoit quelquefois un peu plus de délicatesse.

Mémoire attificielle des principes relatifs à la. fidelle représentation des animaux, tant en peinsure qu'en sculpture, Premiere partie, concernant le cheval, par fen M. Goiffon, attaché à l'école royale vétérinaire de Paris, & par M. Vincent, l'un des éleves de cette école, & son adjoint. Petit in-folio, avec figures. Ouvrage pro-. pofé par fouscription. « MM. G. & V., dit l'au-. teur du Prospectus, n'ont opéré que sous les youx de M. Bourgelat, directeur général des écoles royales vétérinaires, & se sont toujours fidelement conformés à ses avis.,... On trouvera dans cet ouvrage, à l'égard du cheval, toutes les particularités intérieures & extérieures que les peintres & les sculpteurs doivent faisir pour rendre parfaitement la nature.... L'introduction offre le développement des moyens que les auteurs ont mis en usage pour parvenir à leur , but. Elle renferme des maximes fur le deffin géométral, sur les loix de ce dessin, sur les échel. les de proportion en général, sur celle qu'il convient d'employer relativement aux animaux, fur l'utilité du petit & du grand compas à verge dans la pratique du dessin dont on vient de parler, & dans l'action de mesurer la tête du cheval, &c. On y voit de plus la description de l'hippomètre, fes ulages, la table, une division de l'échelle propre à chaque cheval, & un exemple de melurage qui donne une idée de fes principales regles. Dans la table raisonnée qui fuit cette introduction, l'on envifage l'hipoftéologie dans fon enfemble & dans fes détails; on examine les directions & les bornes des mouvemens que chaque articulation permet, in parMARS 1778, /

ties de l'animal; on démontre les attaches, le unsjet & l'action des muscles; on suit, enfin, les vaisseaux apparens au dehors, & l'on en marque les directions & les différens contours. D'après ces premieres notions, on fe livre à l'examen des centres de mouvement des os; on enapprécie la longueur mesurée entre ces centres : on défigne les conditions de la justefie de l'àplomb des membres ; on confidere l'attitude de l'animal en station; on recherche comment elle doit être pour être réguliere eu égard à la flexion de la colonne dorfale, & aux principaux. contours des parties extérieures ; on spécifie les dimenfions propres de celles-ci, & leurs proportions reciproques & relatives au tout qu'elles forment; on donne les moyens d'adapter ces proportions à la nécessité & à l'effet pittoresque; on ne craint point de fixer celles day fers dont les pieds des chevaux sont armés, & Fon indique jusques aux caracteres diffinctifs & fensibles de la jument & du cheval, & même julqu'aux diverses proportions du poulain dans fes différens ages. Les allures naturelles, relles que le pas, l'amble, le trot & le galop, font la matiere de la troisseme partie. ... Conditions de la fouscription. Elle sera ouverte le premier du mois prochain. L'ouvrage, enrichi de 21 planches, coûtera 24 liv. aux souscripteurs, & 30 liv. à ceux qui n'auront pas souscrit. On paiera 12 liv. en soufrivant ; & pareille fomme en recevant l'exemplaire en feuilles. Quoique l'école royale vétérinaire foit dans l'intention de céder le profit de cet ouvrage; qui lui appartient incontestablement, à M. Vincent, les souscripteurs adresseront à M. Chabert, directeur de l'école de Paris, au château d'Alfort, & à M. Beaupré, régisseur de l'école de Lyon, leurs soumissions, franches de port; ils sont autorises à leur en donner une reconnoissance, ainfi que la

361 JOURNAL ENCYCLOP. quittance de la fomme de 12 liv, qui leur fere payée, & les stoles weilleront à ce que les exemplaires foient délivrés, ainsi que les planches, ou figures, fuivant la date & le numéro de la reconnoiffance.

GRANDE-BRETAGNE - A new medical distionnary ... &r. C'eft-à-dire ; -Nouveau diffionnaire de médecine, ou Répertoire général de l'art de guérir. Par M. Motherby, docteur en médecine. A Londres, chez Johnfon. 1777. L'anteur ne s'est pas chargé, seul d'une entreprise aufli vafte, & aufli difficile que la rédaction d'un dictionnaire de médecine. Que tre les seconts qu'il a trouvés dans-les ouvrages de ce genne quisexistent dejà, il a profité des connoissances de plusieurs médecins trèsinstruits qui ont bien voulu l'aider dans son sravail. Quoique ce dictionnaire ne foit pas à l'abri de tout reproche, on peut néanmoins la regarder comme un des plus complets qui aient encore paru.

A regulter of the grade of the port of Low don, & C. C. eft-a-dire . Regulte du commerce du port de Londres. Nº. I pour les mois de Janviers Février & Mars 1276. Par M. Charles Whitworth. A Londres, chez Robinson, 1777. La connoissance des exportations & importations ne peut être que tres-utile pour l'administration qui a à diriger l'économie politique, pour la classe des ouvriers & fabricans, & pour les commerçans qui reglent leurs spéculations sur ce tableau. Il est vrai que celui-ci devroir renfermer une suite de plusieurs années, une nor tice exacte des manufactures, de l'agriculture & de la population ; mais quand il ne feroit connohre que quelques-uns de ces objets en particulier, son utilité paroîtroit toujours éviden te. Telle est celle de ce registre. On croit communément que Londres seul fait les trois quarts

MARS 1778. - 0 3631

des affaires de toute l'Angleterre. Le tableau : de son commerce présenté ici doit donc jetter une grande lumière sur l'état du négoce anglois en général.

Thoughts on general gravitation, &c. C'eftd-diro, Pensées sur la gravitation générale, & apperçus qui en résultent 'relativement à l'état' de l'univers. A Londres, chez Cadell. 1777: Selon l'auteur, la gravitation générale vers un centre quelconque est comme le noyau de tous ' les systèmes solaires.

ALLEMAGNE.

Munzreihe der durchlauchtichsten herroge und churfursten von Bayern, &c. C'eft-à-dire, Série numismatique des serenissen ducs & électeurs? de Baviere. Par M. Pierre-Paul Finzeur, avec i des remarques & des planches en taille-douce. A Munich, chez Voetter. 1777. Cette collection contient 18 médailles depuis Otton le Grandjulqu'au défunt électeur Maximilien-Léopold-Joseph-Ferdinand. Les têtes ont été copiées d'après les meilleurs portraits conservés dans la galerie des tableaux de l'électeur, par M. Frangois-André Schwegs. Les inferintions lapidaires? du verso contiennent en abrégé les principales actions de chaque prince.

Kleine juriftifche Schriften zum gemeinen Gebrauche, &cc. O'eft-à-dire, Petites pieces de ju-t rifprudence d'un usage général. Par M. Frédesic-Charles-Chrétien Linx, avocat à Cobourg.» Ler. effai. Get ouvrage, qui a paru d'abord fanse nom d'auteur ni d'imprimeur, contient 6 disfertations dont la Iere. eft deffinée à prouvers que la connoiffance du droit eft utile à tout le monde. La 2e. eff relative à toute efpecet de contrats. Dans la 3e., l'auteur s'occupe des registres des commercans, des manufacturiers &t des artifans. Les corvées font le fujet de la 4e. II eft question dans la 5e., des proces pour-Que

injures; & dans la 6e., on lit la folution de ce problème : Comment les parens penvent-ils, le mieux remplir l'obligation de faire le bien de leurs enfans au moyen des dispositions testamentaires?

J.L.A. Ruft Hiftorisch-litterarische Nachrichten, &c. C'eft-à-dire, Norices historiques & littéraires des auteurs vivans du pays d'Anhalt. Par M. J. L.A. Ruft. 2 parties. A Wirtemberg, chez Zimmormann. 1777. On se propose ici de faire connoître & les auteurs nés dans cette principauté, & les étrangers qui y sont domiciliés. M. Ruft se plaint d'avoir eu peu de secours pour son ouvrage. Telle est, sans doute, la cause du silence qu'il garde à l'égard de plusieurs sçavans, par exemple, de M. Leberecht Bachenschwaniz, né à Zerbst; de M. Dietz, né à Bernbourg; de M. Els, né à Zerbst, de M. Mendelsohn, né à Deffau, en 1729, &c.

ITALLE Introduzione alla chimica, c'eft-à-dire, Introduction à la chymic. In-4°. A Pistorie, chez Bracali. 1777. Voisi, peut-être, le meilleur ouvrage de ce genre qui ait paru en Italie; du moins, cut-n eté bien difficile d'y mettre plus. d'ordre, d'exactitude & de clarté. Nature & propriétés des fossiles terrefires, des sels acides, alkalins, ou neutres, & des minéraux; composition, décomposition & analyse des différentes substan-. ces ; distillation , sublimation , precipitation , crystallifation, calcination, revivification, redification, &c., tout eft expose par l'anonymey de la maniere la plus fatisfaifante. La tableiqu'il donne des affinités chymiques mérite une attention particuliere; elle est non-seulement plus exacte, mais plus complette que celle de Geoffroy.

Storia polemica, &c. C'est-à-dire, Histoire polémique des prohibitions, des livres. Par.M. l'abbé. François-Antoine Zaccaria. In-4^o. A Rome, thez Salomoni. 1777. L'auteur paroît s'être livré à toutes les recherches qu'exigeoit son plan; mais l'ultramontanisme perce un peu trop dans quelques unes de se réflexions; l'on n'en sera pas étonné sans doute, si l'on fait attention que l'ouvrage a été imprimé à Rome, & qu'il est dédié au St. pere.

··· De vitá & rebus gestis Bessarionis, cardinalis Nicani commentarius. In-40. A Rome, chez Franzeli. 1777. La vie & les geftes de Beffarion, tels qu'on les expose ici, ne sont guere intéressans. In funere Josephi I, Lusitanorum & Algar-biorum regis fidelissimi, Oratio Romæ habita coram sacro EE. ac RR. cardinalium collegio in regali ecclesia Lusitanorum divi Antonii, ab Athanafio Cavalli, in Gregorianá univerfitate collegii Romani phyficæ experimentalis professore. In-4°. A Rome, chez Pallearini. 1777. Les encouragemens donnés à l'agriculture, au commerce, aux arts & aux lettres; l'abolirion du système féodal & de la servitude, qui en étoit la suite ; la réforme d'un très-grand nombre de loix défectueuses; l'établissement d'une bonne discipline militaire, tels sont, entr'autres, les objets sur lesquels l'orateur fixe ses regards, & qui doivent faire chérir la mémoire de Jofeph I. Au talent de gouverner, ce prince joignoit, selon M. l'abbé Cavalli, beaucoup de douceur & d'affabilité, deux qualités moins britlantes, sans doute, mais plus rares & plus effimables que plusieurs autres, dans un souverain. Egalement éloigné de l'adulation & de la satyre, l'auteur fait une peinture énergique & vraie d'un regne fécond en grands évén mens de toute elpece.

ESPAGNE.

Memorias inflrudivas, &c. C'eft-à-dire, Mémoires inflrudifs, utiles & curieux, sur l'agri-O-s

culture, le commerce, l'industrie, l'économie, la chymie, la botanique, l'histoire naturelle, &c., tirés des meilleurs ouvrages qu'ont publiés jusqu'ici différens auteurs, & parsiculierement les académies & sociétés scavantes de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suede, &c. Tomes I, 2, 3, 4, 5 & 6. A Madrid, chez Orcel. 1778. Elementos, &c. C'est-à-dire, Elémens du droit

public espagnol déduit des loix, des soutumes, & des principaux intérêts de sette nation. A Madrid, chez Copin. 1777.

Historia literaria de Espanna, &c. C'est-àdire, Histoire littéraire d'Espagne, ou Tableau de l'origine, des progrès, de la décadence, & du sétablissement de la littérature espagnole, sous la domination des Phéniciens, des Carthaginois, des Romains, des Goths, des Arabes & des rois catholiques dans ce pays: on y a soint les vies des servans qu'il a produits, des jugemens critiques fur leurs ouvrages, des extraits & des apologies de quelques-uns de ces derniers, ensin des differtations historiques & critiques for divers points douteux. Par les RR. PP. Raphaël & Pietre-Rodrigue Mohedano, religieux du tiers ordre de Şt. François. Tomes 1, 2, 3, 4 & 5. A Madrid, chez Corradi. 1777.

Principaux événemens politiques & autres.

Les membres de divan, députés pour conférer avec M. Stackieff, ministre de Russie, s'affemblent affez souvent dans un des kiosks de la marine. L'opinion la plus générale & la plus vraisemblable sur ces conférences multipliées, est que la Porte a formé le deflein de traîner les négociations en longueur, afin d'avoir le tems de se préparer à la guerre. En effet, rien MARS 1778 367

n'interrompt l'activité des travaux en Turquie.

Le 31 Décembre, le prince dont la grandeducheffe de Russie est accouchée fut baptilé & présenté sur les sonts de baptème par l'impératrice; il a été nommé Alexandre-Paulowitich, & a eu pour parceins l'empereur, l'impératricereine, & le roi de Prusse.

Quinze nouveaux régimens ruffes font entrés en Pologne, ont traversé le Boristhene audeffous de Kiew, & continuent leur route surla rive gauche de ce steuve. On apprend aussiqu'une partie des troupes de cette nation, quiétoit cantonnée sur le Niester, défile vers la Crimée; les uns disent qu'ils vont renforcer le prince Prosorowski; les autres, qu'ils dirigentleur marche sus Oczakow en Bessarabie. On croit même que, si la guerre éclate, la premiere opération sera le siege de cette forteresse.

L'électeur de Saxe a envoyé à Munich M. de Zehmen, pour prendre possession, au nom de S. A.S., de la partie allogiale de la succession de seu Maximilien-Joseph, sur laquelle l'électrice douairiere de Saxe a cédé tous ses droits en-1776, à l'électeur son fils.

Les prétentions de l'électrice douairiere font déduires dans un mémoire imprimé; elles ont pour objet, 1[®]. le landgraviat de Leuchtenberg, 2^Q. quelques autres terres & feigneuries allodiales, & 3^Q. le remboursement de 13 millions.

Le duc de Mecklenbourg-Schwerin forme auffi une prétention fur le même landgraviat des Leuchtenberg ; il l'appuie fur des actes d'un teme fort reculé. Cette mailon chorcha à la faire valoir en 1707, mais fans aucun effet, & il est à préfumer qu'elle n'en aura pas davantage à préfent.

Q 6

L'entrée inopinée des troupes autrichiennesdans quelques districts de l'électorat de Baviere a donné lieu à l'ordonnance suivante, qui-fut publiée le 8 Janvier à Amberg, ville capitale du-Haut-Palatinat.

Nous CHARLES-THÉOPORE, &c., &c., à nos amés & féaux falut. Attendu que nous ayona reçu la nouvelle qu'un corps de troupes impériales & royales est actuellement en marche d'Egra vers le Palatinat-Supérieur, nous vous exhortons, en cas que, contre toute attente, il entre aussi de cea troupes dans votre district, que vous informiez. Possicier commandant, que nous avons déjà pria acsuellement possession du Palatinat-Supérieur; que vaus, ainsi que tous les autres officiers du Palatinat-Supérieur, avez déjà promis la fidélité due, & qu'il est, d'ailleurs, contraire à la constitution de l'empire, que des troupes étrangeres: entrent dans les terres du Palatinat-Supérieur, fans en avoir préalablement donné connaisses, que vous fassiez en conséquence, contré leur entrée les protestations les plus férieus, &c.

1 Il paroît trois déclarations de l'impératrice-reine, relativement aux prétentions de S. M. I. fur la Baviere. La premiere est ainfi conçue.

Nous MARIE-THÉRESE, &c., &c., &c., & sous ceux qui liront & entendront lire la préfente, falut, graces & prospérité.

Attendu que le dieu éternel & tout-puissant a réfolu, conformément à fes dessens & à sa volonse impénétrables, d'appeller de cette vie périssable, dans une éternité indubitablement heureuse le sérénissime étecteur & seigneur, Maximilion-Joseph, duc de la Haute & Basse-Baviere, notre très-cher cousin, & que, par ce décès, la ligne Wilhelmine masculine se srouve entierement éteinte, nous déclarans, & faisons sçavois par la présente, à tous & un chacun, qu'en vertu de l'investisure donnée en 1426 au duc Albert d'Autrishe, par l'empereur Sigismond, tous les pays & distrids fitués dans la Haute & Basse-Baviere, ainsi que dans le Haut-Palatinat, & que possédoit la ligne de Straubing, qui fut éteinte alors, par la mort de Jean, duc de Baviere, nous sont dévolus. aduellement, ainsi qu'à notre maison.

A ces causes, nous avons jugé à propos d'envoyer notre très-amé & fidele François - Charles, de Krefel, seigneur de Quatenberg, notre confeiller intime, chambellan actuel, & conseiller d'ésat-au département des affaires de nos domaines, pour prendre, en qualité de commissaire, posfession de ces pays & districts dévolus à nous & à notre maison.

Ainfi nous attendons gracieusement & absolument de tous les états & citoyens, officiers civils & militaires, sujets & habitans, de quelque condition, dignité ou état qu'ils puissent être dans lesdits pays, que, dès à présent, ils nous reconnoîtront de bon gré & comme il est de leur devoir, nous, de même que nos kéritiers & successeurs, pour leur souveraine légitime & unique; qu'ils nous témoigneront la fidélité & l'obéissance qu'ils nous doivent, & qu'en conséquence ils nous préteront publiquement le serment de fidélité & d'hommage usité.

Comme nous nous affurons que perfonne ne s'op-, pofera à notre très-jusse déclaration & à nos erdres, nous leur promettons gracieusfement, à notre tour, de les faire jouir de la même protection maternelle que nous accordons à tous nos autres vasfuux & sujets, &cc. Vienne, le 15 Janvier 1978, de notre regne le 38 me.

Par la feconde, l'impératrice nomme le baron de Ried, fon confeiller actuel, général d'artillerie, pour prendre possession, en son nom, de la feigneurie de Mindelheim, qui lui est dévolne en vertu de la survivance accordée en 1714.

par l'empereur Matthias, & confirmée par les' empereurs qui lui ont fuccédé, &c.

La troisieme a pour objet la réclamation des fiefs relevant du royaume de Bohême, que l'impératrice réunit à fa couronne par l'extinction de la ligne masculine de la maison de Baviere.

Des lettres-patentes de l'empereut, en date du 16 Janvier, revendiquent tous les fiefs masculins de l'empire qui se trouvent vacans, tels que le landgraviat de Leuchtenberg, lefquels n'ayant été attachés qu'à la ligne de Baviere éteinte, font actuellement dévolus à l'empire. S. M. I., agiffant conformément aux loix féodales, à la capitulation & aux usages de l'empire, autorife & donne plein-pouvoir au comte de Hartig, fon confeiller actuel, de prendre possession de tous ces fiefs. S. M. I. déclare par les lettres-patentes, qu'elle n'entend point préjudicier aux prétentions particulieres sur desbiens féodaux & allodiaux, & elle s'engage à rendre justice à ceux qui auront des droits à faire-va-Íoir, fans que la possession qui en auroit été prife puisse leur nuire en aucune maniere.

Depuis que toutes ces déclarations ont été publices, on affure que l'orage qui menaçoit. l'Allemagne est dissipé par l'arrangement amiable que la cour de Vienne vient de conclure avec le nouveau duc de Baviere. Par ce traité, on reconnoît l'expectative accordée par l'empereur Sigissimond à la maison d'Autriche, sur les terres que possibilité des régences de Straubing & de Landshut, & de tout ce qu'on appelle la Basse-Baviere, qui est cédée entierement à la maison d'Autriche. On ajoute à ces belles & fertilles provinces le comté de Cham, la forteresse & ville de Scharding, L'empereur, en cette qualité, prendra provisionellement possibilion des Lefs de l'empire, cenfés vacans par la mort du dernier électeur. Les principales prétentions fur la fuccession de Baviere étant ainsi heureufement & promptement ajustées, on a tout lieu de croire que les autres s'ajusteront également.

Le 20 Janvier, la congrégation nommée par le pape pour l'affaire de l'annone dont M. Bifchi avoit eu l'administration fous le regne précédent, rendit un décret qui déclare infideles les comptes de cet administrateur, & le condamne à payer 282, 662 écus romains & 82 bajoques, dont il est redevable à la chambre apostolique. Son procureur & fon avocat font admonestés pour avoir écrit trop librement fur cette matiere.

Par une bulle qu'on affure avoir déjà été envoyée au roi de Naples, toutes les chartreuses des deux Siciles, qui sont très-riches, seront mises en commende, & les deux tiers de leurs immenses revenus tomberont au profit de S. Maj. On a jugé que l'autre tiers seroit plus que suffilant pour la nourriture & l'entretien de ces folitaires. On peut se rappeller les disputes qui se sont élevées parmi les religieux de cet ordre, qui ont refusé de reconnoître l'autorité de leur général en France, & se sont arrogé le droit d'élire dans le chapitre de chaque maison des supérieurs losaux. Cette affaire a excité l'attention du St. fiege, qui doit leur envoyer un vifiteur apostolique. Les bénédictins du Mont-Caffin craignent de voir passer en commende leur célebre abbaye ; & les olivetains, qui ont aussi de grandes possessions, redoutent le même sort.

On se rappelle que le noble Grattarola, secrétaire du sénat de Venise, désigné pour la résidence deNaples, forcé par les désagrémens qu'on lui avoit fait éprouver, abandonna l'état vénitien, sans en avoir obtenu la permission du sénat, ce qui est

dans cette république un crime capital. On viene de lui faire son procès par contumace; & le conseil des dix l'a banni à perpétuité. On promet une récompense considérable à celui qui livrera ce citoyen fugitif à la vengeance de la république; & s'il a le malheur d'être arrêté; il aura la tête tranchée dans la place Saint-Marc. Tout le monde regrette ce seigneur estimable, & le regarde comme victime du redoutable oftracisme qui regne à Venise.

S. M. Cath., attentive à tout ce qui intérelfe la félicité de fes fujets, vient d'ordonner, à la requête de lui. de Campomanes, fitcal de la coutonne, & fous fa direction, de former un mouveau code de loix civiles, qui fera rédigé par M. de Lardizaval, avocat américain, établi à Madrid, & qui abrogera toutes les loix tombées en défuétude.

Le confeil suprême de Caffille a porté aussi fon attention sur les loix criminelles; & M. Joven de Salas, conseiller en la chambre criminelle de Madrid, est chargé de rédiger le code criminel.

La reine de Portugal a fait publier une ordonnance portant que quiconque aura des plaintes à former contre le marquis de Pombal, peut les produire par-devant tel ministre de S. M. qu'il jugera convenir.

On voit à Lisbonne la lettre fuivante écrite de Pombal le 9 Décembre.

Je n'ai pu répondre plutôt à votre lettre, parce que j'ai été obligé d'affifier S. Exc. Mgr. le révérendiffime évêque de Coïmbre, qui a fait la visite ici, & a logé au couvent des franciscains. Le marquis de Pombal ayant appris l'arrivée du prélat, alla aussit chez lui pour lui rendre visite. En attendant qu'on l'eut annoncé, il

s'entretint presqu'une demi-heure dans l'antichambre avec un de ses cameriers, appellé Blancheville. Des que l'évêque parut, il se jetta à ses genoux, Sans pouvoir prononcer d'autres paroles, finon : Votre excellence est mon prélat : qu'elle me donne sa bénédiction. L'évêque lui die de fe lever ; il ne voulut pas le faire : Monseigneur, reprit alors l'évêque, fi V. Exc. ne se releve pas, je me mettrai à genoux aussi. L'ex-minif-. tre s'étant enfin levé, ils s'entretinrent une demiheure, & le marquis partit fort content. Mgr. alla lui rendre vifite à son tour , & le marquis se trouva à genoux dans sa cour aves toute sa famille; le prélat l'obligea de nouveau à fe lever; & étant montés dans les appartemens, ils reflerent environ une heure ensemble. Le marquis de Pombal lui ayant préfenté le bras, le reconduifit avec, un air riant jusqu'à la voiture; il se mit à genoux devant la portiere ; l'évêque lui donna sa bénédiction, & partit. On a remarqué que l'évêque, au surtir de l'appartement, avoit les yeux baignés de larmes.

Si le récit que contient cette lettre est fidele, il, présente d'un côté un spectacle touchant, un modele de la plus haute vertu, dans la personne de l'évêque de Coïmbre, qui pardonne & sourit à l'instrument de tous les maux qu'il a éprouvés pendant une captivité de 20 ans dans les cachots de St. Julien. De l'autre côté, l'on voit l'image de la grandeur humiliée, & du despotisme rampant dès qu'il est dépouillé de sa puisfance. L'un est un prélat qui se montre digne des pressinées siecles de l'église; l'autre est un grand leigneur qu', par les revers, ou peut-être par le grand âge, paroît avoir perdu toute l'énergie de son génie. Quel triomphe pour l'évêque de Coïmbre !

Le 24 Janvier, à 11 heures & un quart du matin, Mme. la comtesse d'Artois est heureusement

accouchée d'un prince que le roi a nomme duc, de Berry.

Des lettres patentes du roi, données à Fontainebleau te 9 Novembre 1777, & enregiftrées le 23 Janvier dernier, portent abolition du droit d'aubaine en faveur de la république de Pologne.

Par une ordonnance du 30 du même mois, le roi ordonne le rétabliffement & la formation de 105 bataillons provinciaux licentiés en 1776, & dont 79 feront attachés à chacun des régimens d'infanterie; S. M. le referve de fixer le fervice des autres bataillons par une nouvelle ordonnance.

Le parlement de Nancy a rendu le 27 Janvier, un arrêt qui décharge MM. de Bellegarde, i lieutenant-colonel au corps royal d'artillerie, & Carrier de Monthieu, ci-devant entrepreneur de la manufacture de St. Etienne, de la plainte portée au réquifitoire du procureur-général, & an conféquence, les renvoie de toutes accufations & pourfuites ultérieures à cet égard. Un autre arrêt de la même cour, rendu le 22, leur permet de faire imprimer & afficher celui qu'ils: Ont obtenu de fa juffice le 17.

Le 17 Janvier, à minuit, le général conte de Cornwallisarriva à Londres, accompagné du marquis de Lindfey, filsalné du duc d'Ancaster, & du viconse Chewton, fils alné du conte de Waldegrave, qui ont fervi en qualité de volontaires à l'armée du général Howe. Le 18, le lord Cornwallis eut une audience du roi, quildura plus de 3 beures; il alla sofinife ches le lord North, avec leque, il s'entretint, aufii longrains. Les dépâches dont il étoit chargé confistent en une lettre du général Howe, adreffée au lord Germaine, & qué a été inférée dana la gnatte de la cour du 205 Elle contient ce qui fuit.

De Philadelphie, le 13 Décembre.

MYLOR'D,

« Le lord Cornwallis m'ayant demandé la permittion -

1. e s'ablenter pour les affaires particulieres en Europe , je profite de cette occasion pour vous envoyer mes dépêches. Depuis ma derniere ; l'ennemi ,ayant été joint par plus de 4 mille hommes avec du canon de l'armée du nord, il a raffemblé source fes troupes dans un camp fortifie à White-Marsh , couvert en partie par Sandy-Rem ... à, 14 milles d'ici, ayant fa droite appuyée fur la crique de Wiffahichton ».

11.50

MARS

· Préfumant que , fi je faifois un mouvement en avant . l'ennemi ferait peut-être tenté de nous livrer bataille pour reprendre Bhiladelphie, ou du moins qu'il feroit. pollible de trouver quelque endroit foible pour attaquer, fon camp, je mis l'armée en marche le 4 : l'avant-garde toit commandée par le comte Cornwallis, & le centrepar le lieuronant-général Kniphausen; le lendemain matin 1'armée prit poste à Chefnut-Hill, vis à-vis la droite. de l'ennemi, qui détuche presque auffi tot un corps de mille hommes contre l'infanterie logere portée en front, tous les ordres du lieurenant colonel Aborcromby ; muis ce détachement fut mis en déroute à la premiere décharge du fecond bataillon d'infanterie légere, & d'une partie du premier : l'ennemi perdit 30 à 40 hommes , tant. tues que bleffes, & il y eut un brigadier fait prifonnier "

" Ne voulant point rifquer une atteque fur la droite de l'ennemi, l'armée, qui setta en polition toute la jourmer du 6, ie mit en marche le 7 au matin ; l'avantgarde & le corps d'armée furent prendre pefte a Edge-, Hill, à un mille de la gauche de l'ennemi : l'avant-garde trouva fur cette hauteur un carps ,du ,1000 hommes de L'armée septempionale de l'ennemie, qui occupois ce. rofie avec du canon; le lord Gornwallis l'attaqua avec l'infantorie légere du 33e, régiment, & il défit ce corps , gui perdit besucoup d'officiers & de foldats , & eut peine. fauver fon artillerie; l'épaisseur du bois où l'ennemi étoit posté, le déroboit à la vue de nos troupes légeres. Nous avons eu un officier tus, 3 biefiers & epviton 20 à 30 foldars, tant tues que bleffes, par le stemier feu ..

· Le major général Grey, avec fa brigade compefée de l'infanterie legere des gardes, des chasseurs de la seine, de ceux de Heffe & d'Anspach, prit poste sur la gauche, en face de l'ennemi, qui envoya un détachement pour harceler ce corps, mais qui fut mis en déroute, avec perce de 50 hommés tués ou bleffés. V. Ex. verra ci-defe Sous l'état de la perte des troupes du roi dans ces attaques. Voyant que le camp de l'ennemi étoit auffi fort fur fer deux alles qu'au centre , & qu'il étoit déterminé à n'en

point fortir, je fuis revenu à Philadelphie le 8, ne point vant pas exposer plus longtems les troupes aux rigueuts de la faifon, fans tentes ni bagage d'aucune especepour les officiers & les foldats. L'arriere-garde, aux ordres du lord Cornwallis, quitta Edge-Hill, fur la droite, vers 4 heures après-midi, fans appercevoir l'ennemi; & le major général Grey ayant quitté de même fon posse fans avoir été inquiété, l'armée est reotrée dans ce camp le 8, à 9 heures du foir ».

• Le II, à la pointé du jour, le lord Cornwallis, ayant, fous fes ordres le major-général Grant, a paffé le Schuylkill ayec un gros corps de troupes & les charriots de l'armée! pour faire des fourrages nécefiaires à l'approvisionnement de l'hyver, & il est rentré hier au foir, après avoir rempli fon objet ».

« L'ennemi ayant quitté fon camp a White-Marsh, quelques heures avant que le lord Cornwallis far parti pour cette fexpédition, ce lord rencomra la tête de l'armée à un pont que les Américains avoient fait jetter fur le Sthuyle kill, près du gué de Mafron, à environ 3 milles du gué des Suédois, & à 15 milles d'ici. Huit cens hondmes des ennemis avoient déjà paffé le pont, & furent difperfés fur-le champ par le lord Cornwallis, qui leleur fit repairer avec un tel défordre, que l'armée des Américains en fut allarmée, & que les troupes du lord Cornwallis ne trouverent plus d'obfacle pour leurs fourares s.

• Il paroit que les ennemis doivent prendre leurs quintiers d'hyver à Carlille, à Yorck & à Exheatire: Probablement ils auront un corps à Reading, & un aure à Burlington, dans le Jerfey a.

* Le 7c. régiment & celui de Mirbach vont s'embarquer pour aller renforcer à New Torck le chevalier Henri. Clinton, qui a demandé ce fecours pour la défensé de fon polle. Je compte mettre incessamment. l'arnée est quartier d'hyver dans Philadelphie, où il y a fuffismer ment de place pour la recevoir 4.

• Le major général Daniel Jones est arrivé à Rew Yorck. On va lui envoyer ordre de rejoindre cette partie de l'armée.

J'ai l'honneur; &c. W. Howi », • Tuts, un lieutenant, deux fergens, 16 foldats; blef-Jes, 3 lieutenans, 4 fergens & 53 foldats; manquans, 3 foldats.

Noms des officiers tués ou blesses.

* Premiere brigade d'infanterie légere, le lieurenait Penny Feuther, du 15e. régiment, tué; le lieurenait French, du 22e, régiment, & le lieutenant Ankettel, du 17e. régiment, blessis, se. régiment, le lieutenant West, blessé. Signé, Howr. ».

MARS 1778.

Comme il est difficile de démèler la vérité au milieu des nuages dont l'esprit de parti tache de l'envelopper, pour mettre les lecheurs à postée de juger de l'état des choses dans la Pensylvanie, nous rapporterons, comme piece de comparaison, l'extrait suivant de la gazette de Roston du 10 Décembre.

« Les derniers avis de Philadelphie font de la figuation des affaires dans ces quartiers le tableau que voici. Les lignes da général Howe font au côté septentrional de la ville : elles commencent à un mille de diffance de Philadelfhie, & s'étendent en paffant un pont de pierse à la partie supérieure de Second-Street jusqu'au Schuylkill. Les différentes redoutes sont à environ 100 verges de diffance l'une de l'autre. L'intervalle est rempli par des · abattis d'arbres, les branches tournées au dehors. Les stroupes du général Howe campent fur la Commune. Il in'y en a qu'un petit nombre dans la ville. Des piquets hessois sont postés le long de la ville, du côté où elle borde le Schuylkill. Nos piquess font fur la rive opposee à la vue de ceux de l'ennemi. Le quartier général de son excellence le général Washington est à Winte-Marsh. Ses lignes s'étendent vers la hauteur dite Chefmut-Hill, & fes partis avancés julqu'à la maison de M. Turner, à moins de 3 milles de diffance de la ville. Il y a eu des escarmouches fréquentes entrieux & les poffes extérieurs de l'ennemi. Ceux-ci ont foavent été · chaffés jusques dans l'enceinte de leurs lignes. Nos troupes ont poullé que lque fois ju qu'à Kenfington, & les endroits voifins. Howe fe trouve continé dans la ville . & fur la petite langue de terre entre elle & l'endroit où le Schuylkili débouche dans la Delaware. Le plus grand espace de terrein qu'il occupe ne passe pas 7 milles anglois. Le général Washington est fortement retranché : j'il a plusieurs régimens de cavalerie légere. Dans chaque régiment d'infanterie l'on a incorporé une compagnie de Riflemen (ou chaffeurs américains). Son excettence est en parfaite fante, & nos troupes font remplies . d'afdeur, no defirant qu'une attaque. Le brave général Arnold a joint M. Washington. Au moment qu'il arriva dass le camp, les plus vives acclamations fe firent entendre de toutes parts. Depuis que l'ennemi est entré dans Philadelphie, les habitans fe font vus dans la méceffité de vivre de la plus mauvaife espece de provi fons poffible. L'on n'y peut avoir de la farine , à quel-que prix que ce foit ; les patates fervent de pain. Tous

le bétail a été emmené des environs; & il n'y en avoit que très-peu dans la ville. L'on y manque aufi de chauffage. Mme. Penn', femme du ci-devant gouverneur, a envoyé quelques cordes de bois, qu'elle a fait couper fur fes terres, peur l'ufage des pauvres. L'ennemi a arraché & abattu toutes les haies jufqu'à la diflance de 2 milles à l'entour de la ville; & cet efpàce n'offra qu'un pays nud & dévafté. Toures les maiforis dans l'emseinte des lignes de l'ennemi ant été démolies. Un peeit perti de nos troupes, qui fut furpris dans la maifon de M. Dickenfon, a été maïfacré à coups de bayonnettes, après s'être rendu. Howe a fon quartier dans la maifon qu'occupoit le général Cadwallader. Le congrès continuera de fièger dans la ville d'Yorek, où il s'ek

Des avis particuliers confirment que les habituns de Philadelphic éprouvent les plus grand befoins; que le mouton s'y vend 3 &t 4 fchellings la livre; le bœuf 4 &t 5 fchellings, &t que la corde de bois, qui ne valoit que 12 fchellings, et montée à 4 guinées. Ces avis ajoutent que le général Howe a fait brûler la ville de Glogefter, fituée fur la rive gauche de la Delaware, dans le Jerfey, un peu au-defious de Philadelphie; qu'il a fait faceager tout le pays qui environne cette derniere place, afin d'empêcher les Américains d'y occuper des postes qui auroient pu l'inquiéter dans fes quartiers d'hyver, &t que les trois contés fur la Delaware ont été également ravagés & pillés, de maniere que les habitans y font dénués de tout.

Les royalistes tiennent un langage différent. Suivant leurs lettres, Philadelphie eft aduellement occupée d'une chalae de fors de la plus belle confiruction depuis Kenfingson julqu'au Schuykill, de forte que toutes les avenues en font inacceffibles, & qu'on peut la défendre avec peu de monde. Le colonel Allen, fils du ci-devant juge de la province, & quelqu'es autres des principaux habitans recrutent pour le fervice du roi avec autant d'ardeur que de fuccès. Les catholiques romains, fatisfaits de la douseur du gouvernement britannique, ont levé un bataillon, & l'on travaille à en completter deux autres dont les foldats sont tous enrôlés à Philadelphie. On peut à peine fuffire aux defirs des fabitans qui fe préfentent en foule pour prêter le ferment de fidélité, &c.

Par tous ces détails, on voit que la campagne est terminée dans la Penfylvanie fans aucuns fuccès réels pour la caufe du gouvernement britannique,

1

45 M.A.

.

Table de la ze. partie du deuxieme tome 1778.

R Évertoire universel & raifonné de jurisprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale, ouvrage de plusieurs jurisoonsultes, &c.

Questions principales de physique, réfolues d'après des expériences, & des observations nouvelles, &c. (Dernier Extrait.) 200 Avis aux jeunes hommes. 205

- Hiftoire naturelle, générale & particuliere, fervant de fuite à l'hiftoire des animauz quadrupedes, &c, 213
- Supplément à l'Encyclopédie, su Dictionnaire raifoané des feiences, arts, & métiers, & c. Tome 3e. 427

Voyage de Londres à Génes, passant par l'Angleterre, le Portugal, l'Éspagne & la France. 246

- Nouveaux voyages dans l'Amérique feptentrionale; &c, (Dernier Extrait.) 253
- Discours prononcé dans l'académie françoise, par M. l'abbé Millot, le lundi 19 Janvier 1978, jour de sa réception. 264

Réponse de M, d'Alembert au discours précédent. 270

277

Réveries philosophiques.

Fables nouvelles, fuivies du poème de Pyrame & de Thifbé, tiré du 4me, livre des Métamorphoses, & autres pieces fugitives. 290

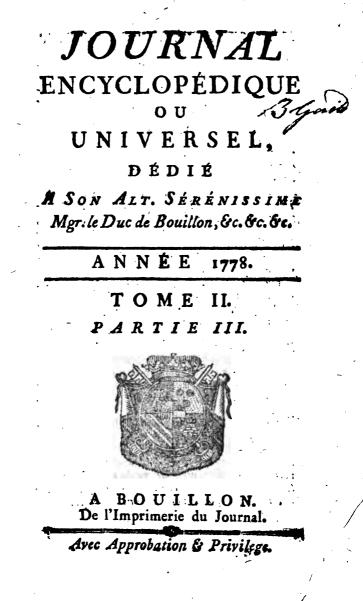
Pieces diverses de poésie, tirées de l'Almanach des muses, année 1978. 296

Fragmens d'un difcours en vers fur l'hiftoire, lu par M. Marmontel, à l'académie françoife, le jour de la réception de M. l'abbé Millot dans cette compagnie. 305

Histoire d'une affection hypochondriaque mélan-

🔨 colique, compliquée de mouvemens conv	ulfi fs ,
de coma 'somnolentum, de catalepsie,	& de
🗧 manie, guérie par un éryfipele miliaire,	& une
fievre continue.	30.9
Observation tres-ing ortante fur un ulcere	
reux guéri par le moyen de l'air fixe, dan	s l'hô•
pital militaire des religieux de la Char	ité de
Grenoble.	313
Lettre adressee à MM. les auteurs du Jours	al des
feavans, fur un ouvrage dont ils ont	
compte.	318
Lettre de M. Pingeron, capitaine d'artiller	rie au
fervice de Pologne, à M ***., fur l'él	tat de
. · la mécanique chez les anciens, & dans la	quell e –
on décrit les orgues qu'Hieron avoit fait	conf-
truire.	332
Anecdote concernant Louis XII, roi de Fi	ance.
	337
Académies & fociétés.	338
	refje-
	34 3
ment & de bienfaisance.	
ment & de bienfaisance. Fait remarquable.	348
ment & de bienfaisance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da	ns les
ment-& de bienfaifance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les	n s les (ci en-
ment-& de bienfaifance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les ces, & c.	ns les
ment-& de bienfaifance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les	n s les (ci en-
ment & de bienfaifance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les ces, & c. Nouvelles Littéraires. France.	n s les (ci en-
ment & de bienfaifance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les ces, & c. Nouvelles Littéraires. France. Grande-Bretagne.	ns les fcien- 349
ment & de bienfaifance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les ces, & c. Nouvelles Littéraires. France. Grande-Bretagne. Ailemagne.	ns les fcien- 349 353 364 363
ment & de bienfaifance. Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les ces, & c. Nouvelles Littéraires. France. Grande-Bretagne.	ns les fcien- 349 353 362 363 364
Fait remarquable. Divers articles de nouvelles inventions da arts, & de découvertes nouvelles dans les ces, & c. Nouvelles Littéraires. France. Grande-Bretagne. Ailemagne.	ns les fcien- 349 353 362 362

Dans le journal du 15 Janvier dernier, page 347, lignes 26 & 27, au lieu de Didelot, litez Jadelot.



L paroit deux volumes par mois de ce Journal. La fousfeription n'est ouverte que pour l'année entiere : elle est de 24 L de France, prise à Bouillon, & par la poste 33 liv, 12 S. franche de pors pourtoute la France. Scavoir; 24 liv. pour l'abonmement, & 9 liv. 12 S. pour le port.

L'abonnement du gort dans les pufies du Genéralat de l'Empire étant de 6 liv., il n'en coutera que 30 liv. pour recevoir ce Journal franc de pors dans cette partie de l'Allemagne.

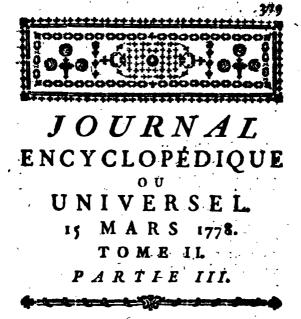
Pour tout ce qui regarde la correspondance de France, on aura la bonté de s'adresser à M. LUT-TON, rue Ste. Anne, Butte St. Roch, à Paris, chargé de tout ce qui regarde ce sournal. On aura soin d'affranchir les lettres; autrement elles resteront au rebut. La souscription doit être payée d'avance, ainsi que le port du Journal.

On s'adreffera aufft à M. WEISSEN BRUCH, Directeur du bureau de ce Journal à Bouilion, où la poste de France arrive & part tous lea jours.

On trouve dans le même bureau le Journal Politique, dont il paroit un volume le Ier. & le 15 de chaque mois, & qui coute, pris à Bouillon, 10 l. par année, & par la poste 15 l. franç de port. Il y a austi quatre cahiers de supplément à ce Journal, qui coutent 3 liv., le port y compris.

La Gazette Salutaire, dont on donne une feuille chaque semaine, coute 9 l. franche de port.

Les Directeurs des Posses étrangeres, ainst que les particuliers qui desiréront avoir ces ouvrages périodiques, sont priés de vouloir bien adresses leurs lettres à M. WBISSBN BRUCH, Directeur des lournaux, à la poste restants à Liege,



Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique & diplomatique, ou Bibliotheque de l'homme d'état & du citoyen. Tome 20. in-4°. de 683 pag. A Paris, chez Panckoucke. 1777.

Uoique ce volume soit un peu moins varie que le précédent, on y trouve un asse grand nombre d'articles utiles ou intéressans, & ceux-ci, entr'autres: Aimer (c'est le premier), Ainesse, Air, R 2

'38º JOURNAL ENCYCLOP.

Aix-la-Chapelle, Albe (Ferdinand Alvaerez de Tolede, duc d'), Albéroni, Albigeois, Albuquerque, Alcoran, Alexandre, Alger, Aliéner, Allemagne, & Alliaige, qui eff le dernier. Nous ne nous auréterons qu'aux 5e., 6c. & 8e.

Le duc d'Albe, l'un des plus grands capitaines du 16e. fiecle, joignoit à une naistance diffinguée des biens immentet. Il avoit les yeux vifs, mais séveres, le regard affure & quelquefois terrible, la dé-marche grave & le maintien auftere, l'air noble & le corps robuste, le discours mesuré & le silence éloquent. Il étoit sobre, dormoit peu, travailloit beaucoup, écrivoit lui-même toutes ses affaires. Les différentes circonstances de sa vie offrent un fochacle intéressant. Son enfance fut raisonnable, & l'âge avance ne lui apportani ridicule, ni foiblesse. Le tumulte des camps ae fut pas pour lui une occasion de dissipation ; dans la licence même des armes, il sçut se former à la politique. Lorsqu'il opinoit dans le confeil, il n'avoit égard ni aux defirs du monarque, ni aux intérêts des ministres; il se déclaroit tonjours pour le parti qu'il croyoit le plus juste : fouvent il ramenoit à la probité ceux qui l'écoutoient, il ne les suivoir pas au moins dans leur injustice. Son intrépidité n'étoit pas bornée à un jour d'action; il la portoit partont ; & ses amis ont fremi mille fois,

MARS 1778 1 287

en lui voyant défendre, avec une espece. de fierté, la mémoire de Charles-Quine, contre les invectives de Philippe II. On remarquoit dans la maison un air de grandeur qu'il n'avoit copiée de personne, &. que, malheureusement, personne n'a imi-, tée de lui : il la remplissait de jeune noblesse, qu'il se plaisoit à former à la guer-. ro & aux affaires; ses eleves remplirent. longtems toutes les premieres places de. l'Espagne, & augmenterent la réputations L'on ne trouve point dans les fastes de sa patrie un capitaine plus habile que lui, à, faire la grande guerre avec peu de troupes, i à ruiner les plus fortes armées sans les, combattre, à donner le change aux ennemis, & à ne le jamais prendre, à gagner la confiance du soldat, & a étouffer ses mur-s mures. On prétend que, dans 60 ans de: guerre sous divers climats, contre différi rens ennemis, pendant toutes les saisons, il ne fut jamais battu, ni prévenu, ni furpris. Quel homme, s'il n'avoit point :terni l'éclat de tant de talens & de vertus par une sévérité outrée, qui dégénéroit ent barbarie & en cruauté! Ce portrait, que nous croyons être asser ressemblant, a cté tracé par M. l'abbé Raynal.

. Il nous paroît difficile de ne pas applaudir au jugement que M. de Sacy porte du fameux cardinal Albéroni. « Si pour être. un grand ministre, il suffit, dir-il, de mé-

Ra

diter des conquêtes, de diviser & de tromper ses voifins, de faire sentir aux contrées les plus cloignées l'influence puissante & redoutable du royaume que l'on gouverne, enfin d'étendre les possessions du souverain aux dépens du repos de ses sujets, peu de ministres ont égalé Jules Albéroni. Mais si ce titre ne peut être accordé qu'aux hommes d'état dont le génie fécond en ressources a sçu enrichir le penple fans appauvris le souverain, accélérer les progrès des arts de luxe, sans retarder ceux de l'agriculture, fuppléer aux impôts par une lage économie, n'admettre dans les places importantes que les talens dont la probité est la base, maintenir la paix fans montrer de foiblesse, veiller à l'observation des lois équitables, anésntir celles que la superstition, la tyrannie, ont confactées, Alberoni est fort audessous de tel ministre honnête dont le nom oft à peine connu. Jamais il ne s'offrit à un homme qui auroit autant de verru que de génie, une carriere plus vaste & p'us belle que le gauvernement de l'Efpagne ; jamais plus d'abus à détruire , plus de bien à créer: le royaume avoit besoin d'un Pierre I... Ce n'est pas que les Espagnols fuffent plongés dans cette barbarie ou Pierre trouva les Russes; mais ils étoient encore plus loin du bonhenr, puisqu'ayant plus de desirs & de lumieres,

MARS 1778 0 383

ils avoient moins de facultés. Il est peutétre plus difficile d'éduquer un peuple à demi policé, qu'une nation tout-à-fait barbare. Celle-ci est fusceptible de toutes les impressions, de toutes les idées, parce qu'elle n'en a encore reçu aucune; l'autre, attachée au peu d'idées ou de préjugés qu'elle s'est faits, croit avoir atteint le dernier point de la persection, & repousse la main bienfaisante qui veut l'y conduire ».

M. de S. remarque ensuite très-judicieulement qu'un ministre placé à la tête d'un état heureux & bien constitué, oùtous les arts fleurissent, où tout est en mouvement, où tout concourt à la félicité commune, peut diriger vers la politique extérieure l'usage de ses talens, pour empêcher qu'un voifin ambitieux & inquiet ne dérange l'harmonie de l'état, mais que dans une contrée inculte & dépeuplée, s'occuper à troubler les nations voifines, c'est mériter à la fois les reproches du peuple qu'on a gouverné, & de ceux qu'on a attaqués ; que la multitude des affices, le nombre des valets, le faste des livrées, la pompe des courses de taureaux, les moyens trop multipliés dans la perception des impôts, font autant d'objets sur lesquels Albéroni auroit dû porter ses regards; qu'à la vérité, en se bornant à ces soins intérieurs, il n'eut

été connu qu'en Espagne; qu'il vouloit être célebre dans l'univers, & que la gloire de rendre un seul peuple heureux ne le flattoit pas tant que celle de jetter le trouble chez toutes les nations.

Alphonfe duc d'Albuquerque, furnommé le grand, à cause des conquêtes bril-lantes & rapides qu'il fit dans les Indes orientales, dont il fut vice-roi sous Don-Emmanuel, roi de Portugal, étoit peutêtre l'homme le plus capable d'y affermir, par un système solide, la domination de cette couronne, qui, jusqu'alors, n'avoit tté que l'ouvrage du hazard & de l'ineté que l'ouvrage du hazard & de l'in-trépidité. Quoique la cour de Lisbonne efit puilé des lumieres dans les relations qui lui venoient des Indes, & dans le rapport de reux qu'elle y avoir chargés de les intérêts, elle eut la fagefie de donner toute la confiance à Alphonfe d'Albnquerque, le plus éclairé des Por-tugais qui fussent passés en Afie. Le nouveau vice-rol, felon la remarque d'un écrimpin diffingué (*) fe montra plus écrivain distingué (*), se montra plus grand encoré, & plus digne de cette con-fiance qu'on ne l'avoit espéré. Il sentit qu'il falloit au Portugal un établissement que peu de forces puffent defendre, qui cht un bon port, dont l'air fut fain, &-

^(*) L'auteur de l'Hiftoire philosophique & politique das trastiffemens & du commerce des Europeens dans jes deux. Indes.

où les Portugais fatigués du trajet de l'Europe à l'Inde puffent recouvrer leurs forces. Il comprit que Lisbonne avoit bez foin de Goa, & cette derniere ville, rez gardée, à juste titre, comme le poste le plus avantageux de l'Inde, quoique moins confidérable qu'elle ne le devint depuis, fut bientôt la conquêre d'Albuquerque, fans qu'elle lui coûtât, beaucopp.

La prile d'Ormpz lui assura, peu de tems après, l'empire des golfes d'Arabie & de Perse. Le souverain de cette seconde contrée envoya demander un tribut au vainqueur; d'Albuquerque fit apporter devant les ambassadeurs des boulets, des grenades & des fabres. Noild, leur dit-il, la monnoie des tributs que paie le roi de Portugal. Après cette expédition, il son, gea à étendre la puissance portugaise dans l'orient de l'Afie. Maître de l'isle de Ceylan, il négligea d'y former un établisse-ment, pour aller s'emparer de Malaca, que sa situation avoit rendu le marché le plus confidérable de l'Inde ; il arriva der vant cette place au commencement de 1511; elle fut attaquée, & prile après bien des combats douteux, langlans & opiniatres; on y construisit une citadelle. afin de garantir la stabilité de la conquéte; alors les rois de Siam, de Pégu, & pluficurs autres envoyerent à d'Albuquezque des amhassadeurs pour le féliciter, Rs

lui offrir'leur commerce, & lui demander Palliance du Portugal. Par lui encore la cour de Lisbonne mit les Moluques au nombre de ses provinces. Enfin, ce général acheva de sonmettre le Malabar, qui avoit voulu profiter de fon absence pour secouvrer au moins une parrie de sa liberté. Tranquille, après ses nouveaux succès, dans le centre de fes conquêtes, il réprima la licence des Portugais, rétablit Fordre dans toutes les colonies, affermit la discipline militaire, & parut toujours actif, prévoyant, fage, juste, définté-reffé, humain. L'idée de fes vertus avoit fait une impression fi prosonde fur l'el-prit des Indiens, que, longtems après sa mort, ils alloient à fon tombeau pour lui demander justice des vexations de ses succeffeurs. Il mournt à Goa, en 1515, sans richesfes, & dans la difgrace d'Emmanuel, à qui on l'avoir rendu fuspett.

Si l'on doit être étonné du nombre de fes victoires, & de la rapidité de fes conquêtes, on ne peut s'empêcher d'admiser, avec M. l'abbé R., les hommes intrépides auxquels il commandoit. Avoiton vu jufqu'alors une paiffance aufi médiocre faire de fi grandes chofes? Il n'y avoit pas 40 mille Portugais fous les armes, & ils faifoient trembler l'empire de Maroc, tous les Barbares d'Afrique, les Mammelus, célebre milice du foudan MÁRS 1778.

377

d'Egypte, les Arabes & tout l'orient, depuis l'ille d'Ormuz jusqu'à la Chine. Ils n'étoient pas un contre cent, & ils attaquoient des troupes qui, souvent, avec des armes égales, disputoient leurs biens & leur-wie jusqu'à l'extrémité. Quels hommes devoient donc être alors les Portugais, & quels refforts extraordinaires en avoient donc fait un peuple de héros? Au refte, on scair que Blaise duc d'Albuquerque, fils du grand homme dont nous vemons de parler, publia ses mémoires en 1375.

Effays moral and litterary; &c. C'est-àdire, Effais de morale & de littérature. A Londres, chez Dilly. 1777.

N II fub fole novi est la maxime d'un ancien, &, d'après lui, celle de la Bruyere & de plusieurs autres modernes, tel que l'auteur de catté production. « Le monde, dit-il, est si vieux, le mêmes scenes ont reparu si souvent, l'industrie humaine a porté si loin ses recherches sur toures sortes de sujets, qu'il est presqu'impossible de faire de nouvelles découvertes, de présenter des choses inconnues, & de répandre quelques nouveaux traits de lumiere sur les sciences & la philosophie ». On népeut guere disconvenir que le fond de nos con-

R 6

noisfanses, & leurs principaux sujets he foient à pen près épuisés; mais il y a desmanieres de voir, des nuances à présenter. des memes choses, qui multiplient ce fond. prelquest l'infini, Quiconque s'est rendu. les anciens familiers par une étude affidue, 3 y trouve les mêmes pensées, les mêmes, fentimens que dans les modernes; mais, les expressions, les faces sous lesquelles. les derniers les ont présentées, no sons : pas les mêmes. Elles sont exposées sousp d'autres rapports, dans d'autres combinaifons. Les objets de nos recherches ne sont : pas ceux dont on s'occupoit autrefois. Ces derniers reviennent ensuite sur la scene, & sont dirigés vers un autre buta Ces vicifitudes produisent un nouvel ordre d'observations, de points de vue, de réfultats. Il y a plus, on peut affurer que le monde phyfique & moral offre dans ses développemens successifs, des nouveautés qui font, pour ainfi dire, du moment,en sorte que, quand même il y auroit dans. nos recherches un nec plus ultrà, ces hou-. nes ne regarderoient qu'un tems donné. Ik paroît donc que la maxime d'Ovide, & detous ceux qui l'ont copié, n'est qu'une vérité relative, ou, fi l'on veut, poétique, & le philosophe peut dire, au contraire, avec Seneque, épit. 33 : Veritas nondum eft occupata : multum ex illa etiam futuris relidum eft ; & epit. 64 : Multum ad-

.

TC 1 M A R'S 1778 1 1 385

hucrestat operis, multimque restabit, nec ulti nato post mille sæcula præcludetur occasio aliquid adhuc adjiciendi.

"L'anonyme en paroît convaincu luimême, lotiqn'il dit : « Si l'admirateur des beautés morales & littéraires trouve une feule idée neuve dans cet ouvrage, on corrige une feule erreur, après l'avoir lu, l'anteur fera amplement récompenfé; il asra contribué, pour fa part, au progrès des sciences & de la vertu ». Les morceaux que nous allons traduire, donneront vraifemblablement à nos lecteurs la même opinion de fon travail.

e On sçair, dir-il, que les anciens faisoint du souper leur principal repas, &, on a été étonné que ces pouples dont on admire la fagesse dans toutes les institutions qui regardent la vie commune, aient adopté un usage qui, de nos jours, passe pour contraire à la fanté. On peut alléguér pour leur justification, qu'ils no voutioient pas troubler leurs facultés intellectuelles pendant le jour, par les vapeurs des alimens & des boissons, afin de les confacrer au travail & à la réflexion, & qu'ils ont préféré le repas du soir, parce qu'alors ils étoient affranchis de tout devoient se livrer à la joie, sans être inquietés par aucune idée d'affaires ».

Voicile jugement que notre auteur por+

te de Pope, de Gray & de Mason. 199

« Quelques-uns, dit-il, ont prétendu qu'il y avoit du clinquant dans les traduce.» tions de Pope; mais s'il y en a, il est fi parfaitement fondu avec l'or pur de la poéfie, qu'on ne l'apperçoit pas. Gray & Mafon, au contraire, ont fubstitué le clinquant à l'élégance simple & naturelle. Leurs ouvrages ont reçu un accueil distingué, & l'on n'en sera pas étonné, fi l'on se rappelle qu'il fut un tems où les édifices gothiques étoient plus estimés que la fymmétrie réguliere de l'architecture grecque ».

« L'élégie dans un einsetiere de campagne, refpire un air de mélancolie qui frappe une imagination angloife. Elle est touchante & pittoresque; mais plusieurs n'y voient qu'un chaos d'idées recherchées, entassées sans ordre, & sans proportion, & prétendent qu'elle ressente à l'écrain d'un joaillier, qui renserme un grand nombre de pierres précieuses, mais qu'il faudroit monter pour en faire des bijoux ».

« Les odes du même auteur (Gray) font, dit-on, plus inintelligibles que l'émigme du sphinx, & elles ressemblent en tout à ses élégies. Elles présentent à l'ame des idées qui ont de la conformité avec ces nuages dorés qu'on voit au coucher du solieil. Les nuances en sont superbes; mais elles disparoissent comme un éclair, MARS 1778 10 391

& ne laissent d'autre impression que celle d'un assemblage de couleurs fugitives :».

« Mafon a aufli quelquefois prouvé qu'il étoit grand poète; mais l'exemple du fiscle & le goût de fes amis l'out entraînd dans les contrées chimériques de l'imagination, où il a plané fur les clues les plus élevées fort au-delà de la portée des regards du bon fens ».

• La tourbe des poëtes vulgaires a fuivi les traces de ces chefs, & le grand mombre de ceux qui ont groffi nos recucils de poéfie ont extravagué du même, Ayle dans l'ode, & pleuré dans l'élégie. Macpherson, en introduisant le jargon inintelligible d'Offian, a achevé d'envelopper de ténebres l'horison poétique ».

« Sans déprimer le mérite de Pope, comme poète original, on peut hazarder de dire que son Ody fée n'est pas une traduction d'Homere. La copie ne ressemble pas plus à l'original que le portrait d'un enseigne au fien. La beauté caractéristique du poète grec est la simplicité, qui, dans la traduction, a été sacrifiée à des ornemens déplacés. Confidérée comme poème, on y trouye quelques morceaux charmans; mais comme traduction, elle n'a nullement le mérite qu'on a cru d'abord y voir ».

« Il pourroit paroître étrange qu'un particulier censurât un homme qui est fi

391 JOURNAL ' ENEYCLOP.'

célebre, fi cette critique n'étoit fondés fur la décifion d'un juge qui n'eft pas moins respectable. C'eft M. Spencer, qui, dans son effai sur l'Odyste, indique avec les plus grands ménagemens, & une vrais candeur, les défauts de la traduction de Pope; défauts qui n'auroient jamais échappé à un aufi grand poëte, s'il y avoit mis le tems & l'attention que ce travail exigeoir. Pope y a été aidé par des écrivains d'un ordre inférieur ; mais comme c'est fous son nom que l'ouvrage a été publié, il est responsable des fautes ». Pour mieux faire connoître ce critique anglois, nous rapporterons encore

que anglois, nous rapporterons encore fan jugement fur Addision.

« Je ne sçais, dit-il, fi Addiffon, qui est regardé, à fi juste titre, comme l'honneur de notre nation, ne doit pas une partie de fa gloire à la prévention. Sans cela, j'ignere comme on peut l'avoir admiré en qualité de poète. Ce froid de temp pérament qui donne un jugement folidea & qui se remarque dans les discussions compassées de fa critique & de sa morale, le rendit incapable de cet enthousialmie qui est l'ame de la poése; mais le lecteur n'ofa penser qu'un critique fi sévere, & qu'un moraliste fi exact, cût lui-même des défauts. Par conséquent, lorsque de la prose il passa aux vers, & qu'il sentir fon infériorité dans la poésie;

٠

MAR'S 1778.

it fe défia de fon propre jugement. Une longue fuite de lecteurs ont ainfi dévoré fes rimes infipides, les uns fans s'appercevoir de leurs défauts, les autres en les appercevant, mais en leur prodiguant l'engens contre leur propre conviction, afin de ne point paffer pour des gens fans goût, ou d'un goût dépravé. Si une trop grande vénération n'eût pas empêché les critiques de dire leur fentiment, Addiffon, qui, comme moraliste, doit être appellé le Socrate, le Platon, le Xénophon de fon tems, auroit été mis, comme verfificateur, dans la classe Mœvius & des Bavius ».

Nous terminerons cet extrait par les remarques de l'anonyme fur la vie & les écrits du docteur Jortin. C'eft une nouvelle moiffon pour les recueils biographiques.

« On verra, fans doute, avec fatisfacrion, quelques détails de la vie de cet homme estimable; je le confidere comme poète, théologien, philosophe & citoyen: car il fervit les lettres & la verus Quelques auteurs ont eu plus de réputarion, & ont été plus connús; mais il y en a peu dont le nom foir plus cher aux gens éclairés. Ses poéfies latines respiricht l'urbanité la plus pure, l'élégance la plus foutchuel. Ses differtations font lumineus, fes discours ingénieux, blet frappés & preffans, les remarques sur

l'histoire ecclésiastique intéressantes, im-, partiales, ses sermons pleins de vérité, d'une morale saine, écrits avec pureté, & un véritable atticisme ».

«La fimplicité du style est un charme. qui ne captive pas au premier coup d'œil, & qui néanmoins fait une impression durable ; elle n'excite pas l'admiration ; mais elle fait naître l'eftime; elle n'échauffe pas jusqu'à l'enthousiasme, mais elle remue doucement l'ame. Les écrivains médiocres ont rarement ce genre de mérite. Ils i naginent que ce qui est naturel & fimple ne peut être beau. Il faut que tout foit recherché, maniéré, forcé dans leurs compositions; mais le docteur Jortin avoit étudié à fond les anciens, & semble s'être formé sur le modele de Xénophon. Son sujet favori est une morale fondée sur la raison, & celle-ci est toujours froide & fans passion. Une déclamation bruyante, enflée de grandes figures, & de descriptions ampoulées, peut frapper l'imagination un moment, & produire quelques émotions passageres ; mais c'est aux discours abondans, riches en raifons, à subjuguer l'entendement, & à inspirer la vertu ».

« Les premiers efforts du génie le sont presque toujours portés à la poésie. Avant de connoître la jusiesse des argumens & le frein des regles, les jeunes gens se livrent volontiers aux é ans de l'imagination. Cicéron, & plusieurs autres philofophes, orateurs, ou historiens ont, comme on sçait, consacré aux muses les prémices de leur plume. Le docteur Jortin vient de nouveau confirmer cette observation. Dans ses Lusus poètici, un de ses premiers ouvrages, il a réuni la pureté du langage à la douce chaleur du sentiment, & à l'harmonie des vers. Il y a peu de poëtes latins modernes qui puissent l'égaher. Ses vers faphiques, & son histoire de Bacchus & d'Ariane sont coulans, aises, élégans, & d'une belle poéfie. La petite ode où il compare la vie tranquille du philoso-phe à un ruisseau qui serpente avec un doux murmure à travers des bosquets paifibles, est d'une douceur & d'un pittoresque vraiment anacréontique. En général, fes poéfies lyriques sont excellen-tes. Son poème sur l'immortalité de l'ame, où il suit pas à pas Lucrece, est comparable à celui du cardinal de Polignac sur le même sujet. En un mot, tout ce recueil est tel qu'il n'auroit, en aucune façon, déshonoré un roman du fiecle d'Auguste ».

« Si le tems ne refroidit pas l'imagination, à coup fur il murit, il fortifie le jugement. À mesure que notre docteur avança en âge, il négligea la poéfie pour cultiver sa raison, & s'appliqua tout entier à la critique. Ses remarques sur l'um

ę

des peres de la poéfie angloise n'ont befoin que d'être plus connues pour être généralement admirées ».

« Les picces légeres font plus amufantes qu'inftructives. Tout ce que M. J. a écrit dans ce genre peut être regardé comme des fruits de la jeuneffe, & d'un goût de college. Il préludoit par-là à des productions plus nobles, à des recherches plus convenables à fon état. Ses difcours fur la religion chrétienne, un des premiers fruits de fes veilles théologiques, brillent par un grand fond de jugement, des raifonnemens folides qui placent l'auteur à côté des Grotius, &c. ».

Rifiorimento della Sardegna, proposto nel miglioramento di fua agricoltura, c'est-à-dire, L'amélioration de l'agriculture en Sardaigne, proposée comme le moyen de rendre à cette iste son ancienne prospérité, par M. François Gemelh, profession émérite d'éloquen-'ce latine en l'université de Sassari, alfocié-correspondant de l'académie royale des géorgiphiles de la même ville, & membre de la société d'agriculture de Bresce. Tome ac. & dernser in-4°. Ai Turin, chez Briolo. 1777.

vrage, que nous fimes connoître

MARS 1778.

397

Pannée derniere (*), l'auteur s'eff particulierement attaché à montrer les caufes de la décadence de l'agriculture en Sardaigne; il indique, dans celui-ci, les moyens d'y remédier. La principale de ces caufes eft la communauté des terres, laquelle empêche les particuliers de s'intéreffer à leur culture : en conféquence, M. G. propose de clorre les terreins, d'en confier le soin à des colons on à des emphytéores perpétuels, & de supprimer ainfi les pâturages publics; il expose tous les avantages de cette réforme, & prévient les objections qu'on pourroit lui faire. Pour détruire la feconde caufe du mal

Pour détruire la feconde caufe du mal dont nous avons parlé, il voudroit qu'on bâtit des chaumieres où les agriculteurs puffent trouver un logement commode: le défaut d'argent, de population & d'eau, l'infalubrité de l'air, enfin la craînte des brigands qui, dans l'iste de Sardaigne, ne cessent d'infester les campagnes, semblent s'opposes à une pareille entreprise; mais l'auteur disspe ces différens obstacles; ce qu'il dit sur la maniere de remédier à la dépopulation, & aux maturaises qualités de l'air, mérire sartour l'attention du gouvernement Sarde, & de beaucoup d'autres. Quoique son projet de partager convenablement les terres, de les chorre &

(*) Voyes noue journal du 15 Juillet, pagi 252-260.

d'y confiruire des habitations foit trèsdigne d'éloges, la méthode qu'il indique pour l'exécuter, ne paroit pas devoir être adoptée : en effet, il voudroit que les propriétaires fusient contraints à ces opérations; & personne n'ignore qu'en pareil cas, la contrainte, la violence, produisent presque toujours de grands maux, sans aucan bien durable.

M. G. fait ensuite une digression intérestante sur la multiplication des grains dans le sein de la terre. Si l'on en cruit Pline, les champs de Lentini en Sicile, de l'Andaloufie, de l'Egypte, & de l'Abyslinie rapportaient, de son tems, 100 ou même 150 pour un : Auguste reçut du gouverneur de cette derniere contrée près gouverneur de cette derniere contrée pres de 400-épis produits par un seul grain; & du même pays il en sut envoyé à Né-ron 340, qu'un seul grain avoit égale-ment rapportés. Dans la Gazetta univer-fale, imprimée à Milan (Nº. 6, année 1774), on lit que 9 grains de froment donnerent 1000 épis très-beaux; en sup-posant que chacun de ceux-ci contint 18 grains, chaque grain de froment grains, chaque grain de femence en avoit produit 2000. Mais voisi une multiplication encore plus étomnante, & peut-être unique dans lon genre: en 1766, M. Miller obtint d'un seul grain de bled près de 2000 épis, &, l'année suivante, 21, 109, dont le froment, net, pesoit 47 livres,

MARS' 1778. -

on lorte que, d'après son calcul, ce seul grain en avoit rapporté 576, 840.

La multiplication, plus ou moins confidérable, du grain ne dépend pas uniquement de la fortilité des terres; quelquefois on attribue à cette qualité ce qui est l'effet de la maniere de semer, du repos qu'on accorde aux champs, de la culture, des engrais, &c. «On dit communément, remarque notre auteur, que les terres d'une telle province rapportent deux fois plus que celles d'une autre; quoique ces expressions soient dans la bouche de tout le monde, elles ne font entendues que de peu de personnes... La fertilité , relative des terres ne regarde point la ré--colte, mais la semence, & signifie seulement que, dans un pays plus fertile, un champ d'une étendue déterminée exige, pour donner un produit fixe, deux fois autant de semence qu'un autre aussi con-sidérable, & situé dans une contrée moins fertile... Cette fertilité respective peut, d'ailleurs, varier selon la methode qu'on fuit en semant, de maniere que, dans tel pays, le grain semé clair sur une grande . étendue de terre, produit le double de ce -qu'il rapporte dans un autre endroit , lorfqu'on le seme dru sur un terrein moins confidérable ».

Après ces réflexions, M. G. examine s'il vant mieux somer clair que dru; il conclut

.

399

que dans les pays où les cultivatenrs fors nombreux, & les terres environnées des haies, de fosses, &c., la seconde méthode doit être préférée, parce que, quoitque les grains semés dru se multiplient moins que ceux qu'on seme clair, les champs rendent toujours beaucoup plus qu'on ne leur a donné, en sorte que l'excès total du produit sur la semence n'est jamais aussi considérable dans le second care que dans le premier.

L'auteur regarde comme très-utile l'invention des femoirs; il loue également l'ufage où l'on est en France de laver le grain avant de le femer. Il faut voir dans l'ouvrage même ce qu'il dit des abeilles, des étables, de la proportion qu'il comvient de mettre entre les prés & les pâturages, des différentes races de bestiaux, & du soin qu'on doit en avoir; nous remarquerons seulement qu'il conseille de transporter en Sasdaigne des brebis de Barbarie, pour perfectionnet la race de celles qui sont déjà dans cette iste; on scait que ce mélange a très-bien réussichez différentes nations de l'Europe. 3

Enfin, M. G. s'occupe des encoursgemens que demande l'agriculture i l'ondroit qu'on établit dans les campagnes, des écoles & des cours publics pour les jeunes gens destinés à l'exercer; qu'on leur accordat des prix; sulon prétat de

MARS 1778.

l'argent à tous les cultivateurs qui en auroient un véritable besoin, & surtout que le commerce des grains jouît d'une certaine liberté : plusieurs économistes defireroient que cette liberté sût indéfinie; mais, en convenant qu'on doit la favoriser autant qu'il est possible, l'auteur pense avec raison, qu'il faut quelquesois la restreindre plus ou moins, fuivant les circonstances des tems & des lieux.

Il ne feroit peut-être pas impossible de trouver dans ce volume quelques contradictions, du moins apparentes, & certaines opinions qui femblent tenir un peu du paradoxe; mais en général, il nous paroît digne des éloges que nous avons cru, devoir donner au premier.

Réflexions sur la sedion de la symphyse du pubis, présentées & dédiées à M. le Noir, conseiller d'état, lieutenant-général de police, par M. Piet, accoucheur, chargé par le gouvernement de secourir les semmes indigentes dans les accouchemens difficultueux. A La-Haye, & se te trouve à Baris, chez Didot le jeune. 1778.

A Peine la faculté de médecine de Paris a-t-elle mis le sceau de son approbation à l'opération faite par M. Si-Tom. II. Part. III. S

gault fur la femme Souchot; à peine S. M. a-t-elle témoigne sa satisfaction à l'auteur de cette découverte, dans la persuafion que les commissaires nommés par la faculté, & même ce corps entier s'étoient affurés de la grande utilité d'une pareille section dans certaines circonstances, qu'on entreprend de prouver que l'enthoufiaf-me a obscurci les yeux des juges compé-tens, & que tout ce qui s'est passé dans cette affaire présentée sous un aspect fi favorable, ne peut, lorsqu'on l'apprécie bien, que consirmer l'inutilité, ou même le désavantage de la section de la symphyse des os pubis.

Nous l'avouerons : dans cette discuffion, tout paroît être contre M. Piet; & au premier coup-d'œil, on seroit tente de ne pas l'écouter : il s'agit ici d'un fait que femble avoir constaté un corps éclairé qui eft censé n'avoir pu être induit en erreur, ni avoir agi précipiramment : toutefois on lit dans l'ouvrage de M. P. des affertions très-spécieules, qui, vu l'importance du sujet, méritent la plus grande attention, & qui font esperer que la faculté reprendra l'examen de cette affaire, ou qu'elle diffipera par fa déclaration, toute espece de doute sur la maniere dont l'opération & son succes ont été présentés. « J'espere prouver, dit notre auteur,

que le moyen nouveau ne peut produire

le plus léger avantage fans causer de grands défordres; qu'il ne remplit nullement l'intention qu'on se propose; que, s'il n'a pas été plus funeste à la femme Souchou, c'est qu'il lui étoit inutile, & qu'enfin l'état de cette femme n'est pas, à beaucoup près, aussi fatisfaisant qu'on l'a publié ».

Pour remplir ces promeffes, M. P. examine d'abord la différence qu'il y a entre l'écartement lent & préparé de loin des os pubis, que la nature opere quelquefois dans les accouchemens, & celui que l'art peut obtenir, par une force plus ou moins grande, sans disposition préparatoire des parties, & au moyen d'une fection des cartilages des os pubis, dont l'écartement force & exclusif doit ébranler, déranger les symphyses sacro-iliaques. De-la, il pafse à l'examen de la quantité de cet écartement; & d'après les expériences faites fur le cadavre, il conclut « que quand on le porte à 15 ou 16 lignes, on ébranle fortement l'articulation de l'os des iles -avec le facrum. A 24 lignes d'écartement des pubis, dit-il, on n'a trouvé que trèspeu d'augmentation dans le diamêtre du bassin ... Mais cos 24 lignes ont étarté les os des iles & les facrum l'un de l'autre de 3 lignes & demie ; les ligamens de leur articulation étoient, en grande partie, déchirés; le reste étoit tiraillé & distendu; le périoste étoit détaché ». L'auteur part de S 2

cette expérience pour prévoir les défor-dres qui doivent arriver dans le vivant ; mais nous remarquerons que les confé-quences qu'il tire des expériences faites fur le mort ne peuvent pas être admifes. H y a certainement plus de diffance de l'état où font les parties dans un cada-vre à l'égard du vivant, qu'il n'y en a de la flexibilité de ces parties dans l'état ordinaire, à! celle d'un baffin abreuvé par les humeurs, & disposé par la nature à l'écartement spontané lors de l'accouchement. Nous n'admettrons pas non plus les conféquences qu'il tire contre l'utilité de la festion de la symphyse des os pu-bis, de ce que le diamêtre du bassin n'ac-quiert que fort peu d'augmentation par l'écartement des pubis : car il faut, d'un rôté, tenir compte de cette augmentation, & de l'autre, diminuer cette même quan-tité fur le diamêtre de la tête de l'enfant, attendu que les os pubis, dans quel cas que ce puisse être, agistoient, pendant leur union, comme un plan sur un sphé-roïde, tandis qu'après leur section, & dans leur écartement, ils comprennent un segment, une calotte plus ou moins grande. M. P., pour décider fi la fection de la fymphyle des os pubis peut quelquefois être nécessaire, & suppléer à la section cé-sarienne, confidere les vices du bassin qui peuvent exiger cette derniere, & conclut

COLOM AND ST 1798 COL 404

à l'inutilité absolue de la premierei Comme M. Sigault n'a annonce l'utilité de cette opération que pour certains cas, My P. examine quels peuvent être ces cas, & donne, à cette occafion, les dimensions des diamêtres du bassin qui fuffisent pour rendre l'accouchement possible par les voies & les moyens ordinaires; il fait enfaits mention d'une nouvelle découverte dans l'art des accouchemens. « Graces aux recherches & à l'expérience des accoucheurs modernes, il y a, dit-il, un moyon plus doux qu'une section pour extraire l'enfant. dans ce cas (l'étroitesse du basfin)! Il esti prouvé que lorsque la tête se présente audétroit supérieur, & que le vice du basfin n'est pas excessif, soit que le sommet de la tête se soit engagé ou non, il est pus fible de la faifir avec un forceps plus long que de coûtume, & fait exprès, & qu'aveci de la dextérité & de l'usage, on a la satisfaction d'emmener l'enfant vivant, & sans la moindre lésion ».

Après des discussions spéculatives fur l'inutilité & le défavantage de la fection det la symphyse des os pubis, l'auteur era-t mine les faits cités par M. S. Nous ne les fuivrons pas dans ses remarques fur les mémoire de ce médecin; il nous suffina d'observer que M. P. déclase avoir reconil nu, lors du premiet accouchement de la femme Souchot, qu'il a terminé, que les

S3

ballin descette femme n'étoit pas d'une étroiteffe fuffilante pour s'oppoler à la maiffance d'un enfant par les voies & les moyens ordinaires; que, par conféquent, toute opération quelconque étoit inutile, & que la fection pratiquée par M. Sigault l'étoit d'autant plus dans le cas en queftion, qu'il n'y avoit pas affez de difproportion entre l'ouverture du baffin & la tête de l'enfant, pour que celui-ci ne pûtêtre mis au monde fans fection céfarienne, ou celle de la fymphyfe. Il examine auffi la méthode curative qu'on a tenue dans tout ce qui eft relatif à cette opération, & la caufe de l'approbation & de l'éclat que la faculté de médecine de Paris a donnés à Cette expérience.

Nous terminerons cet extrait par un paflage frappant, mais que nous n'affurerons point être de la plus exacte vérité. a Jettons maintenant, dit M. P., un coupd'œil fur l'état actuel de la femme Souchot: elle a furvécu à l'épreuve qu'elle a fubie; il n'y a rien d'étonnant; la fection de la fymphyfe: n'intéreffe aucune partie importante à la vie; on en convient; ce ne font que les défordres auxquels un grand écartement doit néceffairement donner lieu, qui peuvent la rendre dangéreufe. Mais il s'en faut de beaucoup que cette femme foit en bon état, & qu'à une lége-

· M A & SI 1778.

409

re incommodité près, elle n'ait rien perdu du côté de ses fonctions. On a dit qu'elle avoit monté l'escalier des écoles de médecine; mais on n'a pas ajouté (ce qui, cependant, est vrai) qu'elle avoit été, pour ainfi dire, portée par deux personnes qui la soutenoient, une de chaque coté; qu'elle est entrée légerement appuyée : ce légerement est bien gratuit. Elle marche, a-ton dit : il est vrai qu'elle n'est pas totalement privée de cette faculté; mais va-telle loin, peut-elle marcher un peu de tems fans le fatiguer excessivement ; en un mot, l'opération ne lui a-t-elle pas beaucoup fait perdre de l'aisance avec laquelle elle s'acquittoit de cette fonction? Elle le confesse elle-même, malgré le soin qu'elle prend de ne pas tout dire. Elle retient ses urines tant qu'elle est assis ; il n'en est pas de même quand elle est couchée: car son lit est inondé : pourquoi éluder fur ce point? Elle rend ses urines involontairement, parce que la vessie a été intéressée dans l'opération ; M. Sigault en est convenu ; il en accufe son bistouri droit. La douleur qu'elle reffent à la hanche eft, dit-on, une ancienne sciatique : soit par complaisance, par reconnoissance ou par quelqu'autre motif, elle s'est prétée à cette erreur; mais jamais elle n'a eu de sciarique. Enfin ; il eft constant qu'il lui reste un trou fistuleux au bas de l'incision qu'on

\$ 4

WE JOURNAL ENCYCLOF.

-lui a faite, qui est entretenu par les arines, & qui, probablement, ne guérira jàmais; ce qui fait un *hiatus* très-défagréable; de plus, il y a grand lieu de craindre que la fituation qu'elle a gardée pendant tout le traitement n'ait fait chevaucher un pubis fur l'autre, & n'ait encore diminué la capacité de l'entrée du bassin. D'après toutes ces confidérations, je ne pense pas qu'il y ait grand lieu de se gloxifier de la fituation dans laquelle l'a mise l'expérience dont elle a été le sujet ».³

Duvrés posthumes de M. Pothier, dédiées à Mgr. le garde des sceaux de France. Tome 5 me., contenant les Traités des propres. Es des donations testamentaires. In-12 de 499 pag. A Orleans, chez Massot, & se trouve à Paris, chez Bartois. 1777. (Prix, rel., 3 liv.)

L premier de ces traités, dignes, à tous légards, de la réputation de l'auteur, oft divisé en trois sections, où M.P. s'occupe, 1°. des propres récls; 2°. des propres fictifs; 3°. des propres conventionnels. Los sept chapitres du second concernent, 1°. la forme des testamens; 2°. les différentes dispofitions qu'ils renferment, & les vices qui peuvent les annuller; 3°. les personnes capables ou non de tester, celles qui sont habiles ou non à recevoir par testament, custa celles qu'on peut ou non grever de

legs & de fidéicommis; 4%. les choles quip peuvent être léguées ou non ; 5°, l'exécution des teftamens., l'effet des legs, & les actions des légataires; 6°, l'extinction des legs, & le droit d'accroiffement; 7°. l'interprétation des legs. Nous allots extraire, de ccs deux, traites un potit nombre de questions.

Un pere ayant à partager les biens de la communauté avec son fils, qui a droit à la moitie de cette derniere, comme hérisier de sa mere, donne un de ses propres à son fils , pour le remplir de cette portion de la communauté. Un pareil héritage sera-t-il, par subrogation, un propre maternel, ou conservera-t-il sagualité de propre paternel ? Il y a lieu de croire qu'il ne peut pas la conserver : car cet enfant, , dans l'acte de partage de communauté qu'il fait avec son pere, n'ayant d'autre qualité que celle d'héritier de sa mere, l'héritage paternel qu'il acquiers ainfi, lui appartient à ce titre : or, il paroît répugner que l'héritage qu'il a comme héritier de sa mere, soit un propre paternel : il femble donc ne pouvoir être qu'un propre subrogé maternel, ou bien un acquet, fi c'étoient des sommes qui lui fussent dues, comme héritier de famere, & en paiement desquelles son pere le lui eut donne. Inutilament objecteroit-on que cet héritage, passant du pere au fils,

) Ş

ne fort point de la famille du premies: car, pour qu'il ait dans la perfonne du fils la qualité de propre paternel, il ne fuffit pas qu'il lui foit transmis sans fortir de la famille; il faut encore qu'il l'ait jure familiæ, c'est-à-dire, à titre de succession paternelle, ou de donation qui soit comme une succession anticipée. Notre auteur convient, néanmoins, que cette question souffre des difficultés; suivant quelques jurisconsultes, l'héritage dont il s'agit doit être regardé dans la personne du fils comme un héritage paternel, que le pere est censé lui laisser en avancement de succession, à la charge qu'il ne lui demandera aucune part à la communauté. La premiere opinion paroît la plus réguliere à M. P.

Deux conjoints ont mis en communauté tous leurs biens meubles; par le partage entre le pere & l'enfant, héritier de fà mere, il échoit au fecond des hétrages 'paternels : conferveront-ils cette qualité? Autre question; qui est l'inver! le de la précédente : Le pere a eu en partage des héritages de sa femme; l'enfant les recueille ensuite de la succession de fon pere : ces biens auront-ils la qualité d'héritages maternels? Chopin décide pour l'affirmative, dans les deux cas : Pura; dit-il, & simplex bonorum partitio meguaguàm tollit immutativé nativam reMAR S 1778.

411

- sum qualitatem ; statumque iis primitus insitum. a Mais cette railon, quoiqu'exprimée en beau latin, n'est autre chose, observe notre jurisconsulte, qu'une pé--tition de principe : car c'est precisément ce dont il est question. Je ne puis être de 'l'avis de Chopin, suivi par Renussion: je me fonde sur les raisons alléguées dans l'espece précédente, qu'il répugne que ce qui me vient à titre d'heritier de ma mere, sois un propre paternel, & que ce qui mesvient de la fuccession de mon pere, fait un propre maternel. Cet héritage paternel qui tombe dans mon lot, eft cense avoir été acquis par ma mere en vertu du titre de la communauté de biens avec fon marie; & m'étant transmis par fa fuoceflion, c'eft un propre naisfant masernel en ma personne; les héritages de ma mere ayant passé, par le partage de la communauté, à mon pere, sont sortis de la famille de la premiere, & ont perdu leur quaine de biens maternels; lorfque la succession de mon pere me les transmet, ils me font propres naisfans paternels ».

Un curé interdit par le supérieur ecclésiastique peut-il recevoir des testamens ? Pour la négative on dit, 1°. que cette interdiction s'étend indirectement à la sonction de recevoir des dispositions tessamentaires, parce que la loi civile ac-S.6

cordant un pareil droit aux curés en cette qualité, & l'interdiction du juge eccléfiastique suspendant de son état le curé, celui-ci est indirectement interdit de tout ce qui s'y trouve awaché, &, par sonféquent, de la fonction de recevoir des teltamens; 2°. que les rois ayant attribué aux juges eccléfiastiques une jurisdiction, & le droit de rendre des décrets, ils sont censes leur avoir accorde ce qui en est une suite, sçavoir : le droit d'interdire, même des fonctions civiles, ceux qu'ils décréteroient ; 3°. que le curé, quoique décrété seulement par un juge ecclésiastique, devient suspect, & n'a plus une abfez bonne réputation pour pouvoir faire des fonctions publiques; 4°. que l'ordon-nance, en attribuant aux desservans le droit de recevoir un testament, suppose que le curé interdit ne le peut plus. Voi-ci la séponse que fait M. P. à ces quatre argumens.

1°. L'interdiction prononcée par le supérieur eccléfiastique ne prive point le curé de son état, mais le suspend seulement des sonctions spirituelles qui s'y trouvent attachées : ainsi elle ne peut pas s'étendre aux sonctions civiles qui sont entierement indépendantes des sonctions spirituelles, & d'un ordre différente 2%. En accordant une jurisdiction aux supérieurs eccléfiastiques, nos rois leur ont

MARS 1778. 413

-attribué le droit de prononcer des condamnations & des décrets ; mais comme les premieres ne peuvent pas emporter -privation, ni même diminution de l'état seivil, ainfi les autres ne fçauroient-fufpendre de fon état debonne fame, ni des fonctions civiles, la perfonne déorétée. 3°. Les eccléfiaftiques étant fujets à deux -juges, au civil, pour les crimes de l'orcdre civil, à l'eccléfiaftique, pour les délits eccléfiaftiques, tant qu'ils ne font : point décrétés par le premier, mais uniquement par le fecond, ils ne peuvent -pas être juridiquement fuspects de crime dans l'ordre civil. 4°. Les deffervans font -établis, non-feulement pour le cas de l'interdiction d'un curé; mais pour caule de démence, d'infirmité, ou d'abfence néceffaire de ce dernier.

L'héritier aux propres doit-il contribuer avec l'héritier aux meubles & acqueits aux legs par proportion à la valeur du total des propres auxquels il fuccede, ou feulement par proportion à la partie difponible de ces propres, c'eff-à-dire, dans nos coutumes, au prorata uniquement du quint des propres? Plusieurs jurisconsultes pensent qu'il doit contribuer à proportion de tous les biens auxquels il succede, parce que les coutumes ne lui donnent d'autre droit que celui de retenir la légitime des quatre quints qu'elle lui re-

ferve, en abandonnant le refte. « J'inclimerois pour le sentiment contraire, dit M. P. Nos coutumes, en statuant que le testateur peut léguer jusqu'à la concurrence des meubles, acquêts & quint des propres, décident qu'il n'y 2 que ces biens qui soient disponibles; d'où il suit que les legs en question ne sont une charge que de ces biens, & non des autres: or, chacun ne doit contribuer à une charge de certains biens qu'a proportion de la part qu'il a aux biens qui s'y trouvent sujeta: donc l'héritier aux propres n'ayant de part aux biens disponibles sujets à la charge de legs, que dans le quint des propres, ne doit contribuer qu'au prorata de ce quint ». Cette opinion nous paroit auffi conforme à l'esprit des coutumes, qu'à celui de l'équité naturelle.

Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, arts & métiers, &c. Tome 3e.

S l la guerre offre en général un tableau de dévaflations, de ruines, d'incendies, & de massacres, elle donne auffi quelquesois lieu à des actes d'héroïsmes, de générosité & de reconnoissance qui font presque oublier les maux que les guerriers causent à l'humanité. L'exemple **que nous** allons en rapporter dans le premier article qui commencera cet extrait, est affez connu; mais il nous rappelle un fentiment fi noble, un facrifice fi grand, un devoir fi facré, qu'on ne peut le mettre trop fouvent fous les yeux du lecteur.

GRODON (géog.), petite ville de Bretagne, prife par le maréchal d'Aumont sur les ligueurs en 1594. Ce général avoit ordonné de passer au fil de l'épée tous les Espagnols qui composoient la garnison. Malgré la peine de mort décernée contre ceux qui n'exécuteroient pas ces ordres, un soldat anglois fauva un Efpagnol. L'Anglois, déféré pour ce sujet au conseil de guerre, convint du fait, & ajouta qu'il étoit disposé à souffrir la mort, pourvu qu'on accordat la vie à celui qu'il avoit sauvé. Le maréchal surpris lui demanda pourquoi il prenoit un fi grand intérêt à la confervation de cet homme. C'eft, répondit-il, qu'en pareille rencontre, il m'a fauvé une fois la vie à moimême, & la reconnoissance exige que je la lui sauve aux dépens de la mienne. Le maréchal accorda la vie à l'un & à l'autre. Ces traits, dit l'auteur (M. Courtépée) confolent un peu l'humanité outragée par les excès de barbarie enfantés par les guérres de religion.

GROTTE DES FÉES ('hist. nat.), fisuée dans des rochers affreux du Chablais, Ard JOURNAL ENCYCLOP.

au milieu d'une forêt d'épines, à deux petites lieues de Ripaille, dans la paroifie de Féterne. Ce font trois grottes en voûtes, l'une fur l'autre, taillées à pic par la nature dans un roc inabordable. On n'y peux monter que par une échelle. Chacune a fon fond dans un bassin dont l'eau passe pour avoir les mêmes vertus que celle de Ste. Reine.

L'eau qui distille dans la supérieure à travers le rocher, y a formé dans la voûte la figure d'une poule qui couve des pousfins. Auprès de cette poule est une autro coacretion qui ressemble parfaitement à un morceau de lard avec sa couenne, de la longueur de près de 3 pieds; on y trouve encore des figures de pralines; à côté, la forme d'un rouet ou tour à filer à la quenouille. Plus loin, les concrétions starlastiques avoient dessiné, une figure informe de femme; de-là, la grotte des sées. (M. Courtépée.)

GUSTAVE ÉRICSON VASA (hift. de Suede), roi de Suede, en comptoit déjà parmi fes ayeux, entr'autres, ce Charles Canutfon détrôné tant de fois, & tant de fois rétabli. Chriftiern, roj des trois royaumes du nord, réfolu d'ôter la vie à Guitave, en gonne l'ordre; & ce qui fait honneur à la nobleffe danoife, il n'eff point obéi. Cet illustre otage s'échappe dé la prifon, se déguife en payfan, se mst

. 1 1 3 M A R S 1778. 417 Au fervice d'un marchand, de bœufs; & -joue fi bien son rôle, qu'il arrive à Lu--beck, fans être reconnu. Cette ville lui promet du secours, mais quand il se sera fait un parti qui donne de la vraisemblance à La révolution qu'il médite. Il s'adreffe 2à des officiers & des foldats qui avoient fervi sons ses drapeaux. Nul n'a le courage de le suivre, ni la lâcheté de le livrer à Chriftiern. Forcé de se retirer, il -fe déguise encore, fe glisse dans un chariot charge de paille, & traverse les quatetiers de l'armée danoile, où la tête étoit -mileia pria; fans autre reffource que mimême. Des chartreux fondes par les an-.cêtres hui refuserent un asyle dans son - patrimoine. Un paylan de Sudermanie'le reçut avecstendresse. Ge fut dans la cabane sque Guftave médita la révolution; Ion hôte porroit les lettres; cet ambaffadeur couvert de haillons alloit exciter les -feigneurs suédois à détrôner Christiern. Bientôt, force de quitter cette retraite, Gustave passe en Dalécarlie, sous la conduite d'un guide infidele, qui le vole, & l'abandonne au milieu des montagnes & des forêts. Pressé par la faim, il se loue pour • travailler aux mines de cuivre. Un feigneur le reconnoît, lui offre de soulever la province en sa faveur, & n'ole exécuter écute offne indiferètte. Un aut se gentilliomine le reçoit; l'accable de carefles; & le ttabit.

Il étoit perdu, fi sa bonne mine n'eut infpiré de la compassion à l'épouse du trattre, qui le fit conduire chez un curé voifin. Celui-ci fut fidele, & aida Gustave de sa bourse & de se conseils.

On sçait que ce prince conquit, par la fuite, ou attira dans son parti toutes les provinces de la Suede; qu'il en chaffa les Danois, se fit couronner à Stockholm, introduisit le luthéranisme dans ses états, & fit déclarer sa couronne héréditaire en faveur de la postérité, d'élective qu'elle étoit auparavant. Ainfi nous ne nous étendrons pas fur ces évênemens; mais voici une circonstance de la vie de ce grand prince que nous ne devons pas passer sous filence. Gustave avoit fait des ingrats, dit l'hiftorien (ensr'amres; Trolle ; archevêque d'Upfal, dont il avoit defenduitles biens contre ses propres soldats, & qui le per-secuta avec sureur); mais il ne le sur point. Il fit chercher ce curé qui lui avoit don-né un asyle, résolu de lui témoigner une reconnoissance vraiment royale : ce bon prêtre n'étoit plus; mais Gustave voulet que ses bienfaits le suivissent sur la tombe, & il fit placer une couronne de cuivre doré au haut de l'église que ce pasteur avoit desservie, & dans l'enceinte de laquelle il étoit inhumé.

GUSTAVE ADOLPHE, furnommé le grand, roi de Suede. Nous nous ablieu-

2

dronsencore, en parlant de ce prince, d'entrer dans les détails de ses victoires en Pologne & en Allemagne. La gloire des armes fait le grand roi, & non pas le grand homme. Les actions des souverains qu'il faut transmettre à la postérité sont celles qui ont eu pour objet l'amour & le bonheur des peuples. Tels furent les sentimens de ce prince, que le malheur seul des circonftances sembla forcer à prendre les armes. Ses hautes qualités, dit notre hiftorien, ne furent point les fruits tardifs de l'éducation & de l'expérience. La nature avoit tout fait pour lui. Au milieu des malheurs dont la Suede étoit accablée pendant les dernieres années du regne de Chars les IX, fon pere, tandis que son esprit égaré luccomboit lous le fardeau du gouvernement, Gustave, âgé de 16 ans, paroiffoit dans les conseils, & à la tête des armées, obéifsoit en soldat, négocioit en ministre, & commandoit en roi. Sa modestie prétoit un nouveau charme à ses talens. Il se défioir de ses forces. Un jour fes courtifans le virent plongé dans une profonde réverie, les yeux mouillés de larmes; ils le queftionnerent fur le fujet de sa douleur. « Hélas! disoit-il, mon pere est prêt à descendre au tombeau, & moi à monter sur le trône : quelle ressource pour la patrie qu'un prince jeune, imprudent, & novice dans l'art de regner ? Com-

419

ment pourrai-je la défendre contre tant de puiffances armées contre elle? Ah! fi du moins le facrifice de ma vie pouvoit fauver l'état ». Un pareil vœu fait du fond du cœur fuffiroit pour rendre chere la mémoire de ce héros.

- Chatles mourut le 30 Octobre 1611 p Gustave fut proclamé avec enthoufiasme par toute la nation. Il avoit tous les talens néceffaires pour gouverner; mais il n'aroit pas l'âge fixé par les loix du royans me. Le roi Charles avoit nommé un conseil de régence, composé de sénateurs. La reine Chriftine & le duc Jean y préfidoient; mais on sentit bientôt que Gustave étoit au-deffus d'une loi faite pour les princes vulgaires; on remit les rênes du gouver-i nement entre fes mains. Dans l'état deplorable où se trouvoit, la Suede, un roi guerrier éroit un fléau nécessaire. C'éroit peu pour Gustave de délivrer son royanme de ses ennemis, il courut de conquéte en conquête julqu'au fond de l'Allemagne, leur faite payer, dans une fuite de pertes & d'humiliations, les maux qu'ils avoient causés à fon peuple.

Ce prince, continue l'auteur, fut aussi accompli qu'un homme peut l'être; il avoit peu de défauts, & n'avoit point de vices. Il fut contraint à faire la guerre, & ce a'est point à nous à examiner fi dans un tems de paix, il auroit cherché l'occafion MAR S 1778. 5 428

de la faire; on sçait que la lecture du traité de la guerre & de la paix de Grotius lui étoit familiere. Il n'avoit pas moins de taleas pour le gouvernement que pour les armes. Rien de ce qui peus contribuer à la gloire ou au bonheur d'un empire, ne lui étoit étranger. Dicter des loix, donner des batailles, préfider aux travaux du laboureur comme à ceux du soldat, descendre dans tous les détails politiques & militaires, se montrer équitable sur un tribunal, grand fur un champ de bataille, il sçavoit tout, excepté retenir son courage dans la mélée. Un excès de bravoure hui coûta la vie à Lutzen, le 16 Novembre 1632, dans les bras de la victoire remportée par son armée sur les impériaux commandés par le fameux Wallenstein. GUYANE ou GUIANE (la) (géog.) Les tentatives que la France a faites en 1763 pour peupler & cultiver cctte con-trée de l'Amérique, & le fort de cette colonie, qui n'a pas eu le tems de naître, sont trop récens pour être ignorés de perfonne. L'état a déploré cette perte, dit l'anonyme qui a rédigé cet article, en a poursuivi & puni les auteurs; mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les ministres bien intentionnés, pour les sujets, pour toutes les ames avares du fang françois, de le voir ainfi prodiguer à des entreprises ruineuses! Qu'est-il arrivé, dis

l'auteur de l'histoire du commerce des Indes (tome III), de la catastrophe de tant de suites, de tant d'étrangers sacrifiés à l'illusion de la Guiane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tont l'excès que le ressentment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. On va jusqu'à prétendre qu'on ne pourroit pas même y faire fleurir des colonies, en suivant les principes de culture & d'administration qui fondent la prospérité de toutes les autres.

Mais cet auteur, fait voir qu'en abattant les bois qui, depuis l'origine du mon-de, couvrent les déserts immenses, en exterminant les fourmis, comme on a fait ailleurs, en traitant les noirs non en tyran, mais avec humanité, on pourroit trouver de grandes reffources dans ce vafte pays. Le café, la laine, le coton prennent à la Guiane un degré de perfection qu'ils n'ont pas aux Antilles. Le tabac-y peut prospérer. L'indigo, maintenant abatardi, y recouvreroit sa premiere quali-te, fi on le renouvelloit par des graines de St. Domingue. La vanille y est naturelle. Cet établiffement n'offre pas plus de difficultés que Surinam. Cependant Surinam est couvert aujourd'hui de riches plantations. Pourquoi la France ne mettroit-elle pas la Guiane au niveau de cette colonie hollandoife? Voilà des conquêtes.

M A R S 1778.

423

fur le chaos & le néant, à l'avantage de tous les hommes, & non pas des provinces qu'on dépeuple & qu'on dévaste pour mieux s'en emparer, qui coûtent le fang de deux nations pour n'en enrichir aucune, & qu'il faut garder à grands frais. La Guiane ne demande que des travaux & des habitans. Que de motifs pour ne pas les lui refuser?

, HADDING (hift, de Danemarcki), fils de Gram, roi de Suede, & qui périt dans une bataille contre Suibdager, roi de Danemarck, qui s'empara de sa couronne. Hadding vainquit, à son tour, cet usurpateur. Almund, fils de ce dernier, voulut défendre ses droits par les armes; mais il périt avec son fils. Uffond, second fils d'Asmund, après des succès mélés de pertes, succomba de même. Hadding, satisfait de régner en Danemarck, laissa ses conquêtes à Hunding, frere d'Uffond, à condition qu'il lui paieroit tribut. Pendant ces troubles le trefor royal avoit été enlevé en Danemarck. Hadding promit aux coupables les premieres dignités du royaume, s'ils le lui rapportoient. Ils le firent. Hadding leur tint parole, les éleva aux plus grands honneurs, & les combla de bienfaits; mais peu de jours après il les fit pendre. Hunding, pénétré de reconnoissance pour son bienfaiteur, fit un serment que la raison désavone, mais qu'on

no peut s'emplecher d'admirer. Il jura de ne pas survivre au roi de Danemarck, son - ami; Ulvide, fille de ce dernier prince, trame un complot contre fes jours. Tout fut découvert ; Hadding pardonna à sa fille, & tous les complices furent égorgés. Le bruit courut cependant en Suede, que lo roi de Danemarck venoit d'être affaisiné. Hunding affembla aufli-tôt fa cour dans une faile lugubrement ornée; il célébra les funérailles de son ami, anima pendant le repas la gaîté des convives, & le nove dans une grande cuve de biere qu'il avoit fait mettre au milieu de la salle. Hadding ne voulut pas lui céder en généro-fité; des qu'il eut reçu la nouvelle de la mort de son ami, il se pendit lui-même, ou, selon d'autres, il se fit tuer par ses gardes. L'histoire du nord nous a dejà fourni un exemple de ce sacrifiee généreux à l'amitié. (M. de Sacy.) HARANGUE. (Belles - lettres.) Après avoir exposé avec foin les raisons pour & contre les harangues dans la marration hif-torique, l'homme de lettres qui a donné cet article dans le Didionnaire raisonne des sciences, &c., laisse la question indécise ; sans être plus tranchant que lui, je me permettrai d'indiquer le point de la difficulté, & les moyens de la réloudre. Est-il permis à l'historien de céder la parole à ses personnages, ou ne doit-il rapporter qu'indirectement ce qu'ils ont dit, sans les faire parler eux-mêmes?

Çela dépend de l'idée que l'on attache à la

· 424

fincerité de l'histoire, & de sçavoir si l'on exige d'elle la lettre ou l'esprit de la verne. Si l'on suige la lettre ; il est certain que presque toutes he harangues directes font interdites à l'hiffoise s & a l'exception de celles qui ont été prononcées dans les confeils, dans les assemblées, dans les cérémonies publiques, dont on a tenu regifire, & de quelques mots que les rois & les capitaines one adreisée à leur peuple ou à leur armée, & que la tradition a confervés, il est rare que l'historien sit des harangues à transcrire. " Celles dont l'hiftoire ancienne eft remplie font ettes-mêmes Ruppolées. Ce n'eft pas que l'ésprit & le caractere de ceux qui parlent n'y foient fidelement gardés ; dans celles de Thucydide, par exemple, on diffingue très-bien le génie des Athéniens, & celui des Spartiates, on y reconnoît Périeles; Nicias, Alcibiade, au langage qué Phiftorien leur fan renir. Quant au fond meine it eft vraifemblable qu'il en étoit infiguit ; mais quant au flyle, tous les bons critiques s'appercoivent qu'il est factice, parce qu'il est toujours le même.

On peut prendre à la lettre les harangues de Xenophon quand c'est lui-même qui parle à fes compagnons, & les encourage dans leur retraite; mais quand il fait prendre la parole à Cambyle, à Cyrus, à Cyaxare, croira-t-on de meme qu'il rende fidelement ce qu'ils ont dit? Polybe, en faisant parler Scipion & Annibal dans leur entrevue, a t-il répété leurs discours ? Tite-Live les a-t-il transcrits ? Et les belles harangues qu'il met dans la bouche d'Horace le pere, de Valérius Publicola, de Camille, de Marius, de Fabius, d'Hannon, de Scipion, &c., ne sont-elles pas aussi visiblement artificielles que celles de Marius & de Catilina dans Salluste? Il eft plus vraisemblable que Tacite ait recueilli Tom. II. Part. III.

les propres discours de Germanique, de Fibire ; de Néron, de Séneque, de Thraféas, d'Othon ; furtout d'Agricola. Mais fi l'on y reconnoît leus esprit, on n'y reconnoît pas moins la plume des l'acite. Ainsi dans toute l'histoire ancienne, à l'exception de quelques mots confervés par tradition, tout paroît composé. Ceux donc qui veulent que l'histoire soit un exposé littéral de la vérité, & qui lui interdisent pour primement qui restenble à de l'artifice, doivent reserter ces harangues.

Mais il y a pour l'historien une autre façon d'être vrai : c'est de garder fidelement le fond des choses & des faits, & de préférer pour la forme le tour le plus propre à donner au récin plus de chaleur & d'énergie; s'il est donc vrai, par exemple, que dans les affemblées de la Grece, tel fut l'objet des délibérations, des négociations, des harangues, tels furent les motifs des résolutions; Thucydide n'à pas été un historien moins fidele, en faisant parler les députés des villes, que s'il avoit indirectement résumé ce qu'ils avoient dit.

Il n'est pas vrai que Gracchus, que Marius aient tenu précisément le langage que leur font, tenir Tite-Live & Sallusse; mais il est vrai que tout cela étoit dans leur ame; & il est plus que vraisemblable qu'ayant de pareils moyens d'émouvoir les esprits & de les soulever, ils étoient l'un & l'autre trop éloquens & trop habiles pour ne pas les faire valoir. S'ils n'ont pas dit les mêmes choses, dans les mêmes termes & dans une seule harangue, ce sont des propos détachés qu'ils ont tenus & fait répandre, & que l'historisn n'a fait que rassembler. pour leur donner en même tems plus de chaleur, de force & de lumiere.

De quoi s'agit-il, après tout ? Il s'agit de pa-

.

roltre, en écrivant l'histoire, un peu plus ou un peu moins artificiellement arrangé : car fi l'historien prend ce tour usité :

Graschus repréfenta au peuple que fa fituation étoit pire que celle des efclaves ; qu'on le fruftroit du prix de fes travaux ; que le fénat avoit tout envahi. Marius dit à jes concitoyens que f les nobles le méprifoient, ils n'avoient qu'à méprifer auffi leurs propres ayeux, dont la vertit avoit fait la nobleffe ; que s'ils lui envioient for élévation, ils n'avoient qu'à lui envioient for travaux, fon innocence, les dangers qu'il avoit courus, dont fa grandeur étoit le prix.

Ce récit aura, je l'avone, l'air plus fimple,' plus naturel, plus fincere, qu'une harangue; mais cela même encore n'est pas la vérité litté-' rale, & chaque article du discours même in-9 direct ne sera qu'une conjecture sondée sur les caracteres, ou autorisée par les circonstances; des choses, dea lieux & des tems, It n'y, a done, presque jamais dans l'une & dans l'aure maniere de faire parler ses personnagés, qu'une vraisemblance plus ou moins approchante de la réalité.

Ainfi la difficulté le réduit à l'çavoir fi l'ap₇, parence de la vérité est affez détruire par le difcours direct pour que l'on s'interdife, en écrivant l'histoire, ce moyen d'être dans son rècit, plus vif, plus véhément, plus clair & plus rapide.

Ne seroit-il pas permis de douter que les harangues qui occupent tant de place dans les anciens historiens, qui coupent si souvent le fil de la narration, la rendent plus rapide?

Voiri, ce me femble, un milieu à prendro, pour éviter les deux excès: que le discours qui

n'est qu'un exposé de faits, une accumulation de motifs raisonnés, sensibles par eux-mêmes, & qui n'avoient pas beloin, pour frapper les elprits, de mouvemens d'éloquence pathétique, foit rappelle indirectement & en fimple récit; fa précision fera la force. Mais s'agit-il de développer les sentimens d'une ame passionnée, & de faire passer dans d'autres ames la chateur de ses mouvemens? on peut, je crois, sans balancer, employer la maniere directe. La vérité même seroit trop affoiblie, & perdroit trop de son effet, si elle étoit froidement réduite à la fimple narration. Le lecteur s'appercevra bien qu'on aura mis de l'art à la lui préfenter ; mais il sentira que cet art p'est pas celui qui la déguife, & qu'en la rendant plus sensible, il n'a Pas voulu l'alterer. (M. Marmontel.)

HARAS (hift. nat. zool.) Nous ne deracherons de cet article, fait par un des plus grands maîtres dans l'art vétérinaire, que ses confidérations fur un nouveau plan d'administration des haras, plan d'autant plus néceffaire que tout le monde convient qu'ils pourroient être en France dans un état plus florifant. L'auteur vou-" droit que dans chaque province les étalons rounis, mais en plusieurs corps, fulfent places dans les endroits les plus commodes, sous la direction de personnes intelligentes;,qu'ils appartinssent à la province, afin que le garde-étalons n'eut nulle espece d'interêt à prolonger le service des chevaux, & a pallier leurs defauts, afin que ces animaux fusient mieux nourris, mieux foignés, mieux ménagés, Etant raf-

semblés, dit-il, en certain nombre, on sera plus à portée de juger des accidens qui peuvent les mettre hors de fervice, d'y apporter remede ... Le plus grand avantage qui resulteroit de ce plan seroit la facidité de changer les pelotons d'année en année d'une extrémité à l'autre de la province, &, par conséquent, de fournir chaque arrondiffement d'étalons nouveaux chaque année, ou tous les deux ans, faits augmentation de dépense & de soins. Pendant les trois mois de monte, l'étalon ne doit être employé à aucune autre fonction; on pense mênie que, pendant deux ou trois mois avant ce tems, il doit être préparé à cer exercice par le repos, ou de trèslégeres promenades, & par une nourriture plus abondante qu'à l'ordinaire... Quant aux sept mois restans, on peut tirer de ces chevaux tous les fervices dont ils sont capables. Appartenañt au public, ils doi-vent travailler pour lui. Ainfí,en leur donnant un mois pour pourvoir à leur pro-pre fubfistance, c'est-à-dire, pour récol-ter leurs provisions, la province pourra jouir fix mois entiers de leurs services pour les travaux publics, tels qu'entretien des chemins royaux, charois militaires, &c.

La Champagne, par exemple, peut porter 400 étalons; que ces 400 chevaux, diftribués en 8 divisions, de 50 chacune, foient placés près & non dans les villes de Reims,

T 3

.430 JOURNAL ENCYCLOF.

Châlons, Ste. Menehould, Vitry, Joinville, Chaumont, Bar-fur-Aube & Troyes. Trente de ces chevaux pourront travailler journellement, fans le fatiguer, pendant que 20. fe repoferont, &c. Or, il n'eft point de paroiffe qui, l'une dans l'autre, ne paie volontiers 50 écus pour être déchargée de fa part de l'ouvrage que ces chevaux feront pendant fix mois, & qui n'y trouve fon profit. En jettant les yeux fur le calcul ci-joint, & auquel nous fommes obligés de renvoyer nos lecteurs, on verra que ces fommes réunies feront fuffilantes pour l'entretien des étalous, & qu'il en reftera même une affez confidérable pour le remplacement annuel, & le complet des chevaux.

Nous regrettons de ne pouvoir pas entrer avec le célebre hippiâtre dans tous les développemens qu'il donne à fon plan, qui nous paroît aux bien conçu que facile à exécuter. Nous nous bornerons à ajouter ici qu'il en réfulteroit deux avantages pour la Champagne, &, par conféquent, pour toutes les autres provinces du royaume: la perfection des haras, qui produiroit de belles races, & la décharge d'une partie des corvées qui les accablent, & génent l'agriculture.

Ce plan d'administration, goûté par plufieurs ministres, parut fi folide à M. Turgor, qu'il avoit promis de l'exécuter. On TO DM ALR STAT78. TOT 414

sentira facilement'i son importance, si l'on réfléchit que la cavalerie françoise est obligée de le romonter chez l'étranger; que ta vraie race normande oft perdue; que les marchands de chevaux ont abandonné cette province; que Paris fourmille de chevaux frisons, northollandois, danois, & de toutes les provinces circonvoifines d'Allemagne ; que ce n'eft que depuis quelques années que l'on voit à nos carroffes des chevaux bretons, qui, naturellement,. font mal construits, &c. Encore pe va-i tent-ils quelque chofe qu'après avoir pafle deux ans dans nos prairies du Perche, dans le pays Chartrain, oùils acquierent un peu de qualité. Cet article, très-intéressant' pour le gouvernement, est de ML la Fosse, maréchal du roi.

HARMONIE (musique.) C'est, suivanta les modernes, une succession d'accords felon les loix de la modulation. Le P. Mersenne & M. Sauveur avoient trouvé que tout son, quoique simple en apparence, toit toujours accompagné d'autres sons moins sensibles, qui formoient avec sui l'accord parsait majeur; M. Rameau est parti de cette expérience, & en a fait la base de son système harmonique.

M. Tartini, partant d'une autre expétience plus neuve, plus délicate, & nonmoins certaine, est parvenu à des conclufions alles lemblables par un chemin tout.

oppolé. M. Rameau fait engendrer les deffus par la baffe. M. Tartini fait engendrer la baffe par los deffus. Celui-ci tire l'harmonie de la mélodie, de le premiet fait tout le contraire. Comme le système de M. Tartini est expolé dans le Distionnaire raisonné des sciences, &c., M. de Castillon fils, qui augmente le nombre des scavans de Berlin, ne s'occupe ici que de celbi de M. Rameau. Les réflexions de l'auteur ne lui sont sien moins que favorables; comme le morceau que nous allons en détacher en convaincra facilement nos lecteurs.

M: Rameau prétend que les deflus d'une certaine fimplicité fuggerent maturellement; leus baffe, dit noure critique, & qu'un homme ayant l'oreille juste & non exercée, entonnera naturellement cette baffe. C'est là un 'préjugé de musicien, démenti par toure expérience : nonfeulement celui qui n'auta jamais entendu na baffe ni harmonic, ne trouvera de lui-même ni cette harmonie, ni cette baffe; mais elles lui déplairont, fi on les lui fait entendre, & il aimera mieux le fimple uniffon.

Quand on fonge que de tous les peuples de la terre, qui tous ont une mulique & un chant s les Européens font les feuls qui aient une harmonie, des accords, & qui trouvent ce mêlange agréable; quand on fonge que le monde a duré tant de fiecies, fans que de toutes les nations qui ont cultivé les beaux arts, aucude ait connu cette harmonie, qu'aucun animal, qu'aucun oifeau, qu'aucun être dans la nature ne produit d'autre accord que l'unifion, ni d'autre mulique que la méledie, que les langues orientales, fi fonores, fi muficales, que les oreilles grecques, fi délicates, fi fenfibles, exercées avec tant d'art, n'ont jamais guidé ces peuples voluptueux & paffionnés vers notre harmonie, qu'enfin il étoit réfervé à des peuples du nord, doat les organes durs & groffiers font plus touchés de l'éclat & du bruit des voix, que de la douceur des accens & de la mélodie des inflexións, de faire cette grande découverte, & de la donner pour principe à toutes les regles de l'art; îl est bien difficile de ne pas foupconner que toute notre harmonie n'est qu'une inventions jamais avifés, fi nous enfilons été plus fenfibles aux véritables beautés de l'art, & à la mufique vraiment naturelle.

Sans prononcer sur la justesse de ces affertions dont le jugement appartient aux grands musiciens, nous observerons qu'elles sont bien propres à les tenir en garde contre là démangeaison de bâtir des systèmes, auxquels, le plus sonvent, l'esprit a plus de part que la connoissance des vrais principes; après cette petice digression, notre auteur revient au musicien françois.

M. Rameau, dit-il, prétend cependant que l'harmonie est la source des plus grandes beautés de la mulique, mais ce sentiment est contrèdit par les faits & par la raison, par les faits, puisque tons les grands 'effets de la musique ont cessé, & qu'elle a perdu son énergie & fa force depuis l'invention du contre-point ; à quoi j'ajou e que les beautés purement harmoniques sont des beautés sources qui ne transportent que des gens verses dans l'art, au lieu que les véritables beautés de la musique étant de la na-

ture, sont, & doivent être également sensibles à tous les hommes, scavans ou ignorans.

Par la raifon, puisque l'harmonie ne fourinit aucun principe d'imitation par lequel la 'mulique, formant des imiges, ou exprimant des Ientimens, se puisse élever au genre dramatique ou imitatif, qui est la partie de l'art la plus moble & la seute énergique, tout ce qui ne tient qu'au physique des sons, étant très-borné dans le plaisir qu'il nous donne, & n'ayant que trèspeu de pouvoir sur le cœur humain.

C'eft encore à nos virtuoles à décider fi la mufique a perdu de son énergie depuis l'invention du système harmonique de s'il seroit plus avantageux de le retrancher tout-à-fait de la mufique moderne que de s'appliquer à en perfectionner la idoctrine.

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, ces, les chinois. Par les missionnaires de Pékin. Tome 2e. in-4°. de 658 pag., avec 37 planches. A Paris, chez Nyon. 777.

D Ans le 1er. volume de ce recueil, dant nous avons rendu compte en 1776 (1), on a inléré un mémoire du P. No, lur l'antiquité des Chinois; le 2e. renferme une autre différtation concer-

(1) Voyez nos journaux du moin de Décembre de In abline anace, pag. 246-258, & pag. 435-439,

nant la même matiere, par le P. Amiot-Ces deux missionnaires ne sont pas toutà-fait du même avis ; le second remonte beaucoup au-delà du regne d'Yao, & com-. prend dans les tems historiques ce que le premier rejette dans les tems fabuleux. Il avoit déjà fait voir en peu de mots, au commencement de son Explication de la, table chronologique de Kien-long (2); que les Chinois n'étoient point une colo-, nie des Egyptiens, mais qu'ils descen-, doient en droite ligne des petits-fils du patriarche Noé; que leur établissement en corps de nation, sous Hoang-ti, leur véritable légiflateur, avoit une époque certaine, à laquelle on pouvoit atteindre par la chaîne des cycles, chaîne non interrompue depuis 1770 julqu'à la 61e. année du regne de ce prince, laquelle répord exactement à l'ap, 2637 avant J. C. Le P. A. confirme ici ces propositions par des preuwes tirées des livres chinois les plus authentiques, & dont le détail doit être lu dans l'ouvrage même.

A ce long mémoire inccedent plusieurs planches avec leurs explications, qui forment ensemble un grand tableau de l'his-

(2) Cette Explication, qui forme un ouvrage con-Edérable, file envoyée, en 1776; par le Pl Amier, 2 M. Bignon, , bibliothépaise de S. M. T. Chrét, Elle fert de préface à L'Adrégé chronologique de l'hifsoire de la Chine, imprimé à Pékin fous le nom, & par les ordres de Kien-long, empereux tégnant,

6.

toire de Chine, & de les monumens; on y remarque furtout, que les Chinois ont toujours eu, à peu-près, les mêmes principes, les mêmes mœurs, les mêmes ufages, en un mot la même marche dans tous les genres.

On it enfuite dans ce volume, des remarques critiques, faites à Pékin, le 27 Juillet 1775, fur un ouvrage de M. Paw, que nous filmes connoître en 1772, & quia pour titre : Recherches fur les Egyptiens & les Chinois. Nous allons en rapporter quelques-unes qui feront précédées des propositions de M. P., diffinguées par le carachere italique.

On ose nous affurer, dit cet écrivain, que les Chinois ont porté la morale à un degré de perfection où il n'a jamais été possible d'atteindre en Europe. Je suis staché de n'avoir pu découvrir la moindre trace de cette philosophie sublime; & cependant je né crois pas avoir manqué abfolument de pénétration en un point si esfentiel. « La grande science de la morale, répond le critique, renforme la religion, la polit que, la jurisprudence, la connoissance de l'homme, & le détail de se devoirs. Nous défions qui que ce soit de prouver la faussiet des propositions suivantes : 1°. l'on trouve dans les King, dans les livres de Consueis & de ses dé-

437

sails de morale dont l'ensemble est infiniment au-dessus de tout ce qui a été dit; écrit & pratiqué par les anciens peuples payens d'Europe... 2°. Si l'on ne peut pas demontrer rigoureusement que la morale des trois premieres dynasties étoit, à tous égards, celle de la religion naturelle, il est encore plus difficile de prouver d'une maniere solide & décifive, qu'elle s'en éloignoit dans des choses graves. 3°. Ce n'eft que par la supériorité de la politique & de la jurisprudence de la Chine qu'on peut réfoudr : le problême de la durée de ce grand empire, le plus ancien de l'univers. 4⁹. On a imprimé en occident, avec la permission expresse ou tacite de la police', des maximes sur les devoirs réciproques du pere & du fils, du prince & du sujet, du mari & de la femme, &c., qui auroient excité des clameurs générales dans les 17 provinces de la Chine; l'empereur eut été effraye des plaintes innombrables par lesquelles on auroit réclamé sa justice; & pour appaiser les peuples, il eur fallu réparer ce grand scandale en punissant les personnes qui l'auroient causé, & même celles qui ne Fauroient pas prévenu ou arrêté. 50. Il est également ridicule & impie de mettre la morale de la Ghine en parallele avec celte de l'Europe ; éclairée de la lumiere de l'évangile ».

Les Chinois ont la fureur de mutiles

des milliers de garçons par an. « La totalité des eunuques qui sont dans le palais de l'empereur, dans ceux des princes du fang, & dans leurs fépultures, ne va pas à 8, ni même à 7 mille. La plupart ont été mutilés dans leur premiere enfance; ils vivent aussi longtems, au moins, que le reste des hommes, peur être plus. Si des milliers de garçons en augmentoient le nombre chaque année, que deviendroientils ?... Au reste, la morale n'est responsable nulle part des abus qu'elle condamne. Aucune loi n'ordonne, ni même ne permet la mutilation; & tout le monde scait qu'elle est posterivement répronvée par la doctrine de la piété filiale ».

doctrine de la piété filiale ». On n'a pu, jusqu'à présent, concevoir en Europe pourquoi les marchands de la Chine font fi fripons. « L'acheteur & le vendeur ont, chacun, leurs balances; à quoi ferviroit-il donc d'en avoir de faulses? Si les marchands chinois font Tysiens, Carthaginois & Grecs fur l'article de la bonne foi, c'est que le feul frein de la confsience & de la religion peut contenir la cupidité dans les bornes de la justite... D'ailleurs, les nations commerçanses conviennent généralement que les gros mégocians de Ganton portent dans le commerce soute la bonne foi nécessaire pour l'utilité réciproque du vendeur & de l'acheteur... Si les représailles étoient moins

MARS 1778.

indignes de l'honnête homme, ne pourrions-nous pas nous récrier fur les barriques qu'on remplifioit d'eau de mer, en difant : Cette eau-de-vie fera bonne de rejte pour les Chinois ».

Dàns l'intérieur des provinces, il n'y a presqu'aucune ombre de culture. « En 1761, 26e. année du regne de Kien-long, on comptoit dans l'empire, d'après le dénombrement légal qui avoit été fait dans toutes les provinces, 195, 214, 555 perlonnes. Le moyen de concilier ce fait notoire avec un intérieur de provinces où il n'y a presqu'aucune ombre de eulture » d

Un Chinois en colere qui tue sa femme, n'est pas responsable de sa conduite devant le juge. « Selon le Tai-tfin-lu-li, ou le code criminel de la dynastie régnante, un mari qui surprend sa femme dans l'acte de l'adultere, n'eft point poursuivi comsne parricide, s'il la tue dans ce moment, non plus que le fils qui fait périr in facto, le meurtrier de son pere ou de sa mere. Il ne doit au juge que la preuve légale de la circonstance qui l'exempte du dernier supplice. Ce cas excepté, s'il la bat jusqu'à la blefler, il est bartu; s'il la tue, il est mis à mort. Notre code criminel est dans la bibliotheque du roi de France; nous en appellons à son témoignage ».

Les Chinois peuvent affocier à leurs premieres époufes des concubines. « Cet-

439

te proposition, prise dans un sens général, est absolument fausse. La décision de la loi ne permet des concubines qu'à l'empereur, aux princes & aux mandarins; elle les défend au peuple sous des peines afflictives & pécuniaires, à moins que la femme ne soit stérile, & n'ait 40 ans; alors elle décerne à cette dernière le choix d'une concubine pour donner des enfans à son mari... La tolérance fait fermer les yeux sur le nombre des concubines des grands & des riches qui n'ont pas droit d'en avoir; mais cette tolérance laisse la loi toute sa force dans le cas d'une accusation, & la justice n'écoute qu'elle »,

Les arts font restés à la Chine, comme chez la plupart des autres peuples de l'orient, dans une espese d'enfance éternelle. « L'auteur nous permettra d'observer que, pour les arts de besoin, comme l'agriculture, la tisseranderie, la navigation dans les rivieres, &c., il y a plus de 2000 ans que toutes les nations de l'orient viennent en prendre des leçons chez nous; l'Europe elle-même envoie sans celse iei des questions pour participer aux innombrables découvertes que l'enseignement des fiecles nous y a fait faire... Quant aux arts de luxe, fi nous ne craignions pas que l'exposé de leurs rafinemens ne pût être un piege pour l'Europe, on verroit qu'à beaucoup près, elle ne les a point portés auffrioin qu'on l'a fait jadis dans cet empire. Il nous en refte même encore un grand nombre dont on n'a point d'idée en occident : témoins les pierres d'Eu, les jardins de cabinet, la iculpture de la brique, les tuiles verniffées, les bas-reliefs d'une feule pierre de différentes couleurs, &c., &c. ».

-. En voilà, fans doute, affez pour faire sonnoître le mérite de cès remarqués, qui font fuivies de trois mémoires, 19. fur les vers à foie fauvages, 2⁹. fur les cotonniers, 3⁹. fur le bambou; & d'un petit poëme intitulé: Le Jardin de Séo-ma-kouang.

On compte trois especes de vers à sois sauvages, sçavoir : ceux de fagara, ceux de frêne, & ceux de chêne. Le fagura, que le P. d'Incarville confond avec le poivrier de la Chine:, paroît : lui reffembler; mais nos auteurs doutent qu'il foit de la même espece : au reste, comme cet arbre est fort aise à cultiver, & très-commun dans la province de Canton, où les vaif2 seaux françois abordent, il ne seroit, comme ils le remarquent, ni difficile, ni meme inutile d'en apporter quelques pieds en France : car, outre que les graines du fagara, & furtout leurs coques peuvent te3 pir lieu de poivre, les précieux insectes élevés fur ce végétal sont ceux qui dong nent le plus de belle soie. « D'après te que M. Duhamel a dit du fagara, il nous

paroît fort douteux, ajoutent-ils, que cel lui de Chine pût être cultivé avec fuccès dans les provinces feprentrionales du royaume; mais nous fommes perfuadés qu'il réuffiroit très-bien dans la Provence, le Languedoc, & le Rouffillon ».

On diffingue en Chine deux especes de frêne, le tcheou-tchun, & le hiang-tchun : le premier a quelques rapports avec le nôtre, & c'eff celui fur lequel on nourrit des vers à soie fauvages; l'autre eff fort différent du tcheou-tchun par suffeur, sa graime, & furtout par son odeur.

Le chêne dont les feuilles fervent d'aliment à ces insectes, se trouve en France; c'est celui que les botanistes nomment Quersus orientalis castance folio, glande recondité in capfulé crasse de fagara de cenx de frêne sont les mêmes, de s'élevent de la même façon; mais ceux de chêne doivent être gouvernés un peu distérèmment. Les missionnaires entrent dans les détails les plus fatisfaisans sur l'éducation de tous ces insectes, de ils invitent à l'essayer en France.

ł

On trouve à la Chine le cotonnier arbre; & le cotonnier herbacée; l'un & l'autre font aujourd'hui, pour les vêtemens, la grande reflource du peuple de toutes les provinces de cet empire; le premier ne feauroit être planté avec fuccès en Fran-

ee; il demande, suivant les auteurs, un climat plus chaud que celui de nos provinces les plus méridionales; mais ils penfent que le second pourroit y réussir, & ils donnent toutes les instructions nécelsaires à ceux qui voudront en faire l'essai. « Tout se vend, tout est profit, disentils, dans une coupe de bambou, qu'elle qu'en foit l'espece; les usages auxquels les "Chinois l'emploient, sont fi nombreux, fi waries, & fi bien entendus, qu'on ne conçoit pas comment ils pourroient aujourd'hui se passer de ce précieux roseau... Les mines de la Chine lui valent moins que , fes bambous; après le riz & la foie, elle n'a, rien qui soit d'un aussi grand revenu». Les missionnaires observent enfuice que _ces roleaux pourroient être cultivés dans nos provinces méridionales, finon avec autant de succès qu'en Chine, du moins de maniere à donner des profits très-confidérables; qu'ils different les uns des autres, par la groffeur & la bauteur, par la fubstance & l'épaisseur du bois, par les racines, les branches, les feuilles, &c. Comme la description générale du bambou se trouve dans tous les nouveaux livres de botanique, ils ont cru, avec raison, pouvoir l'omettre ici.

Sée-ma-kouang étoit premier ministre de Chine l'an de J. C. 1086. Voici comment il décrit une partie de son jardin :

« Que. d'autres bâtifient des palais pour enfermer leurs chagrins, & étaler leur váaité; je me fuis fait une folitude pour amàfer mes loifirs, & m'entretenir avec més amis. Vingt arpens de terre ont fuffi à mon deffein. Au milieu est une grande falle, où j'ai rassemblé 500 volumes pour interroger la fagesse, & converser avec l'antiquisé ».

• Du côté du midi, on trouve un fallon -au milieu des eaux qu'amene un petit ruiffeau qui descend des collines de l'occident; elles forment un bassin profond, d'où elles s'épandent en cinq branches, comme les griffes d'un léopard, & avec elles des cygnes innombrables, qui nagent & fe jouent de tous côtés. Sur le bord de la premiere, qui se précipite de cascades en cascades, s'éleve un rocher escarpé, dont la cime, suffendue & recourbée en trompe d'éléphant, soutient en l'air un cabinet ouvert, pour prendre le frais, & voir les rubis dont l'aurore couronne le soleil à son lever n.

« La féconde branche se divise, à quelques pas, en deux canaux qui serpentent autours d'une galerie bordée d'une double terrasse en feston, dont des palissades de rossers & de grenadiers sorment le balcon. La branche de l'ouest se replie en arc vers le nord d'un portique isolé, où elle sorme une pesite isle. Les rivés de cette derniere sont

-M.A.R.S 1778.

1 445

convertes de fable, de coquillages, & de cailloux de diverses couleurs. Une partie eft plantée d'arbres toujours verds; l'autre présente une cabane de chaume & de roseaux, comme celles des pêcheurs. Les deux autres branches semblent, tour-àtour, se chercher & le fuir en suivant la pente d'une prairie émaillée de fleurs dont elles entretiennent la fraicheur. Quelquefois elles fortent de leur lit pour former de petites nappes d'eau encadrées dans un tendre gazon; puis elles quittent le niveau de la prairie, & descendent dans des canaux étroits, où elles s'engouffrent, & se brisent dans un labyrinthe de rochers qui leur disputent le passage, les font mugir, & s'enfuir en ecume & en ondes argenti-, nes, dans les tortueux détours où ils les forcent d'entrer ».

Au nord de la grande falle, font plufieurs cabinets placés au hazard, les uns. fur des monticules, les autres collés à la pente d'un côteau; plufieurs occupent les petites gorges que forme la colline, & l'onne les voit qu'à moitié. Tous les environs font ombragés par des bolquets de bambous touffus, entrecoupés de fentiers fablés, où le foleil ne pénetre jamais. Du côté de l'orient, s'ouvre une petite plaine, divifée en plattes-bandes, en quarrés & en ovales, qu'un bois de cedres antiques défend des froids aquilons. Toutes ces par-

faire à la foule des grands hommes qui s'y preffent, & attendent de lui leur renommée. Nous avons annoncé dans un de nos derniers journaux les éloges hiftoriques du grand Condé, nom supérieur à tous les éloges, & Claude le Pelletier, ce ministre qui fut digne de remplacer Cotbert. M. Turpin, choifissant dans notre histoire un nom qui réveille l'idée de l'héroïlme, nous donne aujourd'hui la vie de Charles de Cossé, comte de Brissac; surnommé le beau Briffac; il ne pouvoit guere faire un choix plus heureux, soit qu'on confidere les qualités de son héros, & les services qu'il a rendus à l'état, mérite héréditaire dans cette maison, illustrée par plusieurs maréchaux de France's soit qu'on envifage les grands événemens du fiecle où il vécut, dans lesquels Briffac joua un rôle toujours brillant, sous deux do nos rois, François I & fon fils, & que M. Turpin a fçu lier avec art à l'hiftoire particuliere de fa vie. Nous allons recueillir quelques-unes des anecdotes qui la rendent intéressante, & qui serviront à développer le caractere de Briffac, en même tems qu'elles offriront la peinture de nos anciennes mœurs.

L'enfance de tous les hommes le reffemble à-peu-près; mais l'hiftorien, en parlant de celle du jeune Charles, n'a pasnégligé de remarquer les changemens que

449

la révolution opérée depuis cette époque dans l'art militaire a apportés dans notre éducation. «Il naquit avec une complexion foible & délicate, qui sembloit lui fermer la carriere des armes; la nobleffe françoise, alors véritablement souveraine sur ses terres, paroissoit rarement à la cour. Nos ancêtres, agrestes & sauvages, formoient une nation de guerliers dont la sance & l'épée étoient la seule parure. Celui qui rangeoit sous sa banniere un plus grand nombre de vassaux, étoit le plus respecté : le courtisan délicat & magnifique étoit écliplé par l'homme de guerre couvert d'une noble poussiere. La force & l'adresse étoient les seuls dons de la nature ambitionnés par un peuple belliqueux. Le jeune Briffac, trop foible pour foutenir les fatigues militaires, crut fortifier son tempérament en se livrant à des exercices pénibles. L'équitation, la chasse, gui endurcissent le corps, ne firent qu'affoiblir sa complexion, il gémifioit d'être. éternellement condamné à des fonctions paifibles & obscures... Ses parens subjugués par fes importunités l'abandonnerent à la noblesse de ses penchans; & quand ils lui représentoient qu'il seroit accable sous le poids de ses armes, il répondoit : Eh bien ! st je n'ai point la force d'etre soldat, je me rendrai capable d'étre général ». Il follicite & obtient la permission de faire Tom, II. Part, III,

son apprentissage d'armes en Italie, où Lautrec, après avoir conquis plufieurs pro-vinces du royaume de Naples, alliégeoit cette capitale. Les affiégés font une vigoureuse sortie, pour s'opposer à la descente des Gahres; & Brissac, combattant à pied, fans autres armés que son épée, sans cal-que & sans cuirasse, a l'honneur de faire prisonnier un officier espagnol. Celui-ci, qui s'étoit rendu sans avoir rompu sa lance, fut humilié d'avoir été vaincu par un jeu-ne homme dont la beauté sembloit annoncer qu'il étoit plus fait pour l'amour que pour les combats. Mon gentilhomme, lui dit-il, je crois que votre maîtresse vous a envoyé dans ce pays pour défendre la réputation de ses beautés, qui doivent être reputation de fes beduits, qui dovem erre ravissantes, puisque les votres y sont af-fervies. Brislac le croyant insulté, ré-pondit : Je n'aurois pas grande peine à défendre l'honneur de ma belle, si tous les cavaliers de vatre parti vous ressembloient, le fi, comme vous, ils se rendoient prisonniers avant d'avoir rompu leur lance. La peste ayant moissonne la fleur des officiers & des soldats, & Lautrec lui-même, Bris-fac sauva les restes de l'armée en se faisant jour à travers les troupes ennemies, fit lever le fiege de Cairas, affiégé par les im-périaux, courut défendre Turin, où s'étoient enfermés les débris de l'armée échappée à la contagion de Naples; & après la perte MARS. 1778.

45 I

du dauphin, qui mourut pendant ce fiege, avec le soupton d'avoit été empoisonné il se joignit, en jurant de le venger, au pouveau dauphin, qui avoit porté la guerre dans le Rouffillon; ce fut là qu'il eut la gloire de fauver ce prince, avec fon armée, & de recevoir cet éloge fi flatteur dans la bouche de son maître ; Si je n'étois ce que je suis, je voudrois etre Briffac. Ses services ; lui mériterent la charge de colonel-général, de l'infanterie : comme il est le créateur de la discipline de cette milice, M. Turpin donne une idée de ce qu'elle étoit avant le regne de Charles XIL. Il créa des hommes nouveaux; mais il n'avoit accepté cet emploi qu'avec répugnance ; & le roi, surpris de son dégour, lui dit : Brissac, qui pensez-vous qui com-manderoit l'armée, si le général étoit ab-Sent, ou tue? Ce servit, répondit-il, celui que votre majesté jugeroit le plus capable. Vous vous trompez, repliqua-le monarque, ce seroit le plus ancien capitaine de ma gendarmerie. Brissac, exclus, par cette réponse, du commandement des armées, s'écriat « Ah! fire, arriver au grade de général par ordre d'ancienneté, c'est donner le tems de battre l'eftrade, c'eft. éteindre l'émulation , cjeft étouffer, les ta-1 lens que de perpétuer un abus qui éleve. un officier à un grade jou le mérite seul doit le faire monter ». Au fiege de Lan-

2

drecy, que l'empeteur conduisoit 'en peis fonne, Briffac est charge par le roi de l'at-taque des lignes ; l'atton s'engage, les impériaux le repoussent, les troupes l'a-bandonnent; il reste seul avec 12 braves déterminés à mourir avec lui; accable par le nombre, il est fait prisonnier; ses gens d'armes, honteux de leur fuite, reviennent à la charge, & le dégagent. « Le roi étoit à table, quand Briffac couvert de lang & de pouffiere se présenta devant lui; ses habits étoient en lambeaux, ses armes étoient faussées, il tenoit dans sa main les débris de son épée. Le monarque se leve, l'embrasse, lui donne 'à boire dans fa coupe, & le fait chevalier ». Landrecy est sauvé; François I meurt, Henti II lui succede, la duchesse de Valentinois toute puissante, & qui n'avoit pu se dé-fendre des graces de Brissac, sut sa protectrice auprès du jeune roi, qui pouvoit fe venger, au moins par l'oubli, d'un ri-val favorise. Elle fit servir la jaloufie du monarque à la grandeur de son amant. qu'un exil honorable fit passer en Italie avec le titre de maréchal de France, & le commandement de l'armée. L'Italie fut le théâtre de fa gloire; il eut en tête Ferdinand de Gonzague, un des plus grands'capitaines de son frecle, & il vit toute la jeune nobleffe du royaume accourir dans fon camp, devenu l'école de la guerre,

.

M A R S 4778;

d'Enguien, Conde, Nemours, Montmorency, d'Elbeuf, Genlis, la Rochefoucault; mais ces jeunes seigneurs, incapables de frein, en donnant l'exemple du courage, donnoient aussi l'exemple du mépris de la discipline militaire. Le maréchal leur fit sentir qu'il étoit leur chef, en s'abstenant de leur rendre les vifites qu'il en avoit reçues; ils en firent des plaintes, & nous citerons une partie du beau discours qu'il leur tint pour y répondre. « Je fuis ici , leur dit-il, revêtu de l'autorité royale; mon tems est au roi, je n'ai point cru devoir l'employer à faire des vifites ; je veille quand vous dormez; je prends mes repas à la hâte quand vous vous livrez aux plaifirs de la table. Vous vous plaignez de n'être point appellés au conseil ; apprenez que dans l'ordre de la discipline militaire, c'est au tambour à instruïre l'arméedes ordres du général; au refte, vous êtes venus dans mon camp pour vous instruire, & non pour commander. Vous, prince de Condé, vous comte d'Enguien, n'avez-vous pas fait sous moi votre ap+ prentiflage d'armes? Vous, Montmoren+ cy, la Rochefoucault, vous Senneterre & Genlis, mon camp n'a-t-il pas été votre berceau militaire? J'ai vu naître votre gloire; & vous venez aujourd'hui dans mon camp pour donner lieu à l'ennemi de juger mal de vous & de moi». Cette

453

' **1**

fermeté éloquente fit son effet sur l'ame sensible du prince de Condé, qui se leva, & courut l'embrasser, en le priant d'oublier les fautes de son âge. Le caractère rigide de Briffat eut bientôt occasion de déployer toute sa sévérité: il avoit défendu, sous des peines rigoureules, de quitter l'armée sans congé; un officier distingué par son grade & par sa naissance se crut dispensé de lui obéir ; le maréchal fait auffi-tôt affembler le conseil de guerre, qui, opinant comme lui, degrade le coupable, le déclare taillable, & fes enfans rotutiers : toute la cour s'intéressaipour cet infortuné; Brissac fut instexible. Ce fut par cette discipline, dir l'historien, que la licence fut réprimée, & que les troupes payées pour défendre les peuples cefferent d'en être l'effroi. Ce fut par l'exactitude de leur chef que les vieilles bandes de Piémone devinrent la troupe la plus belliqueuse de l'Europe, & c'eft de cette troupe que s'eft formé le régiment de Piémont, qu'on appella d'abord régiment de Briffac, & qui n'a jamais démenti sa réputation. Le maréchal vit bientôt s'évanouir l'espérance des plus brillans fucces; il reçut l'ordre de détacher pour l'Allemagne l'élite de fes troupes. Alors, général sans soldats, :& fans argent, il déploya toutes les reffources. d'un génie fait pour la guerre, & ne fe fontint que par son courage. Ce fut en cetto

occasion qu'une terreur panique s'étant répandue dans l'armée à la nouvelle de l'approche des ennemis, un officier lui demanda s'il avoit affez de forces pour com-' battre : J'ai, repondit-il, ce qu'il faut pour vaincre; allez-vous mettre à votre rang, & reposez-vous du reste sur moi. La treve est conclue; les généraux assignent un lieu où l'on dreffe des tentes pour y traiter de la paix ; ils s'y rendent, accompagnés chacun de cent officiers, les Efpagnols avec tout leur faste, les François avec leur habit militaire. Monfieur, dit Gonzague à Brissac, vous apprenez à moi & aux miens, qui sont parés comme des demoiselles, & non en militaires, que l'ornement le plus convenable à un chevalier, est celui avec lequel il acquiert de l'honneur & de la gloire. Les négociations sont rompues, & les hostilités recommencent; mais Briffac, traverlé par les ministres, ne recevoit point de secours. Enfin, las d'effuyer des refus, il écrivit une lettre sanglante contre eux; le duc de Guise le crut offense; il s'en plaignit au roi, qui, pour prévenir cette division, députa un gentilhomme à Briffac, pour lui conseiller de rejetter cette lettre sur son secrétaire, & pour lui faire fentir le danger d'avoir un ennemi fi puissant. Mon ami, dit-il à ce député, je ne connois de protecteur à la cour que le roi; & il ne fal-

loit pas venir de fi loin pour me faire une par ille proposition : j'ai lu ma lettre avant de l'envoyer ; je me souviens encore de ce qu'elle contient, & je l'approuve. Quoique prive de la faveur de la cour, il ne se relâche point de la discipline qu'il avoit établie dans son camp. Voici encore un exemple qui acheve de peindre fon ca-ractere, & qui peint auffi le caractere des François, braves jusqu'à la témérité. Au siege d'Ulpian sur le Pô, pendant qu'il stoit retenu dans fon lit par la goutte, les volontaires, entraînés par un courage imprudent, résolurent entr'eux de donner un assaut. Duno, officier intrépide, leur remontra la grandeur du péril; fa prudence rendit son courage suspect. Eh bien ! dit-il, j'irai fi avant, qu'aucun de vous n'ofera me suivre; il s'élance aussi-tôt sur la brêche, où il tombe percé de coups. Trois cens volontaires furent la victime de cette témérité. Brissac, touché de cette perte, se fait transporter en litiere dans Son camp, & fait ranger l'armée en ba-taille. « Vous avez, dit-il, terni la gloi-re de votre conquête (la ville avoit été prise), en violant la discipline : le combat que vous avez soutenu sur la brêche avec tant de courage, ne vous exemptera pas de la peine due à votre désobéissance ». Chacun se crut menacé, parce que tous se sentoient compables; mais comme

MARS 1778.

il y avoit trop de victimes à frapper, le maréchal fit tomber le coup sur Boiss, âgé de 20 ans, & déjà diffingué par plufieurs actions d'éclat. Les princes sollicit nt fa grace; mais il est remis, chargé de chaînes, entre les mains du prevôt. L'armée, en le voyant passer dans les rangs, fond en larmes. « Souvenez-vous, dit le maréchal, que je vous ai convoqués pour le maintien de la discipline; c'est sur la rigueur & non sur la clémence que vous devez vous régler : j'avois défendu de sortir des rangs sans en avoir reçu l'ordre; Boiffy a violé corre défense, je le condamne à la mort ». La sentence est prononcée, & le bourreau s'avance pour se faisir du coupable, lorsque Briffac lui ordonne de se retirer, & fait grace à Boissy. Cette sevérité trouva des censeurs, & M. Turpin ne manque pas, pour la justifier, de citer les exemples fameux des Posthumius & des Manlius qui condamnerent leurs fils à la most pour avoir vaincu sans ordre. Cet abus de l'érudition se fait un peu plus rarement sentir dans ce dernier ouvrage que dans les éloges précédens; mais M. Turpin est tellement familiarise avec les anciens , & fi fort leur admirateur , qu'il ne peut le défendre de faire sans cesse contraster leurs mœurs, qui nous sont. étrangeres, avec nos mœurs modernes. tandis qu'il n'y a point de vertus dont no-

457

Уs

tre propre histoire ne puisse nous offrie le modele. Son gout doit l'avertir, bien mieux que nos critiques, que ces citations prodiguées n'apprennent rien de neuf au lecteur le moins instruit, & ne peuvent que déparer ses productions estimables à tant d'autres égards. On est tout étonné de le voir s'exprimer ainst en parlant de la pette de Naples : les filles madiani-tes s'introduifirent sous les tentes des enfans d'Israël, où elles repandirent un poison qui infecta les sources de la vie, & deffecha les racines de la postérité. Ce style facré, fort respectable, sans doute, dans un sermon, ne convient point à l'éloquence profane, & l'on ne s'attend point à trouver les filles de Madian aux portes de Naples. Au refte, nous devons à M. Turpin la justice de convenir que cette vie nouvelle, ajource aux vies des hommes illustres, est un des meilleurs ouvrages qui soient fortis de sa plume; ses recherches sont sçavantes, inftructives; & s'if abuse encore quelquefois de sa facilité pour prodiguer les réflexions, elles font nobles, utiles, intéressantes, & propres à faire germer dans les cœurs les fentimens d'honneur & de vertu qu'elles refpirent. Peut-être il seroit à defirer que M. Turpin eut renvoyé en un lieu féparé de son discours les détails généalogiques de la maison de Cossé, de ses mariages, &

\$

de se alliances; ces digreffions surchargent son histoire, rallentissent sa narration, divisent l'intérêt; & les louanges méritées qu'il donne, de perc en fiis, à tout ce qui a porté le nom de Brissac, n'en seroient pas moins précieuses & moins bien accueillies du public, pour être renfermées dans de fimples notes historiques. Nous rendrons compte incessamment de l'éloge historique de Bertrand du Gueschin, connétable, que M. Turpin vient de faire paroître.

Histoire du grand Pompée. Par M. Moline. 2 vol. in-12. A Londres, & fe trovve à Paris, chez Bastien. 1777. (Prix, broch., 3 liv.)

G'Est une chose inconcevable que l'ignodus écrivains qui déshonorent aujourd'hui la littérature. Ils semblent n'avoir jamais scu qu'avant d'écrire, il faut penser, & connoître au moins les regles de la grammaire; rien de fi rare que de possiéder l'un & l'autre talent, & rien de fi commun que de se faire imprimer: il n'est pas étonnant que les mauvais ouvrages sourmillent. On peut s'en confoler en s'accoûtumant à les voir comme s'ils n'existoient

459

pas; à la longne, les-bonnes productions font les feules qui reftent; & l'on peut remarquer qu'ordinairement les ouarages les mieux penfés font auffiles mieux écrits; les auteurs qui créent des idées; manquent rarement du talent de les exprimer; l'imagination & le ftyle marchent enfemble; & Minerve qui fort toute armée du cerveau de Jupiter, est l'embléme de la penfée qui naît revêtue de fon expreffion. La propriété des termes, la beauté des tours, & toutes les qualités du ftyle font inféparables de la beauté des idées; voilà pourquoi celui qui ne fçait pas le faire entendre ne mérite pas qu'on le devine, & l'on peut affurer qu'il n'y a rien à regretter dans un écrivain qui ne lçait pas parler fa langue. Il faut s'en rapporter au jugement de Boileau:

Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin All toujours, quei qu'il faffe, un méchant écrivain.

Nous observerons, en passant, que l'auteur le plus divin semble là mis pour la rime: car on ne conçoit pas comment un méchant écrivain peut être en même temsun auteur divin; & l'on ne craint point. de dire qu'un écrivain, sans la langue, est un mechant écrivain à tous égards. Onse voit cependant avec peine obligé de juger aussi séverement un ouvrage estimable, par plus d'un endroit, intéressant par le shoix du sujet, & enrichi de plusieurs fragmens des plus célèbres hiftoriens de l'antiquité. Telle eft l'histoire de Pompée, qui fait une grande époque dans celle de la république romaine, & qui seroit un des plus précieux morceaux de notre littérature, fi M. Moline, en empruntant les plus grandes beautés de Salluste, de Plutarque, de Cicéron, de Velleius Par terculus, & de plusieurs autres fameux écrivains, eat pris soin aussi d'imiter la pureté & l'élégance de leur flyle ; mais, en rendant coute la justice due à ses recherches laborieuses, à l'ordre & à l'exactitude des faits qu'il a puises dans de bonnes sources, à son talent de rapprocher & de fondre ensemble les différens passages des auteurs qu'il a souvent pris la peine de traduire, nous ne pouvons disfimuler que la langue est outragée à chaque page de son livre, & qu'il n'y a prefe que pas une ligne qui n'offre des fautes groffieres, des impropriétés de termes, des incohérences d'expressions figurées, & des vices de construction. Nous citerons un seul exemple de sa préface; il est question des Gracques. « Le prétexte du bien pur blic, dont ils voiloient leur ambition, devint le germe fatal qui, à force de se multiplier, renxersa les loix de la tépublique. Le sang qui fut alors répandu fervit d'exemple aux horreurs & aux cala-

46T^

mités dont elle fut depuis accablée. Après quelques calmes mélés d'inquiétudes, les proscriptions de Marius & de Sylla, & la fureur de leurs partisans assiégerent ce colosse formidable que les Gracques avoient déjà ébranlé ». La préface est toute entiere écrite de ce style. Voici maintenant la premiere phrase de l'histoire mê-me. « La république romaine étoit déjà chancelante, & le luxe effréné, précurfeur ordinaire de la chûte des empires, avoit annoncé sa ruine. L'étendue de scs conquêtes, ses richesses, cent peuples vaincus qui soupiroient après leur liberté, des citoyens trop puissans, enrichis aux dépens de l'univers, les loix anciennes fans vigueur; de nouvelles établics, qui n'avoient de durée qu'autant qu'elles favorisoient les usurpations des tyrans, enfin peu d'ennemis au-dehors à redouter, laiffoient ses armes tranquilles ». Outre que cette longue phrase n'offre point de sens, le verbe qui la termine ne convient qu'au dernier membre, & cependant il régit une foule d'autres nominatifs. On trouve ailleurs cette phrase : « Rome entroit dejà dans une position critique, que la jaloufie de deux rivaux fit bientôt éclore »; & celles-ci a : L'avare & jaloux Marius, qui-avoit compté sur les tréfors de l'orient, & sur de nouveaux lauriers dont il n'étoit pas encore rassafié... Pompée

ne sortit pas de sa tente, il ne voulut point s'exposer au tumulte, on pouvoit lui faire un mauvais parti... Marius passoit les jours & les nuits à boire. & dans les excès les plus indignes; fon fang s'alluma, il trouva bientôt la mort, qui fut précédée d'un délire dans lequel ce cœur, toujours livré à l'ambition, & l'efprit rempli de nouvelles conquêtes, rangeoit son armée en bataille, parloit avec action de Mithridate, & faisoit toutes les postures d'un homme dans le fort de la mélée». Il est plaisant de voir un cœur ranger une armée en bataille, parler, & faire toutes les possures d'un homme. En voilà bien affez pour justifier les reproches que nous avons faits à M. Moline. Nous l'invitons, s'il eft jaloux de rendre utile un travail qui peut l'être, à refondre tout son ouvrage, & à faire un emploi plus heureux des bons matériaux qu'il a raffemblés.

Génie de M. de Buffon. Par M... A Paris, chez Panckoucke. 1778.

> Natura genium, patria decus, ac decus avi. ANTI-LUCR.

CEUX qui ont compilé les écrits des auteurs plus ou moins célebres, les ont tous confondus sous une dénomina-

έ.

463

tion commune; on a dit indifféremment l'Esprit de Fontenelle & l'Esprit de Bosfuet : il semble qu'on auroit pu les distinguer. La collection que M... nousdonne aujourd'hui des plus beaux morceaux de l'Histoire naturelle, s'annonce sous un titre digne de leur auteur, Génie de M. de Buffon. Ce nom de genie, qui separe du reste des hommes un petit nombre d'êtres privilégiés, ce nom trop prodigué par l'adulation à des écrivains qui le perdront chez la postérité; le génie, qu'il ne faut peut-être pas définir, mais dont on sent la présence dans les ouvrages où il respise ; à qui faudroit-il l'accorder , à qui ses diffinctions appartiendroient - elles, fi on . pouvoit les refuser au confident & au peintre de la nature? « C'est , dit M... dans Ion discours préliminaire, lorsque le voile que la nature opposoit à nos yeux pour nous dérober ses mysseres, étoit presque entierement souleve, qu'il falloit la peindre, & tracer le grand tableau de ses opérations. Aufli, est-ce dans ces circonftances que la nature elle-même a pris foin. de former celui qui devoit avoir la gloi= re de nous dévoiler ses secrets. Elle l'a doué, pour cet effet, d'un génie vaste & pénétrant, capable de saisir les objets les plus éloignés, de mesurer les plus érendus, d'atteindre les plus sublimes, de découvrir les rapports, d'appercevoir toutes les nuances, d'embrasser l'ensemble des choses les plus compliquées. Le rival de Lucrece & de Platon, M. de Buffon, est autant supérieur à Aristote & àl Pline, que la faine philosophie de nos jours l'emporte sur les erreurs de l'ancienne physique. Il est partout égal à son sujet, éloge le plus grand qu'on puisse faire de l'hiftorien des merveilles de l'univers. Il est fimple, varié, majestueux comme la nature qu'il peint d'une maniere fi vraie & fi énergique. Comme elle, il descend dans les plus petits détails, pour ne point laif, fer de lacune dans un sujet où tout est intéressant. L'Histoire naturelle, la plus utile & la plus belle production de ce fiecle, est un monument d'éloquence & de génie, auquel l'antiquité n'a rien à oppo-ler, & qui fera l'admiration des âges futurs. En la lisant, qui n'accordera à son illustre auteur ces deux qualités qu'il exige lui-même dans un naturaliste, & qui paroissent si opposées : les grandes vues d'un génie ardent, qui embrasse tout d'un coup-d'œil, & les petites attentions d'un inftinct laborieux, qui ne s'attache qu'à un feul point? On reconnoît dans ce discours un homme de lettres instruit à l'école deM. de Buffon, nourri de son style & capable de faire un choix éclairé des matieres qui composent cette intéressante collection. Elle commence par le morceau sublime

où M. de Buffon fait parler le premier homme, tel qu'on peut se le figurer au moment de la création, c'est-à-dire, doué d'une organilation parfaite, mais tout neuf pour lui-même, & pour tout ce qui l'en-vironne. Nous craindrions d'affoiblir par nos éloges l'impression déliciense que la beauté de ce tableau a du faire sur ceux de nos lecteurs qui l'ont admiré comme nous. La plus brillante imagination en a dessiné les traits, & broyé les couleurs; on est transporte, en le voyant, aux premiers jours du monde; on eprouve toutes les sersations qui accompagnent le développement graduel des organes de la vie , tantôt la surprise immobile & le muet étonnement, tantôr les frémissemens de la crainte, & tour-à-tour la joie & la douleur, toutes les illusions des sens nouveaux-nés, le trouble & l'enchantement d'une ame étonnée de penser, d'un cœur étonné de sentir, le plaisir de naître, & le delire d'aimer. C'est la situation de la statue animée de Pygmalion, & le sujet de la belle scene lyrique dont le célebre citoyen de Geneve a enrichi le théâtre; nous invitons nos lecteurs à comparer ces deux chefs-d'œuvre de deux hommes de génie; si quelqu'un nous demandoit lequel nous preférons, nous pourrions repondre que tout le morceau de M. de Buffon nous paroît égal en beauté de sentimens vrais

& profonds, à ce trait si simple & si sublime que M. Rousseau met dans la bouche de la Galathée, à l'instant gu'elle s'anime, & que, portant tour-à-tour fa main fur elle-même, fur un bloc de marbre & fur son amant, elle s'écrie à trois reprises avec des inflexions de voix variées comme les différentes sensations qu'elle éprouve : C'est moi... Ce n'est pas moi... C'est encore moi! Mais nous serions forces de convenir que les beautes multipliées dans toute l'étendue du morceau de M. de Buffon, toutes admirables qu'elles font, peuvent être regardées comme le commentaire de ces trois mots sublimes & nous ajouterions -

Devine si tu peux, & choisis si tu l'oses.

On trouve enfuite dans ce recueil l'histoire intéreffante de l'homme confidéré dans la vie civile, dans fes facultés morales, & intelligentes, dans fa raison & dans ses passions, dans ses rapports avec les loix générales de la nature, avec le globe qu'il habite, & avec les animaux qui lui en disputent l'empire; ensin, M. de Busson trace le magnifique tableau de sa foiblesse & de sa grandeur; après avoir fait connoitre les erreurs auxquelles nous sommes alfujettis par la nature, autre tableau immense qui semble s'aggrandir sous sa main, il parcourt l'univers, & remarque les va-

riétés qui distinguent l'espece humaine dans les diverses parties du monde, & sous les divers climats. Il en cherche les causes, les découvre, & semble affister au conseil secret de la nature. M... a joint à ces chapitres l'histoire de ces animaux ptiles devenus nos amis & nos bienfaiteurs, & celle de ces animaux féroces qui scavent se soustraire à notre puissance, & qui semblent, en confervant leur fiere indépendance, nous reprocher & nos cruautés & notre esclavage. Mais ce qui suffiroit seul pour donner un prix inestimable à ce volume, ce sont les deux discours éloquens & sublimes dans lesquels M. de Buffon, promenant scs regards sur la nature, nous fait voir les principes toujours actifs de sa fécondité inépuisable, & la force indestructible de ses refforts, que rien ne peut détruire, hors son auteur même, qui lui a prescrit ses loix, dont elle ne s'écarte jamais, lui a tracé fon plan, qu'elle ne peut altérer, & qui, marquant tous ses ouvrages d'une empreinte ineffaçable, ne lui permet d'en changer les formes que pour les repro-duire fur le modele toujours neuf que le nombre des moules ou des copies, quelqu'infini qu'il soit, ne fait querenouveller, depuis l'origine des fiecles, & s'est réservé pour lui-même les deux extrêmes du pouvoir, celui de créer, & celui d'anéanMARS 1778.

464

wir; c'est dans le premier de ces discours que M. de Buffon , déployant de que la philosophie a de plus sublime, la physique de plus curieux, l'éloquence de plus noble, & la poésie de plus brillant, explique avec une heureuse audace fon fyftême nouveau sur la formation & les phenomenes de l'univers. « On àime, dit M ...; à voir l'esprit humain s'échapper de son cercle etroit, s'élancer jusqu'aux plus sublimes régions, parcourir l'étendue, entrer, pour ainsi dire, dans le sanctuaire du très-haut, étudier, en quelque sorte, le génie de ce grand architecte, & se rendre témoin du développement du chaos ». Ecoutons un moment M. de Buffon luimême; c'est trop longtems rélister au plaisir de l'entendre. « L'homme, feul entre tous les êtres, est capable de connoître, & digne d'admirer; Dieu l'a fait spectateur de l'univers, & témoin de ses merveilles : l'étincelle divine dont il eft animé le rend participant aux mysteres divins : c'est par cette lumiere qu'il pense & réflechit ; c'eft par elle qu'il voit & lit dans le livre du monde, comme dans un exemplaire de la divinité. La nature est le trône extérieur de la magnificence divine; l'homme qui la contemple, qui l'étudie, s'éleve par degrés au trône întérieur de la toute-puissance ; fait pour adorer le créateur; il commande à toutes les créatures. Val-

sal du ciel, roi de la terre, il établit entre tous les êtres vivans l'ordre; la subordination & l'harmonie ». Quelle hauteur dans les idées ! Quelle élévation dans le style! Quelle pompe d'expressions & d'images! Cette premiere vue de la nature est terminée par le tableau de la nature brute, dont le coloris sombre contraste avec les couleurs riantes & gracieuses de la nature cultivée. Ces beautés trop connues de nos lecteurs ne nous permettent que de les admirer & de les indiquer. Il on est de même de la seconde vue de la nature, dont cette collection eft encore enrichie, & qui doit la rendre précieuse à ceux qui ne peuvent se procurer l'édition complette des œuvres de M. de Buffon, à ceux qui, chargés de diriger l'étude des jeunes gens auxquels M ... a principalement consacré ce fruit de ses soins, ne peuvent les occuper par des objets plus propres à attacher leur, esprit par l'attrait du plaifir, & à l'éclairer par l'instruction. Les lecteurs qui sçavent que le nom de M. de Buffon est écrit dans les fastes de l'univers, n'ont pas befoin qu'on les avertifie des avantages qu'ils pourront tirer d'un ouvrage qui abrege leur travail, leur préfente une idée exacte des découyertes d'un homme de génie, & des con-noissances de leur fiecle. Nous ne devons pas oublier qu'on trouve à la fin de ce

MARS 1778.

recueil un morceau sur le style, qu'on ne peut trop souvent relire, ouvrage marqué au coin du goût, & qui contient en trois pages tous les secrets de l'art d'écrire, " Bien écrire!, c'est tout-à-la-fois bien penser, bien sentir, & bien rendre, c'est avoir en même tems de l'esprit, de l'ame & du goût. Les idées seules forment le fond du style; l'harmonie des paroles n'en est que l'accessoire, elle ne dépend que de la sensibilité des organes. Le ton n'est que la convenance du style à la nature du sujet; il ne doit jamais être for-ce; il naîtra naturellement du fond de la chofe. Si l'on peut ajouter la beauté du coloris à l'énergie du dessin, si l'on peut, en un mot, représenter chaque idée par une image vive, le ton sera lublime. Les ouvrages bien écrits scront les seuls qui pafferont à la possérité. S'il est élevé, noble, fublime, l'auteur sera également admiré dans tous les tems, ». M. de Buffon, comme on voit, a prononce son éloge, fans y songer; la postérité reconnoîtra le portrait qu'il a peint de lui-même avec des couleurs fi vraies, en ne voulant que nous inftruire; & elle répétera, en lisant fes ouvrages, ce beau vers que M... a pris pour l'épigraphe de ce recueil, & qui ne pouvoit être appliqué plus heureulement :

Natura genium, patria decus, ac decus avi.

Pieces diverses de polsie, tirées de l'Almanach des muses, annés 1778.

La valeur des termes, conte. Par M. François de Neufchâteau.

Ue nous avons de mœurs ! Que nous fommes décens !

Que fous des mots adroits nous voilons bien les chofes !

Oh! pour moi, quand je fonge à ces mots innocens,

J'admire l'art heureux de leurs métamorphofes. La gaze est transparente aux yeux les moins perçans,

Et le mot le plus pur a le plus mauvais fens, Chez nos groffiers ayeux, par un autre contrafte, L'idiôme étoit libre, & le cœur étoit chafte : On corrige aujourd'hui cet excès de candeur; Et du moins, dans les mots, on veut de la pudeur.

Mais vraiment, dira-t-on, voilà de la morale ! Un conteur a bon air à prêcher ! Pourquoi non ?

Ne fcauroit-on parler raifon

Sans la gravité magistrale,

Ou fans l'hermine doctorale? Conter n'est pas toujours une œuvre du démon; La vérité par fois, s'égarant fans fcandale, De nos récits menteurs parcourt l'heureux dédale; Et fouvent Lafontaine est meilleur qu'un fermon. Ainsi je viens au fait. Eglé, dans son bel âge, Avoit gâté son cœur par l'esprit des romans. Sa préciosité cherchoit le beau langage, Et soignoit ses discours plus que ses sentimens, Son oreille eut été choquée

473

Du moindre mot suspect au hazard égaté; Et dans ses beaux propos, toujours alembiquée, Jamais, certes, jamais, elle n'eût enduré

Qu'un juge l'eût interloquée. Une femme comme elle, interloquée! & ciel! Quelle horreur!... Vous jugez qu'en fon vo-

cabplaire, N'entroit le mot d'amour; il l'eût mise en colere:

Plus que fes vapeurs même, il eût été mortel. Une autre vous eût dit : « J'aime Monfieur un

« tel,

« Ou, Monfieur un tel scait me plaire » : Eglé se contentoit d'estimer fimplement.

Tenez, dit-elle un jour à la niece Fatime : Hier, j'eus pour Erasse une profonde estime,

Qu'il eut pour moi pareillement.

« Ah ! ma tante , j'en fuis charmée », Répond la niece étourdiment.

à Dites : combien de fois vous a-t-il estimée »?

Cette naïveté, comme on croit, déplut fort A notre précieuse. Avoit-elle donc tort ? Si la langue en ce point eût été réformée, C'étoit, par un feul mot bien des abus sauvés.

Depuis ce tems on a les femmes : Mais les effime-t-on? Messieurs, vous le scavez. Et vous, à votre tour, estimez-vous, Messieurs,

Tous les hommes que vous avez ?

Epître à un homme en faveur. Par M. Dorat,

Te voilà donc, quel doux partage! Bien enrichi, bien décoré, De tout disposant à ton gré, Et, dès-lors, comme c'est l'usage, Très-accueilli, très-entouré, Et jouant presque un personnage! Du tourbillon grand partisan, Tom. 11. Part. 111.

Dans la carriere politique, Tu vas prendre un rapide élan, Muni du titre magnifique, Et du brevet de courtifan ! Frappé de ta brillante efcorte. Ébloui de tes nouveaux fers, Je sçais bien que tout l'univers Doit se faire écrire à ta porte. Pour moi, juste appréciateur De qui t'envie ou qui t'encense, Je veux honorer ta faveur Par des vers de condoléance ; Je ne crois plus à ton bonheur, En apprenant ta dépendance. L'éclat, le crédit, l'opulence Ne sont pas des biens pour le cœur, Et, n'en déplaise à ta grandeur, Sont des écueils pour l'innocence. Quant au repos où tes beaux jours Ont jadis commencé leur cours, C'en est fait. Esclave à la mode, Il s'envole avec les Amours, Dans quelque asyle plus commode.

D'abord, fans trouble, & te fiant Aux flots d'une mer immobile, Tu ne verras qu'un ciel riant, Qu'un horifon vaîte & tranquile; Goûtant tes faftueux pfaifirs, Tu n'entendras, exempt de peine, Que le murmure des Zéphirs, Et que le chant de la fyrene. Prends garde : un foudre encor lointaim Eft enfermé dans le nuage; Les autans amaffent l'orage Qui, fur toi, va fondre foudaim Quand tu feras loin du rivage.

Mais laiffons-12, frivole ami,

NO JO M AR ST A778. C. 1478

Tous ces tableaux métaphoriques, Et ces esquisses prophétiques De ton defin mal affermi; Causons ; à mon zele fincere, Oui, c'est ton cœur qui répondra; Si c'est le bien que tu veux faire, Le feras-tui.. comme on voudra? L'audace, l'intrigue vénale, 11 Les grands, les femmes, les valets T'engageront dans un dédale D'où tu ne sortiras jamais. Armé d'une heureuse constance, De tous ces flots envain battu, Si tu tiens ferme la balance . Entre les mains de la vertu. Ton fort est décidé d'avance : On rira bien d'un franc Gaulois, Sans effor, fans philosophie, Dupe affez pour chérir les loix, Et citer encor la patrie. A nuire fi tu n'es pas bon, Eh ! de toi que veux-tu qu'on fasse? Il n'est pas si mince frélon Qui ne s'agite fur ta trace, 31 Pour te darder son aiguillon. Tous les suppôts de l'injustice Ne te verront qu'avec horreur ; Songe qu'il teur faut un complice Et non pas un accufateur. Dans ce beau fiecle où l'on publie Que chaque branche a fon progrès, Que tout enfin fe reclifie, Un honnête homme (soyons vrais) Pour telles gens que tu connois, Eft bien mauvaife compagnie. Tu déplairas ... Eh bien ! tant mieux ! Tu n'es pas loin de ton naufrage; L'orgueil t'impose un joug pompeux; La malignité t'en soulage.

Хa

Déjà tous les vents à la fois Ebranlent ce frêle édifice D'où va te chaffer, je le vois, La baine ouverte, ou l'artifice; Chaque inflant te mine & te perd : Un coup de baguette perfide A détruit les jardins d'Armide, Et te voilà dans un défert !...

Et c'eft là que j'irai t'attendre; De l'amitié c'est le moment. Le faite où je t'ai vu prétendre Est respectable affurement ; Mais quand je t'en verrai descendre, Tu recevras mon compliment, En attendant ce jour de fête, Ofe le voir dans l'avenir ; L'ame du lage est toujours prête. Et son calme ne peut finir, Dès qu'il a prévu la tempête. Sur cet océan agité, 🐪 Au sein même de l'imposture, Où te jette la vanité, Ah! retiens la fimplicité D'une ame indépendante & pure; Garde un vœu pour la liberté, Un regret à la vérité. Un souvenir à la nature.

Pauvre fou qui crois être grand! Autour de toi, tout est furface; Va! le premier pas vers le rang Est le premier vers la difgrace. Ta faveur n'est qu'un trébucher: Tes pareils aux ames flottantes Briguent la lettre de cachet, En follicitant leurs patentes.

Il faut en rire, il faut surtout,

Te ménageant une reflource, Cultiver ton ame & ton goût, Puifer le bonheur à fa fource, Au fontiment immoler tout. Dès aujourd'hui (rien n'eff plus fage), Prévenant les recours tâcheux, Penfe à meubler ton hermitage; Qu'on y trouve, au gré de nos vœux, Du frais, du calme, de l'ombrage, Tout ce qui peut flatter les yeux, Et t'offrir le prix du courage, De jeunes Amours, des vins vieux, Des vertus fans airs foucieux, Et ces écrits fans étalage, Où l'on apprend l'art d'être heureux.

Cet art vaut mieux qu'un diadême; Sous des cieux toujours ennemis, Julques à notre heure fuprême, Au chapgement tout est foumis; Mais, tes honneurs évanouis, Oferan moins compter fur toi-même; Mérite enfin un cœur qui t'aime !... Les rois n'ôtent point les amis.

Les freres du tems passé. Par M. l'abbé de Reyrac.

Dans la demeure paternelle,

Vivoient jadis deux freres & deux fœurs.

L'amour pur, l'amitié fidelle

De leurs dons les plus chers combloient ces jeunes cours,

Et n'en faisoient qu'un feul. Que c'étoit chose aimable,

De voir ces quatre enfans à cet âge adorable Où le rire joyeux est le suprême bien, Ne se quitter jamais, & s'amuser d'un rien; De les voir bien parés, pere & mere à leur tête.

X3

AND JOURNAL SENCYCLOP.

Au fortir de la meffe, un jour de bonne fête, La gaîté dans les yeux, se tenant par la main, S'en aller, en sautant, chez leur tante Colete,

Manger du lait, cueillir la violette, Et faire, en foltarant, le plus charmant follin! O jours délicieux tant regrettés du fage ! Enfans n'y penfoient pás : penfo-t-on à cet lige ?

Helas ! qu'importe ? Heureux enfin,

Ils s'aimoient bien, e'est tout. Entr'eux point de querelle ;

Le goût d'un feul décidoit tous les goûts; En bleffer un, c'étoit les bleffer tous.

De cette union fraternéfie,

Chacun dans le village admiroit le candenr ; Dans fes prônes, le vieux passeur,

Souvent, la larme à l'œil, la citoit pour modele. Souvent même on le vir, malgré le poids des ans, Se prêtant avec joie à leurs jeux innocens, Enchaîner d'un long fil la tremblante hirondelle, Ou danfer avec eux fur fes pieds chancelans.

Raison ne fit qu'accroître une amitie st belle; Rien ne put la troubler, ni le mien, ni le tien,

Ni l'avarice criminelle :

L'effime en devint le soutien, Et la vertu la rendit étermelle.

Les fleurs, idylle. Par Mile. M * * *.

Enfin, je vous retrouve, aimable fölitude, Bolquets mysterieux, grottes, réduits charmans; Je fuis, j'échappe au monde, à fon inquiétude ; Je viens vous confacter de rapides mômens. Soyez mes feuls abris, & mes feuls confidens ; Embellisse pour moi les heures de l'étude. A qui voudrois-je offrir més vœux & mon encens? Seroit-ce à l'amitié ! Mais hélas ! on publie

Que l'amitie n'est qu'un vain nom. Seroit-ce à cet enfant qui, d'une main hardie 3⁽¹⁾

479.

MAR S. 1778.

Menace la fageffe, & bannit la raifon? Non, dût-il fe venger, dût-il troubler ma vie, L'Amour n'aura de moi, ni foupir ni chanfon. Hâtons-nous, il est tems de gagner la prairie.

La diligente Aurore, au teint frais & vermeil, A verfé dans nos champs fes larmes amoureules, Et fur un char de feu, j'apperçois le Soleil Qui dore des rochers les cimes orgueilleufes. La Nature s'éveille, & reprend fes couleurs. Sur fon fein rafraîchi, vous naisfez, tendres fleurs; Dans les plis d'un bouton vos graces refferrées, Croiffent avec le jour.... Quels parfums ! quel éclat !

D'un verd, ami des yeux, vos tiges sont parées; De l'écharpe d'Iris, vos feuilles diaprées Ont le fragile émail, le tissu délicat; Comme elle, au dieu du jour, vous devez la

naiffance ; Comme elle, vous brillez d'un rayon emprunté ; Comme elle, vous n'avez qu'un moment d'exif-

Et tel est, parmi nous, le sort de la beauté.

Jaloux de se montrer à mon œil enchanté, Le muguet, le pavot, la superbe amaranthe,

La renoncule éblouiffante, Me charment tour-à-tour par leur variété. Ceffez de vous cacher, timides violettes, Sous cet humblé gazon qui vous dérobe aux yeux :

Ah! malgré vous, un parfum précieux, A l'odorar charmé décele vos retraites, Pourquoi, modestes fleurs, voiler vos agrémens?

Avez-vous craint, pour vos charmes naisfans,

Et le souffle impur de l'envie,

Et le venin de ses serpens?

L'homme seul ressent leur surie. Violette, sortez de votre obscumité; Ahlivenez effacer la tulipe buillante; X à Qu'importe fon éclat ? Vous êtes plus touchante; Flle peint la richeffe, & vous la vohupté. Que j'aime de ces hieux le calme, le filence ! Que mon cœur a befoin d'un afyle écarté !

Des humains je fuis la préfence... Ils n'ont pas, belles fleurs, votre fimplicité. N'ayant point leurs défauts, vous ignorez leuré peine :

Le crime & la douleur n'approchent point de vous; Vous ne reffentez point les douleurs de la haine...

Ah! combien votre fort eft doux! A vivre deux matins, par le fort condamnées, N'accufez point le siel, rofes trop fortunées,

N'enviez rien aux mortels infenfés;

Las, bien fouvent, de nos longués années, Nous calculons les jours, & vous en jouifiez. Vous, myrtes dangereux, l'honneus de ce parterre.

Qu'ombragent à l'envi vos festons immortels, Vons qu'Amour, de la main, cultive dans Cythere,

Vous dont la tige meurrriere

A fourni fon carquois des traits les plus crueis, Vous enfin, de tout tems confacrés à la mere, Qui décorez fon dais, parfumez les auteis, Et couronnez, dans les bras du mystere, Le front efféminé des aveugles mortels : Coupables arbriffeaux, craignez feuls ma colere...

Difpároiffez!... Mille autres, en ce jour, Partageront mes foins & mon amour.

Leur innocence doit me plaire; Le frais jaimin, dont la blancheur

Par le lys, à peine effacée,

Ref l'image de la candeur, Reviendra peindre à ma peniée Une vertu chere à mon cœur. Mais quoi! je le fens qui fonpire; Vœu téméraire! vains fermens!... Non, non, beaux myrtes que j'admire;

٠.

Vous êtes l'arbre des amans : Ma main ne scauroit vous détruire. Pourquoi de votre aspect craindrois-je les douceurs?

Dans ces solitaires asyles, J'ai le cœur & l'esprit également tranquiles gJe dors paisiblement à l'ombre de vos fleurs. Demeurez, & croisse à l'abri des orages,

Toujours fleuris & toujours verds; Unis à ces jafmins, foutenez leurs feuillages; Et moi, fuyant l'amour, craignant fes faux home

mages,

Je viendrai, fous vos doux ombrages, Cacher ma rèverie, & foupirer mes vers.

A Délie, sur un soupcon. Par M. Dorat.

L'Amour te nomme la plus belle; L'Amour t'a remis fon carquois. Ah! parmi les traits qu'il recele, Apprens, du moins, à faire un choir. Les uns éveillent les careffes, Les tendres faveurs, les desirs, Ces regards qui sont des promeffes, Le trouble secret, les soupirs : Il en est d'autres qui font naître Les démêtés voluptueux, Et ces reproches amoureux. Que les amans doivent connoître, Puisqu'ils les rendent plus heureux. Il en est qui scavent atteindre Les cœurs libres & languiffans : Il en est pour les inconstans ; De ceux-la, je n'ai rien à craindre. Arme-toi des plus dangereux; Frappe, & bleffe au hazard, cruelle ! Je sens que je t'aimerai mieux. A chaque bleffure nouvelle : Vuide le carquois, si tu venx;

Mais laisse au fond le doute affreux Qui désespere un cœur fidele.

In-promptu fait à Verfailles, au magafin de porcelaines, Par M. le thevalier de ***.

Pragiles monumens de l'industrie humaine, Hélas ! tout vous reflemble en ce brillant séjour : L'aminié, la faveur, la fortune & l'amour ' Sont des vases de porcelaine.

Le mariage à la mode, épigramme. Par M. Maffon de Morvilliers.

Mariez-vous. - J'aime à vivre garçon.

- J'aurois pourtant un parți. Dieu m'en garde l
- Tout doux : peut-être il vous plaira Chanfon!
 - Quinze ans. Tant pis. Fille d'esprit. -Bavarde.
 - Sage. Grimace. Et belle. Autre danger.
 - -Grand nom. -Orgueil. Le cœur tendre. - Jaloufe.

- Des talens. - Trop pour me faire entrager. - Et, par-delà, cent mille écus. - J'épouse.

ROLAND, tragédie lyrique, mife en trois actes, avec quelques changemens, repréfentée pour la premiere fois à Paris, le 27 Janvier 2778, par Pacadémie royale de mufique.

A Vant de parler de cet opéra, il faut que nous retracions ici, en peu de mots, les différentes révolutions qu'a éprouvées depuis 30 ans notre mulique. Les premiers coups lui ont été portés par les partifans de la mulique italienne, devenue, disoit-on, la mulique de touz te l'Europe, & la seule qui fût digne d'un peus ple amateur des arts. Ce fut par le genre bouffon qu'on l'attaqua d'abord, & nous avons vu su notre théâtre lyrique même des bouffons applaudis par un parti, & soufferts à peine par le gros de la nation. C'étoit alors trop entreprendre, à la vérité, que de vouloir, en même tems, nous forcer d'adopter une mulique firangere, & une langue / connue de très -peu de perfonnes, avec la caricature du jeu des acteurs italiens; le coup fut manqué. Qu's'y prit, par la fuite, plus adroitement; on ne voulut plus en, vahir le théâtre de nowe grand opéra; &, l'on pera comique, sublistant encore, parut un can dre plus propre aux tableaux qu'on vouloit nous préfenter, & ausquels on passion à nous accour sumer, en nous faisant oublier les graces facin les & gaies du vaudeville françois. Un musicien italien, qui avoit été l'ami, & quelquefois le collaborateur du célebre Pergoleze, M. Dunis avec une mélodie naturelle & fimple, étoit plus fait que personne pour opérer le chapgemens médité. Il trouve des auteurs, françois qui bi fournirent des sujess haureulement & gaimant arrangés; il plut, il-intéretli, & le vandeville n'ofa plus fe reproduire que dans le genre des parodies. La mulique de M. Duni nous parue u peu étrangere par les complaisances que, sane doute, ce musicien avoit pour le goût d'une nation qu'il aimpit, & qu'il ne vouloit plus quitter, que plusieurs compositeurs françois entrerent avec lui en concurrence, & l'on fçait tous les succès qu'ont eus en ce genre MM. Philidor & Monfigny. L'opéra comique, réuni au théâtre italien, gagna beaucoup par les excellens chanteurs qui l'exécuterent sur ce théâtre. Un autre harmoniste, sensible & scavant, M. X''

Gretry, qui avoit appris son art en Italie, fit faire un pas de plus à cet art : le genre comique, auquel s'étoient bornés ses prédécesseurs, ne fur pas le feul auquel il fo fixa ; un homme de lettres de beaucoup de talens & d'esprit lui préfenta des romans ingénieux & intéressans, & l'harmoniste enchanta ; il arracha même des larmes : nos autres speciacles furent presque défertés pendant quelque tems pour la scene itahënne. C'étoit encore avoir beaucoup avancé dans le changement qu'on vouloit opérer. On ne put disconvenit que cette mulique étrangere ne peignit mieux, & furtout qu'elle ne fe varift beaucoup plus que la nôtre. En même tems nos concerts nationaux ne nous firent plus entendre que des chants ultramontains, & il ne: sefta presque à la mulique françoise de partifans que des perfonnes naturellement ennemies de toutes nouveautés, & qui se pouvoient renoncer à leurs anciens & premiers goûrs.

Rien n'étoit fait encore, tant que la mulique nouvelle étoit bornée à de petits poëmes qui n'afferviffoient point le compositeur à toutes les éspecès de mulique différentes que demandoient nos opéra, au récitatif, si difficile, aux chœurs qui exigent une harmonie & des effets particuliers, & furtont à tant d'airs de danse que nous avions admis dans nos scenes lyriques, & donr le nombre d'excellens danseurs que nous avions, me nous permettoit pas de nous passer, quoique. l'art dramatique eût pu y gagner.

M. Philidor ofa, ie premier, donner un opéra-tragédie dans les principes du goût nouveau; mais la fable de l'opéra auquel il confacta fea talens étant mal tiffue, le récitatif étranger étonna; il étoir, d'ailleurs, le premier; le fuccès fut peu confidérable cette fois (*), & nos chante

· (*) Ernelinde a sto reprife depuia avec fuceita .

MARS 1778.

485.

anciens refterent encore en possession de leur théarre.

· Dans cet état des choses, M. le B.... de R.... fit connoissance, à Vienne en Autriche, avec M. le chevalier Gluck, célebre mulicien de ce pays, que l'Italie avoit vu, qu'elle avoit hois noré, & qui, étant fait pour peindre avec force les passions humaines, les affections diverses de l'ame, aimoit notre langue, & cette maniere de traiter ces mêmes passions qu'il avoit remarquée dans nos bons ouvrages. Il vint à Paris; il y fit entendre son opéra d'Iphigénie, qui donna la plus grande idée de son talent ; le poëme n'eut aucune part à son succès. Deux autres opéra, Orphée & Alceste, par le même musisien, produisirent les plus grands effets, & furent suivis avec transport pendant deux années de suite. Les vraisemblances, les grandes regles dramatiques furent connues sur ce théâtre de la féerie, de l'illusion, de la magie & de la fable, & les poëmes de l'opéra purent espérer de se placer à côté des ouvrages de goût, & de ceux qui demandent du génie. A l'égard de la mulis que, tout y fut peint, tour y fut lenti fortement, & l'on crut revoir l'ancienne tragédie grecque avec fa mélopée.

Cependant les François qui, malgré Boileau, la Fontaine, la Bruyere, & plusieurs aurres, confervoient, pour Quinault, la confidération la plus grande, & qui pensoient que tous ses poëmes étoient des chefs-d'œuvre ly iques, parce qu'ils en sçavoient par cœur quelques morceaux heureux, se refusioient aux charmes du nouveau genre, qui paroissoit les menacer de faire oublier leur cher Quinault sur la scene. Ces craintes nationales étoient venues jusqu'au célebre Gluck, qui, par reconnoissance pour un peuple dont il avoit été, en général, li bien accueille, voulut estayer d'en mottre un en mulique :

Armide, malgré les grands défauts dramarques, avoit de la réputation; il entreprit Armide, & pouffa la reconnoiffance julq d'à vouloir traiter ce fujet tel qu'il étoit. Ces opéra a été joué 30 fois avec le concours le plus grand; & la partie du public, la moins disposée à pardonner au chevalier Gluck se succès, lui devint moins contraire dès qu'il les partagea avec le poëte favori de la nation.

· Tandis que cette révolution de goût, si utile à l'art de la musique, de seul qu'ou n'est point encore perfectionné en France, s'opéroir, les partifans de l'harmonie purement italienne murmuroient de ce que nous ayant les premiers avertis de nos befoins en ce genre, ils nous voyoient épris d'une autre mulique que celle des virtuoles de l'Italie. Ils en avoient fait venir un des plus famena, & M. Piccini avoir seçu d'un homme célebre dans les leures un opéra de Quinault, avec les changemens qu'on avoit juges convenables; & qui pouvoient le rapprocher de la coupe d'un opera italien : c'est alors qu'on vit les partifans ontrés du chevalier Gluck & ceux de Mi. Piccini fe faire une guerre pen décente, & surtout peu raisonnable. Les premiers avoient pour eux de longs succès déjà obtenus en France, & les feconds argumentoient des talens de leur chef, si connus en Italie : eh l pourquoi falloit-il que le mérite de l'un de ces maîtres fût exclusif de celui de l'autre? Mais voilà l'efprit hùmain : c'eft ainfi qu'en voyang paroître Racine dans l'autre flecle, les enthoufiastes de Corneille exagérerent leur admiration pour ce grand homme. Il étolt une place à core de lui, & Racine devoit l'occuper. Nous ne connoissons que Moliere & la Fontaine qui attendent encore l'émule qui doit se tenir à côté d'eux.

· L'événement ici nous paroît avoir terminé les

S C J CM A'RIS J 1778. 2

difputes. Le chevalier Ginck n'a rien perdu, & nous avons gigné un nouvel homme de génie, dont les fons doux, fuaves, amoureux & fçavans, ont excité les plussagréables émotionst dans un poöme où les passions n'avoient pas cecuractere fort & prononcé des affections violenites. En un mot, l'opéra de Roland a beaucoup de fuccès; & quelqu'un a dit affez ingénieusement, à ce qu'il nous femble, fur la dispute den deux mufiques, que c'écoit le procès des pasfons avec les fanfacions.

"A l'égard de la maniere dont l'ouvrage de Quin nault a été changé par la nécessité d'y faire entrer des morceaux qui fournissent au mulicien des sujets d'ariettes, les personnes qui en jugent avec sévérité ne réfléchissent pas combien. it étoit difficile de placer de nouveaux vers ly-, riques à côté de ceux de Quinault, & quelle onorme difficulté entraîne la forme matérielle? de ces morceaux préparés pour des chants arrondis & symmétriques, genre ignoré du tems, de Lulli, & qui, aujourd'hui, fait le principal agrément des compositions musicales italien-r mes. C'est devant ces especes de tâches données qu'échoueront toujours, plus ou moins, les plus grands talens; la servitude s'y fait sentir à travers le goût, les graces & l'esprit qu'on veux: y employer.

Ce qui est plus digne de nos observations, c'est que l'homme de lettres qui s'étoit chargé de faire les changemens de l'opéra de Quinault, & qui s'étoit bien gardé dans le dernier acte der toucher à la stête des bergers, qui, sous Louis XIV, avoit fait le plus grand plaisir, se soit yu forcé par le goût moderne des spectateurs à en faire disparoître la plus grande partie, quoiqu'elle eût été mise en musique par M. Piccimi. Les sons naturels de Lulli étoient - ils plus faits pour la naïveté pastorale qu'une musique

487.

plus harmonieule & plus içavante? Peut-être y a-t-il quelque chofe de cela; mais ce qui nous, paroît le plus grand obstacle à ce que ce tableau, il goûté autrefois, ait dû avoir le même fuccès aujourd'hui, c'est que l'habitude, alors établie, d'introduire quelque chofe de comique dans prefque tous les opéra, ne devoit pas, dans ce tems, laisser appercevoir l'incohérence & le choc des nuances dans les fcenes où l'on se permettoit ce mélange bizarre de couleurs, comme on voit les Anglois dans les grandes (cenea de Shakespear, n'être point choqués des disparates étonnantes qui s'y trouvent.

Notre goût est devenu plus sévere aujourd'hui. Dans ce drame où se trouve réuni un événement heureux au plus grand de tous les dangers ; où un pere de famille, dans le même jour, marie la fille, & apprend que son fils doir se battre en duei, M. Sedaine n'avoit rien fait contre la nature, borsque, dans le moment où ce pere est abymé dans la douleur du péril que ve courir son fils, il avoit fait traverser la scene par une bande de violons qu'attiroit le mariage de la fille; mais le public, livré à la premiere impression, rejetta l'image de la joie qu'on vouloit faire paffer fous fes yeux, & l'auteur fut obligé de faire le facrifice du second tableau qui avoit de la vérité, mais qui manquoit à la regle de ne iamais bleffer l'intérêt principal par des accessoires qui en distraient. Tels sont les bargers du dernier acte de Roland : ce héros, trompé cruellement par une princesse qu'il ado-, re. & pénétré d'une douleur qui doit lui ôter. la raison, se voit, sans nécessité, encouré de bergers qui se jouent, pour ainsi dire, de ses peines, en venant lui conter les détails de la perfidie d'Angélique. Peut-être seroient-ils soutenables ces bergers, si leur récit n'éroit que simple, naif & court; mais Quinault, par l'abus

MARS 1778.

dont nous avons parlé, pouffe leurs discours julqu'au comique, julqu'à reffembler presque à celui d'Alain & de Georgette de l'Ecole des femmes, lorsqu'en voyant le désespoir du héaros, ils disent :

Le trouble de son cœur se montre dans ses yeux; Il s'agite,

Il menace,

Il palit, Il foupirt.

Quels terribles regards! Son trouble of appailé, &c.,

& furtout loriqu'après l'avoir fait affeoir fur un, lit de gazon, ils sui révelent qu'Angélique & Médor s'étoient donné devant eux la foi du mariage; qu'il fallut les chercher quand le festin fut prêt, & qu'on eut peine à les arracher du gazon fur lequel Roland est assis. A ce mot, ce héron le leve avec précipitation, & nous demandons si les idées que font ici naître les bergers dans l'esprit du héros & dans celui du spectateur font bien honnêtes, & bien afforties à la lituation d'un amant désespéré : voilà, sans doute, le vice réel de cette scene, qu'il a fallu faire disparoître, parce qu'il n'y a point de mulique qui dans un genre héroïque, couvre un pareil afsemblage de choses si éloignées les unes des autres. Cette premiere épreuve de la refonte d'un oné. ra de Quinault, bien mieux que ce que nous pourrions dire, instruira l'homme de lettres qui doit nous en donner plusieurs autres, que rien. n'est plus difficile que cette entreprise. On ne seauroit trop conserver les détails & les mots de ce poëte lyrique; mais on ne peut trop changer l'ensemble & l'ordre de ses poëmes, qui est pu, à la naissance de l'opéra, faire passer leurs défants à la faveur des charmes de leur diction ; mais ce seroit se tromper que de prétendre pro-

effort, avec affez de facilité & de promptitude. Ce cartilage ne reffemble point à celui qui adhere aux bords des vertebres, ni à celui qui revêt les extrémités articulaires : par la macération, il offre des lames qui n'ont point l'ordre & la texture de celles des autres cartilages : chez les femmes mortes aufli-tôt après un accouchement laborieux, il est plus épais & plus mou ? aucune espece de ligament ne fortifie sa face interne, c'eft-à-dire, ne l'unit point intimement avec les os pubis: les deux ligamens antérieurs du cou de la vessie ne s'étendent pas au - delà. du bord offeux de la fymphyle des os pubis : les grands ligamens postérieurs en sont bien plus éloignés, puisqu'ordinairement ils ne surpaffent pas le bord interne & supérieur de la face interne du trou ovalaire. L'épanouissement mulculeux du cou de la vessie, commun au vagin, & souvent au rectum, fitue entre l'obturateut interne, & le grand ligament postérieur de laveffie, se trouve encore plus distant de la symphyfe, & n'y envoie jamais des failceaux mulculeux.

On ne rencontre derriere le cartilage qu'un tiffu cellulaire mince, très-lâche, qui unit la velfie avec la face interne des os pubis. Ce tiffig cellulaire fe propage fur toute la face internedes parties adhérentes au petit baffin ; fi l'on fouffie dans ce tiffu par le moyen d'un chalumeau, l'air paffe de cellules en cellules, avec une promptitude furprenante : les vaiffeaux fanguins qui s'y distribuent, ne sont fensibles que. forfque les parties voilines ont été attaquées d'une vive inflammation.

Auffi-tôt que le cartilage de la fymphyse effitoupé, les deux branches des os pubis s'écarsent d'elles-mêmes, & laiffent toujours un intervaile de 6 à 8 lignes vers le haut de la fymphyse, & de 5 à 7 lignes vers le bas de la fym-

DIDIM A R. S. MYTANC

phyle, ionique les cuiffes font rapprochées l'une de l'autre. Si l'on maintient le cadavre dans la même fituation que la femme doit tenir pendant l'accouchement laborieux, l'intervalle est toujours beaucoup plus considérable, foit en haut, foit en bes.

Les os pubis étant écartés de 6 lignes, l'efpace compris entre les deux tubérolités des os ischion augmente au moins de 14 lignes, sans être force d'employer aucun instrument pour favoriser cet écartement; & si les parties environnantes des os pubis, des os des iles, de l'os facrum, & du coccyx ne s'oppoloient pas à l'éloignement des os ilchion, l'intervalle s'accroîtroit au moins de 18 lignes. Qu'on place les pouces sur les bords de la symphyse, qu'on fasse des efforts médiocres pour les éloigner l'un de l'autre, on obtiendra un intervalle d'un pouce, Lans causer aucun déchirement des ligamens sacro-iliaques, ni la moindre léparation du cartilage facro-iliaque. Le caulage de la symphyse étant -coupé, qu'on introduile avec un peu de force dans la matrice, lorsqu'elle n'est point revenue fur elle-même, ou très-peu, un corps ovale, dur & huilé; les branches du pubis s'éloigneront à proportion de la grandeur de ce corps; qu'on aille le chercher avec le forceps, il fortira avec facilité; les branches du forceps produiront une -dilatation très-graduée des os ifchion, à mesure gu'elles entraîneront le corps étranger, & l'on n'observera ni déchirement des ligamens, ni séparation du ligament facro-iliaque. Mais la rupture des ligamens, & particulierement la séparation du cartilage sacro-sciatique ne tarderont pas à se faire, si l'on porte avec force une cuisse en haut, tandisqu'on tire l'autre en bas; on ne peut pas obtenir le même effet en poussant en bas avec les doigts une branche de l'os pubis, tandi(qu'on.

443

pouffe en haut, avec les doigts de l'astre main, la branche opposée; alors le mouvement des branches des os pubis est à peine fentible.

A la moindre compression des os des iles un contre l'autre, les bords du cartilage de la symphyse se rapprochent, & se touchent; & ils representent leur premier éloignement des que la compression cesse.

Il est donc démontré que l'écartement des os pubis augmente, dans une gradation sensible;, les différens diamêtres du détroit supérieur du petit bassin, & du détroit inférieur, & que le petit bassin & le détroit inférieur, qui opposent ordinairement, dáns les accouchemens laborieux, les plus grandes rélatances au passage de l'enfant, se trouvent plus dilatés par la section du cartilage. Mais toutes les fois que la tête de l'enfant ou d'autres parties de son corps ne pourront pas furmonter les obstacles qu'ils rencontrent dans une de ces parties du bassin, doit-on se 'décider à la fection du cartilage ? Avant que de fonger à l'entreprendre, il faut être intime-ment convaincu par des expériences & des observations multipliées, que ni la nature, ni l'art aidé. de la nature, ni l'art feui, ne pourront opérer l'accouchement par les voies ordinaires; il faut que la conformation du bassin ou de l'enfant soit telle que, fans la fection du cartilage du pubis, ou fans l'opération célarienne, la mere & l'enfant périroient infailliblement, ou bien il faut que l'enfant étant mort, il soit impossible, fans exposer la mere, de l'extraire avec quelque inf trument que ce soit ; ou bien il faut que la mere, pour fauver fon enfant, veuille absolument courir les risques de la vie : encore ma main fe refuseroit-elle à satisfaire les instances d'une mere auffi courageufe.

Est-on déterminé à pratiquer l'opération, & la section du cartilage de la symphyse ne produit٩.

elle pas une dilatation suffisante? On peut y réunir l'action du forceps, instrument dont le trop fréquent usage a déjà causé des malheurs innombrables, faute de connoître toutes les resfources de la nature, & même celles de l'art fans le secours des instrumens.

(La fin à l'ordinaire prochain.)

Confidérations fur le traitement de la goutte, communiquées aux auteurs de ce journal.

L est très-difficile, & même impossible de comnoître la nature de la goutte, qui quelquesois est confondue avec le rhumatisme, & le scorbut. Quoique tons les praticiens soient d'accord qu'elle est souvent un instrument dont la nature se sert pour dépurer le sang, ils conviennent aussi qu'elle présente les obstacles les plus grands dans son traitement, & dans les moyens curatifs.

- La diffolution de gomme ou plutôt de réfine de gayac dans le tafia a paru depuis deux ans fixer l'attention des perfonnes fujettes à cette cruelle maladie; mais les effets n'en ont pas été également beureux.

Les personnes à qui elle a le mieux convenue, étoient d'une corpulence pleine, molle, humide, & d'une conflitution forte & robuste. Quait aux jeunes gens, & aux sujets d'un tempérament sec & maigre, ils doivent s'abstenir des fpiritueux dans une maladie où les nerfs jouent de plus grand rôle.

Nous fommes persuadés que le gayac contient véritablement des principes vertueux dans le traitement de la goutte, & des rhumatismes goutteux : d'ailleurs, nous sentons qu'il est difficite de rendre miscible à nos liqueurs la réfine de

gsyac, à moins qu'elle n'ait été auparavant dif. Joute dans un véhicule fpiritueux de la nature du tafia ou autre; mais il feroit intéreffant pour le fuccès de ce remede, 1°. que la réfine de gayac fût préparée dans les laboratoires des apothicaires; 2°. que l'on eût recours à un autre diffolvant que le tafia : en effet, il est certain que l'on ne peut guere avoir confiance à la réfine de gayac qui nous vient par la voie du commerce, laquelle fe vend à raifon de 12 ou 15 fols la livre, & qui est prefque toujours mélangée avec la majeure partie de colophane.

Nous imaginons donc qu'il seroit intéressant d'opérer cette diffolution dans l'æther marin, préparé conformément au procédé donné par M. le baron de Bormes à l'académie royale des sciences de Paris : c'est une opération de chymie très-précieuse, dont plusieurs praticiens se font fervis avantageulement pour prévenir la. pasulyfie, & même dans l'attaque de cette maladie où l'on perd le mouvement, le fentiment, & dont l'engourdiffement & la foiblesse font re-Pardés comme les premiers degrés. On la fubfntue très-avantageusement à l'usage des cauxminérales, qui, comme on le sçait, contiennent une certaine quantité de sel marin; alors la réfine de gayac, diffoute à la dose de 4 gros dans une once d'æther marin, pourroit être prile, à jeûn, tous les matins, à la dose de 24 ou 36 gouttes que l'on verseroit fur un morceau de fucre, & que l'on étendroit enfuite dans un demi-verre d'eau; l'on pourroit même en faire usage dans le paroxisme de la goutte; du reste, on se conformeroit en tout à l'avis du médecin que l'on doit confulter.

Le flacon contenant une once & demie de cette préparation, & qui peut durer environding lemaines, est du prix de 12 livres.

• C'est ici le tieu de rendre compté des effets' de la préparation de l'extrait gommeux-réfineux de gayac, dont le procédé a été annoncé, avec le plus grand défintéressement, dans le Journal encyclopédique, & dans la feuille des Avis divers (15 Avril 1977, pag. 455), par M. Martin, apothicaire à Paris, rue Croix des Petits-Ghamps, & qui se fera toujours un vrai plaisir d'en donner copie, pourvu que l'on ait attention d'affranchir le port des lettres.

Cet extrait, qui contient tous les principes de l'écorce & du bois de gayac, s'emploie à la dole de 24 grains divités avec du fucre, & partagés enfuire en trois prifes : on délaie avec une cuillerée d'aux chaque prife, que l'on prend à uno demi-heure de diffance l'une de l'autre, buvant par-deffus chacune une légers infuíon de genepi, que l'on édulcore avec très-peu de fucre ; on peut en continuer l'ulage, même dans le paroxifme, feulement à la dole d'une ou deux prifes, autrement, une dole, qui eft compolée de 36 prifes, fervira pour 12 jours.

On continue l'ulage de ce remede pendant : trois mois, c'efl-à-dire que, chaque mois, on en prend une dole; enfuite on boit pendant 4 jours une pinte de petit-lait clarifié; & le cinquieme jour, on fe purge avec une prise de pillales savonneuses, aloétiques, évitant d'user de ce purgatif dans l'accès.

Telle est la maniere dont cette préparation a été administrée à un ancien cocher de M. le vicomte d'Angerville, voifin de la terre de M. le marquis Turgot, qui, par une foise de sa bonté naturelle envers ses vassaux, avoit emporté, pour leur soulagement, une certaine quantité de ce remede tout préparé.

Ce malheureux goutreps étoit obligé, depuis 20 ans, de demeurer au lit trois ou quatre mois de l'année; réduit à un état déplorable, ayant

Tom. II. Part. III.

les yeur très-meltraités, ainli que des nodus dans toutes les articulations des deigts, voyant chaque jour s'aggraver un mal qui lui entreprenoit toute la tête, il fit usage de ce remede par le confeil de M. le marquis Turgot; une seule dose Suffit pour faire disparoître l'humeur de ses yeux ; la the est très-dégagée ; il a recouvré l'ulage de ses jambes au point qu'il est en état de courir. Pendant fon traitement on le frottoit tous les jours, matin & foir, avec l'effence arthritique ; cette teinture est composée de plusieurs plantes aromatiques, & le favon en fait la principale base. On avoit soin de la dégourdir légerement; on lui en appliquoit des compresses fur les parties enfiées, en observant toutefois de ne pas l'employer dans le paroxisme de la goutte; alors on fe fervoit des fomentations les plus simples, ou bien de cataplasmes préparés avec de la racine de guimauve, des fleurs de fureau, de camomille, & de la mie de pain, bouillie dans du lait. Il ufoit en putre, des lavemens adouciffans. On l'avoit mis à la diese blanche; il s'abftopoit de mêts épices & falés, de café, de liqueurs Se vins de liqueur. Il convient de boire fon vin fort trempé à l'heure de ses repas, & même d'en discontinuer totalement l'usage, fi cela est polfible.

1

Nous citerons isi M. le baron de Sullof, qui a reniré de l'ulage de ce remede les avantagesles plus grands.

Le prix d'une dose, contenant 12 paquets de genepi, une bouteille d'effence arthritique, 36 paquets d'extrait gommeux-réfineux de gayac, & une prise de pillules lavonneules, aloétiques, eff de Ja lie. Sur la mort du Sr. le Kain de la comédie francoife.

MARS 1778.

- E théltrefrançois vient de perdre(te 8 Février) a un acteur qui jouissoit d'une grande réputation, & qui, dans les derniers tems, y attiroit la foule 10 ou 12 fois par an, parce qu'il étoit plus de la moirie de l'année absent ou malade, & qu'il a'avoit qu'un petit nombre de rôles à brouhaha. Henri-Louis le Kain, fils d'un artifie de Paris, & lui-même dejà connu pour la bonne fabrication des instrumens de chirurgie, fut distrait du talent qu'il tenoit de son pere, par le plus vif amour de la comédie. Le célebre M. de Voltajre avoit chez lui, rue Traversiere, un théâtre fur lequel il effayor l'impression que devoient produire fes ouvrages ; le jeune le Kain lui fui présente, & M. de Voltaire lui remarqua des dispositions affez grandes, surtout dans le role de Makomet, pour l'engager à lui offrir un logement : ce premier succés lui affuroit une prorection qui ne pouvoit qu'être de la plus grande utilité pour son début.

La reconnoissance qui l'attachoit à ce grand homme lui fir choisir, pour se montrer au public en 1751, le rôle de Titus dans la tragédie de Brutus, dont il rendit affez fortement beucoup de morceaux; mais, on ne peut le dissimuler, les jugemens du public sur cét acteur surent très-partagés à son début, & l'ont été encore longtems après.

Le moment dans lequel il parut, ne pouvoit cependant être plus favorable : les acteurs qui le partageoient alors l'emploi tragique, étoient foibles au moins : s'il eut fuccédé immédiatement à Dufrefne, dont la figure impolante,

SOO JOURNAL, ENCYCLOF.

noble & belle, la voix (onore & brillante, & les talens naturels & fans effort avoient fait le tharme de la fcene françoile, il est douteux qu'une figure peu héroïque, un organe dur & martelé, & une lenteur de débit la moins naturelle dans la chaleur d'une action quelconque n'euffent pas encors élevé plus de critiques contre es l'ébutant.

Beaucoup de travail, un feu intérieur & fonbre, mais éclatant par intervalles, une intelligence affez fûre, une étade fuivie des mouvemens ertérieurs & de toute la pantomime tragique, un grand parti, & quelques autres circonflances qui le développeront par la fuite, augmenterent chaqué jour les partifans, quoiqu'il reftât toujours quelques amis d'une nature moins véhémente & moins forcée, & qui fe fouvenoient qu'on avoit fait de vives impressions fur eux à beaucoup moins de frais, & en parlant beaucoup plus à leurs ames qu'à leurs yeux.

Il faut observer que depuis l'origine de la scene françoise, c'étoit du sein du parterre que s'élevoient les oracles qui décidoient du fort des pieces & des acteurs ; c'est-là que s'étoit fait entendre la voix qui, à la reprélentation des Présieufes ridicules, avoit crie : Courage, Moliere, voilà la bonne comédie. C'étoit au milieu de ces titoyens réunis peu commodément, mais libres, mais penfans, mais instruits, que sembloit réfider le goût de la nation ; on pouvoit bien lui reprocher quelques momens d'erreur ; mais ils étoient rares, & cet aréopage littéraire avoit appris, de les fautes mêmes, à y recomber moins fréquemment. Les loges alors n'avoient point nsurpé sur lui le droit d'applaudir ou d'improuver telle scene ou tel acteur, & ses décisions coient celles de la nation entiere. La perte de la liberré, qui, malheureusement, dégénéroit quelquefois en licence, & le changement du local

1

de la comédie ont contribué, ainfi que le luxe, à dénaturer ce tribunal, qui, n'ayant plus ses guides, perdant ses traces anciennes, & s'égarant fans qu'il s'en apperçût, a depuis rendu plus d'un arrêt que la possérité ne ratifiera point. Beaucoup de succès en bien des genres, déjà désavoués par les connoisseurs véritables, accusent la coupable indulgence du nouveau parterre.

Le Sr. le Kain, auquel nous ne refusons pas une partie des talens que l'on vante en lui, ne pouvoit se soupconner aucun défaut devant des juges qui lui marquoient chaque jour la vénéra-tion la plus grande; '& ce n'a été que vers les dernieres années de fa vie, que, par les propres réflexions, & peut-être un peu par la diminution de ses forces organiques, qu'il s'eft rendu plus tigne de fa réputation, en débitant davantage, en ne donnant pas à toutes les scenes, & surcout aux premieres, un degré de chaleur égale à celle que demandoient les grandes situations, en diminuant un peu l'intensité déchirante qu'il donnoit à certaines consonnes, comme les R, qu'il paroiffoit multiplier dans les mote rage, filreur, &cc., &c., & qu'il prononçoit comme fi on les écrivoit de la maniere fuivante : farrrreur, rrrage.

A l'égard de la pantomime, qui confiste à deffiner avec force ses mouvemens, ses attitudes, ses gestes & ses pas, d'après l'étude qu'il en faisoit chez lui devant une glace, il la porta peutêtre trop loin, & nous n'en faisons la remarque ici que pour détourner ses fuccetseurs de s'occuper trop de soins aussi pénibles, & qui font peu nécessaires aux chess-d'œuvre de nos grands maîtres, puisque le Roscius François, l'illustre Baron, les sit admirer sans ce secours aussi fatigant pour l'acteur que pour les vrais connoisseurs.

Υз

SOL JOURNAL ENCYCLOP.

Ce moyen extérieur de peindre les affections diverfes de l'ame ne doit être poullé à une certaine exagération que dans la pantomime véritable, c'eft-à dire, lorfqu'il est question de fuppléer à la parole par les feuls mouvemens du corps; mais lorfque Corneille ou Racine font parler un acteur, ils ne demandent de lui que de la fenfibilité, de la vérité, de la chaleur & de la noblesse; vouloir faire pour le spectareur plus que ces grands hommes n'ont fait eut-mêmes, c'eft, de la part de l'acteur, se défier de leur génie, & trop prélumer du fien.

Cette pantomime, trop vantée de notre tems, à, fans doute, été d'un grand secours à quelques-unes de nos modernes tragédies romanesques, dont le vuide & l'invraisemblance demandoient à être cachés par un art imposseur qui s'emparat victorieusement de l'attention d'un public ailément ébloui : ne craignons pas, en efet, que Pyrrhus, Radogune, Héraclius, le Cid. Iphigénie , Bajazet , Phedre , Britannicus , Zaire, Brutus, Algire, &c., aient à perdre quelque chose de leurs beautes réelles en passant dans la Bouche des successeurs du Sr. le Kain 2 les ouvrages qui nous feront le plus appercevoir de la perte, annonceront leur propre fois bleffe. Heureux fi les acteurs destinés à le rem, placer se vouent moins à son imitation qu'à celle d'une nature noble, sensible, simple, & ennemie de l'art! Nous ne pouvons les garantie que l'étonnement qu'ils causeront en reptenant la route des Baron & des Dufreine, no fasse d'abord quelque effet défavorable contre eux ; mais s'ils aiment la gloire de leur profeition, s'ils l'aiment pure & vraie, qu'ils comptene sur l'effet infaillible du beau, qu'on croit avoir perdu de vue, mais qui ne reparoit pas sans entraîner ceux mêmes qui l'avoient le plus mén cònnu.

MARS 1778.

Un jeune acteur, avoué déjà du public, a donné les plus grandes espérances; c'est à lui furtout que nous adressions le conseil de n'avoir de maître que son cœur : une figure avantageuse, une voix pleine & belle, beaucoup de noblesfe dans les yeux & dans fon maintien, font les garans de ses succès, s'il étudie son art avec toute l'attention, si, en prenant du Sr. le Kain ce qu'il avoit d'expressif dans ses derniers tems, il ne se livre, comme lui, à l'étude théâtrale de ses roies, qu'après avoir beaucoup réfléchi sur la piece entiere, & sur les rapports de son personnage avec l'action générale. Nous ne le dissimulerons point à cet acteur, que l'exemple avoit déjà entraîné plus loin qu'il ne le vouloit peutêtre : nous avons vu quelquefois sa figure le déformer trop par le jeu forcé des muscles de son vilage ; c'eil aux douleurs du corps qu'appartiennent ces crispations excessives ; les peines les plus profondes de l'ame ont un caractere à elles ; & le malheureux Edipe, qui ne s'est point encore crevé les yeux, ne pouffe point les cris de Philoclete, qui fouffre des tourmens incroyables par la bleffure que lui a faite une des fleches d'Hercule, & qui ne peut guerir que par le secours du médecin Machaon. Celui qui, le premier, a enfanglanté ses mains ou ses véremens, qui a jette des cris tels qu'un malheureux les poufle sur l'échaffaud, qui a porré sur son visage ce degré de difformité digne de servir de modele à un pointre traçant l'image de l'enfer, qui, dans fa douleur, s'est roulé par terre, ou qui a étudié scrupuleusement la pénible agonie d'un homme mourant, a calomnié la sensibilité su spectateur, & s'eft eru, comme l'acteur anglois, entoure d'une populace qui court à Drury-lane, plus pour y être affecté des horreurs de se genre, que pour s'y pénétrer d'un sentiment exprime avec force.

¥ 4

Nous n'oublierons point de faire honneur au Sr. le Kain d'une observation plus rigoureuse du costume, jusqu'à lui trop négligé sur la scene françoise. Il partagea la gloire de cette attention nouvelle avec la célebre Mile. Clairon, fi digne encore de nos regrets, & que de malheureuses circonstances éloignerent trop tôt du théâtre où elle brilleroit encore.

Le Sr. le Kain, qui, à force d'art, d'étude & de sensibilité dans le genre tragique, étoit parvenu à faire oublier la pesanteur de son débit, & avec lequel une tragédie duroit une demi-heure de plus qu'avec tout autre acteur, avoit bien senti que cette lourdeur ne pouvoit pas se cacher dans le genre comique, dans lequel il ne se montra point; & nous ne pouvons nous empêcher d'observer que tout acteur defliné par la nature à la profession de comédien peut bien avoir une disposition plus marquée pour l'un des deux genres, mais qu'il est difficile de concevoir qu'il ait un obstacle invincible pour l'un ou pour l'autre. Quel est l'homme de la société qui, ayant une prononciation aifée, une voix fonore, une dispolition prochaine à s'émouvoir de tout, jouiroit de la répu-tation d'un bon lecteur, & cependant ne réulfiroit exclusivement qu'à la lecture ou d'une tragédie, ou d'une comédie ? Il seroit difficile, sans doute, de trouver la cause de cette exclusion fans nuire à sa réputation de véritablement bon lecteur. Le Sr. Brizard n'est pas moins applaudi dans ses rôles nobles & intéressans de la comédie, que dans le rôle d'Auguste ; le Sr. Molé est aussi chéri dans différens rôles comiques, & surtout dans les petits-maîtres, que dans Britannicus & Beverley; & le Sr. Larrive, qu'on applaudifioir dans Edipe, du vivant même du Sr. le Kain. passe fans peine, & avec succès, aux rôles du Misantrope & du Métromane, comme le faisoiene

í

autrefois les deux célebres acteurs que nous avons cités.

Nous le répéterons encore, dans la crainte qu'on ne nous accuse d'avoir refusé des talens au Sr. le Kain : il falloit qu'il en cut beaucouppour s'être fait pardonner tout ce qu'il avoit d'obstacles naturels à la perfection de son art. La cruauté & l'amour féroce & jaloux, ces palsions qui rapprochent le plus du peuple des her tos, étoient celles qu'il traitoit avec le plus d'épergie, & qui lui avoient fait le plus grand nombre d'admirateurs; mais li le rôle où ces passions éclatoient, avoit en même teins d'autres nuances, tel que celui de Rhadamiste, par exemple, ce rôle n'était pas joué avec la même perfection dans sa totalité, & c'est ce que n'appercevoit pas la multitude qui lui étoit dévouée. Il triomphoit dans Néron, & n'étoit pas égal dans Achille. Admirable dans les trois derniers actes de Zaire, il no parvenoit qu'à se faire supporter dans le premier, &c.

Les, obligations qu'il avoit eues de si bonneheure à M. de Voltaire, lui failoient préférer les tragédies de ce grand homme à toutes les autres , &, de fon core, M. de, Voltaire, qui connoiffoit les talens de cet acteur, qu'il avoit pour ainsi dire, créé, y conformait, autant que cela étoit possible, les rôles qu'il lui destinoit ainsi que cela s'est toujours pratiqué par les écrivains dramatiques, enforte que, graces, à la fécondité de cet immortel auteur, le Sr. le Kain paffa longtems d'un triomphe à un'aure, C'est une circonstance digne d'étre remarquée quie M. de Voltaire, à cet âge ou Sophocle he encore l'Adipe à Colone, &, comme ce célebre Athenien, fi digne d'être appelle l'abeille & la ferene françoife, revenant dans la patrie, pour y faire jouer une tragédie nouvelle, & comp-

tant fur les talens de fon afteur favori, foit reme

Ϋ́ς

tré à Paris le même jour qu'il y a été entesré, de qu'il ait interrompu les regrets de cette more inopinée, par la sonfation agréable qu'a causée son heureux retour dans une capitale qui, depuis longtems, gémissoit d'être privée du plaisir de le voir.

Extrait d'une lettre sur les cures de M. Mesmer, écrits de Vienne en Autriche, le 21 Décembre 1777, à M. Bell, bailli de Hirsingen & de Landzer, membre des sociétés économiques & d'émulation de Berne, de Bále, &c. (*)

J'Ai oublié de vous fatisfaire dans ma derniere, touchant M. le docteur Mefmer; je vous demande parlon; & pour réparer cette faure, je vais vous dire ce que j'en liçais.

· La réputation qu'il s'eff faite dans ce pays-ci ne vaur guere mieux que celle du T. R. cure Gaffner, que vous avez vu. Tandisque l'un préfend operer des miracles par une vertu furnarurelle, l'autre emploie un remede que la nature tui a mis fous la main, '& dont il ne connoit pas mieux les effers que la caule qui doit les produire. Parizirement ignorant en phylique f quoique cette science convienne à' son état phis qu'à un avere)', il n'a pas la moindre conhoiffance de la théorie de l'aimant. Plein de conflance en fes paroles, qui en imposent, furiout aux malades, 'it parvient fouvent à cacher l'empiri me fous un langage eblouifant, peut-être mintelligible; en uite il va en tatonnant, il varie dans l'emploi de fa cure pour lui donner un air de vérité; & si le hazard le seconde, ou que Finagination du malade lui attribue, comme à

(*) Ces extrait viens de nous être envoyé par NE.

M. Gaffner, un succès qui n'existe pas, il scalt s'en targuer, en remplir les gazettes & les journaux, &, par-là, acquérir une réputation qu'il ne mérite pas. Voilà, mon cher ami, ce que tes membres les plus diffingués de la faculté de Vienne pensent sur le compre de M. Mesmer ; & comme ce sont des gens d'honneur & de probité, je ne crois pas que la passion les porte à décréditer un remede dont l'emploi influeroit fi fort sur le bonheur de l'numanité. Au reste ils avouent qu'un médecin habile & profond phylicien, qui voudroit cultiver en homme fage cette branche de la phylique, confidérer l'analogie que l'aimant peut avoir avec le corps humain, tenter avec prindence quelques expériences, enrichiroit son art des découvertes que M. Meimer tentera inutilement : car, pour y réulfir , il faudroit réunir toutes les qualités qui manquent à celui-ci, c'est-à-dire, des connolisances parfaites de la chose, une étude infatigable, longue & pénible des maladies contre lesquelles ce remede peut convenir, enfin les facultés & le définiéressement nécessaires quand on veut travailler pour le honheur des hommes. Je fuis d'aurant plus porté à croire à ces Melheurs, gu'une cure de M. Melmer, faite fur une demossielle aveugle, que je connois de nom, a eu les plus funestes effets. Dans les premiers jours, on a perfuadé à la pauvre fille qu'eile voyoit ; elle nommoit parfaitement une couleur . quand on lui en avoit dit tout bas le nam; fout le monde s'empression de la voit, & on la qui-toit, persuade de sa ceute comme auparavant. Personne ne croyoit au faiseur de miraçles, que les parens & la jeune demoiselle, qui n'osoir être incrédule; enfin, après quelques jours, cette infortunée tomba dans des convultions horribles & des douleurs effroyables, que les fecours d'un autre médecin appaila ; mais on vient ¥ 6

507

SET JOURNAL ENCYCLOP.

de al Austra qu'elle de source inne une facation. put que janual. Enfin, man cant ani, les lectures que /a tures far l'anange an magnétifse k se l'ésanité se fon completer qu'il en ef des cuers magnériques comme de l'écetrente méticale ; p abears métecian, tant en Brance qu'en Suifle, en Itaire, &c., fe font occupés se cene derniere avec divens faccès ; elle eft tombée des que i empirisme s'en eft mé-16, & qu'ancun ferrant n'a en la patience de s'y livrer comme il convenoit; on la reprend actuel'ement à Paris, à Geneve, &c., & filos réufin a en fixer le succès, nous poursons, à coup fur, d'après le rapport parfait existant entre les deux fluides, espèrer les mêmes effets du magnétifme. Tirez de ceci, mon cher ami, ce que vous croirez devoir marquer à la personne dont la sancé vous tient tant au cour : à la place, je ne m'exposerois point à la dépense inu-tile d'un long voyage, & au danger du hazard. La réputation de M. Meimer fait beaucoup de bruit au-dehors ; mais à Vienne elle parle G bas qu'on ne l'entend point.

Trait d'hifloire naturellé, tiré d'une lettre récomment adreffée à l'auteur de la GAZETTE d'A-GRICULTURE, per M. le chevalier Duduit de Maizieres.

I l'a'eff fait à la Margotiere, près de Provins, Jun effai fur une nouvelle génération d'animaux, d'où il pourroit réfuiter un avantage effentiel pour le public. De l'accouplement d'une tonquine avec un porc blanc de la grande efpece, M. le chevalier Duduit de Maizieres a vu nature des animaux plus gros que les tonquins, & un peu moins allongés que les porcs ordi-

M A R S 1778.

naires. L'inflinct de ces métis est , à peu près ; femblable à celui de tous les quadrupedes donnes tiques qu'on traite avec douteur, de auxquels on accorde une certaine liberté. Ils ont le caraca tere paisible, & ne font pas dépourvus d'intelligence. D'ailleurs, ils aiment la propreté au point qu'ils écartent eux-mêmes de leurs lits toutes leurs ordures. Leurs porcs de cette nouvelle race n'ont pas la voracité des cochons ordinaires. On peut les nourrir à moins de frais ; ils pâturent, & mangent avec appétit les fouilles de mûrier, d'abricotier, d'orme, de vigne, &c. Ils s'accommodent de toutes fortes d'alimens. & ne refusent pselqu'aucun de ceux qui servent à la nourfiture de l'homme. Leur fécondité se manifeste de bonne heure : si l'on éleve une femelle de cette espece avechin male ; 6 mois sprès, elle commence à porter ; elle met bas les petits au hout de 3 mois & 3 femaines. M. Du4 duit de M. a obtenu de certe race, des cochons blance & noire, & mèlangés de la conleur propre au fanglier. Quelle que foit la couleur de leur foie & de leur pean, la chair en est délicate. « Je crois, dit-il avec raifon, qu'il feroit annungenr d'en multiplier l'espèce die pourroit fournir aux manouvriers surtout, & aux gens de la campagne une nourriture agréable & pen coûteufe ».

EXPÉRIENCES REMARQUABLES

O N'ésrit de Caem, que M. de Thoury, prêmes de l'oratoire de la même ville, a guéri, par le moyen de l'électrisité plusieurs particuliers fur lesquels les remedes d'usage n'opéroient point, & entr'autres, un jeune homme paralysé de la seinture en bas, ayant les sphinglers de l'anus

40g

Sto JOURNAL ENCYCLOP.

& de la vessie sans ressort, l'épine dorsale sans confilhance, enforte qu'on étoit obligé de le foutenir au moyen d'un corps de bateine ; il étoit dans un état de maigreur effrayant, & n'avoit de ban que le vilage & l'appétit. Ce fut le 8 Juin de l'année derniere que ce journe homme fut confié à M. de Thoury . Dès les premiers 8 jours, une tumeur qu'il avoit fous l'orgitte droite, & qui, de la groffeur d'un poids de demi-livre, occupoit, cont le obto de la gorge, diminua fenfiblement, & difparux enfin : le 206. jour, les sphinchers furent résublis, l'épine du dos devint plus ferme, l'embonpoint des cuitles & des jambes revint; enfint, vers la mi-Aofit, le jeune paralytique marcha fans appui, & au bout de 3 mois il a été perfaitement rétabli: M. de Thoury observe qu'il a électrifé ce jeune homme lans l'ifolet ; par de petites commotions tirées fut les partiestaffeciées ; quiuz de fes malades qu'il avoit ilolo, a été 6 mois à guérir ; mais il n'alfure postif, que cette différence de sems dans les 'deux cures' soit plurot l'effet de la maniere d'électrifer que de la dispolition des sujets.

'Académie établie à Rouen fous le titre de L'Immaculée conceptiona tenutie 12 Décembre dernier une léance publique. Elle a décerné le priz de l'ode françoife à M. Laignel, avocat au Havre, auteur d'un poème de ce genre fur les phares de Normandie, & parsiculièrement ceux da Havre. Un médecin de Paris, qui ne s'ell pas fait coanoître, a remporté celui de l'ode latine, pour lequel il avoit envoyé un hymne fur la descente du de Espirit le jour de la pentecéte. Une idylle institutés : Alcese & Méloit , ou chant de

i

MARS 1778.

Punteur maternel, a mérité à Mme. la comtesse de Laurencin le prix de ce genre. L'académie aura cette année, septicouronnes à distribuer, sçavoir : 10, un prix extraordinaire, remis au concours, pour un poëme françois ou latin, d'environ 200 vers, fur l'Inauguration d'un monument érigé à Vienne, en 1647', par l'empereur Ferdinand III, en l'honneur de l'immaculée conveption: 29. un prix de la valeur de 300 livi, propolé par. M. le duc d'Harcourt, gouverneur de Normandie, & prince de l'académie ; le fujet, qui pourra être traité en profe ou en vers françois (*), est la réunion de la Normandie à la conrenne de France sous Philippe-Auguste, & la conftante fidélité de cette province à son roi comme à fes ducs : 3ª un prix d'éléquence, remis double ; l'orateur aura cette quellion à réfouidre + Quels font, over Vinfpiration, les caris? Sords que afferent dux livres faines la superiorité fur les livres profanes : 49. un prix pour une bil-Terration oratoire dans laquelle on déterminere vlairement les moyens les plus conformes à la reltpion ; à l'humanité & à la politique , de faire cef-Jer la mendieise dans la province de Normandie: "1". trois prix pour une allégorie latine , des Rances françoifes; & un poeme françois d'enwiron 200 vers héroïques, dont les fujets font au choix des auteurs. L'académie les invite à préférer des matieres intéreffantes par le piquant de la nouveaure, par des traits de bienfalfance, par des inventions juilles dans les friences & dans les arts, ou par des découvertes drifés la d'Annihanitél-On doit sinterdire toute composition fatyrique, ou tirée de fa mythologie. Les Duvrages seront envoyes doubles, & france de port, avant le 1er. Décembre prochain ; su R. P. prieur des carmes, tréforier de l'académie.

(*) On pourca choise entre un difcours historique & académique, & une ede ou bien un poeme de 200 vers.

-<1L

SIS JOURNAL ENCYCLOP.

La soci té libre d'émulation établie à Paris propole un prix de. 900 livres à celui qui remplir ta le mieux les vues fur le fujet fuivant : Trouver une matiere ou une composition quelconque aves laquelie on puisse fabriquer des uftenciles de cuifins capables de foutenir la plus forte ébullition, les alternatives subites du froid & de la plus grande chaleur, qui n'aient aucun des inconvéniens du cuivre, du plomb, des étamages, couvertes, ou vernis ordinaires, & qui foient auffi folides, & moint shere, s'il oft possible, ene les ustenciles d'usage Les conditions sont, 1°. de prélenser pour mor deles quelques uffenciles de cuivre, comme casseroles, marmites ou brasiers, afin que la socié: é puisse les soumeure à l'esfai : 2º, de der crite dans un mémoire clair & détaillé, la com polition de la matiere, le procédé de la fabir cation, de la cuisson ou autres préparations des dits ustenciles, de façon que la société puise fabriquer elle-même, on faire faire devant elle les expériences capables de la déterminer sur le choix & la bonté des matieres & des usiencir Jes ; 3º. d'envoyer l'échantillon des matieres premieres, and que, fi les expériences ne réufifiqient pas , les auteurs ne pullent pas dire qu'on s'el trampé sur le choix de ces matieres : 49. de met tre fur les modeles & mémoires une devile qui fera répétée fur un billet cacheté qui contiende les nome, demeure & qualités du concurrent, fans fe faire connoître directement ni indirecte ment avant le jugement ; 5°, d'envoyer le tous franc de port, au bareau royal de correspondant ne generale, que des Deux Portes St. Sauveur , avant le premier Juillet 1779, pour le prix et stre délivré à la séance publique du mois de Décembre suivant. Ces conditions sont de rigueus

La même fociété propose deux, prix de 50 fr vres chacun, qui seront distribués au mois d'àuril 1779, pour les deux meilleurs modeles de

sharriots, charrettes, lardiers, tombereaux, ou autres voitures propres à transporter les pierres ou les autres masieres d'un poids confidérable, foit en une seule masse, foit en plusieurs parties. Elle offre à la confidération des concurrens ces objets. 19. D'obvier à la stadure des effieux ; à la rupture des roues, à leur chûte sur les paffans, au versement des voitures ou des fardeaux. 2º. De faciliter les chargemens & déchargemens des voitures, ainsi que la mobilité des avant-trains, s'ils en admettent dans celles qu'ils proposeront. 3°. D'augmenter, autant que faire se pourra, l'efpace destiné aux fardeaux à transporter, fans élever le centre de la pesanteur. 4º. De concilier la fimplicité, l'économie, avec la folidité, & furtout avec la sureté publique. 5°. De rendre plus aifées les diverses actions des voitures, comme détourner, monter, descendre, reculer & enrayer. 6º, Enfin, d'épargner, le plus qu'il elt possible, les chevaux & leurs harnois, les chemins & leurs chauffées ou pavés. Si parmi les modeles présentés au concours, il s'en trouvoit un d'une voiture également propre au transport des matieres solides ou liquides, divisées en portions, ou réunies en masses, & qui joignit à cette qualité la supériorité ou même l'égalité dans tous les autres points, l'auteur gagneroit seul les deux prix proposés. Les conditions du concours sont 1%. d'envoyer un modele exact & proportionné à un pouce pour pied au moins. 2º. D'accompagner ce modele d'un mémoire explicatif bien clair & bien détaillé. 3°. De mettre fur le mémoire & fur le modele une même devise qui sera répétée fur un billet cachete, qui-contiendra les nont, furnom, qualités & demeure du concurrent. 4º. De ne le faire connoître ni directement ni indirectement, avant le jugement du concours. 5°. D'adresser le tout, franc de port, avant le premier Février 1779, au bureau royal de corref-

SIA JOURNAL ENCYCLOP.

pondance, à Paris. Ces deux programmes sont entierement conformes aux vues du gouvernement, qui s'occupe de tous les objets relatifs à l'utilisé publique.

La fociété des arts de Geneve vient de proposer les sujets de deux prix qui seront délivrés le 25 Avrit 1779, & pour lesquels les mémoires doivent être remis, francs de port, au plus tard. le ser. Novembre de la préfente année, à M. Calandrini, ancien auditeur de justice. La premiere des questions économiques proposées est de déterminer la meilleure méthode d'établir & d'entretenir les prés naturels & artificiels, relativement aux diverfes plantes qui les composent . & les moyens de détruire celles qui lettr sont nuifibles, ainst que les insectes. La société demande qu'on appuie les mémoires fur l'expérience, & qu'on fasse connoître en particulier les bons & les mauvais effets du gyps, surtout dans le cas où les terres fe mettent en prés ou en champs. La feconde question est de faire connoître quelles sont les causes qui excitent la fumée des cheminées, & de trouver des moyens d'en gargatir, en économifant le bois fans diminuer le legré de chaleur. Chaeun de ces prix fera une médaille d'or de 16 louis, & l'accessie, une médaule Gargent.

Traits de bienfaifance & de générofisé.

U N officier s'étant préfenté dernierement à l'emporeur, 11 lui exposa qu'il se trouvoit hots d'état de procurer les secours nécessaires à sa femme ét à sa sitle, qui étoient malades. L'empereur lui dit qu'il n'avoit que 24 souverains d'or,

MARS 1778

: ¢19

& il alloit les lui donner, lorfqu'un de les chambellans lui fit observer que 24 ducats seroient suffifans. Les avez-vous, repartie l'empereur ? Oui, Sire, & il les tira de sa bourse. Alors S. M. L y ajouta les 24 souverains d'or; & ayant romis le tout à l'officier, il lui dit. Remerciez M. le shambellan, qui veut bien contribuer à votre bien-être. (Extrait des papiers publics.)

ŝ

Î

٢

5

19 19 19

ø

ż

į

ġł

ø

ŕ

\$

ļ

۶

i

1

Les fermiers-généraux faisoient autrefois, à chaque bail des fermes, un présent de 100 mille écus au contrôleur-général des finances; mais la durée du bail excédant souvent la durée du contrôleur-général, il fut arrêté que cette fomme seroit payée en 6 paiemens annuels, de 50 mille livres chacun. M. Necker a reçu le sien au jour de l'an ; mais il l'a fait verser au trésor royal; ce ministre ciroyren n'a pas voulu nom plus qu'on payêt les étrennes d'usge:

« M. G., jeune américain des colonies frant çoiles, élevé à Soreze, où il a demeuré 8 ans, en est forti cotte année, après avoir remporté le prix des armes, & avoir exercé l'emploi de major du bataillon de Soreze ; ce jeuneshomme s'étant enbarque à Bosdeaux pour recourner auprès fes parens, a en le malhenri de faire naufrige fur les côtes de France ; mais il a été fausé : de oft arrive à l'Orient, où il s'est trouvé fins conmoiffances, fans recommandation & fans fectures. Dans cette détreffe, il s'adreffa à ses anciens camarades, qui se rendirent suffice chez Dom Defpaulx, directeur, pour le supplier de leur permettre d'envoyer à leur camasade infortune la pention de lours menus plaisirs. Dom Despaulx, touché de cotte bienfailance générale ; mais soulant bui attasher tout le prix qu'elle pouvoit avoir, dit aux sleves, que, pour ne géner perfonne, & pour que cette générolité fut bien volontzire, on alleit

donner à tout le monde la penfion ordinaire, de qu'il feroit libre à chasun de mettre ce qu'il voudroit dans le tronc defliné pour M. G... Le soir même, cet habile inflituteur jouit amplement du fruit de ses principes : car, à l'onverture du tronc, ou y trouva non-seulement toutes les penfions, mais même une somme affer cousidérable que les éleves avoient prise sur leur argent particulier. Dom Despaulx y ajouta quelque chose de son côté, & le tout sur envoyé à M. G...,à l'Orient. (Article tiré des papiers' publics).

· M. de la Tour, conseiller-de l'acad. royale de peinture de Paris, connu par des chefs-d'œuvre en pastel qui le mottent au rang des plus grande peintres de portraits, vient d'acquérir, dans la ville de St. Quentin , la patrie, une gloire plus. belle encore que celle que dispense la perfection même des arts. Ce citoyen, confidérant que les menuiliers, les ferruriers; les charpenniers, les maçons, &c., de la plupart des villes, n'orie communément aucune connoissance du deffin & que cependant on rencontre parmi eux des sujots ani deviendroient très-utites & bien plus célebres, s'ils avoient la main exercée à definer. vient d'anvoyer aux officiers municipaux: de la ville de St. Quentin une fomme de 6000 l., dont la rente perpétuelle feracappliquée ,: fous leur administration, à l'établissement d'une école gratuite de dessin en faveur des artisans de la même ville. Tournant enfuite les yeux fur la parue indigente & fouffrante de fes compatriotes a & frachaot que les pauvres femmes en couche ne pouvoient être reçues dans l'hôpital de St. Quentin, M. de la Tour a donné une aure fomme de 6000 livres, dont la rente fera pareillement administrée, & appliquée au foulagement de ses femmes & de leurs enfans. Enfin afflige de

ELID MAR SAMPSIEL JIT

Lesvoir que de vieux artifans infirmés de indigens Jouffreient beaucoup dans la laifon la plus dure de l'année, il a encare donné une fomme de 6000 livres, dont la rente doit être disfiribuéo par petites parties, pendant chaque hyver, à 12 de ces vieux artifans infirmes. de bonnes mœurs, nommés par les officiers municipaux.

La vertu eff de tous les étais, & l'on peut exercer noblement toutes les professions ; le treit fuivant en est la preuve. M. Seret, jeune procureur au bailliage de Peronne, fut charge de faire assigner un paysan en paiement d'une somme fur laquelle le créancier n'avoit qu'un titre bien léger dans ce fiecle : c'étoit la bonne foi du débiteur. Celui- ci ayant nemis fon affi-. gnation à un procureur, le disposoit à faire usage de la voie odieule & répugnante, mais permile par la loi, & appellée fin de non recevoir, appuyée par le ferment. Ce moyen court & facile de se libérer d'une deue qu'on n'a pas envie de payer étoit infaillible. Le joune procureur, qui étoit convaince de la bonne foi de fondiene. éloigna adroitement l'audiengen & il écrivie au échiteur, qui se rendit à son invitation. Il le questionna d'une maniere fi honnête & fi perfuafi-ve, que le payfan avoua la dette, & déclara qu'il n'avoit pris le parti (de la nier que pasce qu'il scoit dans, l'impossibilité de la payer. « Eh !! bien ... lui dit le procureur , confolez-vous; vous n'au-? rez que l'intention d'être faussaire ; vous ne devez plus rien, receves la quittance de la derre, & allez dire à votre créancier qu'il peur venir toucher son argent, que vous avez laissé entre mes mains ». Le débiteur, pénétré de repentir. & de reconnoissance, vouloit proposer un billet à M. Seret, qui l'interrompit en lui difant 10 « Allez, yous me remetting, ceite fomme quandit votre situation vous le permettra; ne contrac-

h

ĺ

d d

à

SIS JOURNAL ENCYCLOP.

ont jameis d'obligations que vous ne loyez cermin de pouvoir les remplir ; je fuis affet récompanié de vous avois empêché de conformer un crime que vous n'elliez commettre, fans doute, -qu'avec répugnance de par nécesité ». (C'eff du débiseur lui-même qu'on sient ce trail de générofité.)

- Le grand Corpeille a laiffé un parent qui n's pour tout bien que le nom de ce célebre auseur. On ferappelle que, lorfque M. de Voltaire fut informé du fort de ce descendant de Corneille, il forma une dot à sa fille (Mme. du Puy), & lui procura ensuite un établissement honorable. Feu M. Corneille, qui n'avoit alors d'enfant que Mme. du Puy, s'est remarié, & 2 eu un garçon de ce fecond mariage. Les comédiens françois, touchés de la fituation de la mere & du fils, se sont disputés entreux à qui leur donneroit les premieres marques de leur fonfibilité, & le Sr. Larrive leur donne un afyle chez ini depuis deux mois. Les mêmes comédiens ant donné le 36 Février, au profit de Mme. Gorneille & de son enfant, une représentation de Cinna, dont la recette a produit fix mille 4 à coo livres.

Un artifan de Thomars oft mott, au mois de Inécembre dornier, fi pauvre, que fa femme & fopt enfans en bus âge, qu'il laiffe, auroient été obligés de mendier pour vivre. Douze perfonnes charitables de la paroiffe de St. Laon, rouchéer de la fituation de cette famille, fe font réunies pour la nourrir, & lui fournir tous les autres fecours nécessaires. Elles fe chargent même, à mefure que les enfans grandiront, & feront en état de prendre un métier, de leur en payer l'appientislage. (Article siré des Affiches de Poitou.)

MA A S. 1778.

Divers articles de nouvelles inventions dans les arts, & de découvertes nouvelles dans les feiences, & c.

R. Barthélemi Miger s'exprime ainfi dans la M Gazette d'agriculture : « En 1750, j'étois. propriétaire de 33 perches de vigne dans le territoire de Bessonville, paroisse de la Chapelle-la-Reine (à 2 lieues de Nemours); un vigneron qui en possédoit la même quantité que moi, & dont la vigne étoit voisine de la mienne, voyant, quelques jours avant l'ascension, le vent du nord augmenter, raffembla fes entans, & fe rendit avec eux dans fa vigne; ils éleverent de petites buttes de terre autour des souches. Il faut remarquer que sa vigne étoit, d'ailleurs, bien façonnée, & que le terrein en étoit suffisamment meuble. Lorlque la gelée fut passée, ce pere de famille, wint degager les souches de la vigne, qui, par ge moyen, se trouve préservée des tout accidents. Cette opération lui réuffit au point qu'il fut le seul de ce vignoble qui y parut, pendant les vendanges, avec une voiture & des tonneaux. Ma récolte ne put pas remplir un faladier d'ofier ... Il faut s'attendre qu'en buttant les souches, & & en les dégageant, il pourra se briser quelques bourgeons; mais la plus grande partie fera touiours préfervée du péril »

Nous annonçàmes, il y a quelque tems, que, pour détruire les chenilles, il falloit préparer aux gobes-mouches, hoches-queues, & autres oifeaux femblables, des lieux commodes pour y conftruire leurs nids, & que ces volatiles & leurs petits faisoient une guerre fi cruelle aux insectes dont it s'agit, qu'il n'en restoit pas un seul. Un

économe de Lichtenberg affure avoir fait cette expérience, & qu'elle est infeillible; mais en même tems, il prévient que, fi dans les environs il y avoit des ruches, les abeilles feroient les victimes de la voracité de ces oifeaux. (Extrait de la même gazette.)

. a Il seroit à defirer, dit un chymiste modeme, qu'on pût rendre le mercure suffi foluble dant l'eau qu'il t'est par les combinaisons martio-mercurielles, mais lans employer aucune espece d'acide : ceci paroît, fans doute, & je l'ai confidéré de même, un problème chimérique dont la folution doit être placée à côté de la pierre philosophales. Cependant (remarque l'auteur des' Affichesde Dauphine) cette opération vient d'être fante dans le laboratoire établi chez les PP. de: la Charité de Grenoble, par le P. Luglien de Courcelle. L'eau fixe en est le diffolyant; la li-' queur est limpide & transparente ; point de dé-' pot au fond de la bouteille; chaque pinte contient 16 grains de mercure. Ainfi cette liqueur a toutes les propriétés de l'air fixe, & fert de véhicule au mercure ; les praticiens pourront connoitre déformais la dose précise de ce spécifique. On scait que l'air fixe est un très-bon antiseptique; il réfiste à la diffolution putride des humeurs, & peut être regardé comme un apéritif utes efficace ; il a réufli contre la phthifie pulmonaire, même dans le dernier période ... Plufieurs perfonnes de Grenoble ont ule avec fucees de la nouvelle liqueur.



MARS 1778.

۶2I

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

Ommentaire fur les ordonnances de Lorrai-C ne, civile, criminelle, & concernant les eaux & forêts, combinées avec celles de France. &c. Par M. M***, avocat au parlement de Nancy. In-8º. de 686 pages. A Bouillon, aux dépens de la société typographique, & se trouve à Nancy, chez Babin, 1778. On pourroit ap-pliquer à cet ouvrage l'épigraphe que le préfident Hénault a mile au frontispice de son ABRE-GÉ CHRQNOLOGIQUE: Indocti discant, & ament meminiffe periti : en effet, on peut le regarder comme un excellent livre élémentaire pour les jeunes gens qui se destinent au barreau. & comme un très-utile répertoire pour les sçavans juristes dont la mémoire peut quelquefois être trop préoccupée pour les servir au moment du besoin. Ceux-là y trouverant des principes furs qui les guiderant dans leurs études; ceuxci feront dispensés de compulser l'immense recueil des loix, & le recueil plus immense encore des opinions des jurisconsultes sur ces mêmes loix. C'est, en un mot, une suite d'aphorismes courts, simples, & clairement presentés. L'auteur met toujours l'ordonnance de France à côté de celle de Lorraine; il en fait voir les rapports. les dissemblances, les rapprochemens, la réunion enfin, Les coutumes des divers bailliages sont aussi indiquées lorsque le sujet l'exige. Les ordonnances sont suivies titre par titre; & les jugemens qui sont intervenus dans des affaires remarquables, y font rapportés en leur lieu. L'auteur a joint'à ses réflexions un modele de for-Tom. II. Part. III. 7.

\$21 JOURNAL ENCYCLOP.

mules pour les baux judiciaires, pour les actes de vente dans l'adjudication des coupes de bois, &c. Aucun détail enfin n'a été négligé, & la table qui termine l'ouvrage ne contribue pas peu à en augmenter le mérite.

Caufes célebres, curieufes & intéreffantes de toutes les cours souveraines du royaume, avec les jugemens qui les ont décidées. Tome 36e. A Paris, chez Lacombe. 1777. On analyfe ici d'une maniere très-fatisfaisante cinq causes dont la Iere. concerne une demande d'alimens ; la 2e., un Negre & une Négreffe qui réclamoient leur liberté contre un Juif, & qui l'ont ob-'tenue; la 3e.', un juge faussement accusé de prévarications dans les fonctions de fa charge ; la 4me., la réclamation d'une montre contre Poinfinet; la se enfin, la demande en réparation (1), formée par le curé de Beaucroiffant en Dauphine, contre les auteurs de propos calomnieux répandus sur ses mœurs. Le mémoire publié pour la Dile. de Crouzoul, partie adverse de Poinsinet, est très-plaisant on ne nous sçaura pas mauvais gré d'en citer quelques morceaux. « L'ingénieux auteur de Totinet (faisoit-on dire à la demanderesse), de Gilles, garçon peintre, du grand & fublime opéra d'Ernelinde, & d'une infinité d'autres 'ouvrages de la même force, le Sr. Poinfinet le jeune enfin, puisqu'il faut le nommer, a, depuis près de 10 ans, à moi une montre d'or Emaillée, à répétition.' J'en ai fa reconnoiffance; mais elle ne vaut pas ma montre : il promer de me la rendre; mais il ne me la rend point. J'ai été obligée de le faire assigner au châtelet; il a, fur le champ, trouvé un défen-

. (1) Nous avons déjà sendu compte de cette cause, d'après la Gazette des tribunaux, dans notre journal du ser. Juillet 1777, pag. 142-144.

. 2.1 .

seur zélé, & je suis réduite à me défendre moimême. L'éclat de sa réputation, le bruit de ses talens, la confidération dont il jouit, lui auront, sans doute, valu cet empressement, bien plus que l'honnêteté de sa cause ; mais l'éloquence n'a rien de commun avec la reconnoilfance que j'ai de lui, & tout l'esprit du monde ne changera pas les faits. J'avois besoin d'argent ; je remis au Sr. Poinfinet une montre d'or émaillée, à répétition, qui avoit coûté 40 louis : il me remit 238 liv. ; & pour me tenir lieu du furplus, il me donna le billet dont voici les termes : Je réconnois avoir une montre d'or émaillée à Mademoifelle de Crouzoul, fans chaine, sur laquelle je lui ai remis deux cent trente-huit livres, que je repréfenterai lorfque j'y serai requis. A Paris, ce premier Novembre 2758. Signé, POINSINET le jeune, avec paraphe. Le style n'en est affurément pas élégant ; mais un poëte daigne-t-il s'en occuper pour de pareilles minuties; & soigne-t-on le siyle d'un billet comme celui d'un opéra ? Tel qu'il est, il contient l'aveu qu'il a une montre à moi, & la prometfe de me la rendre : cela me suffit. Il a oublié d'énoncer qu'elle est à répétition ; mais il ne le nie pas : ainsi le fait doit passer pour constant. Il fembleroit qu'en écrivant cette reconnoissance, il auroit eu d'abord dessein de ne s'engager à me rendre ma montre que quand il y seroit contraint (car, quoique je ne fasfe ni bons ni manvais vers, comme le Sr. Poinfinet, je n'ignore cependant pas que l'on doit dire, lorfque j'en serai requis, ou lorsque j'y ferai contraint); mais je ne scaurois le croire : ainsi, tant que j'ai vu le public, peu sensible à son mérite, le laisser sans moyens, je l'ai seulement requis de me rendre ma montre; & ce n'est qu'au bout de près de 10 ans, & lorsque j'ai vu ce même public ouvrir les yeur

323

Z 2

fur le sublime & touchant drame d'Ernelinde. & venir en foule payer au Sr. Poinfinet les larmes délicieuses que son art enchanteur lui faisoit verser, ce n'est qu'à ce moment que j'ai demandé qu'il y fût contraint. J'ai pris la liberté de former une opposition entre les mains du caissier de l'opéra. Le Sr. Poinsinet sourient que j'ai tort ; j'avoue que je ne scais pas trop comment cela pourroit être.... Se flatteroit-il d'affoiblir sa promeffe en tâchant de la faire regarder comme un prestige enfanté dans ces tems de crédulité où il étoit certain d'avoir été enlevé dans les airs, d'avoir lie amitie avec les Néréides, d'avoir été invisible à tous les yeux, inspiré par un génie, & de tant d'autres choses si bizarres, qu'il a fallu créer un nouveau mot (2) pour les exprimer? Mais la justice ne se laisse point faire illufion ; elle n'adopte pas des chimeres, elle ne croit que ce qu'elle voit ; &, heureusement, la reconnoissance qu'il m'a donnée de ma montre, n'est pas, comme lui, devenue invisible : mes juges l'ont sous les yeur». Le châtelet, qui ne plaisante pas, débouta de sa demande, en 1767, la demoiselle de Crouzoul. & la condamna aux dépens.

De l'étude de l'histoire, à Mgr. le prince de Parme. Par M. l'abbé de Mably. Nouvelle édition, revue & corrigée. In-12 de 380 pag. A Mastricht, & se trouve à Paris, chez Barrois l'ainé, & chez Bailly. 1778. Cet excellent traité a été détaché du Cours d'étude pour l'instruction du prince (aujourd'hui duc) de Parme, qu'il terminoit, & dont nous rendimes compte en 1776.

L'étude propre de l'homme. In-12. Prix, I hv. 16 f., br., port franc par la posse. = Dictionnaire de l'histoire de France. In-8°. Prix,

(2) Miftifier.

6 liv., br., port franc par la poste. = Le livre fans titre, à l'usage de ceux qui sont éveillés, & de ceux qui sont endormis. In-12. Prix, i liv. 16 f., br., port franc par la poste. = Le grand euvre dévoilé en faveur de ceux qui ont grand besoin d'argent. In-12. Prix, I liv. 4 f., br., port franc par la poste. Ces quatre ouvrages de M. Coutan, que nous avons fait connoître dans leur nouveauté, se trouvent à Paris, non-seulement chez Durand, neveu, & chez Bastien, libraires, mais au bureau de l'abonnement littéraire, hôtel de la Fautriere, rue & à côté de l'ancienne comédie françoise.

Le Quadrille des enfans, ou Système nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de 4 à 5 ans peut, par le moyen de 88 figures, être mis en état de lire sans faute à l'ouverture de toutes fortes de livres, en 3 ou 4 mois, & même beaucoup plutôt, felon les dispositions de l'enfant. Quatrieme édition, revue, abrégée, & perfectionnée à l'usage des jeunes éleves de la penfion académique du faubourg St. Honoré, Nº. 42. In-8°. de 142 pag. A Paris, chez Couturier pere. 1777. L'extrême utilité de cet ouvrage, dont on est redevable à feu M. Berthaud, est suffisamment connue; la nouvelle édition qu'en donne aujourd'hui son gendre, a été faite par ordre de Mme. la duchesse de Chartres; cette princeffe a même adopté pour Mgr. le duc de Valois, la méthode de M. B., après avoir été témoin de ses succès. L'éditeur a suivi le plan que fon beau-pere lui avoit indiqué pour perfectionner le Quadrille des enfans, & il dirige avec beaucoup d'intelligence la pension académique du faubourg St. Honoré.

Flora Parifienfis, ou Deferiptions & figures des plantes qui croissent aux environs de Paris; avec les différens noms, classes, ordres & genres qui leur sonviennens, rangés suivant la méthode

525

Ζ3

fexuelle de M. de Linné; leurs parties caractériftiques, ports, propriétés, vertus & doses d'usage en médecine, suivant les démonsfrations de botanique qui se font au jardin du roi. Par M. Bulliard. Ouvrage orné de plus de 600 figures coloriées d'après nature. Tome 3e., 13e. cahier. A Paris, chez Didot le jeune. 1778. Les vingt plantes qu'on fait connoître dans ce cahier, sont l'armoile, l'arrête-bœuf, le petit bec-de-grue, le Saux bouillon-blanc, la bourrache, le cression des prés, la cuscute, la petite gentiane, l'héliotrope, l'hépatique, l'immortelle, l'artichaut fauvage, la petite prêle, la raiponce, le farrasin, la ferophulaire printaniere, le stachis des champs, la terre-noix, la valérienne des jardiniers, & le velar.

Lettres de Mlle. de Boismiran, recueillies & publiées par Mme. de ***. 4 parties réunies en 2 vol. in-12, le Ier. de 282, & le 2e. de 266 pag. A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez Moutard. 1777. Ce roman pourroit être mieux écrit ; mais l'auteur connoît assez bien le cœur humain.

In Extrait d'un PROSPECTUS des Loix criminelles de France dans leur ordre naturel, à l'instat des loix civiles & des loix ecclésiastiques recueillies par Domat & par d'Héricourt; dédiées au roi . par M. Muyart de Vouglans, conseiller - au grand-confeil, auteur des Inflitutes au drois criminel, du Traité des crimes, & de l'Inftrudion criminelle, suivant les ordonnances du royaume. Un volume in-folio, propolé par fouscription. « La collection des loix qui doivent décider de la vie & de l'honneur des hommes, intéresse, fi effentiellement notre jurisprudence, qu'il y a lieu ae s'étonner que nous n'ayons pas sur ce point les mêmes secours que nous avons du coté des loix civiles, & des loix ecclésiastiques, Quel objet plus digne, en effet, du zele d'un

citoyen, que de pouvoir concourir, par une femblable collection, à fixer les idées sur la partie de notre légiflation la plus délicate, & qu'il est, en même tems, le plus effentiel de connoître, l'on ne dit pas seulement pour les juges, qui, fans cette connoiffance, feroient expolés à commettre des injustices le plus souvent irréparables, & même à être recherchés perfonnellement pour les nullités de leurs procédures, mais encore pour tous les citoyens en général, qui pourroient contrevenir à ces loix. faute de les connoître, & furtout pour les acculés, qui sont tenus, comme l'on scait, de se défendre par eux-mêmes en cette matiere? C'eft l'ignorance & la fausse application de ces loix, comme les deux sources ordinaires des erreurs où l'on tombe en cette matiere, que l'auteur s'eft proposé de combattre dans cet ouvrages L'expérience l'ayant convaincu qu'elles ne venoient, le plus souvent, l'une & l'autre, que de la difficulté de fe procurer une exacte connoiflance de ces mêmes loix, en ce qu'elles se trouvent éparles dans une infinité de recueils au'on n'est pas toujours à portée, mi même en état de confulter avec fruit, il a cru ne pouvoir rendre un fervice plus effentiel au public, & furtout à ceux qui veulent se livrer à l'étude de ces loix, que de leur épargner, par la nouvelle collection qu'il leur présente, les longues & dispendieuses recherches que leur occasionneroit la multitude de ces recueils, dont on connoît, d'ailleurs, l'infuffilance pour remplir un objet auffi important Toutes les loix criminelles qui font connues parmi nous, peuvent fe réduire à ces deux classes principales : les unes qui concernent proprement la Théorie, ou le fond de ces matieres, tendent à déterminer la nature des crimes, & la qualité des peines qui doivene leur être infligées : les autres, qui ont finguliere.

Ż4

ment pour objet la Pratique, sont celles qui prefcrivent les formes nécessaires pour parvenir à la preuve du crime, & en affurer la punition. C'eft d'après cette division générale des loix criminelles, que se fait naturellement celle de cet ouvrage on deux parties principales, dont la premiere sura pour objet le crime, & sa peine; & la derniere, l'instruction du crime, & fa preuve.... Tel est l'ordre le plus simple & le plus méthodique que l'auteur a cru devoir donner à cette immenie collection ; & qu'il s'est efforcé de remplir avec toute l'exactitude & la précision dont il est capable : c'est même pour mieux marquer son empressement à fatisfaire celui du public sur ce point, qu'il s'est déterminé à prendre avec lui des engagemens particuliers par la voie de la fouscription, qu'il propose sous les conditions fuivantes ». 1º. Le volume fera du même format & du mêmertaractere que les Loix eccléfiaftiques de d'Héricourt. 2º. Le prix de la souscription fera de 18 liv., dont on paiera 12 liv. en souscrivant; & les 6 liv. restances, en retirant l'exemplaire dans le courant de Mars 1779. 3º. L'on ne pourra souscrire que jusqu'au ter. Juillet prochain; après ce terme, ceux qui voudront avoir des exemplaires, les paieront 26 liv. en feuilles. 4º. La souscription est ouverte à Prris, chez l'auteur, rue de Vaugirard, près le petit Calvaire, & chez Mérigot le jeune, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée Nouveau recueil de romances, de chanfons & de vaudevilles, avec accompagnement de harpe, de clavecin & de guitare. Ce secueil est, diton, destiné à tenir lieu de tous ceux qu'on a publiés jusqu'a ce jour. Toutes les jolies pieces dispersées de loin en loin dans ceux-ci viendront s'y réunir. Comme on se propose de le rendre aussi agréable pour la lecture que pour le chant, une égale sévérité sera exercée fur les

airs & fur les paroles. On prévient cependant qu'on fera quelquefois un peu plus facile pout celles-ci, loríqu'on ne pourroit les rejetter qu'en perdant un air dont le sacrifice causeroit des regrets, & furtout lorsque les négligences tiendront un peu au caractere de la chanson. Pour répandre dans cette collection tout l'intérêt dont elle est susceptible, on aura soin d'y entrezenir une agréable variété, entremélant toujours les différens genres.... Pour lui donner le charme de la nouveauté, il y aura dans chaque feuille une chanfon ou romance nouvelle de M. Berquin, & deux airs nouveaux, choisis dans des recueils de musique allemande & italienne inconnus en France; à l'égard des airs connus dont on fera usage, ils seront rajeunis par un accompagnement de harpe, de clavecin & de guitare de nos meilleurs compositeurs en ce genre. Conditions de la souscription pour une · année, à compter du 15 du mois dernier jusqu'au 30 Janvier prochain inclusivement. Il paroîtra tous les quinze jours une feuille in-8^d. de 16 pages, imprimée avec un caractere tout neuf de musique de Fournier, sur du papier fin, & du même format que l'Anthologie françoife, & les deux recueils de romances publiés à Paris, chez le Jay. Il y aura, comme on l'a dit, dans chaque feuille une chanfon ou romance nouvelle, & deux airs nouveaux; chaque air aura ses accompagnemens de harpe, de clavecin & de guitare, qui seront gravés à part sur une demi feuille in-8". de 8 pages, avec autant d'élégance que de correction On pourra foufcrire de quatre manieres différentes : 1º. pour les paroles imprimées avec l'air fimple, & alors la souscription ne sera que de 12 liv. pour Paris, & de 15 liv. pour la province (port franc): 2º pour les paroles, & des accompagnements de harpe de MM. Petrini & Meyer, gravés

529

à part, mais du même format que les paroles, & la souscription sera de 24 liv. pour Paris, & de 27 liv. pour la province (port franc): 39, pour les paroles arrangées pour le clavecin ou le forté piano, avec accompagnement de deux violons, & la basse chiffrée, par M. Benaut, gravés aussi à part, mais du même format. & la souscription sera également de 24 liv. pour Paris, & de 27 liv. pour la province (port franc): 4°, pour les paroles & des accompagnemens de guitare, par M. Tiflier, de l'académie royale de mulique, gravés aussi à part, mais du même format ; la souscription sera de 24 livres pour Paris, & de 27 liv. pour la province port franc. Le prix de la souscription pour chacun de ces trois divers recueils d'accompagnemens, en particulier, est de 12 liv. On pourra fouscrire en tout tems, en prenant tous les numéros antérieurs, à Paris, chez Ruault, & chez M. Benaut, maître de clavecin, rue Dauphine, la premiere porte cochere à droite en entrant par le Pont-Neuf; à Versailles, chez Blaisot, au cabinet littéraire, & chez Fournier, libraire; en province, chez tous les libraires & marchands de mulique.

On vient aussi d'entreprendre à Paris, un Journal d'airs choifis, avec accompagnement de harpe, par les meilleurs maîtres. Cet ouvrage périodique sera composé, chaque année, de 12 cahiers de 8 pages chacun, & gravés avec autant de soin que d'élégance. Le dernier cahier sera suivi d'une table exacte des airs de l'année, où l'on indiquera en deux colonnes les auteurs de tous les airs, & ceux des accompagnemens. Le prix de l'abonnement est de 15 liv. pour Paris & pour la province, franc de port. Chaque cahier se vendra séparément 1 liv. 16 f. On soufcrit à Paris, au bureau du Journal de mussique, sue Montmattre, vis-à-vis celle des vieux au-

---- M A B S . 1778 1-1 1 133

gustins, & chez les principaux marchands de mulique de l'Europe. Le premier cahier a paru le 11 du mois dernier.

GRANDE-BRETAGNE.

Five minute's reflections concerning prizes, &c., c'est-à-dire, Réflexions de cinq minutes concernant les prix. A Oxford, ohez Fletcher. 1777. L'inftitution des prix académiques, remarque-t-on ici, est très-louable; mais elle manque presque toujours fon but. Nous l'accordons ; mais noue doutons qu'il faille, au gré de l'auteur, substitues absolument aux prix pécuniaires des récompenses purement honorifiques. Il y a souvent des dépenses à faire pour résoudre les questions proposées; & en ce cas, rien n'empêche, ce nous Temble, qu'on ne joigne l'un à l'autre. Les médailles qui se distribuent prouvent, d'ailleurs, que l'honneur y entre pour quelque chose. Il est vrai, qu'on pourroit accorder des distinctions d'une autre espece, & même des emplois honorables à, ceux qui auroient mérité les couronnes acadé-, miques, l'émulation n'en seroit que plus excitée ;. & en plaçant de préférence le vainqueur, on réu-niroit l'utile à l'honnête; mais dans la plupart des états, la vénalité des places, le crédit des grands, plus jaloux d'avancer leurs créatures que. les plus dignes, y mettroient des obstacles mul-: tipliés, finon invincibles. Le tems n'est plus où le mérite seul élevoit aux honneurs. Nous avouons qu'il faudroit peut - être, le plus souvant, donner à résoudre des problèmes plus importans, d'une utilité plus directe, plus prati-, que que ceux qui sont proposés, quoiqu'au sond, rien ne puisse guere être plus intéressant pour le vainqueur que ce qui le meneroit à une place. avantageuse, à un emploi public. L'auteur souhaiteroit encore aux concurrens un fort plus gra-Z 6

cieux ; & en cela, il nous semble avoir raison. Le filence que l'on garde à l'égard des pieces qui n'ont pas obtenu le prix ou un accessi, ch décourageant. On scait qu'il n'y a pas de fi mauvais livre où il n'y ait quelque chose de bon. Il n'y a donc aucun des mémoires préfentés aux académies qui ne puisse être utile par quelqu'endroit. Pourquoi n'en détacheroient-elles pas les paflages qui méritent leur attention, ne liroientelles pas ces extraits publiquement, & ne les conferveroient-elles pas dans leurs archives? On sent affez combien ce procédé seroit consolant pour les valneus, à combien d'efforts il les engageroit pour occuper une plus grande place, au moins, dans ce dépôt nouveau de vérités utiles. Les bons Anglois defirent, depuis longtems, que leur parlement rende publics ses delibérations, les loix qu'il fait, & les motifs déterminans des unes & des autres, pour être à portée de juger si leurs représentant ne s'écartent pas de leurs instructions, & s'ils se conduisent conformément au vœu général de la nation. Quoique cette réclamation soit loin d'avoir son effet, elle n'en paroît pas moins juste. N'eft-on pas fondé à souhaiter de même que les compagnies scavantes éclairent le public sur les motifs de leurs jugemens, toujours respectables affurément, mais qui ne peuvent ni ne doivent le priver des bonnes choses, quoiqu'en petit nombre, que les pieces mifes à l'écart contiennent ? Ne font-elles pas comptables de leurs décisions, comme de leurs travaux, à ce public éclairé?

Conjectures on the Tindaris of Horace, &c. C'eft-à-dire, Conjectures fur la Tyndaris d'Horace, & quelques autres de se pieces, avec un postforiptum. Par M. Jean Wurtfield. A Londres, chez Richardson & Urquhart. 1777. La Tyndaris qui tait le sujet de ces conjectures est corre dame à qui Horace a adressé la 17e. (la 15e. de l'éd. corrigée) ode de son premier livre. Plusieurs interprêtes ont cru, on ne sçait pas pourquoi, qu'elle étoit fille de Gratidia; mais cela ne pasoit pas probable à notre auteur, parce que Gratidia est un nom latin, & Tyndaris un nom étranger. Cette dame étoit de Thrace & affranchie, liberta, mais riche; elle étoit venue à Rome, comme le croit M. W., à la suite de Rhæmetaces ou Rhimetalces, roi de Thrace. Elle se fixa à Rome, y vécut, fut connue à la cour, & en reçut des faveurs distinguées. L'auteur rapporte, en preuve de ces conjectures, une inscription fépulcrale trouvée à Rome, & qui porte : Julia Tyndaris C. Julii regis Rhæmetalcis L. fecit fibi & fuis, &c. La Tyndaris de cette infcription est, selon lui, la même que celle qu'Horace invite à venir à la maison de campagne. On lui attribue une ode grecque qui commence ainsi : xales por gapay, que Jufte-Lipfe a traduite (De magnitudine romaná, l. 1.) En voilà affez fur cet ouvrage, où il y a beaucoup d'érudition, mais où toutes les conjectures ne nous paroissent pas également heureules.

A treatife on building in water, &c. C'eftà-dire, Traité de l'art de bátir dans l'eau: enrichi de 63 planches en taille douce. Par M. George Semple. A Londres, chez Taylor. 1777. Cette production eft plutôt un ramas d'anecdotes, de conversations, d'ordres, de voyages, de journaux de l'auteur, d'extraits de livres, qu'un traité dans les regles. M. S. paroît un homme uni, intelligent, mais plus versé dans fon métier que dans l'art d'écrire. Cependant les inftructions que son recueil contient pourront être très-utiles aux architectes; ce qu'il dit de lui-même fait présumer que, dès la tendre jeunesse, il avoit une grande passion de s'instruire, & de trouver les moyens de surmonter les difficultés. La dégradation du pont d'Effex, à Du-

blin, fut la premiere cause du développement de ses talens en architecture & pour la construction. Les magifirats demanderent des plans pour réparer ce pont. Quelques persoanes de confidération consulterent notre auteur. Après un moment de réflexion, il leur répondit qu'il crovoit cette réparation possible & très-sure avec du bois, en attendant mieux; qu'elle pourroit être finie en 10 jours, & ne coûteroit pas plus de 100 guinées. Les autres avoient demandé 6 fois plus d'argent, & 15 fois plus de tems. M. S. fut chargé de l'exécution de son plan. Il réuffit, comme il l'avoit promis, & les magistrats furent si satisfaits qu'ils le prefierent de construire un nouveau pont en pierre. Après bien des difficultés de la part, il consentit à se charges de cette entreprise; & quoiqu'il n'eut aucune connoiffance de ce genre de travail, il promis d'en bâtir un qui dureroit autant que la Sugarloaf-Hill (montagne voiline du pont), dans l'espace de deux ans, & pour 20000 liv. fierl, Pendant cette construction il eut les plus grands obstacles à surmonter, & c'est là qu'il s'inftruisit à fond de l'art de batir dans l'eau, & qu'il rassembla les matériaux qu'il vient de publier: Fit fabricando faber.

Percy, &c. C'est - à - dire, Percy, tragédie repréfentée fur le théâtre royal de Covent-Garden. A Londres, chez Cadell. 1777. Les personnages font Douglas, Percy, le lord Raby, Sir Hubert, Elderick, des domestiques du lord Raby, Elwine, sa fille, & une suivante. Le lord Percy & Elwine ont été, dès leur enfance, tendrement attachés l'un à l'autre. Leur mariage avoit été projetté par leurs parens; mais un manque prétendu de respect de la part des gardes - chasse de Percy a tellement irrité le lord Raby, qu'il a fait ferment de ne jamais unir les deux amans. Déa Solé de cette résolution, le jeune Percy prend ł

ı

ıİ

ľ

le parti d'aller porter les armes dans la Palestine ; & Elwine, en témoignage de son amour, lui fair prélent d'une écharpe. Pendant cette absence, le lord Raby force Elwine de donner fa main à Douglas; elle lui fait ce sacrifice par obéisfance. Percy, de retour, ignore le mariage d'Elwine, & envoie Sir Hubert lui annoncer sa mort. El wine tombe évanouie à cette nouvelle. Percy arrive, & se flatte de gagner le lord Raby par l'éclat des lauriers dont il s'est couvert. Scene de Percy & d'Elwine, où elle lui apprend qu'elle est liée à Douglas. L'amant, au désespoir, jure d'appeller en duel fon heureux rival. La vertueuse Elwine obtient par ses larmes, qu'il no répandra pas le sang de son époux. Douglas a découvert cette entrevue, rencontre Percy dans un bosquet, & le combat s'engage. La suite de Douglas défarme fon adversaire. Douglas veut le poignarder. Percy réveille en lui des sentimens d'honneur; ils fe donnent un rendez-vous. Avant le combat, Douglas fait jurer à son écuyer, que, s'il succombe, il fera boire à Elwine le poison qu'il a préparé. La suivante d'Elwine apprend ce complot, & le dévoile à sa maîtrefie, qui le soumet, sans peine, au sort qui la menace. Douglas tue Percy, s'empare de l'écharpe qu'elle lui avoit donnée, & la jette à ses pieds d'un air triomphant. El wine, incapable de supporter cet excès d'affliction (l'injuste soupçon de son époux, & la mort de son amant), prend le poifon. Dans le moment même, Douglas est convaincu par le lord Raby, de l'innocence d'Elwine, & seperce de sa propre épée. Le lord Raby reste seul; trifte leçon, dit-on, pour les peres qui contrarient sans raison les inclinations de leurs filles! Cette tragédie est de Miss-Saint-Moore, & a été reçue avec de grands applaudissemens, quoiqu'il n'y ait que trois des quatre personnages qui y perdent la vie.

ALLEMAGNE

Oldendorp geschichte der mission, &c. C'est-àdire, Histoire de la mission des freres évangeliques dans les istes Caraïbes de St Thomas, de Ste. Croix, & de St. Jean, par M. C. A. G. Oldendorp, publice par M. J. J. Boffart. 2 vol. A Barby, ches Laux. 1777. Les amateurs de la flatifique & de l'histoire naturelle, en trouveront dans ces deux volumes, des notions trèsmes & très-détaillées, qu'ils chercheroient envain ailleurs. L'auteur & l'éditeur fe sont appliqués avec le plus grand soin, à donner tous Les éclaircifiemens relatife à la fituation morale. politique, & civile de ces isles. Le premier y fut envoyé en 1767, en qualité de milkonnaire, & fut chargé de ramaffer les matériaux d'une histoire des missions. Il en revint avec ces richeffes, en 1769; mais comme son plan étoit trop vafte, & que, par cette raison, il n'auroit pu répondre aux vues des freres évangetiques, le second s'eft chargé de le réduire. Il l'a divisé en deux parties. Dans la Iere. on lit une description complette de ces trois illes, des détails relatifs aux illes Caraïbes en général, des traits de l'histoire des Annibales qui, lors de la découverte, habitoient le pays fitué entre le 11e. & le 19e. degré de tatitude mard, & le 64e. de longitude fud, du méridien de Londres; une notice de ce qui s'est passé dans les isles danoises, de leur site, de leur culture, de seur histoire naturelle. Le plus long jour, dans ces régions, est de 13 heures 15, & le plus court, de 10 heures 457. Il y fait conftamment chaud; les végétaux y font toujours verds, & l'on n'y manque jamais de fruits mûrs. On n'y connoît que la faison des pluies, & celle de la sécheresse. Celle-ci dure depuis le mois de Décembre jusqu'au mois de Mai,

1

'n

k

j,

Į,

pİ

1

F.

E!

1

Ż

i.

h

.

quoiqu'il pleuve quelquefois dans les mois de Décembre & de Janvier. La surface est montueuse ; mais dans l'isle de Ste. Croix on trouve de belles plaines. Les animaux y sont très-variés, ainsi que les plantes. Le sol est argilleux , glaifeux & pierreux. De-là on paffe aux habitans, à leur commerce, au prix des marchandifes, aux habitations, aux vêremens, au langage, aux arts, à la forme du gouvernement, à la traite des Negres en Guinée. La 2e. partie comprend proprement l'histoire des missions, depuis 1732 julqu'en 1768. Dans cet espace, il y a eu 4560 sauvages qui ont enbraffé le christianisme, dont il existoit encore, en 1768, 2616, fans y comprendre 676 afpirans, & 1400 cathécumenes.

Abhandlung von den allgmeinen krankheiten der berde, &c. C'est-à-dire, Differtation fur les maladies des chevaux en général, & sur les erreurs qui se commettent tous les jours, dans leur traitement, faute d'expérience & d'examen. Par M. Léopold, baron de Hartmann. A Bourghausen. 1777. La condition de l'homme est si malheureuse, que, de tous les objets qui lui sont utiles, il n'en est presque point qui ne puissent lui devenir nuisibles. Si son industrie a tourné à fon avantage même ce qui lui étoit le plus indifférent, elle n'a guere été moins ingénieuse à tirer le mal du bien, & une foule d'inconvéniens, de ce qui sembioit d'abord, par sa nature, ne pouvoir lui stre qu'avantageux. Tel est, sans plus de préambule, l'art vétérinaire. Il faudroit être dépourvu de sens, pour ne pas applaudir au zele qui en a multiplié les écoles, pour ne pas reconnoître toute leur utilité; mais ls maniese dont on enfeigne cet art, maniere' peut-être trop peu conforme à son objet, ne donne-t-elle pas lieu de craindre qu'on ne vienne, tôt ou tard, à confondre le médecin des hom-

537

mes avec l'artifie vétérinaire, & que celui-ci " s'emparant de la confiance des gens de la campagne, ne fasse périr le propriétaire plus surement qu'il ne guérira son cheval? Ne verrat-on pas renouveller un jour entre les médecins de chevaux & ceux des hommes, la querelle scandaleuse qui s'est élevée dans ce fiecle, entre la médecine & la chirurgie, fur leurs limites respectives? Pour la prévenir, s'il eff poffible, ofons déclarer d'avance, qu'une théorie de médecine de l'homme, appliquée au cheval, & réciproquement, étoit plus absurde encore que de vouloir cultiver le froment de la même maniere que le chêne, l'oranger que l'érable, le myrte que le néflier, la vigne que le chévrefeuil. Ce qui peut étonner, c'eft qu'on; faffe si peu d'attention à cette différence. Au lieu de s'appliquer à étudier la nature du cheval, on étend une théorie ridicule, fondée fur des mots fans fignification, & fur l'homme, & fur le cheval, Tur les animaux qui ruminent, & fur ceux qui ne ruminent point. Par-là, on croit avoir tout fait, on croit tout scavoir, on méorife les connoiffances acquifes par la reu-; le expérience, & ceux qui rejettent toute autre opinion que les fiennes.

M. de Hartmann a bien fenti ces vérités. Auffi, a-t-il fait une étude profonde du cheval, a-t-il cherché avec foin à connoître en quoi il differe de l'homme, pour tirer de ces lumieres, des conléquences pratiques. Il est vrai qu'il n'entre pas dans tous les détails que fon fujet lui fournissi il en dit affez pour mettre fur la voie, pour prouver la nécessité de cette étude, & pour confondre ces hommes qui , énorgueillis de leur demi fçavoir, éblouissen par leurs promesses pompeules, dont l'unique esset ess le plus fouvent la mort des animaux. Le cheval est, felon M. de H., d'un tempérament extrêmement chaud, & ses liqueurs d'une densité & d'une tenacité excessives. Chez lui, les opérations de la digestion se font avec une grande célérité. Ces animaux ne sont pas organifés de façon à retirer aucun avantage des vomitifs. Ce genre d'évacuans leur est même nui fible, dans quelque circonstance que ce puisse être, parceque la nature n'a pas eu besoin de leur ménager cette reffource. Par conséquent, les vomitifs font directement opposés à l'orgenisation, contrarient, bouleversent l'économie animale, & n'operent que de vains troubles (turbulationes vanæ). Les huileux leur nuisent également, ainsi que les purgatifs qui n'operent que lentement, & après avoir excité des angoiffes, des tranchées, des sueurs, le dégoût, l'épuisement, &c. Il ne nous est pas possible de fuivre l'auteur dans ses sçavantes discussions, & de rapporter les preuves dont il appuie tout ce qu'il avance. Le peu que nous venons de dire de cet ouvrage, nous semble fuffifant pour engager ceux qui s'adonnent à l'art vétérinaire, à approfondir la nature de chaque elpece d'animaux, & pour ne pas s'imaginer que parce que le bœuf a, comme l'homme, la faculté de se transporter d'un endroit dans un autre, & de se nourrir par la bouche, l'un est, à tous égards, organile comme l'autre.

Beytræge zur naturgeschichte, &c. C'est-à-dire, Additions à l'histoire naturelle, &, en particulier, au regne animal, tirées de lettres non imprimées de sçavans naturalistes, & d'amateurs éclairés de la nature. Partie 2e. A Altenbourg, chez Richter. 1777. Les sujets traités dans ces lettres sont 1°. l'original du Belemnite. M. Firmin a rencontré dans la mer de Sargasse, un animal qu'il prétend être cet original; aux raisons sur lesquelles il se sonde, l'auteur 4 joint tout ce qu'on lit sur ce sujet dans diffé-

rens ouvrages périodiques, & dans l'hiftoire naturelle de M. Walch: 2°. des lettres fur les pétrifications trouvées dans le pays de Juliers, L'Eifel, montagnes près de Treves, & les environs; ce font des morceaux très-intéreffants pour la géographie fouterreine, & l'hiftoire des pétrifications: 3°. des notices de différens cabinets d'hiftoire naturelle. On lit 4°. des effais fur les foffiles de diverfes contrées, telles que Cobourg, Goflar, Kœnitz, Nayla, Papenheim, Saalfeld, Cobourg, Sondershaufen, Uffenheim. Des confidérations fur quelques foffiles particuliers forment la se. fection; & dans la 6e., on trouve des mélanges fur divers fujets.

Geschichte der lehre von der affociation der ideen, &cc. C'est-à-dire , Histoire de la doctrine de l'association des idées; avec un appendice sur la différence des idées affociées & des conceptions compofées, & des féries des idées. Par M. M. Hiffmann . doct. en phil. à Gottingue. A Gottingue, chez Boffiegel. 1777. On réunit ici dans un ordre chronologique à peu près tout ce qui a été dit sur ce fujet. Le plus ancien des philosophes qui faste mention de l'affociation des idées est Platon. Dans fon dialogue intituté Theatet, on lit plusieurs réflexions qui y ont rapport. Aristote en touche aussi quelque chose dans la 2e. section de sa differtation sur la mémoire. Carnéade & Quintilien paroissent avoir eu quelques notions de cette doctrine, plongée dans l'oubli pendant les ténebres de la philosophie scholastique. Hobbes, parmi les modernes, est le premier qui ait commencé à confidérer plus spécialement la liaison des idées. Il fut suivi par Mallebranche & Locke. Le Ier. établit trois loix de l'affociation des idées. M. H. rejette la seconde, qui est la volonté. Locke, qui, le premier, intro-

:

M A R S 1778.

duisit le terme d'affociation, n'a rien ajouté à ce qu'avoient dit ses prédécesseurs. Leibnitz n'a fait que commenter Locke. Wolf a fait de nouvelles recherches. Hume établiffoit trois loix de l'affociation : la reffemblance, la coexistence du tems & du lieu, & la causalité. Notre auteur n'admet point cette derniere, parce qu'elle est renfermée dans les deux autres. Hartley a confacré à la doctrine de la connexion des idées toute la premiere partie de ses observations sur l'homme, & a traité ce sujet avec plus de détail qu'aucun de ceux qui l'ont devance, L'auteur de l'Essai de psychologie a renchéri sur Hartley. Home a pris une nouvelle route, & differe beaucoup de tous ceux dont nous venons de parler. M. Gérard, Ecoffois, a cherché à concilier les systèmes de Home & de Hume. Voilà, en abrégé, la fubstance de l'ouvrage même de M. Hiffmann. Dans l'appendice, il entreprend de prouver que la division de nos senfations en pures & en mixtes est fauffe & imaginaire, & qu'elles sont toutes mixtes; mais, dit-il, elles font ou fimples ou composées. Ces dernieres, les seules où l'on découvre quelque différence, sont ou des idées composées ou des idées affociées. Les séries des idées sont cette suite de conceptions qui se développent en conséquence d'une premiere notion.

łı

jø i

Ą

q

۶

à

à

F

SUISSE.

Bibliotheca medicinæ practicæ, qua foripta ad partem medicinæ practicam facientia à rerum inflitutione ad annum 1978 recenfentur. Auct. alb. v. Haller, tom. II à 1534-1647. A Bale, & à Berne, chez Schweighauffen & Haller. 1777. Ce volume commence à Paracelfe, & finit à Diemmerbroeck; ouvrage excellent, & de la plus grande utilité pour quiconque veut le former une

54X

idée des caprices & des vicifitudes des chofes humaines, qui, tantôt, & le plus rarement, vont le mieux possible, & semblent gouvernées par la raison même, tantôt, & c'est le plus souvent, vont à rebours, au gré de la sottife & de la folie, dont elles sont le joust.

- Hiftoria reformationis ecclefiarum fuesicarum, ex genuinis fontibus & documentis authenticis, ad maximam partem anecdotis, fine partium fludie deduda, &c., à Petro-Dominico Rofio de Porta. Tomus fecundus & ultimus. A Chur, en Graubunden, chez Jakob. 1777. Le premier volume parut, il y a 5 ans. Cet ouvrage est intéressant pour ceux qui ont embrassé la réforme dont il s'agit, & pour ceux qui aiment à observer le conflit des opinions humaines, pour juger des exdès qui dégradent notre foible raison.

NORD.

: Chriftiani,&c. Geschichte der herzogthmuer Schlewig und Holstein, &c. C'est-à-dire, Históire des duchés de Schleswig & Holstein. Par M. Guillaume-Ernest Christiani, professeur de philosophie, d'éloquence & d'histoire à Kiel; 2 parties. A Flensbourg, chez Korten- 1777. Ce volume va jusqu'à l'an 1386.

Le même libraire vend Geschichte kanig Erichs des vierzehnten, &c. C'est-à-dire, Histoire du roi Eric XIV, d'après des mémoires authentiques, par M. Olos Celsius; traduite du suédois en allemand. M. C. est déjà avantageusement connu dans la carriere des lettres, & son histoire de Gustave I suffiroit seule pour lui faire un nom. La vie du fils de ce grand roi, quoique moins fortuné, & la maniere dont il l'a traitée, prouvent son zele à facristier à la vérité. Eric a été représenté sous des couleurs fausses & calommieuses. Les faits confignés dans les archives de la nation, confultées avec foin par l'historiographe, vengent ce prince de l'injustice des imputations étrangeres. Le traducteur, M. Moeller, professeur à Greifswalde, a reçu plusieurs additions de M. Celsius, qu'il a insérées à leur place. Nous apprenons que M. Gener, deVersailies, travaille à une traduction françoise de la méme histoire.

Geschichte Danemarks Norwegens, und Hols--tenis in zwey Aufzugen , &c. C'eft-à-dire , Deux abrégés de l'histoire du Danemarck, de Norwe--ge, & du Holstein, à l'usage de la jeunesse, par -M. Pierre-Fredéric Suhm; traduits du danois. A Flenbourg, chez Korten. 1777. M. Suhm fe montre, dans ces deux ouvrages, le digne sueceffeur du préfident Hénault. Ces abrégés sont faits avec une fagacité, une précision qu'on trouve rarement dans tous les imitateurs qui se sont .traînés pefamment fur les traces de ce grand homme. Le premier, fimple, clair, est destiné aux enfans, c'est-à-dire qu'il ne contient que la charpente, la carcaffe, fi l'on peut parler ainfi, de l'édifice historique. L'autre, à l'usage des adolescens, en présente le corps achevé, dans tou--te sa force & ses proportions, revêtu de tous les ornemens qui s'accordent avec un emplacement peu étendu. L'un & l'autre sont divisés en 3 périodes dont le premier finit au dernier Odin septen--trional, environ 70 ans avant J. C.; le 2e. à l'année 800 de l'ere chrétienne, & le 3e. au fiecle présent.

Verfuch einer vollstændigen geschichte der schwedischen bibelubersetzungen, &c. C'est-àdire, Essai d'une histoire complette des traductions & éditions suédeises de la bible, avec une notice & la balance de leur mérite : on y a joint un appendice concernant quelques manuscrits rares & la vie des principales personnes qui y ont eu rapport : le tout puisé dans les sources les plus

authentiques: Par M. le docteur Jean-Adolphe Schinmeier; premiere partie. A Flentbourg, chez Korten. 1777. Cette partie ne contient que la préface & le profpectus de l'ouvrage même, qui s'annonce comme un des plus intéreffans. On y lit le caractere & la vie de Gustave I, ainsi que les mesures que ce grand roi prit pour le bien de l'église protestante. Vient ensuite la notice des sources que l'auteur a consultées. L'ouvrage contiendra 10 fections, & M. Schinmeier s'y occupera non-feulement des traductions & des éditions tant catholiques que protestantes, mais encore du codex d'Ulphilas.

Musikens foersti grands æltinger, &cc. C'est-àdire, Principes de musique appliqués au chant. Par M. Niels Hansen. A Copenhague. 1777. Le chant, la premiere musique inventée, est peut-être aussi la derniere à se persectionner. On doit donc applaudir à l'auteur d'avoir réuni ici aux principes de Hiller, ce que sa propre expérience, la locture des bons auteurs, & furtout celle de Sotenza lui ont appris.

Roefen, libraire à Greifswalde, à mis en vente une Traduction allemande de la cryftallographie de M. de l'Isle. M. Wiegel, qui est le traducteur, l'a non-seulement enrichie de remarques & de citations nouvelles, mais il y a joint aussi la traduction allemande de la Spactogenessi de Hiller, & de celle du traité latin de Berginam sur la configuration du spath. Par ces additions, cette traduction a acquis un degré d'utilité supérieur à l'original, qui est déjà d'un très-grand mérite.

Icones retum naturalium, ou figures enluminées d'histoire naturelle du nord. Par M. le professeur Ascanius. 4e. cahier. A Copenhague, chez Philibert. 1777. On trouve ici 10 feuitles d'animaux de Norwege, dessinés & enlu1 M A'R ST 1778 205 545

minés d'après nature. Peut-être l'auteur auroitil du joindre à ces planches les fynonymes set les explications des autres naturalifles: De aahier contient des figures des enuflacées set des poiffons.

Principaux événemens politiques & autres.

L 28 Décembre, il fut publié à Conftantino que l'intention de S. H. étoit que tout, vrai & fidele mufulman eut à le préparer à prendre les armes. Les princes tartares ont qu'ordre de la rendre fur les frontieres du Cuban, fous peine, d'être dépouillés de tous leurs droits en cas de retard ou de défobéiffance. Cependant ces différens ordres n'ont pas empêché M. Stackief d'arvoir encore une conférence le 29, avec les principaux membres du divan.

cipaux membres du divan. Le même ministre ayant envoyé au, reis-ef-, fendi (ministre des affaires étrangeres) une nor, te contenant plusieurs questions sur l'affadinat de l'hospodar de Moldavie, on lui a répondu laconiquement que Grégoire Gika étoit un rebelle. La veuve de ce prince est arrivée à Conf-, tantinople avec sa famille, pour implorer l'allistance du grand-seigneur, dans la triste situation où elle se trouve réduite par la confiscation de tous les biens de son époux, qu'on évalue à deux, millions de piastres.

Dans les papiers publics de Pétersbourg on raconte ainfi une nouvelle découverte. « Le hazard vient de faire découvrir dans une des contrées de cet empire, un insecte qui reffemble beaucoup la cochenille des Indes; il s'attache principalement aux racines des fraisers sauvages, quelquefoir Tom. II. Part. III.

suffi sux racines des plantes graminenfes : onle trouve en plus grand nombre encore fur la plante nommée par le chevalier de Linné, lychnie viscarie, connue dans la perite Ruffie sous le nom de smilka, ou bien sur la quinte-feuille, l Cette espece de cochenille est prodigieusement multiplice dans la petite & nouvelle Ruffie , ainfr que dans les diffricts de Bolgorod, Worenega & Samera. Les observateurs qui ont examiné ces petits animaux, ont cru qu'on en pourroit tirer parti, & ils ont confeillé à nos teinturiers de l'employer au lieu de la sochenitle de l'Inde, D'après les effais qu'on a faits ; il est prouve que cet infecte ne donne pas une couleur auffi brillante que la véritable cochenille, mais que cette couleur est cependant fort belle, & furtout trèssolide. Dejà les femmes & les enfans s'occupent dans ces divers diffricts à ramasser de ces insectes, Ce fera un gain affuré li la nation parvient Fs'épargner les tommes tres-confidérables qu'elle exportoit tous les ans, fins elpoir de retour, dans Pinde; pour le procurer de la vraie co-chenille : il v a des années où nous en avons schete pour 14700 roubles, & nous ne reven-dions aux Perlans & aux Bukares de la même marchandile que pour 12600 roubles, ce qui faisoit une perte réelle de 2100 roubles ».

"On avoit toujouts diffété l'échange des ratifications de la convention du 25 Août 1776, concernant les limites entre le roi & la république de Pologne d'une part, & le roi de Prulle de l'autre, dans l'espérance qu'on pourroit obtenir une moderation du tarif des douanes prussiennes, mais toutes les démarches des ministres polonois à ce sujet ont été infructueules, ou du moins le sont bornées au redressent de quelques griefs particuliers, & à établir entre les deux puillances une commission des limites, Les dif.9030 M A R S 1778.

ficultés sur ce point paroissant infurmontables, on s'est enfin déterminé à cet échange, qui s'est fait le 5 Janvier dernier.

547

La cour de Vienne agiffant par des principes oppolés, fe, trouve très bien d'avoir réduit à deux pour cent les droits de transit par la Hohème. On allure que le baron de Rewitzki est chargé de propoler à la république de pologne un traité de commerce également avantégeux aux deux nations, & qu'il a rémis en conléquence une note qui a été favorablement accueillig : on ajoute même qu'on a déjà-nommé des commiflaires pour traiter avec ce minulte.

La mailon de Brunswick. Wolffenbuttel fe met fur les rangs pour la fuccession de Baviere : les titres de ses prétentions portent en substance ce qui fuit.

« Azo II, margrave d'Efte, mort en 1055. avoit eu successivement trois femmes 19. Cunegonde, fille & héritiere du duc Guelphe II de Baviere 2°: ; Ifabelle , fille du margrave de Mantferrat; 3°: Judith , fille de l'empereur Conrad II. Il eut du 3c. lit un fileso pomené Azo III, margrave d'Effe, tige des ducs de Fertare, des ducs de Modene, des princes de St. Martin, & des marquis de Burgomanero. Lefils du premier lit (Guelghe IV) devint, par fa mere, duc de Baviere : il mousut en 110K Son fils, Henri le noir, duc de Baviere, devint auffi duc de cette partie de la Saza qui comprend le. dyshe de Lunebourg, celui de Lauenbourg, & le corcle électoral de Saxe, par fon mariage avec Wulfbilde, fille & héritiere du duc Magnus de Saxe. Outre cela, Henri le noir pofféda encore l'ille de Sardaigne, le duché de Spoleure, & le margraviat de Dunie. Son fils & fuccesseur, Henri le superbe, le sparie avec Gertrude ; fille & heritlere de l'empereur Lothaire II, & hérita, par

A a 2

cette alliance, de l'antre partie de la Saxe qui somprend le refte de ce grand pays: il mourut en 1130 : fon fils Henri, furnommé le Lion, duc de Baviere & de Saxe, étendit fa domination depuis la mer du nord julqu'à la méditerranée; mais, quelque grande que filt fa puisflance; il fut mis en 1181, par l'empreur Fréderic I Barberouffe, au ban de l'empire; & ptivé en un clin d'œil de tous fes vafles états; cèpendant on lui reftitua en 1186 cette partie qui comprend les duchés de Brunfwick & de Lunebourg; mais fes autres domaines furent divilfés entre plufieurs princes, & la Baviere fut nominément donnée à la maifon de Wittelsbach; de laquelle descendoit le feu électeur de Baviere ».

« Henri le Lion mournt en 1193, & laiffa plafieurs fils, entr'autres, Guiltaume, furnommé longue-épée, duquel descend la mailon des ducs de Brunswick, & de Lunebourg qui, par l'extinction de la branche électorale de Baviere, croit pouvoir faire revivre sa prétention fur le duché de ce nom ».

- Il continue d'arriver des couriers des cours Errangeres à Potzdam. Les ministres dir cabinet de Finkenftein & de Hertzberg y ont été mandés, & y font reftés quelques jours -pour travailler avec le roi. Ces mouvemens, & quelques autres dispositions font prélumer qu'il y a sur le tapis des affaires de la plus grande importance, & qu'elles font relatives à la fuccession de Baviere. On assure que plusieurs régimens, formant? un corps de 50 mille hommes ; ont ordre de ? se tenir prêts à marcher. Les officiers & foldats absens par songé rejoignent leurs drapeaux; on forme des magalins à Magdebourg; on fait fortir des arlenaux une grande quantité de canons & de munitions de guerre . & le bruit fe répand que la cavalerie va être auginentée de 7 à 8 mille hommés. Il est certain qu'un corps de troupes doit former aux environs de Lipstadt un camp où le roi fe trouvera. On a déjà commence à applanir le terrein, de ce travail continuera austi-tôt que les eaux le feront écoulées; le roi donne deux mille écus pour cette entreprife, à laquelle la camp des régimens de Westphalie contribue également.

1 M A R S 1778.

"La principale commillion impériale (à Ratilbonno) a reçu ordre de S. M. I. de déclarer verbalement, & en attendant, aux envoyés respectifs des électeurs, princes & états d'empire, ce qui suit.

" « La mort de S. Alt. Sér. l'électeur de Baviere, avec lequel la ligne masculine appellée Guillelmine est éteinlé, ayant donné occasion à filvers mouvemens, relativement à la succession dans les pays, & fiels de l'empire laisse par ce prince, la maison archiqueale de S. M. I., qui, en vertu de lettres d'investitures & d'expectatives impériales, a des prétentions sur quelques districts dans le duché de Bayiere, & sur le fief d'empire de la seigneurie de Mindelheim, s'est strangée à ce sujet, à l'amiable, avec S. A. Sér.

- « Mais comme, in Sépendamment du duché de Baviere, & de la feigneurie de Mindelheim, fiefs de l'empire, la maifon électorale de Baviere poflédoit encore d'autres fiefs mafculins de l'empire, fçavoir : le landgraviat de Leuchtenberg, & d'autres comtés & feigneuries concédés uniquement à la ligne ducale de Baviere, & que éls fiefs font devenus vacans, & font dévoius à S. M. I. & à l'empirel, S. M. I. a ordonné, conformément aux droits féodaux de l'empire, à fa capitulation d'élection, & à l'ulkge; de l'empire, que fon commiffaire ad hoc, le confeiller privé & actuel comte de Hartig prendroit pof-

fession des suldits fiefs devenus vacans, pour elle & pour l'empire, & les administreroit, afin que, par-l?, préalablement, sut observé tout ce qui, à ce sujet, est contenu, dans la capitulation ».

« Outre le détail que, pour la meilleure connoissance de chacun, on a donné des susdira fiefs de l'empire, dans le manifeste impérial qui a été publié, on y a encore ajouté la déclaration expresse, que ladire prise de possession de S. M. impériale, comme suzerain, des fiefs de l'empire, & l'arrangement par elle agrée pour l'administration desdits fiefs, ne devoient porter aucun préjudice à ceux qui pourroient réclamer ou la propriété de quelques biens, ou des biens provenans & faisant partie d'autres fiefs, lesquels se trouvoient compris dans lesdits fiefs vacans, ou d'autres prétentions legitimes, & que chacun, au contraire, étoit ad-mis à prouver & justifier legalement les prétentions, & pouvoit se promettre d'être fatisfait le plus promptement possible, & conformément an droit ».

« Quant aux suffrages attachés au duché de Baviere, aux autres fiels d'empire poinedés par is maiten de Baviere, au landgraviat de Leuchtenberg, & aux autres suffrages de prince de de comte que la maison de Baviere avoit à porter au college des princes & aux affeniblées des eercles, S. M. confidérant les sufficies circonstances, est d'avis qu'on doit les laisser vacans; de ne recevoir personne qui pourroit se présenter pour les porter, jusqu'à ce que cette affaire soit strangée conformément aux loix ».

« La même confidération s'étend auffi à la co-direction du cercle de Baviere, exercée par la maison de Baviere; mais sfin que le cours des affaires publiques & de judicature, principalement dans les cas pressés, ne puisse sourcier aucun délai, S. M. I. a jugé à propos, en vertur de sa dignité impériale, & comme chef suprêmé

551

de l'empire, qui doit veiller'à tout ce que le maintien du bon ordre. exige ; de commettre proviseirement le prince archevêque de Saltzbourg pour que celui-ci, en qualité de codirecteur dudit cercle, fasse seul, en attendante, les fonctions de directeur dans les affaires qui ne souffrent pas de délai. Mais cette commiffion, juiqu'à ce que l'affaire foit applanie & arrangée conformément aux loix, ne doit lui donner ni un nouveau droit, ni porter un préjudice quelconque à lui ou à aucun autre. S. M. réfolu auffi à ce sujet d'envoyer ses ordres aux deux tribunaux suprêmes de l'empire; & croyant avoir rempli ainsi, & jusqu'à present, les devoirs que lui impo'oient fa capitulation & fa sollicitude paternelle, elle ne manquera pas d'arranger par la fuite les autres objets »...

'n

[1

z

A la fuite de cette déclaration font les copies des pieces originales qui ont été publiées par ordre de l'empereur & de l'impératrice-reine, & qu'on a rapportées à l'article de Vienne du dernier journal.

Un décrêt de commission impériale du 8 Févier porte, que, suivant le traité de paix de Westphalie, l'intention de S. M. I. est que l'électeur Palatin soit poursu de la dignité de grand maître-d'hôtel de l'empire; se qu'il passe de la huitieme place à la cinquisme.

Le même jour, le prince Kaunitz Rittberg, chancelier de cour & d'état, fit remettre à tous les minifires étrangers à Vienne, une note contenant les môtifs qui ont déterminé L. M. I. à envoyer des troupes en Baviere 4 & relative à l'arrangement concluentre l'empéreur & l'électeur Palatin. En voiei la teneur.

« Maximilien-Joseph de Baviere, dernier de la maison, de la ligne Wilhelmine, étant décéde sur la fin de l'angée derniere, fans héritiere

snâles, S: A. Elect. Palatine, à titre de defoetidant du premier acquérant, a jugé ne point devoir différer de faire les démarches qui font analogues à fes prétentions à la fuccession bavaroise ».

: « La cour de Vienne, de son côté, n'a pas hélité à lui communiquer, sans réferve, les droits incontestables qui lui sont échus sur une partie de cette fuccession.».

• « 1°. Du chef du droit de révision des fiels de la couronne de Bohême, dont avoient été invessis les mâles de la ligne Wilhelmine de Baviere; 2°. du chef de l'expectative sur le comté de Mindelheim en Souabe, accordée à la maifon d'Autriche par l'empereur Matchias l'an 1614, & confirmée par les empereurs ses successeurs; 3°. du chef de l'investiture effective donnée par l'empereur Sigismond à la maison d'Autriche sur ryelques dustricts des états de Baviere ».

e « S.: A. S. Elect. Palatine ayant reconnu le sondement & la validité des susdits droits de la maison d'Autriche, on a jugé devoir donner les mains à un arrangement amical avec ce prinre, & l'on a stipule l'aveu & la reconnoissance prealables desdits droits de la maison d'Autriche; mais comme il arriva que, pendant le cours de state negociation, S. A. S. Elect. Palatine prit poffession de tous les états de la succession bavaroise fans distinction, par les patentes qu'elle fit publier pour cet effet, & que, par cette démarche, on se vit dans le cas de devoir supposer qu'elle se proposoit de mettre obstacle ou empêchement aux droits de la maison d'Autriche, on jugea qu'il étoit nécessaire de prendre des précautions, & de moure en marche pour cet effet vers la Baviere un corps de troupes que l'on trouva être, fuffilant ».

even après cependant, tout mal-entendu avant été levé, & un arrangement amical aver S. A. S. Elect. Palatine s'en étant en uivi, on révoqua inceffamment l'ordre de marche donné à plusieurs corps de troupes, & l'on n'en fit paffer en Baviere que le nombre nécessaire à la prise de possession convenue avec fadite altesse électorale.».

353

(1) 1 1 A 星 SI 4778, 10

, « On a l'honngur d'informer M. N. N. de tout ce qui est ci-dessur afin qu'il ait une comnoissance exacte de tout ce qui s'est passé jusqu'à présent sur cet objet, & il est requis de youloir bien en faire part à la cour ».

On n'a point encore publié de copies de l'ar + rangement conclu entre les deux cours; mais il est certain que la maison d'Autriche obtient 14 les deux régences de Landshut & de Straubing avec le comté de Cham, ce qui comprend toute la Baffe-Baviere ; 2º. le territoire de Scharding ; 3º. la feigneurie de Mindelheim, & ses bailliages en Souabe; 4°. les diffricts de Schwartzbach, le bailliage d'Amberg dans le Haut-Palatinat, & 10 district de Waldsachsen, vers la Bohême. Il doit stre stipulé dans le traité, que ces nouvelles acquilitions s'étendront jusqu'à Kelheim inclusiyement, où l'Altmuhl se jette dans le Danube. Comme il y a encore d'autres cours qui ont des droits à faire valoir, on espere que leurs prétentions s'arrangeront par voie de négociation; il va s'ouvrir, pour cet effet, un congrès à Paffau où les parties intéreffées enverront leurs ministres plénipotentiaires.

On apprend de Hermanstadt en Transilvanie, que, dans l'espace d'une demi-heure, on y a refsenti plusieurs seconsies de tremblement de terre, qui, par leur fréquence, menaçoient la ville d'une destruction prochaine, mais qu'il n'y avoit eu que quelques maisons endommagées. Les effets de ce phénomene ont été plus terribles à Cronstadt; le clocher de l'église principale s'étant écroulé, & les cloches ayant enfoncé les

A a s

voltes pendant du'on célébroit le fervice divinil y a eu 119 perfonnes écrafées : le nombre des bieffés en beausoup plus confidérable. (Il faut observer que la gazette allemande d'où nous titons cet événement n'en marque pas la date.)

La cour de Naples rendit, l'année derniere, un décret dont l'enécution tendoit à annuller les séglemens de la chancellerie romaine, & enlevoir, par conféquent, des droits précienx at St. fiege. Le fouverain pontife a fait à ce fujet quelques repréfentations à S. Maj. Sicilienne, qui, ayant égand aux defirs de S. S., a bien voufu apporter quelques modifications à la nouvelle loi. Ce changement rend au pape le droit de nommer, comme ci-devant, à tous les bénéfices qui ne font pas confiftoriaux, c'eft-à-dire, qui me font point préconifés dans les confiftoires; dans ce cas, on dit que le roi préfentera trois fujets au pape, qui en choifira un.

Quoique la fortune que M. Bilchi avoir faite fous le pontificat de Clément XIV lui eut sulcité de puissans ennemis, il a encore trouvé dans. son adversiré plusieurs personnes de distinction qui ont tente de s'intéreffer en la faveur, & particulierement le cardinal camerlingue, qui, diton, avoit le plus à se plaindre de cet ancien. administrateur des grains. Toutes ses sollicitations ont été infructueules; le pape a répondu. qu'il falloit que la justice eur fon cours, & qu'il ne pouvoit, ni ne vouloit disposer des deniers publics que l'étar avoit droit de réclamer. M. Bifchi, dans un mémoire qu'il a fait encore présenter au pape, reconnoît la dette envers l'annoue : mais il supplie le St. pere de ne pas permettre qu'il soit réduit à la mendicité, & de lui affigner une pension convenable à sonétat. Orrignose ce qui en réfultera ; mais on a déjà faili, un

MARŞ 1778.

capital de 65 milte scudis que M. Bischi avoit au mont de piété.

Le pape Clément XIV avoit accordé à l'université de Ferrare un droit de 2 deniers sur chaque livre de sel qui se confomme dans certe ville & dans le duché; mais le commiffaire de la 'révérende chambre', & les membres de cette université ayant représenté que ce revenu ne sufficit pas à l'entretien de cet établis Tement, S. S. a ordonné par une motu proprié que ce droit fût augmente de 4 deniers par livre ; & attendu que la fomme totale de cet impôt excede celle de 6810 écus romains, nécessail re à l'université, elle a appliqué 1600 écus du produit de cette taxe à deux hôpitaux de la mêine ville. Le cardinal pro-tréforier a été charge de l'exécution de cette loi ; & attendu qué feb Clément XIV mit cette université sous la protection immédiate des souverains pontifes, S. S. a confirmé cette disposition, & a nommé en qualité de préfident le prélat Riminaldi, patrice & auditeur de rote de cette ville.

Le grand-duc de Toscane, toujours occupé des vues de l'administration la plus réfléchie & la plus intéressante pour le bien de ses penples, vient de faire écrite, par un secrétal e de son conseil royal, une lettre circulaire adressée à tous les supérieurs des maisons religieuses de se états par laquelle on leur demande de déclarer ce que chaque couvent envoie par année à Rome, son à titre de droit de Quingieme, soit à titre de toute taxe quelconque, dont les causes seroit déduites; ce que chaque maison conventuelle retire de se travaux pour faire sublisser sans par la quelle on leur demanée servert déduites ; ce que chaque maison conventuelle retire de se travaux pour faire sublisser sans pains personnels qui s'y font, & à quel usage ils sont appliqués dans le régime actuel; quels sont les convens qui ne peuvent entretenir que

A 2 6

5, a 6 religicux; quel est le nombre de tous les individus que chaque ordre particulier retient dans ses cloîtres en Toscane, avec la distinction de ceux qui sont étrangers, & de ceux qui sont nés sujets de S. A. R., & en ajoutant à ce détail le nombre des religieux toscans que chaque ordre compte, foit au dedans, soit au dehors du grand-duché; voulant S. A. R. que dans les couvens qui ont des possessions, & où l'on ne mendie que par privilege, la quête soit dé-sormais interdite, à moins d'en obtenir une permission expresse du souverain, permission qui ne fera accordée que dans des cas de besoins connus ou d'accidens arrivés à telle maison, mais jamais pour ne servir, comme ci-devant, qu'à enlever aux vrais pauvres la foible rétribution d'aumônes que recueilloient les religieux quêteurs ; S. A. R. voulant encore fournir aux fupérieurs des maisons religieuses matiere à employer leurs lumieres & leur zele à tout ce qui peut améliorer la discipline de leurs couvens, & contribuer au plus grand avantage public, pour lequel presque tous les réguliers ont été inflitués & admis dans l'état; & pour rendre leur institut plus agréable au peuple, elle charge ces supérieurs de lui indiquer quels sont les petits établissemens conventuels qui, par leur inutilité, leur lituation, ou d'autres circonstances, peuvent être supprimés, ayant égard à ceux qui, concourant dans les campagnes au service des cures & paroiffes, ne pourroient être remplacés que par des moyens plus coûteux ; à quelle maison de l'ordre an pourroit réunir ce que l'on retireroit de celles qui seroient supprimées & à l'égard des couvens qui, par leur revenu, peuvent faire sublister un certain nombre de religieux, S. A. R., pour joindre à l'utilité de l'é. dification dans les lienx de leur établiffemenr une utilité secondaire, a intention d'occuper les

-

MARS: 1778.

557

uns par des écoles gratuites de lecture, d'écriture & d'arithmétique, les autres par la vifite des malades, &c., afin d'affurer d'autant mieux l'observation de leurs regles, que leurs momens de liberté seront par-là toujours employée chrétiennement.

Suivant une ordonnance de S. M. T. Chrét. du 11 Janvier, il ne pourra être expédié de lettres de fous-lieutenans aux cadets-gentilshomines de la compagnie établie à l'école royale militaire qu'à l'ép que de la révolution de leur 16me. année. Ils prendront rang dans les troupes à compter de la date de ces lettres, pourvu qu'ils aient paffé deux ans au moins à l'école royale militaire. Ils pourront refter à l'école militaire, même après l'obtention de ces lettres pendant tout le tems qui fera jugé nécefiaire pour perfectionner leur éducation.

Les 105 bataillons de troupes provinciales qui font rappellés par l'ordonnance dont on a déjà fait mention, doivent être réunis le 1er. Juin prochain. Ceux de ces bataillons qui feront attachés chacun à un des 79 régimens d infanterie, fous le titre de Bataillons de garnifon, por teront cependant le nom des régimens auxquels ils feront attachés. On attend inceffamment le réglement qui doit paroître pour la composition & le fervice de ces 79 bataillons, ainfi que sur le fervice & l'emploi des 26 autres bataillons excédant les 79.

Une grande députation du parlement de Paris fe rendit à Verfailles le 7 Février, pour y recevoir la réponie du roi. S. Maj. la lui fit remettre après que le garde des sceaux en eut fait lecture. Par cette réponse, qui est fort longue, le roi démontre la nécessité de l'exécution de l'arrêt de son conseil, & S. M. rassure le parlement sur la durée des vingtiemes, qui feront supprimé

auffi-tôt que les circonflances le permettronit. Sur le compte rendu par la députation aux chambres affemblées, il a été nommé des commiffaires pour examiner la réponse de S. M.

Le roi a accordé mille écus de pension au pesit-neveu du feu comte de St. Germain.

On avoit perdu toute espérance de revoir à Paris le Neftor de la littérature françoise, & il n'a pas fallu moins que son extrême tendresse pour la marquife de Villette pour le déterminer. 285 ans, à venir encore fur les bords de la Seine y recevoir les hommages d'une nation qui s'honore de son nom. M. de Voltaire arriva à Paris, le 10 Fév., vers 4 h. après midi, avec Mme. Denis, fa niece, & descendit à la maison du marquis de Villette, rue de Beaune. On préfume qu'indépendamment du motif de fon attachement pour celle qu'il regarde comme fa fille, il avoit encore celui de voir sur la scene ses véritables enfans, & que deux de ses tragédies nouvelles. qu'on étoit sur le point de représenter, avoient emu ses sentimens paternels. Mais il a appris en même tems la maladie & la mort de le Kain ; & sette nouvelle ne peut qu'avoir altere le plaise nu'il doit ressentit de revoir ses dieux pénates. "L'académie françoise, à la derniere séance, arrêta ou'il feroit fait une députation pour complimenter M. de Voltaire. Elle nomma, contre l'ufage qui n'admet dans ces fortes d'occassons qu'un seul député, trois de ses membres, à la tête defquels étoir M. le prince de Beauvau. Tous les académiciens qui se trouverent à cette assemblée accompagnerent les députés.

Le 14 au matin, le Sr. Bellecour, accompagné de plusieurs autres comédiens, présenta à M. de Voltaire les hommages de la comédie françoise; Ton discours sut trouvé très-biensait; M. de Voltaire y répondit avec beaucoup d'assabilité; & s'atreffant ensuite tant au Sr. Bellecour qu'aux aufres comédiens, il leur parla de sa santé, & leur tit : Je ne puis plus vivre désormais que pour vous le par vous.

559

TOJOMPAR S 1478. OU

On ne peut exprimer l'affluence des perfonnes qui fe préfement chez M. de Voltaire; les grands, les amateurs des arts, les gens de lettres, tous fe font empressée de lui rendre homimage. La fensation que te grand homme a caufée est générale; on ne parle que de lui dans tous les cercles, & des réponses agréables qu'il fait aux uns & aux autres.

A fon arrivée, il a été arrêté aux barrieres par les commis de la ferme, qui lui ont demandé s'il n'avoit rien dans la voiture qui fût fujet aux droits : Mefficurs, leur a-t-il répondu, il k'y a que moi ici de contrebande Le lendemain, préfentant la marquife de Villette à plufieurs dames de la cour, qui étoient venues le voir, il leur dit : Mefdames ; voilà Belle & Bonne ; elle à eu pitié de ma vieilleffe : c'eff à elle que je dois le bonheur de vous voir, & le peu d'existence qui ine reste. On le complimentoit fur le mariage du marquis de Villette, & il a répondu : J'ai fais deux heureux & un fage.

Le chévalier Gluck est parti le 12 pour rétourner à Vienne. Il a retardé son départ de 24 heures pour rendre hommage à M. de Voltaire, qui l'a reçu avec la distinction due aux grands talens.

Un jeune gentilhomme des environs de Nonancourt étant à la chaffe, il y a peu de tems, fut attaqué d'un vertige qui lui fit perdre connoiffance. Comme il étoit dans ce moment fut le haut d'une colline rapide, il tomba, & roula julques dans un fossé. Pendant la chûte son chien fit tous ses efforts pour le retenir, en faisiffant les vêtemens avec les dents ; ce qu'on a recon nu aux morfures marquées sur la redingotte. En-

fin, quand le corps fut arrêté, le chien fe mit à faire des hurlemens fi lamentables & fi continus, que deux payfans accoururent. Mais à peine s'approcherent-ils du maître, que le chien les empêcha de le roucher. Ces payfans allerent aufli-tôt trouver la dame d'un château voifin, qui arriva avec du monde & une voiture. Dès qu'elle parut, le chien courut alternativement à elle & à fon maître, il indiquoit l'état du malade en le baifant fur la poitrine, & il permit aux affiftans de le mettre dans la voiture. Cet accident n'a point eu de fuites fâcheufes, parce que le chien a, par fes aboiemens, empêché fon maître de refter longtems dans un foiffé plein de neige où il étoit roulé.

On chanta le 2 Février, dans l'églile royale, collégiale & paroiffiale de Poiffy, un Te Deum en action de graces de l'heureux accouchement de Mme. la comteffe d'Artois, & de la naiffance de Mgr. le duc de Berry. Les officiers de juftice, le maire, les échevins & les principaux habitans y allisterent, für l'invitation du chapitre de cette collégiale, dont la nomination des chanoines est au choix de Mgr. le comte d'Artois, comme nouveau feigneur & patron de cette ville. Le 8, les capucins de la même ville répétrerent cette cérémonie, à la même occasion.

M. de Pomereu, président à mortier du parlement de Normandie, conseiller honoraire de celui de Paris, & marquis de Riccy, vient d'obtenir, quoique marié, la permission du grandmaître de Malte de reprendre la croix de la religion, qu'il avoit portée comme chevalier reçu de minorité, jusqu'au moment où il est entré dans la magistrature.

Le mont de piété établi à Paris par lettrespatentes du roi du 9 Décembre 1777, enregif· MARS 1778. 564

grées en parlement le 12 du même mois, & dont le bénéfice est affecté au soulagement des pauyres & à l'amélieration des maisons de charité Tous l'inspection du lieutenant-général de police an chef & de 4 administrateurs gratuits de l'hô-" pital-général, tient son bureau dans une maifon file rue des Blancs-Manteaux; il est ouvert tous les jours, à l'exception des dimanches & fêtes, depuis 9 heures du matin jusqu'à une heure après-midi, & depuis 3 heures de relevée jusqu'à 7 heures du soir. Les mots de Mont de Piété sont au-dessus de la porte. On ne reçoit les diamans & pierreries qu'au jour. M. Framboisier de Beaunay, conseiller, procureur du roi honoraire au baillinge de Lions, ancien subdélégué de l'intendant de Rouen, est direcleur-général de cer établissement, & demeure dans la même maison.

: On parle depuis quelque tems de la rentrée du lord Chatham au ministere d'Angleterre. Ce qui peut encore donner plus de crédit à ce bruit, c'est qu'il ne se trouve point à la chambre des pairs depuis quelques féances, & qu'on scait qu'il n'est point indisposé. Les partisans de la cour ne doutent point de ce changement, & ils disent que ce lord fe détache des autres membres de l'opposition, dont aucun ne sera rappelle avec lui dans l'administration. On lui destine, dit-on, le département de l'Amérique, avec la conduite ab-Tolue de la guerre, si l'on se trouve obligé de la continuer. Il doit débuter en proposant au parlement une réconciliation dont la base sera quelque acte révocatoire de ceux dont les Américains ont le plus de raison de se plaindre. Cet acte, en confervant à la Grande-Bretagne sa suprématie sur les colonies, leur accordera en méme tems certains privileges propres à les con-

vaincre de l'utilité & des avantages de leur réanion avec l'Angleterre, préférables pour elles à tout autre plan qu'elles le feroient proposé de suivre.

Les derniers avis de Philadelphie, arrivés at bureau du lord Germaine, ont été apportés par un navire qui en étoit parti le 28 Décembre. Ils portent que le général Howe s'étoit mis en marche le 23 du même mois, pour aller attaquer le général Washington, qui avoit abandonné ses retranchemens établis à 12 milles de la ville. On dit à Londres que, fi ce général américain a réellement quitté la polition, ce n'est que dans la vue de détourner l'attention du général anglois sur New-Yorck, que le général Gates tient investie. En effet, fuivant quelques lettres particulieres l'amiral Howe a envoyé de la Delaware quantité de bâtimens de transport, pour prendre à bord les troupes aux ordres du général Clinton, au cas qu'elles foient forcées d'évacuer cette ville, & les postes circonvoilins.

4

Le général Putnam, commandant un corps provincial des troupes américaines dans les Plaines-Blanches, fur la riviere feptentrionale, voulant engager les Allémands fervant dans l'armée britannique à renoncer à leur allfance avec cette couronne, a fait publier en leur langue la proclamation fuivante :

« Comme te roi de la Grande-Bretagne a trouvé moyen d'envoyer dans ce pays un grand nombre de fujets du landgrave de Heife-Caffel, & d'autres princes allemands, pour foumettre les habitans de ces états à fa volonté abfolue; & pour renverfer leur fiberté naturelle & civile; & vu que plufieurs d'entr'eux ont été forcés à quitter leur patrie, & à prendre part à une guerre où ils n'ont aucun intérêt, pour fouiller leurs mains du fang de ceux qui ne les ont jamais ofMAR 5 1778, 19 369

lenfés; tan dis que, d'aillenra, les fujets du superbe roi de la Grande-Bretagne les trairent avec le plus profond, mépris, & les placent sux poftes les plus dangereux, pour épargner les troupes britanniques, afin que celles-ci puissent se glorifier des victoires achetées au prix du sang des troupes allemandes, & attendu enfin que le roi de la Grande-Bretagne & quelques princes d'Allemagne ont conclu-un nouveau traité, fuivant lequel les troupes de cette nation n'ont aucune espérance de retourner dans leur patrie avant la fin de la présente guerre : A ces causes, j'ai jugé à propos de notifier publiquement par la présente à MM. les officiers, & aux soldats des froupes illemandes au service britannique, que les habitans des Etats-Unis de l'Amérique sont disposés à recevoir parmi eux, comme leurs comsitoyens & leurs compatriores tous ceux de ces troupes qui préferent des jours tranquilles & paisibles à une vie pleine de dangers & de délagrémens dans une guerre à laquelle ils n'ont susun intérêt ,'erque les artifans peuvent trouver tans ces états toute forte d'encouragement ; qu'Hs ne rencontreroient point ailleurs ; & pour animer d'autant plus ces troupes à accepter ces offres, on leur promet qu'à la fin de la guerre préfente, elles feront maniportees, aux frais publics dans leur patrie, ou qu'elles pourront refter ici. comme habitans de ces états, pour y jouir des mêmes droits & privileges, à l'égal de tous les autres citoyens. Les armes qu'elles apporteront avec elles, leur feront payées felon leur valeur. Donné au quartier-général le 16 Novembre 1777. (Signé.) ISRAEL PUTNAM D.

- Tandis que le général américain tentoit d'artirer à fon parti les foldats allemands, le capitalne Emmerick, de cette même nation, failoit une tentative contraire, en effayant de répans

dre parmi ses comparriotes établis en Amérique un écrit pour les exhorter à se réunir au parti royaliste. Or, comme cet officier s'est attiré; sans doute, la haine particulière des Américains, ils ont mis sa tête à prix. Il commande, dit-on, dans l'armée angloise un corps de shafseurs, portant son nom, & qui va être augments de cent Sauvagés.

- La réfolution inivante, quoique prile par le congrès, le 30 Décembré 1776, n'est parvesue en Angieterre que 13 mois après.

, Réfolu , que l'an envern des commitaires aux costs de Vienne, de France, d'Elpagne, de Prulle, & du grandduc de Tofcane.

Que les infructions données aux différens committaires des Etate-Unis porteront « qu'ils aient à affurer les cours respectives que i faio cette de la Grande-Bretagne pous représenter sus, puisfances de l'Europè le congrès & Jès habitans de ces états comme étant disposés à rentrer sous la domination de la courônne britannique, ils font déterminés, quoifandes -

- Les jahruchtens porteront sufi « que les dir commisfaires respectifs fallent tour ce qui sers en leur pouvoin pour engager l'empereur d'Allemagne, L. M. T. Chrét.'s oatholeque & pruffienne, 's s'opportr's ce que de nouvetles troupes suifes, allemandos & autres faient ens gloyées à faine! la guerre aux Bran-Unis, & meme. à demander le rapgel de celles qui our déjà été envoyées aù c. Que l'on engagera, s'il est possible, S. M. T. Chrés, à diffier les Etats-Unis d'uns leur guerre acquelle aves la Graade-Breugue, en attaquant-l'élechoris' d'Hanovre, ou quelqu'autre partie de la domination.britannique, fois en Europe, fois dans leur Lades.

Que les commiffaires auront pouvoir de flipuler aven la cour de France, « que tout le commerce entre les Etats Unis & les ifles des Indes occidentales fera fait par des vaiffeaux appartemants ou à des fujets de S. M. Ty Ghrét, ou à des babitais de pres états, lesquels aurent également la liberté de faire se commerce ».

Que l'on donnera aufi pour infruction aux commilfaires d'affurer S. M. T. Chrét.', « que fi ette emploie fes forces, conjointement avée les Etats-Unis, pour ca- I-M-A-B S~ 17784 5 565

olure S. M. britannique de toute portion dans la pêcha de la morue en Amérique; en réduifant les illes de Terre-Neuve & du Cap-Breton, que fi elle fournir des vaisseduit de guerre, lorfque les Etats-Unis lui en feçmont la réquisition; pour réduire ila Nouvelle-Ecosse; les fuijets de S. M. T. Christ, jouitons en commun de la pêscha, a condition que la Nouvelle-Ecosse, l'ine du Cap-Breton, & le seefe des selle, de Terre-Disure foront aus mexés qu territoire & au gouvernement dos Ecosy-Unis sa

Que u les propositions ci-deffus ne font pas fuffilantes pour produire la déclaration de guerre, & fi les commillaires font convaincus qu'elle ac peut être produite autrement ils affureront Sa Majefté Très - Chrétienne « que celles des ifles, que la Grande-Bretagne poffede dans les Indes occidentales, & qui feroient, réduites par les armes unies de la France & de ces états, fer ront cédées en toute progriété à'S. M. T. Chrét.; les Etats-Unis stengagent , s'ils en font requisien tems cond venable, à fournir leur contingentide la désenfe, à delivrer dans quelques ports defdits états des provisions pour foutenir une expédition contre lesdites isles, jusqu'à la concurrence de 2 millions de dollars, à armer 6 frégates, montées de 24 canons pour le moins, fournies complettement d'hommes & prêtes à mettre en mer ; en un mot, à donner, toure autre espèce de secours at il convient à de bon's allies de le, faire ... comme · Que les commillaires envoyés dans les cours de France & d'Efpágne Belibereront enfemble fur la maniere de préfententà ,cette dertiere cour un fraité de commerce! & d'alliance femplable ; aussur qu'il for aposible ; à co-t lui qui doit être, d'abord proposé à la fegur de France ; qui ne foir pas incomparible avec celui-ci, & qui ne répugne en rien à S. M. T. Chrét. & auquel on ajour tera que fi S. M. Cath, veut conjointement avec les Etats-· Unis faire la guerre à la Grande-Bretagne', le fdits états concourront à loumettre à la domination de l'Espagne, In ville' & le 'port' de Penfacola, 'a condition que les airoyamin & Asbitans des Blitte-Unis fouilloht fans'inter Ji suprion ; de la navigation libre, du Millifipi ; de que les Rort de Penfacola Leur, fera muvert ; de plus, a'il en, vrai que S: M. portugaile a chaffe de fes ports aves infulte les vaisseaux desdits états, & qu'elle en a con-Mqué; lesdits états déclareront la guerre audit roi, R. cette démarche est agréable aux cours de France &) d'Espagne, & fi elles veulent l'appuyes.

Que les commillaires deflines pour la cour de Bere

ant crifting the second states

Sin s'aboucheront avec com de la cour de France, Ar rédigeront des traités d'arneié & de commerce, qui feront propolés au roi de Pruffe, & ne feront pas de mature à déplaire à L. M. T. Chrêt. & Cottolique.

On lit dans les papiers publics d'Angleterre que MM. Rolin & Bourat ont été députés par les fermiers-généraux de France pour négocier un traité de commerce avec MM. Franklin & Déane. Ce traité porte que l'état de la Virginie fournira annuellement aux fermiers-généraux vingt mille boucauts de tabac, au prix de 6 deniers & un quart flerl., la livre. Jufqu'à ce que les vingt mille boucauts foient réndus dans les ports de France, l'état de la Virginie ne fournira pas un feul boucaut à aucune autre puisfance européenne.

On ajoute que ce traité est conclu pour sept, quatorze ou vingt un ans, avec l'option pour les parties contractantes, de l'annuller ou de le continuer à l'expiration des 7, 14 ou 21 anméss; que les agens du congrès sont convenus, pour l'Amérique, de prendre des marchandifes en échange pour le tabac qui sera ainsi envoyé de la Virginie en France, & que les marchans diles seront postess en Amérique fur des bâtimens françois qui rapporteront la quantité de tabac dont on est convenu par ce traité.

MM. les fouscripteurs. de ce Journal qui sont en France, ont eu lieu de se plaindre de ce qu'ils n'ont pas été servis avec autant d'exactitude qu'ils le sont ordinairement; mais ils ont du comprendre, par l'envoi de trois volumes à la sois, que la faute de ce retardement n'est pas la nôtre. Il est impossible de mettre plus d'exactitude dans nos expéditions; il arrive des constetems qu'on ne scauroit prévoir, & qui nous exposent à des plaintes plus désagréables pour nous, que pour ceux qui croyent devoir les faire.

Table de la 3e. partie du deuxieme tome 1778.

Idionnaire universel des sciences morale; économique, politique & diplomatique, ou Bibliotheque de l'homme d'état & du citoyen. 379 Effais de morale & de littérature. 387 L'amélioration de l'agriculture en Sardaigne, proposée comme le moyen de rendre à cette isse fon ancienne prospérité. 796 Réflexions sur la section de la symphyse dú pu-bis, présentées dédiées à M? le Noir, con-Jeiller d'état, lieutenant-général de police, & c. Euvres posshumes de M. Pothier, dédiées à Mgr. le garde des sceaux de France, 408 Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire rai-Jonne des sciences, arts, & métiers, &c. Tome **?e**. Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mours, les usages, &c. des Chinois, 434 La France illustre, ou le Plutarque françois. 447 Histoire du grand Pompée. 459 Génie de M. de Buffon. 461 Pieces diverses de poésie, tirées de l'Almanach des muses, année 1778, 472 Roland, tragédie lyrique, mise en trois actes, avec quelques changemens, repréfentée pour la premiere fois à Paris, le 27 Janvier 1978, par l'académie royale de musique. 482 Réflexions sur la section de la symphyse des os pubis. 491 Confidérations sur le traitement de la goutte, communiquées aux auteurs de ce journal. 495

Sur la mort du Sr. le Kain, de la comédie françoife. 435

	ment adressée à l'auteur de la Gaze			tte d'agri-	
	culture.	culture. Expériences remarquables. Académies & fociétés.		50 8 509	
				510	
	Traits de bienfaisance & de générosité.		nérofité.		
	Divers articles de n	livers articles de nouvelles inventions da			
	arts, & de découvertes nouvelles dans les s				
	ses, &c. Nouvelles Lit	- frairas	•	515	
	France.	ter apres. 4	•	<u> 1</u> 22	
	Grande-Bretagne.	· · · ·	•••	531	
	Allemagne.		. `	536	
	Suiste.		· / 、	541	
	Nord.	1:	6	542	
	Principauz événemen	permane	<i><i>a</i>w<i>ircs</i>.</i>	545	
	۰. ۲	•			
			₩1. 4 .1.	. '	
	•	•	• •		
	-	•- •			
•		. t	·• -		
	• • ·	1. 1. 2.	· ·	-	
	רי בי בי אין אין אין אין אין אין אין אין אין אי	• • • •	·		
	9 7601 - 116 20 1 61 - 1 9 7601 - 116 20 1 61 - 1	1. 565,254			
				•••	
	ι.	·		•	
	•	•			
	•				
	•••				

•

i

